00086036

BOMBAY BRANCH

OF THE

Royal Asiatic Society.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

HISTOIRE GÉNÉRALE

DES VOYAGES.

TOME XII.

3.7

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DES VOYAGES,

NOUVELLE COLLECTION

DES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

MISE EN ORDRE ET COMPLÉTÉE JUSQU'A NOS JOURS

PAR C. A. WALCKENAER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

TOME XII.

A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

M DCCC XXVII.

F-8 910.4
Wal/His
86036

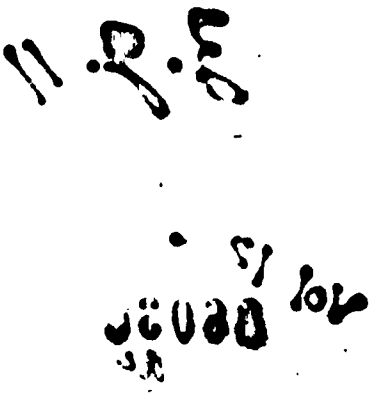

HISTOIRE GÉNÉRALE

DES VOYAGES.

PREMIÈRE PARTIE.

VOYAGES EN AFRIQUE.

SUITE DU LIVRE XIII.

NOUVEAUX VOYAGES EN GUINÉE, OU SUR TOUTE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE, DEPUIS SIERRA-LEONE JUSQU'AU CAP LOPEZ-GONZALVO.

CHAPITRE XIII.

§ I.

Histoire des Aschantis, de leurs guerres et de leurs relations avec les peuples et les établissements européens de la côte.

Dans ces derniers temps, les guerres des Aschantis avec les Fantis, et les établissements anglais du Cap Corse, ont attiré l'attention de l'Europe sur cette nation africaine. Trois relations anglaises nous ont fait connaître l'étendue de son territoire, les noms de ses provinces, les positions de ses principales villes, son

gouvernement, ses mœurs et ses coutumes. Avant de conduire les lecteurs à la suite de nos trois voyageurs dans l'intérieur de ce royaume, qui paraît être aujourd'hui le plus puissant de la Guinée, il est nécessaire de retracer ici en peu de mots tout ce qu'on sait de l'histoire de ce peuple remarquable et digne, sous plusieurs rapports, de la curiosité qu'il a fait naître.

Le nom des Assiantés, ou Aschantis, se trouve, pour la première fois, dans le voyage de Bosman, qui parut en hollandais en 1704 (1). Barbot, dont la relation est antérieure à celle de Bosman, fait aussi mention d'Assianté ou d'Inta; mais sa volumineuse description de la Guinée ne parut qu'en 1732 (2). Dapper, dont la description de l'Afrique fut publiée en français en 1686 (3), a ignoré le nom d'Assianté ou d'Aschanti; mais il a nommé Inta (4) comme un pays inconnu, et il se contente d'en indiquer la position. Quoique Barbot ait parlé plus longuement d'Assianté ou d'Inta, il n'en apprend pas plus que Dapper; seulement il présume que, limitrophe de la Nigritie et des contrées où l'on va chercher de l'or, ce pays doit être très riche en or. Ainsi, Bosman est non seule-

(1) Bosman, *Voyage de Guinée*, lettre 6, p. 82; Utrecht, 1705, in-12. L'original hollandais parut aussi à Utrecht en 1704.

(2) Barbot, *A Description of the coast of North and south Guinea*, dans Churchill's *Collection of Voyages and travels*, in-folio, vol. v, p. 441. Voyez ci-dessus, t. IX, pages 362, 363, 364, 365.

(3) Dapper, *Description de l'Afrique;* Amsterdam, 1686, in-folio, p. 287.

(4) Il ne faut pas confondre Inta avec Anta ou Ahanta ou Hante, qui est sur la côte et près du cap des Trois Pointes.

ment le premier qui nous ait fait connaître Assianté, mais il est aussi le premier qui nous ait donné des détails exacts et circonstanciés sur ce royaume africain. C'est d'après sa relation et des renseignements qu'il avait reçus des Hollandais, que l'exact et laborieux d'Anville, dès 1729, inscrivit sur sa carte particulière de la Guinée, située entre Issini et Adra, le royaume d'Assianté, qu'il indique comme très puissant, et dans les limites duquel il renferme Inta à l'est, Boutane et Insocco au nord, Tropassa à l'ouest, Bonou et Vanqué au sud.

Examinons donc ce que Bosman nous apprend sur ce pays. C'est dans sa sixième lettre qu'il en parle, c'est-à-dire dans celle où il traite des peuples « où l'on « trouve et d'où l'on tire de l'or (1). » Au nombre de ces pays, il nomme Dinkira (Denkara), qui s'est rendu redoutable à tous les états voisins, excepté Assianté et Akim, qui le surpassent en force. Bosman décrit ensuite la guerre qui s'est élevée entre Assianté et Dinkira, et il en indique la cause.

Les rois d'Assianté et de Dinkira s'étaient envoyé réciproquement quelques unes de leurs femmes en ambassade avec des présents. Celui de Dinkira, qui était un jeune homme, devint amoureux d'une des ambassadrices envoyées par le roi d'Assianté. Il assouvit sur elle sa passion, et la renvoya au roi d'Assianté avec des présents. Zay (2), roi d'Assianté, résolut de se venger de l'outrage qu'il avait reçu. Le roi

(1) Bosman, p. 81.

(2) Ce nom de Zay exprime la dignité, et signifie roi, de même que Mansa en langue mandingue.

de Dinkira chercha d'abord à l'apaiser par des présents, et lui fit offrir une grande quantité d'or. Zay ne voulut écouter aucune proposition. Il fit acheter sur la côte des armes à feu et de la poudre, et il entra avec une puissante armée sur le territoire de Dinkira. Le roi de Dinkira mourut; et malgré cet incident favorable à ce pays, les principaux chefs de Dinkira ne voulurent point se soumettre au roi des Assiantés, et la guerre fut continuée. Les guerriers d'Akim se joignirent à ceux de Dinkira, et deux grandes batailles furent livrées. Zay remporta deux fois la victoire. Selon le récit des nègres, les habitants de Dinkira perdirent plus de cent mille hommes dans ces deux batailles, et ceux d'Akim plus de trente mille (1). « On dit, ajoute Bosman, que ceux d'As-« sianté furent occupés quinze jours à ramasser le bu-« tin qu'ils avaient fait dans ce combat. Le butin de « Zay fut estimé plusieurs marcs d'or : c'est ainsi que « le dit un de nos blancs, qui a été envoyé en am-« bassade vers Záy, et qui a vu souvent ce butin. Cet « ambassadeur est encore dans le pays d'Ante; et « comme il a ordre de faire des mémoires exacts de « tout ce qui se passe ou qui lui arrive, je souhaite-« rais bien en avoir une copie, ne doutant nullement « qu'on n'y trouvât plusieurs choses curieuses (2) .»

Il n'a rien paru des mémoires de l'envoyé hollandais dont parle ici Bosman dans cet endroit de son voyage. On ne trouve rien sur les Aschantis, depuis la publication de la relation de Bosman jusqu'à celle

(1) Voyez ci-dessus, t. x, p. 66.
(2) Bosman, p. 86.

de Pruneau de Pommegorge (1), qui nous apprend que les Hollandais envoyèrent chez eux une nouvelle ambassade vers 1748, et que les communications qu'ils avaient entre cette contrée et la côte avaient été presque aussitôt interceptées par la conquête d'un nommé Inguif. Les Aschantis, que Pruneau de Pommegorge nomme Argentains, étaient parvenus à se rendre une seule fois à un comptoir danois, à soixante lieues de distance de leur capitale.

Voilà tout ce qu'on savait en Europe sur les Aschantis, lorsqu'en 1807 une armée de cette nation s'avança pour la première fois sur les bords de la mer. Le roi des Aschantis, engagé depuis un an dans une guerre contre deux princes du royaume d'Assim, ses tributaires, nommés Tchébou et Quacoe Apoutay, avait envoyé cette armée pour s'emparer de ces deux vassaux rebelles qui s'étaient réfugiés sur le territoire de Fanti, après avoir essuyé plusieurs défaites dans leurs propres états. Les Fantis ne voulaient ni intervenir dans cette affaire, ni permettre que l'armée des Aschantis passât leurs frontières. Dans ces conjonctures, Appey Dougah (2), général du roi d'Aschanti, rassembla, par l'ordre de son maître, des forces considérables, livra bataille à ses ennemis auprès de la ville Fantie de Bouinka, et mit en déroute les forces réunies des Assims et des Fantis. Le lendemain, les vaincus, grossis de nouveaux auxiliaires, vinrent à leur tour à la rencontre d'Appey Dougah, qui les vainquit de nouveau et fit prisonnier un de leurs principaux chefs, le

(1) Voyez ci-dessus, t. XI, p. 184.

(2) Meredith's *Account*, p. 134-136. Dupuis écrit Aby Dougah, *Journal of a residence in Ashantee*, p. 254.

cabaschir d'Abrah ou de la capitale de l'empire. Une rançon considérable fut offerte pour sa délivrance et refusée par le roi des Aschantis, qui confia la garde du prisonnier à Acoum, chef d'Assicoumah, en qui il avait grande confiance, mais qui n'y répondit point et laissa échapper le chef ennemi. Cependant Apoutay, rebuté par ses mauvais succès, fit dire au roi des Aschantis qu'il était prêt à se soumettre à toutes ses conditions, s'il voulait consentir à payer les frais de la guerre lorsqu'il serait de retour dans son royaume. Le roi le promit, et, pour montrer son désir de la paix, fit partir des envoyés avec des présents pour les deux princes révoltés. Ceux-ci violèrent à leur égard les lois les plus sacrées, en leur faisant trancher la tête. Dupuis, qui avait appris ces faits de la bouche même du roi, ajoute que plusieurs Braffoes (1) se vantaient d'avoir dévoré les cœurs encore palpitants des ambassadeurs aschantis. Leurs cadavres furent suspendus aux branches des arbres, et leurs têtes exposées sur le chemin que devait parcourir l'armée du roi (2). D'un autre côté, Acoum, qui s'était déjà rendu coupable de trahison en laissant échapper le cabaschir d'Abrah, et qui n'avait obtenu son pardon qu'à la condition de fournir les vivres qui seraient nécessaires à la subsistance de l'armée aschantie pendant la durée de la guerre, aggrava encore ses torts en vendant, comme esclaves mille des sujets du roi des Aschantis qui venaient par son ordre chercher les provisions promises, dans le mois de

(1) Les Braffoes sont les chefs des Fantis, et formaient, avant l'invasion des Aschantis, la noblesse du pays. Voyez t. XI, p. 386.

(2) Dupuis's *Journal*, p. 255.

mars ou d'avril de l'année 1806. Par cette trahison, Acoum se trouva enveloppé dans la guerre, et le roi des Aschantis eut un ennemi de plus à combattre. Ses victoires furent rapides : dans toutes les rencontres les Fantis furent complétement défaits, les Braffoes presque entièrement anéantis, et les princes révoltés ne trouvèrent bientôt plus de salut que dans les murs d'Anamabou, dont les habitants eurent l'imprudence de leur ouvrir les portes.

Cependant le gouverneur du Cap Corse, craignant pour la sûreté des établissements anglais, forma le projet d'envoyer des députés avec un drapeau blanc au roi des Aschantis, qui était à cette époque (en mai 1807) à Abrah, c'est-à-dire à quinze ou vingt milles de la côte. Mais les nègres d'Anamabou, que l'on consulta sur cette mesure, l'en dissuadèrent : elle fut donc ajournée. Peu de temps après, une division de l'armée des Aschantis s'avança jusqu'à Cormantin, mit en fuite les habitants de la ville, et la détruisit complétement. Le chef de cette division parvint même à s'emparer du fort hollandais; et, après l'avoir livré au pillage, y établit sa résidence. M. White, le gouverneur anglais d'Anamabou, crut alors devoir lui envoyer un messager avec un drapeau de paix, pour s'informer des desseins du roi des Aschantis, et pour lui offrir sa médiation. Le lendemain on aperçut, du côté de Cormantin, trois naturels portant également un drapeau blanc, qui se dirigeaient vers le fort anglais. M. White en espérait d'abord une réponse favorable à son message de la veille, mais il fut bientôt détrompé. Le chef nègre, fier de son dernier triom-

phe, et glorieux d'être arrivé sur les bords de la mer où il avait trempé trois fois son sabre et dont il avait envoyé de l'eau au roi en signe de victoire, mandait arrogamment au gouverneur anglais, que lorsqu'il lui aurait livré vingt barils de poudre et cent fusils, il lui ferait savoir quels étaient les desseins du roi. M. White reçut poliment les députés, leur fit offrir des rafraîchissements, et leur dit que lorsque leur roi lui aurait fait connaître l'injure qu'il avait reçue des habitants d'Anamabou, il emploierait tout son pouvoir pour lui faire donner satisfaction, mais que jusque-là leur ville avait droit à la protection du fort, si ils la réclamaient; enfin que si l'armée du roi s'approchait dans des intentions hostiles, il ferait feu sur elle. Il ordonna ensuite de tirer deux ou trois coups des canons du plus fort calibre en présence des envoyés aschantis, et il les congédia.

Dans cette circonstance fâcheuse, M. White et les nègres d'Anamabou ignoraient quelles étaient au juste les forces de l'armée ennemie. On ne se faisait pas non plus, dans le fort, une idée exacte du courage et des habitudes guerrières des Aschantis. Une semaine se passa sans qu'on reçût de nouvelles du roi, ce qui n'annonçait pas des intentions pacifiques. Le chef de la division de Cormantin, qui était le roi de Dinkira, comme on l'apprit par la suite, voulut s'assurer de la force d'Anamabou, et réussit à s'emparer d'un village nommé Agah, situé sur une pointe de terre à environ un mille à l'est de cette ville. De cette position il lui était facile d'observer tous les mouvements de ses ennemis. Le 14 juin, un corps con-

sidérable, composé de presque tous les hommes en état de porter les armes, sortit d'Anamabou et marcha vers Agah pour en déloger les Aschantis; mais ils ne parvinrent, après un combat opiniâtre, qu'à les chasser d'une partie de ce village. Les Anglais suivirent toute l'action du haut des murailles du fort, et purent se convaincre dès-lors de toute la supériorité guerrière des Aschantis sur les habitants de la côte, qui, dans cette journée, n'avaient dû la victoire qu'à leur grand nombre (1).

Le lendemain 15 juin, à la pointe du jour, les sentinelles aperçurent toute l'armée aschantie en mouvement. L'alarme fut aussitôt donnée, et chacun se prépara à faire face à l'ennemi. Les femmes, les enfants et les vieillards se refugièrent vers le fort anglais où l'on en reçut un grand nombre; le reste campa le long des murs. Le bruit de la mousqueterie s'approchait de plus en plus, et les Fantis se dispersaient de tous côtés dans le plus grand désordre. On tira quelques coups de canon pour effrayer les vainqueurs, mais ils étaient trop animés pour se laisser épouvanter. Vers onze heures, on entendait partout les balles siffler dans le fort, et les Aschantis entraient dans la ville, poursuivant les vaincus jusque sur le rivage de la mer, où ils en firent un grand carnage.

Lorsque leur fureur se fut assez exercée sur les Fantis, ils tournèrent une partie de leurs forces contre le fort, et s'avancèrent en bon ordre jusqu'à

(1) Meredith's *Account of the gold Coast*, p. 140, and Bowdich's *Mission to Ashantee*, appendix, p. 466-467.

la bouche du canon. Quelques pièces chargées à mitraille leur firent perdre d'abord beaucoup de monde; mais on ne put bientôt faire usage que du fusil. Dans ce moment, le gouverneur avait reçu deux coups de feu : le premier lui avait enlevé quatre dents, et le second lui avait traversé le bras gauche. La garnison était réduite à huit personnes en état de combattre, en comptant les officiers, messieurs Meredith, Swanzy, Smith et Baines. Le commandement était échu au premier en l'absence de M. White, qu'une perte de sang, occasionnée par ses blessures, avait forcé de faire retraite. L'ennemi pressait vivement l'assaut, et faisait d'incroyables efforts pour forcer la porte de l'ouest. Deux fois repoussé par des décharges de mousqueterie, il revint une troisième fois pour l'incendier; mais le feu s'éteignit par la chute d'un cadavre, et toute attaque cessa vers six heures du soir.

Le lendemain, le jour vint éclairer une horrible scène. Des monceaux de morts et de blessés entouraient les murailles du fort et s'étendaient à plus d'un mille sur le rivage de la mer, qui battait avec violence. Des maisons détruites, d'autres qui brûlaient encore, la consternation des vieillards réfugiés dans le fort, les lamentations des femmes et les cris des enfants augmentaient encore l'horreur de ce spectacle de désolation. Meredith, qui était témoin oculaire et qui raconte lui-même ce massacre, porte la perte des vaincus à dix-huit mille : savoir, dix mille habitants d'Anamabou et huit mille Fantis. M. Swanzy, officier anglais, tira dans cette journée trois cents coups de fusil, et resta plusieurs jours sans pouvoir se servir

du bras droit, par suite des commotions répétées qu'il avait éprouvées. M. Meredith fut à peu près réduit au même état. La perte des Aschantis peut difficilement être appréciée; leur roi dit, en quittant Anamabou, qu'il avait perdu trois mille hommes; mais il comprenait sans doute, dans ce nombre, les soldats morts de l'épidémie qui le força à abandonner la côte (1).

Le 16, le fort, qui se trouvait dans une situation assez alarmante, complétement bloqué par terre, n'ayant avec la mer qu'une communication imparfaite, et n'étant approvisionné que pour quelques semaines à cause du grand nombre d'habitants qui s'y étaient réfugiés, reçut heureusement du Cap Corse des vivres et un renfort de douze soldats et de quatre officiers. On envoya cependant un drapeau blanc et des députés au camp ennemi. Le roi répondit à ce message par un autre semblable; et, à partir de ce moment, des relations amicales s'établirent entre la garnison du fort et l'armée des Aschantis. Le 17, le colonel Torrane, gouverneur en chef, se rendit à Anamabou. Il y eut, entre lui et le roi, une entrevue où l'on se promit mutuellement de vivre en bonne intelligence. Le gouverneur anglais obtint la liberté de tous les nègres renfermés dans le fort, mais il ne put faire consentir le roi à accorder la paix aux Fantis; il promit seulement de ne point attaquer ceux qui étaient établis autour du fort, de revenir à Anamabou après avoir vaincu ses ennemis, prendre des arrangements relatifs à l'admi-

(1) Meredith's *Account*, p. 142 et suiv.; et Bowdich's *Mission*, p. 468-469.

nistration du pays, et conclure un traité de commerce (1).

Pendant cette négociation, on apprit qu'Acoum marchait vers Anamabou avec un corps de troupes pour attaquer l'armée des Aschantis, et le roi partit aussitôt pour lui livrer bataille. Acoum fut complétement défait, et ses soldats dispersés n'osèrent plus attaquer l'ennemi en face. Tchébou et Apoutay, à la nouvelle de l'approche du roi vers Anamabou, s'étaient réfugiés au Cap Corse avec environ cinq cents hommes. Les habitants de ces cantons étaient disposés à s'armer pour leur cause; mais le colonel Torrane fit marcher un détachement contre eux, et, après une vive résistance, s'empara de Tchébou qu'il livra au roi des Aschantis. Apoutay, plus heureux, parvint à s'échapper. La conduite du gouverneur anglais, dans cette occasion, contribua beaucoup à apaiser le courroux du roi, et le détourna du projet qu'il avait formé de s'emparer du fort d'Anamabou. Dupuis prétend, au contraire, que le colonel Torrane commit une faute grave en reconnaissant, par cet acte de condescendance, la souveraineté du roi des Aschantis sur tout le royaume des Fantis, y compris le Cap Corse, et qu'il se rendit coupable d'une violation de toutes les lois de l'honneur en trahissant l'infortuné Tchébou qui était venu l'implorer et à qui il avait promis sa protection (2).

Mais bientôt la guerre se ralluma avec une nouvelle

(1) Meredith's *Account*, p. 160; et Bowdich's *Mission*, p. 476.

(2) Dupuis's *Journal*, p. 262. Dans le traité que Dupuis obtint de Zay-Toutou-Quamina en 1820, il commit précisément la même faute qu'il reproche au colonel Torrane, en reconnaissant les droits du roi nègre sur le royaume de Fanti. Voyez ci-après, p. 18 et 20.

fureur; les Aschantis firent une nouvelle invasion sur le territoire des Fantis en 1811, et une troisième en 1816. Ces expéditions réitérées attirèrent les plus grands malheurs sur le peuple vaincu. Un très petit nombre périt dans les combats, car ils osaient rarement faire face à leurs ennemis; mais ceux-ci en firent d'horribles boucheries de sang-froid, et les emmenèrent par milliers dans l'intérieur pour les sacrifier à leurs affreuses superstitions. Une longue famine, produite par la cessation des travaux de l'agriculture et le découragement général, succéda à la dévastation de leur territoire, et plongea dans le plus affreux désespoir le reste de sa population. Pendant la dernière de leurs invasions, les Aschantis avaient si long-temps tenu bloqué le fort du Cap Corse, que le gouverneur de cet établissement, craignant pour l'avenir un péril qu'il n'avait écarté cette fois qu'en avançant une forte somme d'argent pour le compte des Fantis, pria vivement le comité africain de lui donner l'autorisation et les moyens d'envoyer une ambassade à Coumassie, chargée de demander l'amitié du roi, de prévenir le renouvellement de ces calamités, et de donner plus d'extension au commerce de la Grande-Bretagne (1).

Le comité autorisa le gouverneur du Cap Corse, sir John Hope Smith, à obtenir du roi des Aschantis la permission d'envoyer une ambassade à sa cour, et mit à sa disposition des marchandises destinées aux présents d'usage. Il recommandait, dans sa lettre au gouverneur, de ne rien négliger pour mieux connaître l'intérieur de l'Afrique, et de faire tous ses

(1) Bowdich's *Mission to Ashantee*, p. 4.

efforts pour que la nouvelle expédition fût utile aux sciences. En conséquence de ces recommandations, sir Hope Smith mit à la tête de la mission M. Frederick James, qui s'était offert de lui-même pour en être le commandant. Bowdich fut chargé des recherches scientifiques, et messieurs Hutchison et Tedlie furent attachés à l'expédition, le premier comme secrétaire, et le second comme chirurgien assistant.

Le monarque nègre donna la première audience à l'envoyé anglais au milieu de tous ses capitaines et de ses principaux cabaschirs. L'ambassade se présentait d'abord sous les plus heureux auspices; les présents avaient surpassé toutes les espérances du roi, et son esprit paraissait bien disposé en faveur de ses nouveaux hôtes; mais quand on en vint aux affaires, le roi des Aschantis, nommé Zay-Toutou-Quamina, se montra moins facile. Dès la seconde entrevue, il demanda des explications à M. James sur des notes que le gouverneur lui envoyait de la part du roi d'Anamabou et du chef des Braffoes pour régler les tributs qu'il recevrait de ces princes vaincus dans la dernière campagne. M. James ne sut répondre que d'une manière évasive à sa demande, et ne craignit pas de compromettre fortement le gouverneur en chef. Zay-Toutou-Quamina, croyant qu'on voulait le tromper, entra dans un violent accès de colère, et adressa aux Anglais un discours énergique et menaçant. Le glaive, dit Bowdich, était dans ce moment suspendu sur nos têtes par un fil d'araignée. Un plus long silence allait détruire en un instant toutes les espérances qu'on avait conçues de l'ambassade à Coumassie; il n'y avait plus de temps à perdre.

Je demandai à être entendu, et j'ordonnai à l'interprète, au nom du gouverneur, de traduire fidèlement mes paroles. Le discours de Bowdich calma tout à coup Zay-Toutou-Quamina (1); il tendit la main au voyageur anglais, lui adressa des paroles pleines de bonté, et la satisfaction reparut sur tous les visages. Tel fut l'événement qui plaça Bowdich à la tête de la mission chez les Aschantis, dont il n'avait d'abord été destiné qu'à faire partie comme chargé des recherches scientifiques. M. James vit dans la conduite de son subordonné une violation de ses droits et un empiétement condamnable; mais le gouverneur du Cap Corse le rappela bientôt auprès de lui, et laissa Bowdich à Coumassie, avec l'ordre de traiter, au nom de la compagnie et du gouvernement anglais. Une longue correspondance s'établit entre le roi et le gouverneur en chef; des palavers nombreux eurent lieu à Coumassie et furent toujours résolus à la satisfaction des deux parties, par l'habileté et la présence d'esprit de Bowdich. Enfin, après un séjour de près de cinq mois à la cour du roi des Aschantis, employé en négociations et en messages, un traité de paix fut signé par le roi et ses principaux cabaschirs le 7 septembre 1817, et M. Hutchison resta dans la capitale des Aschantis en qualité de résident anglais. Il n'y avait séjourné que trois mois, lorsqu'il fut rappelé au Cap Corse, sur la nouvelle du départ du roi à la tête de son armée pour une expédition contre les Bontoukous, nation guerrière qui habite au nord de l'Aschanti.

La bonne intelligence qui régnait entre les Anglais

(1) Le mot Zay ou Zaï signifie roi ou chef dans la langue aschantie.

et les Aschantis depuis l'ambassade de Bowdich, ne tarda pas à être troublée par de nouvelles prétentions du roi nègre. Lorsqu'il fut sur le point de retourner dans ses états après la campagne du Bontoukou, il envoya des messages dans les différents royaumes tributaires de la côte, pour leur demander des présents, sous prétexte d'ajouter à la splendeur de son entrée dans sa capitale. Les nègres de Commendo refusèrent seuls de satisfaire à sa demande, et osèrent même insulter l'envoyé du roi. Cet envoyé se rendit au Cap Corse, et transmit à son maître un récit exagéré de la conduite des Commendos. Dans le mois de mars 1819, un messager arriva sur la côte; il venait de la part du roi des Aschantis, avertir le gouverneur et les habitants du Cap Corse, chef-lieu de la province de Commendo, que dans quarante jours il serait à leur porte avec son armée (1). Dupuis croit que l'interprète du fort anglais exagéra à dessein les menaces de Zay-Toutou-Quamina (2). La réponse de M. Smith fut que le roi des Aschantis pouvait prendre toutes les mesures qu'il jugerait convenables, si tel était son plaisir. Un nouveau messager vint, dans le mois de juin, s'informer, au nom du roi, si le rapport de son envoyé était faux, ou si le gouverneur en chef avait eu l'intention de lui porter un défi. M. Smith répondit que le roi s'était permis le premier de lui faire des menaces. Toutes ces négociations amenèrent une vive discussion sur l'interprétation de plusieurs articles du traité de

(1) *Instructions from the governor and Council to M. Dupuis.* Appendix, n° 4, p. 421.

(2) Dupuis's *Journal. Introduction*, p. 16.

1817. Une foule de messagers se succédèrent de Coumassie au fort anglais. Cependant les nègres du Cap Corse se préparaient à soutenir une attaque et entouraient leur ville d'une vaste muraille. Ces préparatifs, qui furent rapportés à Coumassie, irritèrent encore le roi, et il céda enfin aux désirs de tous ses capitaines, en chargeant un ambassadeur de distinction de porter à la côte une déclaration de guerre, si on refusait les conditions qu'il avait imposées aux Anglais et aux nègres du Cap Corse, en réparation de leur violation du dernier traité et de l'outrage fait à ses précédents envoyés. Cet ambassadeur fit son entrée dans la ville le 7 janvier 1820, au milieu d'un nombreux cortége militaire. Son discours fut long, plein de reproches et de menaces contre le gouverneur et les habitants du Cap Corse; et se termina par une demande de seize cents onces d'or pour le compte de la ville, et d'une somme pareille pour celui des Anglais (1). Une telle réclamation ne pouvait être entendue sans indignation par des officiers européens; elle fut rejetée par MM. Smith, Swanzy et Dupuis, qui délibérèrent ensemble dans cette importante circonstance. Cependant, le lendemain on décida, dans un conseil, qu'on emploierait tous les moyens possibles de conciliation, et Dupuis fut autorisé à se rendre au plus tôt à Coumassie. Outre les intérêts de commerce qu'il devait défendre en sa qualité de consul, poste dans lequel il remplaçait M. Hutchison, il était spécialement chargé, par ses instruc-

(1) Ces deux sommes réunies équivalent à 12,800 liv. sterling. Dupuis, *Introduction*, p. xxxi.

tions, de terminer l'affaire des prétentions du roi des Aschantis. Il lui était défendu, sous quelque prétexte que ce pût être, d'entamer aucune discussion sur la demande des seize cents onces d'or, faite au gouvernement anglais, parce que toute négociation à cet égard porterait atteinte à l'honneur national, et qu'une telle prétention ne pouvait être repoussée que par un simple refus. Quant aux seize cents onces réclamées aux nègres du Cap Corse, il était chargé de proposer un accommodement au roi Toutou-Quamina, et d'être, aux termes du traité de 1817, médiateur de la paix entre lui et cette malheureuse population, qui était sous la garde immédiate du fort anglais, et avait droit à sa protection dans le cas où le roi persisterait dans ses demandes exorbitantes.

Telle était la situation des choses et des négociations lorsque Dupuis arriva à Coumassie, le 28 février 1820. Pendant près d'un mois, il eut à soutenir une vive discussion où le roi se fit toujours remarquer par de violents emportements, qu'excitaient encore la haine des Maures pour les Européens et le caractère guerrier et sanguinaire des principaux chefs. Enfin un traité fut signé le 23 mars, par lequel le roi renonçait à ses prétentions sur les seize cents onces d'or réclamées aux Anglais, et promettait aide et protection à tous leurs établissements situés sur son territoire. Par le même traité, les Anglais reconnaissaient comme possession de l'empire d'Aschanti l'ancien royaume de Fanti, sous l'expresse condition que le roi laisserait, de son côté, les nègres qui vivaient sous la protection des forts, jouir librement du bé-

néfice des lois anglaises. Après avoir réglé quelques rapports moins importants entre le consul anglais et le monarque nègre, le traité se terminait par un article qui annulait tous les traités formés entre le roi des Aschantis et le gouvernement anglais, et en particulier celui de 1817 (1). L'introduction de cet article, qui abroge le traité de Bowdich, semble avoir été, de la part de Dupuis, plutôt un acte de malveillance qu'une obligation imposée par les devoirs de sa mission. Ce dernier motif eût pu seul justifier cet oubli de toutes les convenances d'un envoyé anglais à l'égard de son prédécesseur; mais les circonstances indiquaient au contraire à Dupuis une marche tout opposée à suivre. La dignité du caractère anglais avait besoin d'appui dans une cour dont le monarque n'avait pas craint d'imposer arbitrairement un tribut au gouverneur en chef du Cap Corse; et la déclaration de non-validité du traité de 1817, que Dupuis fit en présence du roi, ne pouvait servir qu'à en ternir l'éclat (2). D'ailleurs, l'ancien traité renfermait plusieurs clauses que ne rappelait pas celui de 1820, et qui auraient pu subsister sans nuire à l'exécution des nouveaux articles. Il est difficile de connaître les motifs qui déterminèrent la conduite de Dupuis dans cette circonstance, mais on ne peut s'empêcher d'avouer qu'elle fut désobligeante pour Bowdich, dont la mission avait rendu d'importants services au commerce anglais; qu'elle

(1) Dupuis's *Mission*. Appendix, p. cxx.

(2) Voyez Bowdich's *British and french expeditions to Teembo, etc.* Paris, J. Smith, 1821, in-8°, p. 22.

fut impolitique dans les conjonctures où se trouvait Dupuis, et peu honorable pour le caractère dont il était revêtu.

Le nouveau traité, dont on a fait connaître le contenu, laissait indécise l'affaire des nègres du Cap Corse. Quelques articles qui lui furent annexés postérieurement à sa signature, la décidèrent en faveur du roi des Aschantis. Par le second de ces articles supplémentaires, le roi plaçait les naturels de la ville du Cap Corse hors des clauses du premier traité, et se réservait le droit de les punir comme sujets rebelles, ou de les forcer à satisfaire ses prétentions (1). Peu de jours après ces négociations, Dupuis partit pour la côte, au milieu des regrets du roi et de toute sa cour. A son arrivée au fort, le gouverneur et son conseil refusèrent d'accéder au nouveau traité, parce qu'on reconnaissait par cet acte la souveraineté du roi des Aschantis sur le royaume de Fanti. Sir George Collier, qui se trouvait en croisière dans ces parages, donna aussi son approbation à ce refus d'acceptation, et Dupuis s'embarqua pour l'Angleterre, en protestant contre tant d'adversaires qui entravaient, selon lui, l'exercice de sa charge de consul, et se jouaient impunément de son caractère d'ambassadeur.

Pendant son séjour à Londres, Dupuis entretint avec quelques uns des agents anglais, sur la côte d'Afrique, une correspondance active dont il nous a conservé le contenu. Dix mois après son départ, une

(1) Voyez Dupuis's *Journal*. Appendix, p. cxxii.

tranquillité complète régnait encore au fort et parmi la population fantie, quoique le roi des Aschantis soutînt toujours ses prétentions relativement aux seize cents onces d'or réclamées aux nègres du Cap Corse. On avait d'autant plus de confiance dans cette sécurité, que l'on espérait que le ministère anglais prendrait bientôt des mesures pour augmenter la garnison des huit établissements anglais situés sur le territoire des Aschantis, dont les forces militaires ne s'élevaient qu'à quarante-cinq blancs, en y comprenant le gouverneur et les membres du conseil (1). On attendait avec impatience l'arrivée d'une flotte anglaise. Cependant la grande crise approchait. Dupuis reçut de M. Collier, employé de la compagnie au Cap Corse, une lettre datée du 21 avril 1821, par laquelle cet officier lui mandait que les hostilités étaient commencées, et que depuis le 10 février la ville du Cap Corse était assiégée par une armée d'Aschantis. Dupuis, qui s'appuie, dans cette circonstance, sur le traité de Bowdich après l'avoir détruit à Coumassie, accuse les Anglais d'en avoir les premiers violé les dispositions en levant les armes contre un peuple allié (2). Voici l'événement qui fut la cause du premier combat. Un habitant de la ville du Cap Corse avait été assassiné par un chef fanti dans la ville de Moury ou Mouré, située à environ six milles du fort anglais. M. Collier reçut aussitôt l'ordre de s'y transporter avec des forces suffisantes pour s'emparer du coupable. En conséquence, il rassembla à la hâte quelques hommes, et partit avec une troupe de quatre-

(1) Dupuis's *Journal*, p. 200.
(2) Ibid., p. 203. Voyez ci-dessus, p. 19.

vingt-seize soldats et de quatre officiers. A leur entrée dans la ville de Mouré, ils trouvèrent les restes de la victime, et furent reçus par une décharge de mousqueterie. M. Collier, qui avait reçu l'ordre de s'emparer de l'assassin sans effusion de sang, défendit d'abord à sa troupe de répondre à cette première attaque; mais il vit bientôt qu'il serait victime de sa modération, et donna à ses soldats l'ordre de charger. Les ennemis battaient en retraite à mesure que les Anglais s'avançaient, et en moins d'une heure ces derniers gagnèrent un vieux fort hollandais où ils se fortifièrent. Cependant la nouvelle de la défaite des Fantis était parvenue au camp des Aschantis, formé près du Cap Corse. Le tambour d'alarme se fit entendre; une foule de guerriers volèrent au secours des vaincus, les rallièrent et firent halte à un demi-mille de Moury pour se préparer à attaquer les Anglais. Heureusement pour eux le gouverneur envoya des forces assez imposantes pour effrayer les Aschantis et tirer M. Collier et sa troupe de cette fâcheuse situation. Depuis cette époque, aucune communication amicale n'eut lieu entre les Anglais et les Aschantis (1).

Sir Charles Mac-Carthy fut nommé, peu de temps après, gouverneur en chef de tous les établissements anglais de la côte occidentale d'Afrique, depuis la Gambie jusqu'à la Volta. Il arriva au Cap Corse dans le commencement de l'année 1822. Cet établissement offrait alors un triste spectacle; un corps nombreux d'ennemis le tenait dans un blocus rigoureux du côté de la terre, à l'intérieur il ne présentait plus

(1) Lettre de M. Collier à M. Dupuis. *Journal of a residence etc.*, p. 201.

qu'une vaste solitude, et son commerce était réduit à l'approvisionnement de quelques marchands hollandais et d'un ou deux comptoirs où un petit nombre de naturels de l'intérieur venaient apporter de l'or et de l'ivoire (1).

Sir Charles Mac-Carthy ne négligea rien pour recueillir des renseignements véridiques sur la puissance et la capacité guerrière des Aschantis. Il s'occupa en même temps à organiser les nègres qui étaient restés fidèles aux Anglais, et à former des alliances avec quelques unes des petites tribus qui entourent le vaste empire des Aschantis. Enfin, vers la fin de l'année 1823, il se prépara à rompre le blocus de la ville, à entrer en campagne à la tête d'une armée de naturels et de troupes des Indes occidentales, et à aller détrôner le roi nègre dans sa capitale. Il écrivit dans cette intention en Angleterre pour demander quelques pièces d'artillerie légère. Cette résolution inspirait les plus grandes espérances. Un nouveau régiment avait été organisé sous le nom d'infanterie légère africaine, et était déjà discipliné à l'européenne. Les peuplades qui avaient eu à souffrir de la tyrannie de Toutou-Quamina se soulevèrent. Sur la côte, à l'ouest de la Volta, plus de trente mille guerriers prirent les armes dans le mois de mai 1823, et les habitants de l'intérieur refusèrent tous de payer les tributs ordinaires. Le capitaine Laing (2), que son expérience de l'Afrique rendait très propre à une

(1) Dupuis's *Journal*, p. 210.

(2) Cet officier anglais est l'auteur du voyage dans le Timanni, le Kouranko et le Soulimana, que nous avons publié dans le septième volume de cette histoire, p. 265.

semblable expédition, se mit à la tête d'un détachement de troupes des Indes occidentales et de milice d'Anamabou, et défit complétement, dans le mois d'août, l'armée des Aschantis à Assicouma. Le 19 novembre, sir Charles Mac-Carthy revint de Sierra-Leone pour prendre en personne le commandement des forces anglaises, et le 25 décembre, on apporta la nouvelle que les troupes aschanties s'avançaient sur la côte; mais, contre l'ordinaire, les rapports diminuaient le nombre des ennemis. Trompé par cette fausse indication, sir Charles Mac-Carthy divisa sa petite armée en quatre corps différents, et s'avança dans l'intérieur. Les Aschantis, au contraire, avaient réuni leurs forces en une seule troupe d'environ dix mille hommes. Ce furent ces forces supérieures que la division de sir Charles Mac-Carthy eut à combattre. Les Anglais furent taillés en pièces; deux officiers et une cinquantaine de soldats échappèrent seuls au carnage. L'action se passa sur les bords de la Praa, dans le district de Warsaw, le 21 janvier 1824, à deux heures après midi. On combattit d'abord des deux rives du fleuve, qui a, dans cet endroit, vingt ou trente pieds de largeur; mais les munitions manquèrent aux Anglais vers dix heures du soir, et les Aschantis passèrent en grand nombre sur la rive opposée. Ce fut alors que commença la mêlée. Les Fantis de l'armée anglaise refusèrent de se servir de la baïonnette; mais les milices en firent un redoutable usage, et tuèrent un nombre considérable d'ennemis. Malgré mille efforts de courage, sir Charles Mac-Carthy fut accablé par le nombre, et périt couvert de blessures. Les autres divisions de l'armée anglaise,

commandées par le major Chisom, le capitaine Blenkarm et le capitaine Laing, revinrent au fort pour apprendre cette fatale nouvelle. On ignorait encore le sort de sir Charles Mac-Carthy : les uns disaient qu'il avait été tué dans le combat; d'autres, qu'il était en sûreté chez les Dinquiras, nation alliée. Tous s'accordaient à dire qu'il avait reçu plusieurs blessures graves. Le capitaine Laing fut envoyé à sa recherche; mais on apprit depuis, avec certitude, par un officier qui était à côté de Mac-Carthy au moment où il reçut une blessure mortelle, que sa tête fut séparée de son cadavre sur le champ de bataille, et exposée sans doute avec celle des autres blancs sur les murs du palais de Coumassie (1). Cette défaite fut suivie de plusieurs trahisons de la part des nègres de la côte, dont la frégate anglaise l'Owen-Glendower et le sloop le Raven tirèrent vengeance en détruisant une partie des villes situées sur le bord de la mer.

Depuis cette mémorable bataille, bien peu de renseignements certains sont parvenus en Europe sur les Aschantis. Cependant, d'après les dernières dépêches arrivées de Sierra-Leone dans le courant de l'année 1826, il paraît que les Anglais ont vengé d'une manière éclatante la mort de leur gouverneur

(1) Voyez la correspondance publiée par Dupuis à la fin du cinquième chapitre de son Journal. Les lettres qui la composent renferment un grand nombre de contradictions. Les unes portent le corps de troupes commandé par sir Charles à mille, les autres à cinq cents hommes. Le nombre de soldats qui échappèrent au carnage varie aussi de cinquante à cent; et enfin le lieu où se passa l'action n'est fixé d'une manière bien précise par aucun des témoins oculaires.

en chef. Voici le rapport qui a été publié par le gouvernement britannique sur la victoire qu'ils ont remportée le 7 août 1826, dans la plaine d'Accra où la bataille a été livrée, dans l'endroit nommé Dondorvah, situé au pied des montagnes d'Aquapierra (1), à environ six lieues de la ville et du fort d'Accra. L'armée des Aschantis était commandée par le roi en personne. Les forces du colonel Purdon se composaient d'un détachement du corps royal africain et des tribus indigènes alliées de sa majesté britannique. L'action s'engagea à neuf heures et demie du matin par une vigoureuse attaque de la part des Aschantis, sur le centre de la ligne anglaise, qui fut obligée de plier après une résistance prolongée; mais le colonel Purdon, qui s'était placé en réserve avec le détachement du corps royal africain, composé d'environ cent hommes, officiers compris, fit à propos une décharge de son artillerie consistant en quatre canons de neuf livres et huit tubes à fusées. Ces derniers projectiles produisirent plus d'effet dans la ligne ennemie que les boulets et la mitraille, parce qu'ils blessèrent le roi. Malgré le ravage que l'artillerie exerçait parmi les Aschantis, ce ne fut qu'au bout de cinq heures et lorsqu'Acoto, roi d'Aquambou, les eut attaqués par derrière, qu'ils cédèrent la victoire à leurs ennemis. Ils perdirent plusieurs de leurs chefs, et entr'autres, Apoko, leur plus vieux guerrier. Leur roi ayant reçu trois blessures, eut de la peine à s'échapper, et fut sur le point d'être fait prisonnier; son équipage de

(1) Probablement Aquapim

guerre, son camp et plusieurs de ses femmes, ainsi qu'un riche butin estimé douze millions de francs, tombèrent entre les mains des vainqueurs. La tête du brave mais malheureux sir Charles Mac-Carthy fut aussi retrouvée dans la tente du roi. Elle était conservée avec soin dans une double enveloppe de papier sur laquelle on avait tracé des caractères arabes, et qui était elle-même dans un mouchoir de soie bleu; le tout était cousu dans une peau de tigre (1). Le matin du jour de la bataille, le roi avait fait à cette tête une oblation avec du rum, et l'avait priée d'appeler à lui toutes les têtes des chefs anglais et de lui donner la victoire. On a dit que le roi était depuis mort de ses blessures. Les Aschantis combattirent avec une grande bravoure, ainsi que les Akims et les Accréens du côté des Anglais; mais les Fantis s'enfuirent à la première décharge, et rompirent ainsi la ligne anglaise. La perte des Anglais et de leurs alliés s'éleva à huit cents tués et deux mille blessés, tandis que les Aschantis laissèrent six mille morts sur le champ de bataille, et eurent deux mille hommes faits prisonniers par les Accréens. On pense qu'il y avait onze à douze mille hommes en ligne du côté des Anglais, et quinze à dix-huit mille du côté des Aschantis (2).

(1) Cet usage de conserver avec soin la tête des principaux ennemis est commun aux Aschantis et aux Dahomeys. Voyez ci-dessus, t. XI, p. 231.

(2) *Journal des Voyages*, t. XXXII, p. 361.

§ II.

Tableau chronologique des rois aschantis.

Les traditions que Bowdich et Dupuis ont recueillies en Afrique sur l'origine des Aschantis et sur l'établissement de leur monarchie, sont à la fois obscures et contradictoires, et ne présentent aucun moyen de résoudre d'une manière certaine ces importantes questions historiques. Suivant le premier de ces voyageurs, une tradition généralement admise, qu'il n'a entendu contredire qu'une seule fois, fait sortir les Aschantis d'une contrée voisine de la mer, d'où ils vinrent fonder le royaume actuel après avoir subjugué les Intas occidentaux et plusieurs autres tribus moins puissantes. Le second, au contraire, prétend que les indigènes idolâtres et mahométans s'accordent à dire que les peuplades de l'Aschanti, du Gaman, du Dinkira et de l'Akim furent refoulées par les Mahométans, dès les premiers temps de l'islamisme, hors de leur patrie primitive, le Ghobagho, le Ghofan et le Tonouma, jusque dans les forêts du Wangara, où elles ne purent se maintenir indépendantes que par des sacrifices inouïs et un courage au-dessus de toute épreuve. Dupuis doute même que la côte fût peuplée à cette lointaine époque, et penche à croire que le Fanti, l'Assim et les autres royaumes qui s'étendent sur le rivage de la mer, dûrent leurs premiers habitants aux émigrations des Aschantis. Ainsi, Bowdich fait remonter dans

cette partie de l'Afrique la population du midi au nord, tandis que Dupuis la fait descendre du nord au midi. En résumé, plusieurs des observations de Bowdich lui-même semblent donner plus de force à la dernière de ces opinions. Premièrement, les langues des Aschantis, des Fantis, des Warsaws, des Akims, des Assims et des Aquapims (1), ne sont que des dialectes sortis d'une même source, et leur identité est plus frappante que celle qui existe entre les dialectes grecs (2). En second lieu, au rapport du même auteur, les Fantis, les Warsaws et quelques familles du Ahanta conservent une tradition qui les fait venir de l'intérieur des terres sur les bords de l'eau, où ils furent repoussés par les armes d'un peuple lointain et guerrier. Bowdich est forcé d'admettre, pour expliquer ce dernier renseignement, que l'émigration des Aschantis du sud au nord fut postérieure à un autre grand mouvement du nord au sud, qui ébranla à la fois toute la population de cette partie de l'Afrique (3).

Suivant Dupuis, dès l'année 1000 de l'hégire, et jusqu'à l'année 1050 de la même ère, répondant à l'an 1640 de Jésus-Christ, les Aschantis étendaient leur domination sur une partie de l'Akim, de l'Assim, du Quahou et de l'Akeyah, et passaient déjà pour une monarchie assez puissante et un peuple courageux, qui pouvait réunir, avec l'aide de ses alliés, soixante mille combattants armés d'arcs, de flèches et de quel-

(1) Isert fait la même observation par rapport aux Aquapims; voyez t. XI, p. 342.

(2) Bowdich's *Mission to Ashantee*, p. 229.

(3) Dupuis's *Journal*, p. 224; et Bowdich's *Mission to Ashantee*, p. 228 et 229.

ques mousquets. Sous leurs premiers souverains, les Aschantis n'habitaient pas de demeures fixes, mais ils vivaient rassemblés en corps de nation, et ne se dispersaient pas au loin comme les Arabes, qui, à cette époque, dominaient sur toutes les contrées arrosées par le Djoliba, le Koara et le Ghoulby (1). Bowdich, au contraire, ne fait point remonter l'établissement de la monarchie des Aschantis au-delà du règne de Zay-Toutou, le fondateur de Coumassie, et le premier qui fut revêtu de la dignité royale. Il rapporte aussi à la même époque la naissance de la monarchie de Douabin, ou Djouabin, dont un cousin de Zay-Toutou, nommé Boitinnè, fut le premier roi (2). Le règne de Zay-Toutou fut glorieux : le territoire de l'empire s'accrut de la conquête de l'Akim, de l'Assim, du Dinkira, du Tofal, du Gaman, et s'étendit depuis le sixième degré jusqu'au neuvième de latitude, et depuis le quatrième degré de longitude à l'ouest du méridien de Londres jusqu'à la rivière de Volta (3). Ce roi des Aschantis, nommé simplement Zay, dans Bosman, défit ceux de Dankira et d'Akim vers 1699.

Zay-Apokou succéda à son frère Zay-Toutou, dans l'année 1720, suivant Bowdich; et, suivant Dupuis, 1731 de Jésus-Christ ou 1144 de l'hégire (4). Ce prince affermit les conquêtes de son prédécesseur, et y ajouta les royaumes de Bouromy et d'Yobati, qu'il soumit à son pouvoir.

(1) Dupuis's *Journal*, p. 225-226.
(2) Bowdich's *Mission*, p. 231-232.
(3) Dupuis's *Journal*, p. 230.
(4) Bowdich's *Mission*, p. 234, et Dupuis's *Journal*, p. 233.

En 1741 ou 1742 (1156 de l'hégire), Zay-Aquissi, ou Zay-Akouasi (Akwasi) (1), frère de Zay-Apokou, monta sur le trône des Aschantis. Des guerres civiles, excitées par les intrigues des Dahomeys, bouleversèrent l'empire sous son règne. Il fut vaincu par les Dahomeys, et mourut d'une blessure reçue pendant la guerre de Banna. Ce fut probablement à ce prince que les Hollandais envoyèrent une ambassade, en 1749 (2).

En 1753 ou 1752 (1166 de l'hégire), il eut pour successeur son neveu Zay-Coudjo, ou Kodjoh (3), qui défit les Warsaws et les Assims, conquit Aquambou et Aquapim, et se rendit maître du Gaman, après une guerre opiniâtre. Sous le règne de Coudjo, les Dahomeys et les Aschantis vécurent en paix, et s'envoyèrent réciproquement des ambassadeurs et des présents.

En 1785 ou 1781 (1196 de l'hégire), Zay-Quamina ou Koamina (4) prit les rênes de l'empire, après la mort de son grand-père Coudjo. Le nouveau roi fit serment, à son avénement, de n'entrer dans son palais, et de ne s'approcher de ses femmes, qu'après s'être emparé de deux chefs ennemis, qui entretenaient un esprit de rébellion dans l'empire. Il tint fidèlement sa promesse, et leurs têtes servaient encore de trophée, du temps de Dupuis, dans le palais

(1) Conférez Bowdich's *Mission*, p. 236, et Dupuis's *Journal*, p. 235 et 237.

(2) Voyez ci-dessus, t. XI, p. 184.

(3) Conférez Bowdich, p. 236, et Dupuis, p. 241.

(4) Conférez Bowdich, p. 227, et Dupuis, p. 244.

des rois d'Aschanti. Bowdich place sous le règne de ce prince une guerre de Banna, ou Banda, qui n'eut pas lieu, suivant les renseignements recueillis par Dupuis (1).

Zay-Quamina fut déposé dans une révolte de ses sujets, que Dupuis et Bowdich attribuent à des causes différentes, et eut pour successeur, en 1798 ou 1797 (1212 de l'hégire), son frère Zay-Apokou, second du nom (2). Ce prince ne régna que quelques semaines, suivant Bowdich; et deux années entières, suivant Dupuis. Il eut pour successeur Zay-Toutou-Quamina, son frère, sous le règne duquel eurent lieu la célèbre conquête des Fantis, en 1807, la guerre contre les Anglais, en 1816; les deux ambassades de Bowdich et de Dupuis, en 1817 et 1820; et enfin, les hostilités de 1823 et 1824, qui causèrent la mort de sir Charles Mac-Carthy, la ruine du Cap Corse, et qui durent encore au moment où nous écrivons (3).

(1) Conférez Bowdich, p. 237, et Dupuis, p. 244.
(2) Conférez Bowdich, p. 238-239, et Dupuis, p. 245.
(3) Voyez ci-dessus, p. 24.

CHAPITRE XIV.

Voyage de Bowdich, en 1817.

§ I.

Renseignement sur ce voyageur.

On a vu, dans le chapitre précédent, que le jeune Bowdich, d'abord employé subordonné dans l'ambassade que les Anglais envoyèrent aux Aschantis, en était devenu le chef. Il voulut aussi en être l'historien; et jaloux de recueillir le prix d'un succès dû à ses talents et à son courage, il publia son voyage intitulé, *Mission chez les Aschantis*, dans le double but d'obtenir de la célébrité et un emploi. Cette relation, que l'auteur avait commencée et presque achevée sur le vaisseau même qui le conduisait en Europe, attira l'attention. L'ouvrage était prolixe, sans ordre, sans méthode; mais il faisait connaître l'intérieur d'un pays dont les géographes n'avaient pu inscrire sur leur carte que le nom, et dont ils avaient indiqué très imparfaitement la position et les limites. Il initiait, pour la première fois, les lecteurs, à l'histoire, aux mœurs, aux coutumes d'une nation africaine toute différente, sous beaucoup de rapports, de celles qu'on avait observées jusqu'alors;

enfin, il donnait de nombreux renseignements sur le Soudan, qui, d'après les voyages déjà exécutés et ceux qu'on exécutait à la même époque, excitait vivement la curiosité publique. Le style de ce voyage était inégal et incorrect; mais il était facile, naturel, et quelquefois énergique et pittoresque.

Bowdich demandait, pour prix du service qu'il avait rendu à sa patrie et à la science, qu'on l'accréditât comme consul auprès du monarque nègre, avec lequel il était parvenu à conclure un traité de commerce, et qu'on lui fournît ainsi les moyens de poursuivre les découvertes dans l'intérieur de l'Afrique. Mais notre voyageur s'était fait des ennemis puissants, par la hardiesse de son langage et de ses écrits, et peut-être aussi par ses prétentions à diriger, dans un âge où l'on a tant besoin d'être dirigé. On lui refusa le poste qu'il demandait, et on l'accorda à un autre. Enfin, dans un des journaux littéraires les plus répandus de l'Angleterre, on publia des articles sur son voyage, pleins de critiques amères et injustes. Bowdich alors ne garda plus de mesures. Avec toute l'imprudence de son âge, il publia une brochure, dans laquelle il dévoilait l'impéritie et les torts de ceux qui lui étaient contraires; et il compromettait aussi, par la publication de lettres particulières, quelques uns de ceux qui lui étaient favorables (1). Il demeura en France et à Paris, en attendant qu'on lui rendît, dans son pays, la justice qu'il croyait lui être due. Toujours dominé par l'idée de retourner en Afrique,

(1) *The African committee*, by Edw. Bowdich. London, 1819, in-8°.

ce premier théâtre de sa naissante renommée, il s'efforça d'acquérir tout ce qui lui manquait, afin de pouvoir mettre à profit pour les sciences les dangers et les fatigues qu'il allait affronter. Il se livra avec ardeur à l'étude des mathématiques, de l'astronomie, de l'histoire naturelle et de la langue arabe. Il rechercha la société, les lumières et les conseils des savants français, et en fut accueilli avec une extrême bienveillance. Qui, en effet, se serait refusé à prêter une main secourable à ce jeune et vigoureux athlète, luttant avec persévérance contre les obstacles qui l'arrêtaient, après un premier succès, à l'entrée de la périlleuse carrière dans laquelle il s'était lancé? L'intérêt qu'il excitait s'augmentait encore par celui qu'inspirait sa jeune épouse. On savait qu'instruite dans les langues savantes, elle partageait les études et les travaux de son mari; qu'elle l'aidait même dans la composition de ses ouvrages, sans rien négliger de ce qu'exigeaient d'elle les soins maternels. On connaissait ses malheurs et les circonstances singulières et romanesques de son union avec Bowdich; on n'ignorait pas qu'elle s'était échappée de la captivité où on voulait la retenir, pour aller rejoindre son époux, et qu'elle était arrivée en Afrique peu de jours après qu'il eut lui-même fait voile pour l'Europe, où elle revint aussitôt se réunir à lui. Bowdich, pour se procurer des moyens d'existence, traduisit, pour le compte d'un libraire anglais, les voyages de Mollien en Afrique (1). Il fit imprimer à Paris divers opuscules sur l'histoire naturelle et

(1) *Travels of the interior of Africa to the sources of the Senegal and*

la géographie (1); mais son principal ouvrage fut exécuté dans la bibliothéque et sous les yeux de l'auteur de cette histoire. C'est la carte de la partie occidentale de l'Afrique septentrionale, que nous avons eu si souvent occasion de citer. Il l'accompagna d'un Essai sur le même sujet, destiné à en être l'analysé. Sans doute il y a dans cet ouvrage, comme dans tous ceux qu'il a mis au jour (2), trop de désordre, trop d'indices d'une composition hâtive et d'une érudition incohérente et empruntée; mais si ces opuscules ne prouvaient pas encore dans leur auteur la profondeur des études, ils attestaient leur variété et leur abondance; ils démontraient une sagacité particulière, une tenacité rare dans des recherches pénibles, dirigées vers un seul objet, qui était d'une grande importance pour les progrès de la géographie.

Dans un moment d'exaltation produit par le refus des demandes qu'il avait adressées au gouvernement de son pays, Bowdich conçut le projet singulier de se faire l'homme de l'Europe. Il rédigea, et fit même imprimer en épreuve un prospectus (3), dans lequel

Gambia, by G. Mollien, edited by Edw. Bowdich, esq. London 1820, in-4o.

(1) *The British French expedition to Tombo*, by Edward Bowdich, Paris, 1821, in-8°. — *An Essay on the Superstitions common to the ancient Egyptians, Abyssinians and Ashantees*, by Edward Bowdich, Paris, in-4°, 69 pages.

(2) *An essay on the geography of North-Western Africa*. Paris, 1821. — *Map of North-Western Africa*, 2 sheets. Nous ne donnons point les titres de cinq ou six écrits élémentaires sur l'histoire naturelle des quadrupèdes et des oiseaux, qui n'ont aucune importance, et qui furent pareillement imprimés à Paris.

(3) Nous possédons une de ces épreuves, peut-être la seule qui existe. Ce prospectus est in-4°. et a trois pages.

il s'adressait à tous les hommes éclairés; les engageant à souscrire pour une somme de cent francs, et à former une société qui aurait eu ses trésoriers et ses administrateurs. Cette société se serait proposé pour but de faire exécuter un voyage dans l'intérieur de l'Afrique, et de pénétrer à Tombouctou. Bowdich s'offrait pour exécuter ce voyage au péril de sa vie; il s'engageait à livrer à la société tous les objets d'histoire naturelle qu'il aurait pu rassembler ou envoyer en Europe; et par la vente de ces objets et celle du récit de son voyage, qu'il promettait de publier à son retour, tous les sociétaires se seraient, suivant lui, trouvés remboursés de leur mise de fonds, et auraient eu, en outre, un dividende plus ou moins considérable. Il ne fut pas difficile de lui prouver quel peu d'espérance il y avait de voir réussir un projet dont la principale condition était que ceux qui y concouraient, et celui qui l'exécutait, ne devaient se placer sous l'influence et sous la protection d'aucun gouvernement. Il y renonça d'autant plus facilement qu'il obtint, après la destruction du comité africain qu'il avait provoquée par ses écrits, une place en Afrique, dans la nouvelle administration. Il partit pour sa seconde mission trois ans après la première qu'il avait si heureusement remplie; mais, avant de quitter l'Europe, il recueillit à Lisbonne, dans des manuscrits portugais qu'on lui communiqua, tout ce qu'il put trouver de renseignements sur les découvertes des Portugais dans l'intérieur de l'Afrique, entre Angola et Mozambique. Il envoya ce manuscrit en Angleterre, et en fit don à l'association africaine, à laquelle il avait des obliga-

tions pécuniaires; et cette association vendit ce manuscrit à un libraire qui le publia (1). Bowdich se rendit à Madère; de là sur la Gambie, où la mort le moissonna, le 10 janvier 1824, au moment où il se préparait à pénétrer dans l'intérieur de ce continent africain, si fatal aux Européens qui veulent le connaître. Sa jeune et courageuse épouse, qui ne l'avait pas quitté, retourna veuve en Europe; et accompagnée seulement d'enfants en bas âge. Elle acheva le récit du voyage à Madère, que son mari avait commencé, et elle le publia. On voit d'après ce détail, que, conformément au plan que nous nous sommes prescrit, le nom de Bowdich reparaîtra plusieurs fois dans notre ouvrage, à mesure que nous placerons sous les yeux de nos lecteurs les divers pays sur lesquels il a écrit. Il ne sera question dans ce chapitre que de son voyage à la Côte-d'Or, de sa mission chez les Aschantis, et de sa navigation à la rivière de Gabon. Sa relation parut à Londres, en 1819, in-4°., avec de très belles planches gravées et des cartes. Elle fut traduite, la même année, en français avec de nombreuses suppressions, en un volume in-8°, sans autre planche qu'une imparfaite réduction de la carte du pays des Aschantis (2).

(1) *An account of the discoveries of the interior of Angola and Mozambique from the original Manuscripts*, by T. E. Bowdich, esq. London, 1824, in-8°. On a réimprimé, à la fin de cette relation, les remarques sur les erreurs de dates de Mungo Park, signalées par nous dans nos recherches sur l'Afrique; remarques que Bowdich avait lithographiées; mais on a supprimé de cet écrit, en le réimprimant, une page relative au voyage de Palisot de Bauvois.

(2) *Mission from cape Coast castle to Ashantee*, by Edward Bowdich. London, 1819, in-4°. *Voyage dans le pays des Aschantis*; Paris, 1819, in-8°.

§ II.

Voyage de Bowdich à Coumassie.

Bowdich partit du Cap Corse avec l'ambassade, le 22 avril 1817. Pour éviter les mauvais chemins, on se rendit d'abord à Mori (Mouré), et ensuite à Anamabou.

Le premier village par lequel on passa ensuite, fut Quama (1), situé à environ trois milles et demi d'Anamabou, et où il ne se trouvait que quelques chaumières ; on en traversa trois autres aussi misérables et aussi insignifiants, avant d'arriver à Bouka, placé dans une situation romantique au milieu de beaux arbres, couvrant une colline élevée qui termine la vallée. Abra est à environ trois milles à l'est de ce dernier village ; il est entièrement abandonné depuis la dernière invasion ; l'armée des Aschantis, commandée par Appia Nanou, y ayant placé son quartier-général.

Après avoir traversé Tachradi, dont il n'existe guère plus que le nom, on gravit une colline sur laquelle on trouva, à gauche, un petit village nommé Acroufroum. Il était environné d'une quantité de petits bosquets, et des bouquets de cotonniers s'élevaient çà et là d'une manière si heureuse, qu'on aurait pu prendre cet endroit pour un petit parc. Les rayons du soleil, pénétrant avec peine à travers les petits arbres dans l'éloignement, rendaient plus imposante

(1) Bowdich, *Mission to Ashantee*, p. 15.

l'ombre profonde qui couvrait le premier plan de ce tableau. Le chemin devint alors plus escarpé, et on eut en vue une plus grande quantité de bois. On montait et on descendait fréquemment par de longues et étroites avenues, dont les rayons du soleil doraient les hauteurs. Après avoir traversé Dunnasi et Assoquah, petits villages, dont le dernier est situé dans une longue plaine à environ trois milles et demi d'Acroufroum, on arriva bientôt au village de Payntrie.

Sur les plus hautes montagnes, le sol en général était sablonneux et couvert de grosses pierres; sur celles qui étaient moins élevées, on trouvait beaucoup de silex blanc; les plaines offraient peu de pierres, et le sol était noir, fertile et vigoureux, l'herbe s'y élevant de quatre à dix pieds. Le pays était mal peuplé, et ne présentait que peu de traces de culture. On y voyait beaucoup de champs plantés en cassaves, mais qui produisaient peu, faute de soins.

L'ambassade était composée de M. Frédéric James, qui en était le chef; de Bowdich, chargé de faire toutes les recherches scientifiques; de M. Hutchison, secrétaire; et de Tedlie, aide-chirurgien. M. Tedlie, qui marchait toujours immédiatement avant notre voyageur, relevait tous les angles que faisait le chemin, et Bowdich prenait à mesure note au crayon, supposant quatre yards (1) et demi par six pas.

La marche s'était dirigée en général nord $\frac{1}{4}$, nord $\frac{1}{8}$ ouest, nord $\frac{1}{8}$ nord-ouest, nord $\frac{1}{8}$ nord-est. La variation fut de dix-sept degrés trois quarts. La

(1) Yard, mesure anglaise d'environ trois pieds.

latitude du village de Payntrie, prise par deux hauteurs du soleil, est de cinq degrés vingt minutes trente secondes nord, et la longitude un degré quarante-sept minutes ouest de Greenwich.

Ce village, agréablement situé dans une plaine, est entouré de beaux arbres, et consiste en une rue fort large, bordée de petites cabanes construites en bambou, et bien couvertes en chaume. Au bout du village, du côté du nord, est un ruisseau coulant vers le nord-nord-est, et un terrain marécageux s'étendant à plus d'un mille, dont les limites se reconnaissaient facilement, parce que les arbres qui le couvraient produisaient plus d'ombre et de feuillage.

Le samedi 26, l'ambassade, après avoir séjourné quatre jours dans le Croum ou village de Payntrie (1), arriva à Cottacoumacasa, où nos voyageurs jouirent d'une vue magnifique. Autour d'eux étaient de nombreux bouquets de cotonniers touffus; dans le lointain, des collines pittoresques de différentes formes, et couvertes d'arbres de toutes espèces.

Cottacoumacasa est à environ six milles et un quart du village de Payntrie, et ne consiste qu'en quelques misérables huttes où l'on était à peine à couvert, et qui étaient de la plus grande malpropreté. Bowdich mesura dans ce lieu un cotonnier, et trouva qu'il avait cent trente-neuf pieds anglais de hauteur. Généralement, ceux qu'on avait vus auparavant paraissaient beaucoup plus hauts. Le chemin tortueux et couvert de bois qu'on eut ensuite à par-

(1) Bowdich's *Mission*, p. 18.

courir, présentait tant d'obstacles pour les hamacs, que Hutchison, Tedlie et Bowdich prirent le parti d'en descendre, et de continuer la route à pied. Le seul désagrément de leur marche fut de rencontrer de nombreuses troupes de grosses fourmis noires, que leur multitude les empêchait de pouvoir éviter, et dont la piqûre était douloureuse. On passa deux petites rivières qui coulaient vers l'est-nord-est. On fit douze milles dans cette journée. La longitude de Cottacoumacasa doit être estimée, selon notre voyageur, à un mille ou une minute à l'est de Payntrie. Celle du lieu où l'on campa était, d'après ses calculs, à un degré quarante-six minutes trente secondes à l'ouest de Greenwich, et la latitude à cinq degrés quarante-huit minutes.

Après avoir traversé trois ruisseaux coulant vers l'est, on arriva à Mansoue peu après dix heures du matin. Mansoue était autrefois le grand marché d'esclaves des Fantis dans l'intérieur. L'étendue que ce lieu avait occupée était une preuve de son ancienne importance; mais il ne s'y trouvait plus que quelques hangars épars de côté et d'autre.

On se remit en marche à une heure; et, après avoir passé l'Assounira, petite rivière coulant vers l'est, on arriva à une seconde, nommée l'Oki; celle-ci suit la même direction, et porte ses eaux à l'Amissa, qui se jette dans la mer entre Anamabou et Tantum. On traversa cinq à six marais, dont l'un avait près d'un demi-mille de longueur. Leur sol était une argile de couleur foncée mêlée de gravier. On fit halte dans un bois. Le lieu où l'on campa

était très humide, couvert de reptiles et d'insectes, et on eut beaucoup de peine à y entretenir des feux, ce qui paraissait d'autant plus nécessaire, qu'une panthère vint rôder autour des voyageurs. Un animal qui, suivant les naturels, ressemble à un petit cochon et habite sur les arbres, ne cessa de pousser des cris aigus pendant toute la nuit, et on entendit de temps en temps un sanglier courir, en criant, dans la forêt, comme s'il eût été poursuivi. Le thermomètre, placé à l'ombre à six heures du matin, marquait soixante-quatorze degrés.

On partit le lendemain à sept heures; et, après avoir fait trois milles et demi, on traversa une petite rivière nommée Gaïa, et quelquefois Aniabirrim, d'après un village de ce nom qui existait autrefois sur ses bords. Elle avait trente pieds de largeur sur deux pieds de profondeur, et coulait vers l'est à l'endroit où elle coupait le sentier; mais elle se dirigeait ensuite vers le nord-nord-est, et allait se jeter dans l'Amissa. On vit beaucoup d'arbres de bois de fer. Le sentier était une espèce de labyrinthe, et faisait continuellement des détours. Les racines des cotonniers gênaient considérablement la marche, et on en trouva qui avaient vingt pieds de hauteur. D'immenses troncs d'arbres déracinés offraient aussi de fréquents obstacles. On était quelquefois forcé d'attendre qu'on eût coupé les broussailles pour pouvoir avancer, même à pied. Les arbres étaient couverts de plantes parasites grimpantes qui, entortillant les troncs, comme de petits câbles, s'élevaient jusqu'à une certaine hauteur, retombaient

alors vers la terre, gagnaient les arbres voisins, se mariaient avec d'autres plantes de même espèce qui les couvraient et formaient ensemble une telle complication de nœuds, qu'il était impossible de reconnaître à quelle tige chaque branche appartenait. On passa deux ruisseaux coulant vers le sud, et plusieurs marais couverts de beaux palmiers. On vit un grand nombre de perroquets et d'oiseaux à couronne.

Après avoir fait dix milles, on arriva sur les bords de la Quatoa, petite rivière de douze pieds de largeur, qui coule vers l'est et se jette dans l'Amissa. A très peu de distance on trouva quelques chaumières formant un village portant le même nom. A un mille et demi plus loin on revit l'Oki, dont les eaux transparentes coulaient sur un lit de cailloux, et réfléchissaient le charmant feuillage des arbres qui ornaient ses rives. On le traversa en passant de rocher en rocher. On arriva à Fousou. Ce lieu était autrefois considérable, mais il fut détruit dans l'invasion des Aschantis en 1807, et l'on n'y voyait plus que quelques chaumières, dans l'une desquelles les marchands aschantis déposaient des ignames et des bananes pour leur subsistance à leur retour, tant la disette était grande dans le pays des Fantis. La latitude de Fousou, par observation, est cinq degrés quarante-trois minutes vingt secondes, et la longitude, par calcul, un degré cinquante-deux minutes.

Le lendemain, 29 avril, on arriva à Ancomassa, nom qu'on donne à une demi-douzaine de hangars. On était toujours au milieu d'une sombre forêt, et le chemin ne devenait pas meilleur. Des plantes

qui commençaient à entrer en putréfaction, et de vieux troncs de mimosas répandaient une odeur forte et désagréable. On passa deux petites rivières, le Bettensin et le Soubin, peu profondes et d'environ dix-huit pieds de largeur. Elles coulaient vers l'est pour se joindre à l'Owa : tout ce que put apprendre notre voyageur sur cette dernière rivière, fut qu'elle se jette dans le Bousempra. Il en est de même d'Apranisi et d'Annuia qu'on traversa. Vers neuf heuf heures, on découvrit quelques misérables cabanes, et le bruit que faisaient ceux des gens de l'ambassade qui étaient déjà arrivés, convainquit notre voyageur que c'était Accomfodey. Le thermomètre, à onze heures du matin, était à quatre-vingts degrés.

On arriva de très bonne heure le lendemain matin. A peu de distance d'Accomfodey, on passa une petite rivière qui porte le même nom, et qui coule vers l'est, et peu après le Berrakou, qui va se jeter dans le Bousempra au nord-est. Quelquefois le chemin n'était pas tracé, et paraissait avoir été peu fréquenté depuis l'invasion de 1807. Des crânes humains étaient épars dans cette sombre solitude, triste reste des boucheries qui l'avaient ensanglantée. Nos voyageurs firent halte à deux heures par ordre de M. James, après avoir fait huit milles, et passèrent la nuit dans la forêt.

Le 1er mai, on rencontra quelques cabanes sur les mêmes positions où étaient autrefois les villages de Dansamsou et de Mikirring. Au bout de cinq milles et un quart on aperçut sur la droite de belles prairies, à l'extrémité desquelles les rayons du soleil se réfléchissaient dans une eau pure; et on des-

cendit, par un sentier étroit tracé dans le bois, sur les bords de la rivière Bousempra ou de Chamah. Rien de plus beau que le paysage qui s'offrit alors aux yeux de nos voyageurs. La rive, du côté du sud, était escarpée, et l'on n'y arrivait que par un chemin fort resserré. Celle du côté du nord était en pente douce, et l'on y voyait un petit temple de fétiches ombragé par un grand cachou. Plus loin, une variété de feuillages ornés de toutes les nuances de verdure attirait les regards, et offrait un heureux mélange d'ombre et de lumière; de petits rochers perçaient à travers les herbes hautes qui couvraient les bords de la rivière; un doux zéphyr agitait en même temps la surface des eaux et les branches des arbres; en un mot, le paysage aurait défié la magie du pinceau. De grands tamarins et d'élégants mimosas ajoutaient à la beauté de la perspective par la teinte variée et la contexture délicate de leurs feuilles; les cotonniers élevaient leur tête au-dessus de tous les autres arbres, et des liserons, joints à d'autres arbustes, achevaient de rendre ce coup d'œil enchanteur. Les rayons ardents du soleil étaient tempérés par la réflexion des eaux; enfin c'était un spectacle plein d'une si douce beauté, qu'on aurait cru se trouver, non sur une terre barbare, mais dans un pays connaissant tous les raffinements du luxe et de l'élégance. La largeur de la rivière était de cent trente pieds; la profondeur de ses eaux était de vingt et un pieds; leur courant était très rapide, et se dirigeait vers le nord-ouest-demi-ouest. Une petite rivière, nommée Nimea, venait s'y jeter à peu de distance sur la droite.

On traversa le Bousempra dans un tronc d'arbre creusé, de trente pieds de longueur, dont les deux bouts étaient fermés avec des branches enduites de terre glaise.

On avait dit que Mansoue était la dernière ville du territoire des Fantis, mais on n'avait pu faire aucune comparaison avant d'avoir passé cette rivière. Tout le pays, jusque-là, offrait l'image de la dépopulation. Les arbres des forêts faisaient à leur tour des invasions dans les villes détruites, et y établissaient leur domaine. Les habitants des misérables villages qu'on y trouvait dispersés, semblaient s'y être réfugiés comme des proscrits bannis de la société; ils étaient sombres, brutaux, et paraissaient même avoir perdu l'instinct de la curiosité. Nos voyageurs ne purent rien acheter dans ces lieux pour leur subsistance. Tout ce que Bowdich apprit lui confirma que les frontières entre le royaume de Fanti et celui d'Assim sont entre Mansouę et Fousou, et qu'Ancomassa, Accomfodey, Dansamsou, Mikirring, etc., avaient été de grands villages assiniens qui furent détruits, ainsi que beaucoup d'autres de ces cantons, dans l'invasion des Aschantis, en 1807.

L'aspect devint moins affligeant quand on eut traversé le Bousempra; le chemin était meilleur, et Prasou, la première ville qu'on trouva à trois quarts de mille seulement de cette rivière, présenta une grande et belle rue, assez régulièrement garnie de maisons. Les habitants, vêtus proprement et ayant un air enjoué, quittaient leurs occupations pour voir passer les envoyés anglais, et les saluaient d'un air amical

et respectueux. Au total, les Assiniens paraissent un peuple mieux policé et plus civilisé que les Aschantis. Kickiwherry, un mille et demi plus loin, est une plus grande ville, mais moins régulière ; elle a le même air de propreté, et la couleur blanche dont toutes les maisons sont revêtues y ajoute un nouvel agrément. Nos voyageurs s'y arrêtèrent sous un grand bananier, lieu ordinaire de récréation et d'assemblée, les conseils se tenant en général devant les habitations. On les conduisit dans une maison fort commode, composée de quatre chambres très propres, d'environ douze pieds sur sept. Divers ustensiles, d'un usage journalier, étaient rangés sur des tablettes : une espèce de rideau de bambou pouvait en fermer l'entrée, et les planchers, élevés à un pied et demi du sol, étaient nettoyés tous les jours avec une terre qui leur donnait une couleur de rouge étrusque. On y voyait une grande quantité de pierres ferrugineuses. Kichiwherry est située par cinq degrés cinquante-six minutes quarante secondes de latitude septentrionale, et un degré cinquante-sept minutes de longitude occidentale. Le thermomètre, d'abord à soixante-dix-sept degrés, était monté à quatre-vingt-onze degrés.

On resta un jour à Kickiwherry, et on se remit en marche le samedi 3 mai. Presque en sortant de la ville, on passa l'Ading, petite rivière de dix-huit pieds de largeur et de deux pieds de profondeur, et peu de temps après, l'Animiasou, rivière large de vingt-sept pieds, et dont les eaux ont trois pieds de profondeur. Toutes deux se jettent dans le Bousempra Près de la dernière est un grand village qui

porte le même nom, et qui était le chef-lieu du gouvernement de Tchebou. Pagga et Atobiasie sont deux grands villages voisins l'un de l'autre, et situés à quatre milles de Kickiwherry. A Atobiasie, une petite rivière, nommée Prensa, coule vers l'est-sud-est, et va se jeter dans le Bousempra. A deux milles plus loin, on trouva Becquama, très vieux village arrosé par le Prapong, rivière de vingt-sept pieds de largeur, qui se joint aussi au même fleuve. Après avoir fait neuf milles, on s'arrêta à Ascharaman, petit village situé sur une éminence, où les Assimiens, commandés par Apoutay et Tcheboü, livrèrent une première bataille aux Aschantis en 1807. Il y avait près de ce village un petit champ de blé, le premier que nos voyageurs eussent vu depuis qu'ils avaient quitté Paytrie, quoique chaque village fût entouré d'une certaine quantité de terres cultivées, ou d'une plantation de bananiers. Le thermomètre, à six heures du matin, marquait soixante-seize degrés (dix-neuf degrés cinquante-quatre minutes); à midi, quatre-vingt-neuf degrés (vingt-cinq degrés trente-une minutes).

Le lendemain, on passa par Ansa, grand village qui avait été soumis à Amoü, au nord-ouest duquel, à peu de distance, était Aboïbou, résidence de son ennemi Apoutay. Une petite rivière, nommée Parakoumi, coule au sud d'une plus grande, nommée Ofim ou Foum, qui prend sa source à six journées au nord de Coumassie, et qui se jette dans le Bousempra, à quelques milles à l'ouest de l'endroit où on la traversa. Le chemin était fort marécageux, et on n'arriva à Akrofroum qu'à trois heures. C'était la

plus grande ville que l'on eût encore vue. La pluie abondante qui tomba pendant la nuit inonda nos voyageurs dans leurs logements, et les força de rester jusqu'au mardi 6. Le 6 on fit onze milles, marchant toujours dans la forêt par un chemin souvent montueux, où l'on trouvait en grande quantité une pierre ferrugineuse, et une autre, peu dure, de couleur grise. Le sol était quelquefois sablonneux, mais il était en général d'une argile rougeâtre, dont on se sert pour faire la poterie du pays. On passa encore deux fois le Parakoumi, et on s'arrêta à Moisie,

« *Cingebant sylvæ quam collibus undique curvis.* »

C'était la dernière ville du royaume d'Assiïn; elle est située aux pieds de trois grandes montagnes qui marquent les limites de celui d'Aschanti. Latitude, six degrés huit minutes cinquante secondes nord; longitude, deux degrés quatre minutes vingt secondes. Le 4, le thermomètre se cassa.

On passa la frontière du nord le lendemain matin, et on eut à monter pendant un mille et demi par un chemin fort rocailleux. Une petite rivière, nommée le Bohmen, se dirige vers le sud-ouest pour se joindre au Jim, qui se jette dans l'Offim. Les eaux du Bohmen passent pour inspirer l'éloquence, et un grand nombre d'Aschantis se rendent tous les ans sur ses bords pour en boire (1). Elles sont fort claires, coulent sur

(1) M. Dupuy (*Journal of a residence in Ashantee*, 1824, in-4°, p. 51) contredit formellement ce fait, et dit qu'ayant interrogé les natifs à ce sujet, ils prirent ses questions pour une pure plaisanterie.

un lit de sable, et ont trois pieds de profondeur sur quatre-vingts de largeur. On fut encore trompé dans l'espoir de trouver un pays ouvert. On remarqua plusieurs hauteurs où l'on croyait pouvoir, à un certain éloignement, corriger, par le secours de l'observation, le calcul que l'on faisait des distances à raison du nombre de pas; mais les bois les firent bientôt perdre de vue. Le premier croum ou village aschanti que l'on trouva fut Quescha, et peu après on passa par Fohmannie, qui avait été une ville très considérable. Nos voyageurs s'arrêtèrent quelque temps, à la demande d'un vieillard vénérable qui les régala de fruits et de vin de palmier. Ses manières étaient fort affectueuses, et ils apprirent avec peine qu'il devait perdre la vie par suite de quelque pratique superstitieuse : il n'attendait que la réponse à une pétition qu'il avait adressée au roi, pour le prier d'avoir compassion de ses infirmités, et de lui permettre de mourir dans le lieu de son séjour, pour lui épargner les fatigues d'un voyage à la capitale. Il causa avec ses hôtes d'un air enjoué, et se félicita d'avoir vu des hommes blancs avant de mourir. Sa tête arriva à Coumassie vingt-quatre heures après leur entrée dans cette ville.

Au-delà des montagnes, le sol se composait d'une terre forte, noire et fertile. On vit le champ de blé le plus étendu que l'on eût rencontré depuis que l'on avait quitté Payntrie. On s'arrêta à Doumpassie, après avoir fait six milles. La latitude de cet endroit, par observation, est soixante degrés onze minutes trente secondes.

Doumpassie avait été un lieu considérable : mais le cabaschir ayant eu une intrigue avec une des femmes de Zay-Cudjoe, qui avait eu la permission d'y venir voir sa famille, la ville fut détruite en grande partie, et le cabaschir eut la tête tranchée. Cette femme étant versée dans tous les artifices de la séduction, et généralement admirée par sa beauté, le roi lui fit grâce de la vie, et l'employa ensuite pour tendre des piéges aux cabaschirs qu'il voulait faire mettre à mort, ou dont il désirait s'approprier les biens. C'était une des villes où il y avait le plus d'industrie. Partout on y voyait des fabriques d'étoffes et de poterie; les forges des serruriers y étaient toujours en activité. La nouvelle que l'on entrait dans la semaine consacrée au fétiche du roi, et un accès de fièvre dont M. James fut attaqué, retinrent les voyageurs à Doumpassie jusqu'au 14 mai. On envoya un messager pour annoncer leur arrivée. Pendant son séjour, Bowdich observa une éclipse du premier satellite de Jupiter, qui lui donna la longitude de deux degrés six minutes ouest.

A deux milles de cette ville, sur une haute colline, on trouva le village de Tiabosou. Le croum suivant est Santiaqua (1), après lequel la route prend une direction orientale; enfin on entra dans Datiasou, où l'on fabrique beaucoup de poterie, et qui est à sept milles de Doumpassie. Ce village n'est éloigné que d'un mille de Dadawasie, où on trouva un messager du roi. Ce monarque avait envoyé en présent un mouton,

(1) Bowdich's *Mission to Ashantee*, 1819, in-4°, p. 29. Le traducteur (p. 43) omet entièrement cette station de Santiaqua, et met cinq milles.

quarante ignames, et deux onces d'or pour défrayer la table de nos voyageurs. On voyait beaucoup plus de terres cultivées; les chemins qui se croisaient dans tous les sens prouvaient que la population était nombreuse, et qu'il existait entre les différentes parties du royaume des communications fréquentes pour l'échange des produits des terres et des manufactures. L'acassey, plante qui donne une teinture bleue, se rencontrait à chaque pas. Latitude, six degrés seize minutes vingt secondes; longitude, deux degrés sept minutes trente secondes.

Le jour suivant, on quitta Dadawasie. Près de ce lieu est un autre grand croum ou village, nommé Modjaoui. On descendit ensuite une montagne rapide; puis on passa la Dankaran ou Mankaran, petite rivière qui, dans la saison des pluies, a onze verges de large et quatre pieds de profondeur, et se réunit à la Birrim. Près de cette rivière est Schanfou; et à une petite distance de ce village est une autre petite rivière, nommée Yansi, qui coule du nord-nord-ouest. On passa ensuite à Korraman, près duquel est une petite rivière, nommée Dansabou, qui coule à l'ouest. Ensuite on passa par trois autres croums ou villages, nommés Aquinasi, Amafou et Agalimah. On traversa après une autre petite rivière, nommée Soubirri, près de laquelle est Assimininia, où l'on arriva après avoir fait huit milles, à partir de Dadawasie (1). Le chemin, qui avait souvent huit pieds

(1) Bowdich's *Mission*, p. 23 et 30. Le traducteur français (p. 44) a passé ici les dix lignes précédentes qu'il s'est dispensé de traduire.

de largeur, n'offrit aucun obstacle. Dans le voisinage des villages il était aussi propre que peut l'être une avenue dans un jardin. Latitude, six degrés vingt-deux minutes; longitude, deux degrés sept minutes cinquante secondes.

On eut, pendant la nuit, un violent ouragan, accompagné d'une pluie qui tombait par torrents, et qui gonfla tous les petits ruisseaux voisins du village. Presque tous les habitants sont tisserands, et la fabrique des étoffes y était autrefois en grande activité. Nos voyageurs séjournèrent dans ce lieu un jour entier. Le samedi, ils repartirent; traversèrent d'abord le village de Boposou, situé sur une haute montagne, et ensuite Agemoum, Yoko et Abountum. Près de ce dernier lieu, ils traversèrent la Biaqua, rivière qui vient de l'ouest et se jette dans la Djim; elle a environ sept verges de largeur et deux pieds de profondeur. Entre cette rivière et Sarrasou, où nos voyageurs s'arrêtèrent, on trouve encore deux grands villages, nommés Poutouage et Fiasou (1). La distance parcourue pour arriver à Sarrasou, depuis la dernière station, était de onze milles. La latitude de ce lieu était six degrés vingt minutes trente secondes, et la longitude deux degrés six minutes trente secondes. Les chemins continuaient à être bons. Chaque village était composé d'une rue principale fort large, aux deux bouts de laquelle étaient des plantations de bananiers ou de cachous. Le sol, au lieu d'être sablonneux, était une terre rougeâtre.

(1) Bowdich, p. 30. Tous les détails qui précèdent sont encore omis par le traducteur français.

On vit un peu de quartz, mais le silex était la pierre dominante. On trouva de grands champs de blé dans les environs de Sarrasou; l'on y élève beaucoup de cochons. La rivière de Dah coule près de Sarrasou. Elle prend sa source à Sekouri, près de Dwabin, et tombe dans l'Offim à Misi (Measee), sur la route de Warsaw (1).

On partit de Sarrasou le lundi 19, de bon matin, et, après avoir traversé un petit hameau nommé Oyoko, on arriva à Agogou, petit village qui n'est éloigné que de quatre milles de Sarrasou : là, nos voyageurs revêtirent leur uniforme. Depuis Sarrasou, le sol était une terre noire et fertile, et l'on voyait de toutes parts des champs couverts d'ignames, et d'autres plantes disposées avec beaucoup de régularité. De petits canaux d'irrigation traversaient les champs, et les mauvaises herbes en étaient soigneusement arrachées.

A deux milles d'Agogou, on traversa le marais qui entoure Coumassie. Il a, de ce côté, cent vingt pieds de largeur. Il était couvert de trois pieds d'eau. On était alors à un mille de la capitale. Le roi fut averti de l'arrivée des Anglais, et leur fit parvenir un message pour les inviter à rester dans un petit village nommé Patiasou, jusqu'à ce qu'il leur envoyât des capitaines pour les conduire en sa présence. Entre Agogou et Patiasou, la distance est de six milles, du nord au nord-nord-ouest.

Nos voyageurs entrèrent dans Coumassie à deux heures, après avoir passé sous un fétiche, consistant

(1) Ceci est encore omis par le traducteur français.

en une brebis qui avait été sacrifiée, et dont le corps, enveloppé de soie rouge, était suspendu entre deux pieux fort élevés. Plus de cinq mille hommes, la plupart militaires, vinrent au-devant d'eux avec une musique guerrière étourdissante, et qui n'était discordante que par sa confusion. Des décharges continuelles de mousqueterie les entouraient d'une épaisse fumée, et ne leur permettaient pas de voir les objets qui se trouvaient loin d'eux. On leur fit faire halte pendant que les capitaines exécutaient une danse pyrrhique au milieu d'un cercle formé par leurs guerriers. On y voyait une multitude de drapeaux anglais, hollandais et danois; ceux qui les portaient les agitaient en tous sens avec un enthousiasme qui ne pouvait se comparer qu'à celui que mettaient à leur danse les capitaines qui, tout en dansant et en faisant des gestes, des contorsions d'énergumènes, tiraient des coups de fusil de si près, que les drapeaux ne se voyaient qu'au milieu des tourbillons de feu et de fumée. Leur suite, placée derrière l'ambassade, faisait aussi des décharges continuelles. Le costume des capitaines était le bonnet de guerre, orné de cornes de bélier dorées qui leur couvraient le front, chargé, des deux côtés, d'une immense quantité de grandes plumes d'aigle, et attaché sous le menton par une chaîne de cauris. Leur vêtement était de drap rouge, qu'on apercevait à peine sous la multitude de fétiches et de saphies (1) en or et en argent, et d'ornements brodés de toutes couleurs, qui les couvraient, et qui battaient contre leur corps pendant qu'ils dansaient.

(1) Espèce de talisman que font et que leur vendent les Maures.

D'autres ornements étaient mêlés de petites sonnettes de cuivre, de cornes et de queues de divers animaux, de coquilles, de couteaux. Leurs bras étaient nus, et des queues de léopard y étaient suspendues. Ils portaient des pantalons de coton fort larges, et de grandes bottes de cuir rouge qui montaient jusqu'à moitié de leurs cuisses, et qui étaient attachées à leur ceinture par de petites chaînes. Cette ceinture était aussi ornée de sonnettes, de queues de chevaux, de morceaux de cuir et d'un nombre infini d'amulettes. Un petit carquois rempli de flèches empoisonnées était suspendu à leur poignet droit, et ils tenaient entre les dents une longue chaîne de fer au bout de laquelle était suspendu un papier chargé de caractères mauresques. Ils portaient à la main gauche une petite javeline couverte d'étoffe rouge et de morceaux de soie. La peau noire de leur visage et de leurs bras ajoutait à l'effet de ce costume singulier, et leur donnait une figure à peine humaine (1).

Ce spectacle dura environ une demi-heure, après quoi on se remit en marche, entouré des militaires et d'une foule de peuple qui ne permettait à nos voyageurs d'avancer que très lentement. Toutes les rues, à droite et à gauche, étaient couvertes d'une foule de curieux; et ces dernières montant en amphithéâtre, on n'y apercevait que des têtes noires rangées les unes au-dessus des autres. Les grands péristyles, régnant le long des maisons, étaient remplis de femmes et d'enfants empressés de voir des blancs pour la première fois. Leurs exclamations de

(1) Bowdich's *Mission*, p. 32.

surprise se perdaient dans le bruit de la musique et des décharges de mousqueterie; mais leurs gestes répondaient parfaitement à cette scène.

Lorsque l'ambassade arriva au palais, à environ un demi-mille de l'entrée de la ville, on fit faire halte, et l'on fit passer nos voyageurs au milieu d'une double haie de soldats, pour aller déposer les présents et les bagages dans la maison qui leur était destinée. Là, ils eurent le plaisir de voir défiler près d'eux plusieurs cabaschirs avec leur suite, spectacle dont la splendeur et la nouveauté les étonna. Leur musique, composée principalement de cors et de flûtes, offrait assez d'ensemble, et l'oreille s'accoutumait facilement à sa mélodie sauvage. D'immenses parasols, que ceux qui les portaient levaient et baissaient tour à tour, et de grands éventails qu'on agitait de toutes parts, procuraient de petits courants d'air qui rafraîchissaient, et qui rendaient moins insupportables les rayons brûlants du soleil et les tourbillons de poussière dont nos voyageurs étaient enveloppés.

On les conduisit alors par une longue rue, dans une maison ouverte par devant. Là, ils se trouvèrent forcés de fixer leurs regards pendant quelques minutes sur un affreux spectacle. C'était un homme qu'on tourmentait avant de le sacrifier. Ses mains étaient liées derrière son dos; une lame de couteau traversait ses deux joues; une de ses oreilles était coupée, on la portait devant lui au bout d'un pieu pointu; l'autre ne tenait plus à sa tête que par un morceau de peau: il avait sur le dos plusieurs entailles faites avec un instrument tranchant, un couteau était passé

dans sa peau au-dessus de chaque omoplate. Des hommes, couverts d'immenses bonnets de peau noire garnis de poil, le conduisaient par une corde qui lui traversait le nez, et des tambours le précédaient. Quelques instants après, nos voyageurs reçurent la permission de paraître devant le roi, et se rendirent, par une rue très large, d'environ un quart de mille de longueur, sur la place du marché.

Un emplacement d'environ un mille carré avait été préparé pour recevoir l'ambassade. Le roi, ses tributaires et ses capitaines étaient sur le dernier plan, entourés de leurs suites respectives; on voyait devant eux des corps militaires si nombreux, qu'il semblait impossible d'en approcher. Les rayons du soleil se réfléchissaient avec un éclat presque aussi insupportable que leur chaleur, dans les ornements d'or massif qui brillaient de toutes parts. Plus de cent troupes de musiciens jouèrent en même temps à l'arrivée de l'ambassadeur anglais, chacune faisant entendre les airs particuliers du chef à qui elle appartenait. Tantôt on était étourdi par le bruit d'une multitude innombrable de cors et de tambours; tantôt c'était par les sons de longues flûtes qui n'étaient pas sans harmonie, et par un instrument du genre des cornemuses, qui s'y mariait agréablement. Une centaine de grands parasols ou dais, dont chacun pouvait mettre à l'abri au moins trente personnes, étaient agités sans cesse par ceux qui les portaient. Ils étaient de soie écarlate, jaune, et d'autres couleurs brillantes, et surmontés de croissants, de pélicans, d'éléphants, de sabres et d'autres armes;

le tout d'or massif. Leur forme variait, mais celle du dôme était la plus ordinaire. Les bords en étaient découpés de différentes manières, et garnis de franges; de petits miroirs étaient même attachés à quelques uns. On en voyait dont le haut était couvert en peaux de léopard, et qui étaient surmontés de quelque animal empaillé. Par derrière étaient les hamacs d'apparat, semblables à de longs berceaux, soutenus sur des bâtons élevés au-dessus de la tête de ceux qui les portaient. Les coussins et les draperies étaient en taffetas cramoisi, et les plus riches étoffes pendaient des deux côtés. Un nombre infini de petits parasols remplissaient les intervalles, et quelques grands arbres ne faisaient qu'ajouter à l'éclat de cette scène par le contraste de leur ombre.

Les messagers du roi, portant sur la poitrine de grandes plaques d'or, ayant fait faire place aux ambassadeurs, ils s'avancèrent précédés par les cannes et par le pavillon anglais (1). On s'arrêta pour prendre la main de chacun des cabaschirs, qui, avec leur suite nombreuse, occupaient différents espaces sur ce qu'on pourrait appeler l'avant-scène, ce qui donna le temps d'examiner quelques uns des ornements dont ils étaient couverts.

Les cabaschirs, de même que leurs premiers capitaines et les principaux seigneurs de leur suite, étaient vêtus d'étoffes fabriquées dans le pays; le prix devait en être fort cher, attendu qu'elles étaient faites avec des étoffes étrangères dont on avait effilé

(1) Des cannes à pomme d'or sont la marque distinctive des interprètes.

la soie pour en former de nouveaux tissus de toutes couleurs et de toutes formes. Leurs vêtements, d'une ampleur et d'un poids considérable, étaient jetés sur l'épaule, exactement comme la toge des Romains. Leur front était généralement couvert d'un petit filet de soie; ils portaient des colliers d'or massif travaillés avec soin, auxquels étaient suspendus des amulettes achetés des Maures à grand prix, et enfermés dans un entourage d'or, d'argent ou de soie parfaitement brodé. Quelques uns avaient des colliers entièrement composés de grains de pierre d'aigris et qui leur descendaient jusqu'au nombril. Un cercle d'or ou d'aigris leur entourait le genou, et plusieurs rangs de grains semblables y étaient suspendus. Ils portaient, au-dessus des chevilles, des petites plaques en or, ressemblant à des guinées; des anneaux et de petites figures d'animaux du même métal. Leurs sandales étaient de cuir vert, rouge ou blanc. Des bracelets et des fragments d'or massif non façonné étaient suspendus à leur poignet gauche; le poids en était si considérable, qu'ils étaient obligés d'appuyer le bras sur la tête d'un enfant : les plus jolis remplissaient ce service. Les cannes et les pipes d'or et d'argent brillaient de toutes parts. Des têtes de loup et de belier, en or, de grandeur naturelle, étaient suspendues au pommeau de leurs épées, dont les poignées étaient de même métal, et qu'on portait devant eux; les lames en étaient rouillées par le sang; les fourreaux étaient de peau de léopard, ou d'une peau de poisson ressemblant au chagrin.

Les gros tambours étaient portés sur la tête d'un

homme, accompagné de deux autres qui frappaient l'instrument; les ceintures de ces hommes étaient garnies des crânes et des os des cuisses des ennemis qu'ils avaient tués. Les timbales étaient placées par terre et couvertes de peaux de léopard. Les poignets de ceux qui battaient du tambour étaient ornés de sonnettes et de morceaux de fer de différentes formes, qui servaient d'accompagnement à leur instrument quand ils remuaient les bras. Les petits tambours étaient suspendus au cou par une écharpe d'étoffe rouge. Autour des grands dignitaires, on agitait des éventails de plumes d'autruche, et derrière leurs siéges, qui étaient de bois noir incrusté d'ornements en or et en ivoire, relevés en bosses, se tenaient debout les jeunes gens les mieux faits, vêtus d'un corselet de peau de léopard couvert de coquilles d'or, et de petits couteaux dont la gaîne était d'or, et le manche d'agate bleue. Ils portaient sur le dos une boîte en peau d'éléphant remplie de cartouches, et ornée de la même manière. Un grand sabre à poignée d'or était attaché derrière leur épaule gauche; des écharpes de soie et des queues de cheval, blanches en général, étaient suspendues à leurs bras et à leur ceinture. Leurs longs mousquets danois étaient garnis d'or de distance en distance, et les crosses ornées de coquilles d'or. Derrière les siéges de quelques chefs, on voyait de jeunes et belles filles portant des bassins d'or. Les siéges étaient de bois sculpté d'une manière très curieuse, et assez ordinairement deux grosses sonnettes y étaient attachées. Des groupes de jeunes enfants dispersés autour

d'eux agitaient des queues d'éléphants montées avec soin.

Les guerriers étaient assis par terre près des chefs, en si grand nombre, qu'il était difficile de passer sans marcher sur les pieds de quelques uns; ce qui paraissait leur être fort indifférent. Leurs bonnets étaient de peaux de pangolin et de léopard, dont la queue pendait par derrière. De petites gourdes, suspendues à leur ceinture, et contenant leurs cartouches, étaient couvertes de peaux de léopard ou de porc, et ornées de coquilles rouges et de petites sonnettes de cuivre. Leurs épaules et leurs hanches étaient chargées d'une multitude de couteaux. Les plus vaillants portaient des colliers et des chaînes de fer, et en semblaient plus fiers que s'ils eussent été d'or. Leurs mousquets avaient des batteries et des supports couverts en peau de léopard. Leurs joues et leurs bras étaient couverts de raies blanches qui ressemblaient à une armure.

Nos voyageurs furent surpris d'apercevoir tout à coup des Maures dont le costume leur offrit une différence bien marquée. Ils étaient au nombre de dix-sept chefs, vêtus de grandes robes de satin blanc, brodées et garnies avec magnificence; leurs chemises et leurs pantalons étaient de soie, et leurs immenses turbans, de mousseline blanche, avaient une bordure de pierres précieuses de diverses couleurs. Leur suite portait des bonnets et des turbans rouges, et de longues chemises blanches qui flottaient sur les pantalons. Ceux d'un rang inférieur étaient vêtus en drap bleu foncé. Ils levèrent les yeux sur les Euro-

péens, et les regardèrent d'un air qui n'annonçait pas des dispositions favorables.

Les fanfares prolongées des cors, le tapage assourdissant des tambours, et, dans les intervalles, le son des autres instruments, annonçaient que l'on approchait du roi. On était déjà près des principaux officiers de sa maison; le chambellan, l'officier porteur de la trompette d'or, le capitaine des messagers, le chef des exécutions, le capitaine du marché, le gardien de la sépulture royale, et le chef des musiciens, étaient assis au milieu de leur suite, brillants d'une magnificence qui annonçait l'importance des dignités dont ils étaient revêtus. Les cuisiniers étaient environnés d'une immense quantité de vaisselle d'argent étalée devant eux, de plats, d'assiettes, de cafetières, de coupes et de vases de toute espèce. Bowdich remarqua sur une de ces pièces une inscription en portugais; en général, elles lui parurent toutes de fabrique portugaise. Le chef des exécutions, homme d'une taille presque gigantesque, portait sur la poitrine une hache d'or massif, et l'on voyait devant lui le bloc sur lequel on devait abattre les têtes des condamnés. Ce bloc était teint de sang et couvert en partie d'énormes taches de graisse. Les quatre interprètes du roi étaient entourés d'une splendeur qui ne le cédait à la magnificence d'aucun des autres grands officiers, et leurs marques particulières de distinction, les cannes à pomme d'or, étaient portées devant eux, liées en faisceaux. Le gardien du trésor joignait à son luxe personnel celui de la place qu'il occupait, et l'on voyait devant lui des coffres, des balances et des poids en or massif.

Le délai de quelques minutes qui s'écoulèrent pendant que l'on approchait du roi pour lui prendre la main tour à tour, permit à Bowdich de le bien voir. Son maintien excita d'abord son attention. C'est une chose curieuse que de trouver un air de dignité naturelle dans ces princes qu'il nous plaît d'appeler barbares. Ses manières annonçaient autant de majesté que de politesse, et la surprise ne lui fit pas perdre un instant l'air de calme et de sang-froid qui convient à un monarque. Il paraissait âgé d'environ trente-huit ans, et disposé à l'embonpoint; sa figure portait le caractère de la bienveillance. Son front était ceint d'un rang de grains d'aigris; il avait un collier de coquilles d'or, et trois saphies entourées d'or étaient suspendues sur sa poitrine par un cordon de soie rouge passé sur l'épaule droite. Ses bracelets étaient mélangés d'or et de grains d'aigris de la plus grande beauté, et ses doigts couverts d'anneaux. Il était vêtu en soie d'un vert foncé (1). Sa tête était ornée d'un diadème à pointes, élégamment peint en blanc; sur chaque épaule se trouvaient des ornements qui ressemblaient à des épaulettes. Il portait aux genoux plusieurs rangs de grains d'aigris, et, autour des chevilles, des bijoux en or très bien travaillés, représentant, dans une petite dimension, des tambours, des épées, des fusils, des oiseaux, etc. Ses sandales, d'un cuir blanc très doux, étaient incrustées de petits bijoux d'or et d'argent contenant des saphies. Enfin, sa poitrine était entièrement couverte

(1) Bowdich, p. 38. Le traducteur français a dit d'un gris foncé, parce qu'il a cru que le mot anglais *green* signifiait gris!

d'un ornement ressemblant à une rose épanouie, chaque feuille s'élevant au-dessus de celle qui la précédait. Il était assis sur un siége peu élevé, enrichi d'or. Il tenait en main une paire de castagnettes d'or, qu'il faisait jouer pour imposer silence. Les gardes placés derrière lui portaient des ceintures bordées d'or, ornées de mâchoires humaines du même métal. Devant lui, on voyait flotter une grande quantité de queues d'éléphants et de belles plumes montées en or. Son eunuque, à la tête de ses nombreux domestiques, portait au cou une plaque d'or massif. Le trône royal, entièrement couvert en or, était placé sous un magnifique parasol, avec des tambours et d'autres instruments garnis en or. De grands anneaux d'or étaient suspendus par des bandes d'étoffe écarlate aux sabres d'apparat, dont les fourreaux et les poignées étaient aussi revêtus d'or. Des haches de même métal y étaient mêlées. La poitrine des ocras, et des principaux seigneurs de sa suite, était ornée d'étoiles, de croissants, de trônes et d'ailes d'or massif.

On fit faire aux envoyés anglais le tour de ce cercle brillant; on les invita à s'asseoir sous un arbre, à quelque distance, pour recevoir à leur tour les compliments de toute l'assemblée.

Dès qu'ils furent assis, les tambours, les flûtes et tous les autres instruments se firent entendre. On vit s'agiter de toutes parts les bannières et les drapeaux, les dais et les parasols. Les cabaschirs montèrent dans leurs hamacs de parade, et de nombreuses décharges de mousqueterie annoncèrent qu'ils se

mettaient en marche. Ils descendirent à environ cent pieds de nos voyageurs. Ils étaient précédés de leurs principaux capitaines portant des sabres à poignée d'or, et d'un corps de soldats ayant l'arme au bras. Venaient ensuite les musiciens, puis les porteurs de cannes à pomme d'or, de pipes et de queues d'éléphants. Le cabaschir les suivait sous son parasol, avec quelques gardes-du-corps, et appuyé sur un esclave favori; tandis que des capitaines, placés près de lui, chantaient ses exploits guerriers avec des hurlements que ceux qui les suivaient et qui les précédaient répétaient d'une voix de Stentor. Un nombreux détachement de soldats fermait le cortége de chaque cabaschir.

Les vieux capitaines de rang secondaire étaient portés sur les épaules d'un esclave vigoureux. Mais un spectacle plus intéressant était celui des jeunes cabaschirs, dont quelques uns n'avaient que cinq ou six ans, et qui étaient surchargés de lourds ornements. Ils étaient portés de même sur les épaules d'un esclave, sous un dais magnifique, avec toute la pompe et l'éclat qui avaient appartenu à leurs prédécesseurs.

Une troupe de prêtres des fétiches passa ensuite rapidement. Leurs manières étaient aussi variées que leurs mises et leurs ornements. Les uns dansaient d'un air bouffon, quelques uns avec un air de menace. Un cabaschir du premier rang exécuta la danse de guerre pendant quelques minutes, en brandissant une javeline qui touchait nos voyageurs presque à chaque saut qu'il faisait. Le plus grand

nombre passait en bon ordre et d'un air de dignité, les uns ôtant une sandale, les autres les ôtant toutes les deux, et se retirant après avoir pris la main aux envoyés. Leur suite fléchissait alors le genou devant eux, en se jetant de la poussière sur la tête. Les Maures eurent l'air de donner une sorte de bénédiction aux Européens.

La nuit était superbe, et toutes les étoiles brillaient au firmament. Les torches qu'on portait devant le roi ajoutaient encore à l'éclat des ornements dont il était couvert. Il s'arrêta un instant, demanda aux Anglais leurs noms une seconde fois, et leur souhaita une bonne nuit. Il avait l'air doux, mais décidé. Il était accompagné de ses tantes, de ses sœurs et d'autres femmes de sa famille, toutes portant au cou de belles chaînes d'or. Un grand nombre de chefs le suivaient, et il était fort tard quand les envoyés eurent la liberté de se retirer. Bowdich évalue à trente mille le nombre des hommes sous les armes.

On conduisit nos voyageurs dans un bâtiment fort spacieux, mais en ruines, qui avait appartenu au fils d'un des prédécesseurs du roi actuel. Étant tombé dans la disgrâce du souverain, il s'était récemment tué à un âge fort avancé. L'état dans lequel ce logement se trouvait répondait à la fortune de son ancien maître; on eut à y travailler pour le mettre à l'abri du vent, et de la pluie qui tombait fréquemment pendant la nuit.

Les négociations avec le roi des Aschantis commencèrent les jours suivants. Nous en avons donné

l'analyse dans le treizième chapitre. Elles durèrent jusqu'au 17 septembre 1817. Bowdich, devenu, ainsi que nous l'avons déjà dit, le véritable chef de l'ambassade, laissa des instructions à M. Hutchison, et revint au Cap Corse avec le reste de la députation. Le journal du séjour de Bowdich à Coumassie, ainsi que celui de M. Hutchison qu'il a publié, remplissent un grand nombre de pages consacrées uniquement aux détails des négociations et aux renseignements relatifs à l'intérieur de l'Afrique, obtenus des Maures et des naturels. La plupart de ces renseignements sont devenus aujourd'hui inutiles par les nouvelles découvertes; et ceux qui peuvent avoir encore quelque importance géographique seront soigneusement reproduits et comparés, lorsque nous rassemblerons toutes les notions acquises jusqu'à ce jour sur cette portion centrale de l'Afrique, la plus curieuse et la plus intéressante de toutes. Cependant, avant de revenir avec notre voyageur au Cap Corse, il est utile d'extraire de son journal quelques faits dont il fut témoin pendant son séjour dans l'Aschanti, et qui peuvent contribuer à mieux faire connaître les mœurs et les habitudes des peuples de cette contrée.

Après la conclusion du traité préliminaire, Bowdich alla trouver le roi des Aschantis dans un village voisin de Coumassie, nommé Birramang, situé à cinq milles au nord-est de Coumassie, sur la route de Sallagha, la capitale du pays d'Inta (1).

Le jeudi 25 août, on partit à sept heures du matin;

(1) Bowdich's *Mission*, p. 110.

marchant dans la direction du nord-est, on traversa le marais qui entoure la ville, et qui a, en cet endroit, environ quatre cent cinquante pieds de largeur sur deux pieds de profondeur. On suivit la route de Sallagha, à travers un beau pays, rempli de petits villages environnés de belles plantations. On en compta sept. Le chemin était large et presque droit, de sorte que nos voyageurs avaient toujours de beaux points de vue, variés par diverses collines. On y trouve beaucoup de pierres ferrugineuses.

Le roi les reçut sur la place du marché; et, s'étant informé s'ils avaient déjeuné, il leur fit servir des rafraîchissements dans une maison qui avait été préparée pour leur réception, et où ils trouvèrent un repas qui aurait suffi pour une armée : des soupes, des viandes, des bananes, des ignames, du riz, le tout fort bien assaisonné; du vin, des liqueurs, des oranges et des fruits de toute espèce. Leurs soldats et leur suite furent servis dans une salle séparée. On leur offrit des lits; mais ils remercièrent, et allèrent se promener dans la campagne. Ils causèrent avec quelques Maures, et s'assirent sous un arbre pour jouer aux dames avec eux. Le roi vint les joindre, fut très affable, et parut débarrassé de tout souci. Vers deux heures, on annonça à nos voyageurs le dîner, qui leur causa encore une nouvelle surprise. On les fit passer par une porte en roseaux verts qui empêchait la foule d'avancer, et ils entrèrent dans une partie du jardin du roi, égale en grandeur à l'une des plus grandes places de Londres. Au centre étaient fixés quatre grands parasols en drap écarlate neuf,

sous lesquels était la table du roi, couverte avec le luxe le plus imposant. Un petit cochon rôti était au milieu sur un immense plat d'argent; le reste du dîner, consistant en canards, en volaille et en divers ragoûts, était servi aussi sur de la vaisselle d'argent. Une grande quantité de couteaux, de fourchettes et de cuillers d'argent étaient sur la table. Par terre, à peu de distance, étaient, d'un côté, différentes soupes et toutes sortes de légumes; de l'autre, des oranges, des ananas, d'autres fruits, du sucre candi, du vin de Porto et de Madère, des liqueurs de Hollande et des verres. Avant que l'on se mît à table, le roi vint trouver nos voyageurs et leur dit que, comme ils étaient venus le voir, il voulait leur faire un présent; il leur donna, pour eux, deux onces quatre ackies d'or, un mouton et un cochon; pour leurs interprètes, dix ackies; et pour leurs domestiques, cinq ackies.

Jamais on ne vit un dîner mieux servi, et jamais nos voyageurs n'en avaient mangé un meilleur. Lorsqu'ils en eurent fait compliment au roi, il envoya chercher ses cuisiniers, et leur donna dix ackies. Le roi et quelques uns de ses capitaines étaient assis à peu de distance, et paraissaient fiers de cet étalage de magnificence. On entendit nos voyageurs avec plaisir porter différents toasts à la santé du roi d'Aschanti, du roi d'Angleterre, du gouverneur, des capitaines du roi, et des jolies femmes d'Angleterre et d'Aschanti. Après le dîner, le roi adressa à nos voyageurs plusieurs questions sur l'Angleterre, et se retira. Les envoyés anglais en firent autant, pour que

leurs domestiques, pussent s'emparer des restes du dîner, d'après les ordres exprès du roi. Lorsqu'il revint, retrouvant du vin et des liqueurs, il leur ordonna aussi d'en faire leur profit, et leur fit même donner la nappe et toutes les serviettes. Bowdich et ses compagnons partirent vers cinq heures, et le roi les accompagna jusqu'au bout du village, où il leur prit la main, en leur souhaitant une bonne nuit. Ils rentrèrent dans la capitale peu après six heures, très satisfaits de leur promenade et de l'accueil qu'ils avaient reçu.

Après que le traité définitif eut été conclu, et que Bowdich eut laissé ses instructions au résident, le roi des Aschantis, sous différents prétextes, apporta des obstacles au départ de l'ambassade; et lorsque Bowdich eut donné l'ordre du départ, le roi s'y opposa de vive force. Diverses altercations eurent lieu, mais la bonne intelligence se rétablit. Il fut permis à Bowdich et à ses compagnons de partir.

Le roi, étant alors en mésintelligence avec les habitants du Warsaw, s'opposa fortement à ce que nos voyageurs retournassent par ce pays. Il assura à Bowdich que le chemin par le Warsaw était plus long de deux journées, et que, dès qu'il aurait terminé la guerre de Bontoukou, il n'épargnerait rien pour faire tracer une route directe par le pays d'Assim.

Le roi fournit des porteurs pour le bagage de l'ambassade, et pressa Bowdich de prendre six porteurs de hamac en cas d'indisposition : il ne voulut pas qu'il en payât aucun. Il persista à le faire accompagner par un de ses capitaines, et ne renonça pas

sans peine à lui donner une escorte. Bowdich s'en défendit opiniâtrément, à cause de la dépense qu'occasionneraient les présents qu'il faudrait faire à tous les soldats. Le roi et ses capitaines étaient assis hors du palais, à la lueur des flambeaux, avec toutes les marques de leur dignité, lorsque l'ambassade quitta la capitale, précédée de ses drapeaux, au bruit des décharges répétées de mousqueterie, et avec toutes les marques de distinction dont il put s'aviser.

Il faisait nuit lorsque Bowdich et sa suite quittèrent Coumassie; mais il avait formellement déclaré, devant le roi et son conseil, quelques jours auparavant, que rien ne l'empêcherait de tenir sa parole et de partir le lundi; et il ne voulut pas retarder son départ, même jusqu'au lendemain matin. L'obscurité de la forêt succéda bientôt à l'éclat brillant des torches, et les hurlements des bêtes féroces effrayèrent nos voyageurs comme s'ils les avaient entendus pour la première fois. Les torches dont on était pourvu s'éteignirent en traversant le marais, dont les eaux s'étaient élevées jusqu'à la hauteur de quatre à cinq pieds. Les interprètes et les soldats s'égarèrent dans les bois, et n'arrivèrent à Ogogou que long-temps après Bowdich. Les habitants étaient couchés, mais ils se levèrent sans murmure, cédèrent la meilleure maison, et allumèrent du feu. Le lendemain matin Bowdich reçut le présent des interprètes du roi, enveloppé dans une pièce d'étoffe de Mallowa, avec un long compliment, dont la conclusion était qu'il devait être toujours prêt à parler avec autant de force et d'adresse pour le roi d'As-

chanti qu'il l'avait fait pour le roi d'Angleterre (1).

Après avoir traversé Sarrasou, on leur offrit libéralement du vin de palmier. Nos voyageurs arrivèrent le soir à Assiminia. Le chef les reçut avec hospitalité, leur céda sa propre maison, et leur offrit quelques volailles. Le lendemain, après avoir passé par Dadassey, on arriva à Doumpassie, où nos voyageurs reprirent leur ancien logement. Le chemin n'était guère qu'un marais fangeux, la saison des pluies étant fort avancée. Le jeudi 6 octobre, après une marche assez courte, mais très fatigante, à travers les montagnes qui forment les frontières de l'Aschanti, on arriva à Moisie, première ville du royaume d'Assim. Bowdich ne put s'y procurer des provisions qu'à quatre heures; mais comme on n'avait pas fait une journée bien longue, Bowdich résolut d'aller jusqu'à Akrofroum, afin de gagner un jour. Les Aschantis lui représentèrent que plusieurs petites rivières étaient débordées, et que les grandes pluies avaient rendu le chemin impraticable en beaucoup d'endroits; mais il craignait tellement d'être retardé dans son voyage par leurs idées superstitieuses sur les jours heureux et malheureux, qu'il ne voulut pas leur céder pour cette fois, de peur de les encourager à insister de même à l'avenir. Il leur déclara qu'ils pouvaient rester en arrière, et il partit sans eux; mais ils le rejoignirent bientôt, en lui disant qu'il y allait de leur tête s'ils le quittaient.

Bowdich et Tedlie, accompagnés d'un soldat et

(1) Bowdich's, *Mission*, p. 152.

d'un Aschanti, marchèrent plus vite que le reste du cortége; et, quand la nuit arriva, ils n'étaient plus à portée d'en être entendus. On perdit quelque temps à essayer de faire des torches pour écarter les bêtes féroces et pouvoir reconnaître le chemin; car nos voyageurs marchaient dans la boue jusqu'au-dessus de la cheville, et avaient perdu leurs souliers depuis long-temps. Un ouragan terrible qui survint, empêcha qu'on ne pût les entendre, et ils se trouvèrent séparés de leur suite. Heureusement l'Aschanti était près de Bowdich; quand il vint à bout de le retrouver, il s'attacha autour du corps, par un bout, la pièce d'étoffe qui le couvrait, et lui mit l'autre dans la main, le traînant après lui à travers les marais et les rivières. Le tonnerre, l'obscurité, les hurlements des bêtes féroces étaient effrayants; mais le bruit que fit, en tombant, un gros arbre que le vent renversa près de Bowdich, l'effraya encore davantage. Il pouvait être minuit quand, épuisé de fatigue d'une marche si pénible, notre voyageur laissa échapper de sa main le bout de la pièce d'étoffe; il tomba à terre et s'endormit à l'instant. Son guide fidèle s'aperçut qu'il était séparé de lui; il le chercha aussitôt, le trouva, et, l'ayant éveillé, parvint à lui faire comprendre qu'il mourrait s'il restait là. Bowdich se remit en marche; au bout d'une heure, il fallut traverser une rivière débordée au loin, et dont les eaux, au milieu de son lit, s'élevaient jusqu'au menton. Après ce dernier effort, Bowdich perdit toute autre sensation que celle de la lassitude et du sommeil, et il trouva une sorte de plaisir à s'y livrer.

Le bon Aschanti le porta des bords de la rivière dans un endroit plus sec; il dormit environ une heure, n'ayant plus sur lui que des lambeaux de ses vêtements. A son réveil, il fut bien surpris de revoir son Aschanti avec une torche et un de ses compagnons. Celui-ci le chargea sur ses épaules, et on arriva à Akrofroum à deux heures du matin. Tous les habitants étaient endormis; cependant on procura à notre voyageur un bon logement; on lui donna de l'eau pour se laver, des fruits, du vin de palmier, un excellent lit, composé de nattes et de coussins, et une grande quantité de pièces d'étoffes du pays pour se couvrir, car il était presque nu. Après s'être lavé, il s'enveloppa d'étoffes roulées les unes sur les autres, jusqu'à ce qu'il devînt d'une grosseur prodigieuse; une transpiration abondante le préserva de tout mal; il en fut quitte pour un léger accès de fièvre. Vers midi, le cortége de Bowdich le rejoignit (1).

Le samedi 8, on marcha jusqu'à Ascharamang; le lendemain on logea à Prasou, après avoir traversé Kickiwherri. Un capitaine aschanti, chargé d'une mission par le roi, fit à nos voyageurs un présent de volailles et d'ignames. On continua à parcourir, en une journée, des distances qui leur en avaient pris deux ou trois en venant; on traversa le Bousempra, et on arriva enfin à Accomfodey. Il ne s'y trouvait plus qu'une seule maison habitable. Le Fanti qui l'occupait eut l'adresse de persuader à nos voyageurs que l'on trouverait de meilleurs logements à Ancomassa, où

(1) Bowdich's *Mission to Ashantee*, p. 154.

ils se souvenaient effectivement d'avoir vu une demi-douzaine d'habitations en assez bon état. L'on poursuivit donc vers ce lieu; mais, en y arrivant, on n'y aperçut plus qde des ruines.

On partit le lendemain de bonne heure, et on marcha jusqu'au coucher du soleil. On s'arrêta sur les bords de l'Aniabirrim. On partit de grand matin le jour suivant, et on hâta le pas pour arriver à Mansoue. A cinq heures du soir on parvint à Cottacoumasa. Bowdich n'avait avec lui que le messager du roi de Douabin. Cet endroit était désert; quelques marchands aschantis occupaient le seul hangar qui s'y trouvait. Notre voyageur ne voulut point qu'on les dérangeât, et il se mit en marche pour le village de Payntrie, lieu qui n'est qu'à une journée de la mer.

Lorsque Bowdich approcha du village, le son des instruments de musique et des cris de joie prolongés lui annoncèrent qu'il était attendu. Dès qu'il entra, il se trouva entouré de musiciens et de porteurs de torches. Ils le conduisirent chez le vieux Payntrie, qui s'était fait construire une maison d'une architecture semblable à celle des Aschantis. On avait préparé à notre voyageur un excellent lit de nattes, couvert avec profusion d'étoffes du pays, et on lui servit un souper splendide, consistant en différents mets, en fruits et en vin de palmier. Quamina Boutaqua vint lui rendre visite; le vieux Payntrie, Amouney, roi d'Anamabou, et deux ou trois autres cabaschirs qui lui étaient inconnus, lui adressèrent de longs discours remplis de louanges, pour le com-

plimenter sur son habileté, le plaindre des maux qu'il avait soufferts, et lui témoigner leur reconnaissance. Ils l'obligèrent à s'asseoir sur le siége d'honneur du vieux Payntrie, tandis qu'ils se tenaient debout en cercle autour de lui; et ils le prièrent d'écouter un air composé par ses musiciens, pour célébrer le succès de son ambassade. Le sens en était, « que tout irait bien maintenant, et qu'on verrait refleurir le royaume de Fanti. »

Apprenant qu'il existait un chemin qui conduisait du village de Payntrie au Cap Corse sans passer par Anamabou, d'où on était parti, Bowdich se détermina à le suivre, et Payntrie lui fournit un guide. Le pays était beau, et agréablement varié de collines et de vallons; mais le sol était en général plus léger et plus pierreux que du côté d'Anamabou. On vit des touffes de tous les arbres fruitiers des tropiques, et de temps en temps quelques champs de grains cultivés par des Fantis habitant les ruines des villages détruits par les Aschantis. On en trouva onze d'une étendue considérable, et où il n'y avait que quelques misérables huttes construites en terre (1). On ne rencontra d'eau que près d'Amparou, où l'on voit un grand étang qui a près de deux milles de circonférence.

Après avoir fait quinze milles, on gravit des mon-

(1) Les noms de ces villes détruites sont : Assiquah, Daouramong, Amparou, Taatchou, Courikirrabou, Perridjou, Abikarrampa, Aquoitû, Miensa et Amosima. Voyez Bowdich's *Mission*, p. 157. Le traducteur français omet les noms de ces onze villages, et beaucoup d'autres détails de ce genre.

tagnes escarpées et rocailleuses; après quoi on descendit dans un pays plat, auquel succéda une petite colline à deux milles du Cap Corse, que Bowdich jugea située à environ vingt milles du village de Payntrie, en suivant ce chemin. Du haut de cette élévation, la mer parut aux regards de nos voyageurs. Cette vue leur fut aussi agréable que l'est celle de la terre au marin qui vient de faire un long et périlleux voyage.

§ III.

Renseignements géographiques recueillis par Bowdich, sur le royaume des Aschantis et les contrées environnantes.

Quoique le séjour de Bowdich à Coumassie et dans le royaume des Aschantis n'ait pas été de longue durée, cependant il est parvenu à réunir un grand nombre de renseignements géographiques sur le royaume des Aschantis et l'intérieur de l'Afrique; mais ceux qui concernent cette dernière région sont incertains : ils sont même devenus en grande partie inutiles par les dernières découvertes, et ils appartiennent d'ailleurs, d'après notre plan, à une autre partie de notre ouvrage. Nous nous restreindrons donc, dans cette section, à extraire de notre voyageur ce qui peut éclaircir la géographie des Aschantis et des contrées qui les environnent.

Bowdich ne pouvant avoir de notions de la position des lieux que par le moyen des itinéraires, place les villes et les royaumes d'après les routes que

ceux qu'il interrogeait avaient suivies pour arriver à Coumassie. Il estimait chaque journée de route à quinze milles anglais (1). Ce calcul s'était trouvé juste dans son voyage d'Anamabou à Coumassie, qui sont à cent quarante-six milles de distance; Anamabou étant situé par cinq degrés quatre minutes de latitude nord, et un degré quarante-trois minutes de longitude ouest; Coumassie par six degrés trente-quatre minutes cinquante secondes de latitude nord, et deux degrés onze minutes de longitude ouest, d'après l'observation des éclipses des premier et second satellites de Jupiter (2).

Il y a neuf grandes routes qui aboutissent à Coumassie; celles de Douabin, Akim, Assim, Warsaw, Saoui, Gaman, Soko, Daboia et Sallagha (3).

Douabin n'est qu'à trois quarts de journée à l'est de Coumassie; deux journées au-delà est Mohou, petit territoire qui en dépend; mais, avant d'y arriver, on traverse la rivière nommée Dah, qu'on dit aussi large qu'à Sarrasou.

Deux routes conduisent de Coumassie à Accra, par le royaume d'Akim, dont la capitale est Bannasou, à cinq journées de Coumassie, et dont la première ville frontière vers le nord est Fëia, à trois

(1) Pour la carte qu'il a dressée en 1820 (*Map of North-Western Africa*), il a, d'après nos observations, un peu changé ce rapport, et il estime la journée à quinze milles géographiques par jour dans les contrées déboisées, et à dix milles dans celles qui sont couvertes de forêts.

(2) Bowdich's *Mission*, p 162.

(3) Ces renseignements importants ont été retranchés par le traducteur. Conférez p. 162 de l'original anglais, et p. 263 de la traduction.

journées. La première route qui se dirige à l'est, est de quinze journées; la seconde, plus occidentale, est de dix-sept journées; elle passe près du lac Bousmaquie. Ce lac, situé à trois journées de Coumassie, a, dit-on, quatre milles de longueur, sur près de trois de largeur. Une trentaine de petits villages sont situés sur ses bords; leurs habitants vivent de la pêche. On assure que l'eau de ce lac est mauvaise à boire, et donne une couleur roussâtre aux cheveux des personnes qui s'y baignent. Des hommes, distribués par relais, apportent tous les jours du poisson de ce lac pour la table du roi. On l'appelle aussi le fétiche de l'homme blanc, parce que, suivant une tradition que les Maures ont grand soin d'entretenir, les Européens doivent un jour le faire communiquer avec la mer pour subjuguer tout le pays. En suivant cette route, on entre dans l'Akim le quatrième jour, et dans l'Aquapim le seizième. Isert, qui visita l'Aquapim, dit que Kommang en est la capitale; c'est maintenant Akropong qui jouit de cette prérogative.

La route de l'Assim est celle que notre voyageur a suivie en partant d'Anamabou.

Celle d'Elmina par le Warsaw (Ouarsâ) fait un angle si considérable vers l'ouest, que les Aschantis prétendent qu'elle exige plus de temps que celle de l'Assim. On arrive le premier jour à Becquoi (1), l'une des cinq grandes villes bâties par les Aschantis. On entre dans le Dankara le troisième jour, dans le Tufel le quatrième, et dans le Warsaw le sixième. Le

(1) Bowdich's *Mission*, p. 168. Bowdich écrit Becquoi dans son texte, et Becqua sur les deux cartes qu'il a dressées.

Dankara produit beaucoup d'or; mais sa population a été prodigieusement exagérée par Bosman. La route du Warsaw a deux grands embranchements; l'un conduit à Appollonia, ville située dans le petit royaume d'Amanahea; l'autre mène dans l'Aowin, pays qui s'étend depuis Appollonia jusqu'au fleuve d'Assini. Ce pays a cinq journées de route de longueur sur trois de largeur. Il est gouverné par sept ou huit cabaschirs qui, comme ceux du Warsaw, sont indépendants les uns des autres. Il peut lever cinq mille soldats. Ces deux pays sont à la merci des Aschantis, qui en exigent fréquemment un tribut en or, dont la quotité n'est pas encore fixée.

Bontoukou, capitale du royaume de Gaman, est à onze journées au nord-nord-ouest de Coumassie. On arrive le huitième jour à Yammie, ville frontière du Gaman. La capitale, quoique moins grande que Coumassie, est, dit-on, mieux bâtie; l'influence des Maures y est établie depuis long-temps. C'est, sans contredit, le pays le plus riche en or. Les quatre principales villes de ce royaume sont Sarem, Bandakia, Boudou et Nassea, qui est à sept journées de Bontoukou.

On parla à notre voyageur d'un royaume puissant, nommé Bahourie, qui jusqu'à présent a résisté avec succès aux Aschantis. Il est situé à l'ouest; l'on croit que le roi de Gaman y trouvera un refuge lors de l'invasion dont il est menacé.

Le Soko, autrefois province du Gaman, est à onze journées de Coumassie; le Banda est à quatre journées plus loin, en se dirigeant un peu à l'est. La

première journée on arrive à Tafou. Les Aschantis, dans leur émigration, soumirent plusieurs districts de l'Inta, et s'emparèrent d'une bonne partie de ce royaume en décadence; il est maintenant entièrement sous leur dépendance. Selon notre voyageur, si Dalzel avait réfléchi, il aurait vu que le Taffoe, Tafoe ou Tafou de Snelgrave, si ridiculement placé dans sa carte à soixante milles à l'ouest de l'embouchure de la Volta, et l'Inta, dont il avait entendu parler dans le Dahomey, et qu'il avait confondu avec l'Aschanti, étaient un seul et même pays; car la syllabe *in* dans le mot *inta* ne s'entend presque pas, ce n'est qu'un son nasal qui se prononce à peu près comme *n-ta*. Quant à la syllabe *fou*, on l'ajoute à la fin du mot; elle signifie homme, comme si l'on disait hommes d'Inta, ce qui a fréquemment lieu dans les langues d'Afrique. On arrive à Takima dans la huitième journée. Les Fantis sont, dit-on, originaires du territoire voisin : il est certain qu'on y parle à peu près la même langue que dans le pays qu'ils habitent aujourd'hui.

A seize journées au nord-nord-est de Coumassie, se trouve Boupie, ville frontière de l'Inta, pays qu'on a confondu jusqu'ici avec l'Aschanti; mais il est plus peuplé et plus civilisé. Les Maures y jouissent depuis long-temps d'une grande influence; presque tous les cabaschirs affectent de professer leur religion. L'Adirri, qui est le même fleuve que la Volta, passe à quatre lieues au sud de Boupie; il a, dit-on, trois cent soixante pieds de largeur. Sa source est à huit journées au nord-ouest de cette

ville, au pied d'une grande montagne nommée Kondoungourie, l'une des montagnes du Kong. On a positivement et constamment assuré à notre voyageur que celles-ci ne forment pas une chaîne; elles sont isolées et se suivent en allant de Kong à l'est (1).

A sept journées de Coumassie, sur la route d'Inta, est le petit royaume de Coranza. C'est probablement le Corisseno des anciennes cartes; ses habitants ont, suivant la tradition, la même origine que les Aschantis; mais, d'après ce que le roi a dit lui-même à notre voyageur, ils ont plus d'intelligence et de génie.

A deux journées de Boupie, on trouve Moronko, dont les habitants craignent tellement d'être emmenés comme esclaves par les marchands aschantis qui y passent en grand nombre, qu'ils n'ont pas de portes à leurs maisons. Ils y entrent par le toit, au moyen d'une échelle qu'ils tirent après eux. Une journée plus loin est Daboia, la seconde ville de l'Inta. Il se fait un grand commerce entre l'Inta et le Dahomey, qui n'est qu'à cinq journées de marche.

Sallagha, la ville la plus commerçante de l'Inta, est à dix-sept journées au nord-est de Coumassie. A la dixième, on passe près d'une haute montagne qui sert de limite entre l'Aschanti et le Bouroum. La capitale de ce pays est Guia. Après avoir traversé l'Adirri ou la Volta, on entre dans l'Inta. Sallagha, d'après les calculs des distances, doit être situé par sept degrés cinquante-six minutes de latitude septentrionale, et par zéro degré neuf secondes de longitude occidentale.

(1) Bowdich's *Mission*, p. 171.

A sept journées au nord-est de Sallagha, suivant les Maures, se trouve Yahndi, capitale du Dagoumba. Cette ville est, dit-on, beaucoup plus grande que Coumassie; ses maisons sont mieux bâties et plus ornées. Les Aschantis, qui y avaient été, dirent à Bowdich qu'ils s'étaient souvent perdus dans les rues. Le roi a été converti par les Maures qui s'y sont établis en grand nombre. Yahndi est le rendez-vous continuel d'une foule de marchands qui y viennent de tous les pays de l'intérieur. Les chevaux et le bétail s'y trouvent en abondance, et même les gens de la classe la plus pauvre possèdent de nombreux troupeaux. Sarem est un nom général par lequel on désigne le Gaman, l'Inta et le Dagoumba (1).

A cinq journées au nord-est d'Yahndi est le petit royaume de Gamba. A la frontière de ce pays, finit le territoire des Aschantis; mais leur influence, par le moyen du Dagoumba, s'étend jusqu'au Niger. A sept journées au nord d'Yngoua est le royaume de Fobie, dont la capitale porte le même nom. A cinq journées plus loin, au nord, est un royaume indépendant, nommé Chououtcha. A cinq journées au nord-ouest d'Yngoua, se trouve le Mossie, royaume belliqueux, mais peu connu; sa capitale est Koukoupella.

A quelques journées au nord de Fobie est Calanna. On dit que c'est une grande ville, rivale d'Yahndi pour le commerce; elle est située au pied d'une montagne riche en mines de fer, que les habitants travaillent aussi grossièrement que ceux de Jeningalla,

(1) Bowdich's *Mission*, p. 178.

dont parle Mungo-Park. Calanna est probablement le Calanschie d'Imhammed qui cita cette ville à M. Lucas, comme une dépendance de Tounouvah ou de l'Assentai.

Les Aschantis appelant dounkos tous les esclaves qu'ils amènent sur les bords de la mer, on en a naturellement conclu pendant long-temps qu'il existait dans leur voisinage un pays portant ce nom. Isert a écrit « que le Dounko est un pays situé au-delà de l'Aschanti. » Bowdich apprit qu'il n'y a point de pays de ce nom, et que dounkos n'est qu'une épithète employée dans le même sens que barbare chez les Romains. Les Aschantis l'appliquent à tous les habitants. Bowdich remarqua que les dounkos parlaient des langues différentes, et qu'ils ne s'entendaient pas entre eux. En général, les habitants des bois, ou paysans du Dagoumba, ont trois légères entailles en long sur la pommette de la joue, trois au-dessous, et une en large sous l'œil; ceux du Bornou en ont sur le front, et ceux du Marrooua sur tout le corps, qui forment des dessins variés. Dans le Fobie, à Koumsallahou et à Calanna, les classes inférieures ont la cloison du nez percée. Les entailles se font dans l'enfance; l'on y verse des liqueurs consacrées aux fétiches, auxquelles on attribue la vertu de fortifier le corps et de conserver la vie de l'enfant.

Les principaux districts du Fanti sont Affetou, Braffo et Assecoumah. Le fort du Cap Corse fait partie du premier. Le dey d'Affetou, titre probablement introduit par les Portugais, avait autrefois l'autorité suprême en Fanti; il convoquait même

les autres rois et cabaschirs du pays, pour leur prescrire leur conduite politique, et avait, dans tous les cas, droit de vie et de mort, dans quelque endroit et par quelque personne que le crime eût été commis. Il y a plus d'un siècle la petite vérole dépeupla presque entièrement Affetou, qui était la ville la plus grande et la capitale de tout le pays : tous les héritiers directs du trône ayant été enlevés par cette maladie, la suprématie fut transférée à la ville de Mankasim. Néanmoins, le dey actuel conserve une autorité spirituelle sur les autres rois et cabaschirs; il est regardé comme le chef de la religion. Lorsqu'ils désirent de la pluie, par exemple, ils s'adressent à lui pour qu'il leur en procure, et c'est par lui seul qu'ils peuvent connaître leur chronologie, qu'il conserve par le moyen de nœuds faits à des cordons.

Mankasim devint aussi la capitale de tout le pays; mais cette ville fut presque entièrement détruite par les Aschantis, lors de leur première invasion en 1807. Tout cabaschir fanti qui ne répondait pas à l'appel du roi de Mankasim, était suspendu par lui de ses fonctions, et ensuite déplacé par la diète. Adou, dernier roi de Mankasim, ou des Braffos, dépouilla tous ses sujets de leurs biens les plus précieux, et soutint les membres de sa famille qui se permirent les mêmes excès, sans distinction de personne. A sa mort, le peuple se souleva spontanément, arrêta tous ces tyrans avides, et, pour être délivré de toute la race, les vendit comme esclaves. Adokou, l'un des chefs de la révolte, fut alors élevé au pouvoir suprême, avec seulement le titre de cabaschir, parce

que le trône était toujours regardé comme vacant; mais il fut revêtu de la même suprématie et des mêmes priviléges que le roi, son prédécesseur, et fut reconnu par toutes les villes du royaume. Vaincu plusieurs fois par les Aschantis, il fut obligé de se réfugier dans les bois, et les villes du Fanti saisirent cette occasion pour s'arroger plusieurs droits politiques et judiciaires, dont Mankasim avait joui jusques alors exclusivement (1).

Bowdich donne ensuite les renseignements qu'il a obtenus sur le Soudan et les grands fleuves qui l'arrosent; puis, retournant au Cap Corse, il décrit de la manière suivante, d'après les meilleures autorités qu'il a pu consulter, la côte située entre la rivière d'Assini ou d'Issini, et la rivière Lagos (2).

Le Cap Corse, nommé par les nègres Igoua (3), est situé dans le territoire d'Affetou. MM. Ludlam et Dawes, commissaires nommés par le gouvernement anglais pour faire le relevé de la côte, en 1810, le placent par cinq degrés six minutes de latitude septentrionale, et un degré cinquante-une minutes de longitude à l'ouest de Greenwich. Elmina, que les nègres nomment Addina, est à environ sept milles à l'ouest du Cap Corse. A douze milles à l'ouest d'Elmina est Commendo, fort appartenant aux Anglais; les nègres appellent la ville Akatayki; le fort hollandais a été détruit dans la guerre de l'indépendance américaine. A neuf milles plus loin est Chama ou

(1) Bowdich's *Mission*, p. 250, dans la note.
(2) Bowdich's *Mission*, p. 214.
(3) Ogwa dans d'Anville. Voyez ci-dessus, t. IX, p. 270.

Assema, à l'embouchure du Bousempra. En remontant ce fleuve pendant six heures, on rencontre une île où Attobra, l'un des cabaschirs du Warsaw, qui fournit les Hollandais de pirogues, se faisait bâtir une grande maison pour s'y retirer. Quatre lieues au-delà on arrive à son village. Le colonel Starrenberg remonta ce fleuve pendant trois jours dans une pirogue, et le trouva souvent embarrassé par des rochers. Enfin il fut arrêté par une grande cataracte que les nègres regardent comme un puissant fétiche, et dont les hommes qui conduisaient sa pirogue n'osèrent approcher. A neuf milles de Chama où les Hollandais ont un fort nommé Sébastien, est Succondi, première ville du pays d'Ahanta. Le fort anglais fut détruit par les Français pendant la guerre d'Amérique, mais il y reste un comptoir. Le fort hollandais se nomme Orange. A neuf milles plus loin est Boutrie, où les Hollandais ont un fort appartenant autrefois à la compagnie du Brandebourg. A trois milles de Boutrie est Dixcove ou Nfouma, et, entre les deux, Boussoua, capitale de l'Ahanta, qui est divisé en trois districts: Amanfou, Adoum et Poho. Le premier est à environ une journée au-delà de Boussoua et à la même distance de l'Ancobra. Son cabaschir est le personnage le plus important du royaume après le roi, dont le pouvoir et les moyens sont extrêmement restreints. Les deux autres ne sont guère qu'à une demi-journée au-delà de Taccorary. La petite rivière qui se jette dans la mer à Boutrie, prend sa source dans le district d'Adoum, où l'or se trouve, dit-on, en abondance; mais les habitants n'osent

travailler aux mines depuis bien des années, par la crainte que leur inspirent les habitants du Warsaw. Il y a aussi de très bon or dans le district d'Amanfou (1); il est ordinairement dans du quartz qu'on broie sur des pierres placées sous un appentis à cet effet.

A dix-huit milles de Dixcove, après avoir passé Akhouma et Accoda, où les Hollandais ont un fort qui touche au cap des Trois-Pointes, sont les ruines du fort Hollandia, qui appartenait autrefois à la compagnie de Brandebourg, et qu'on nommait Fort-Royal de Frédéricsbourg. A seize milles plus loin est Axim où se trouve le fort Anthony appartenant aux Hollandais qui y ont placé leur vice-présidence. Les habitants d'Axim parlent un dialecte de la langue d'Ahanta. A deux milles à l'ouest est l'embouchure de l'Ancobra, ainsi nommé par les Portugais à cause de ses sinuosités : car son nom dans le pays est Sienna (2). Le colonel Starrenberg, qui remonta ce fleuve jusqu'aux ruines d'Elisa-Carthago, situées à l'endroit où il cesse d'être navigable pour tout autre bâtiment qu'une très petite pirogue, dit qu'il ne peut donner exactement la distance de ce lieu à la mer; mais il suppose qu'elle est d'environ vingt milles de Hollande, dans la direction du nord-est. Meredith parle de cinquante milles d'Angleterre; mais il s'exprime avec autant de légèreté que d'inexactitude, en disant : « Les Français bâtirent un fort sur la rive

(1) Ici Bowdich (p. 215), et sur sa carte de 1820, écrit Amanfi (Amanfee), après avoir écrit Amanfou (Amanfoo) quelques lignes plus haut.

(2) Voyez ci-dessus les Voyages de Robertson, t. XI.

« droite de ce fleuve, à environ cinquante milles de « son embouchure; ils y faisaient un commerce avan- « tageux en or, ce qui excita la jalousie des Hollan- « dais qui ne tardèrent pas à les en chasser. Mais les « Hollandais ne jouirent pas long-temps de cette ac- « quisition; car leur chef s'étant brouillé avec les nè- « gres, fut réduit à prendre le parti désespéré de « faire sauter le fort. » Elisa-Carthago fut bâti par le gouverneur hollandais Ruighaven, qui mourut avant l'an 1700, ainsi que le constate la pierre placée sur sa sépulture à Elmina. Les Français n'y eurent jamais qu'une petite factorerie, située presque à l'embouchure du fleuve. L'officier hollandais, commandant à Elisa-Carthago, y avait fait, pendant plusieurs années, un commerce lucratif, lorsque la cupidité des nègres le réduisit à l'acte de désespoir rapporté par Bosman, et dont les habitants se souviennent encore. Dans un écrit manuscrit remis à Bowdich, voici comme en parle le docteur Reynhaut: « Le comman- « dant d'Elisa-Carthago se voyant investi par les nè- « gres, avec qui il était en querelle, et reconnaissant « qu'il ne pouvait leur résister plus long-temps, puis- « que, suivant la tradition, il avait été obligé de ti- « rer contre eux avec des boulets de minerai d'or, « feignit de vouloir traiter avec eux. Il les invita donc « à venir à cet effet dans une salle du fort sous la- « quelle il avait placé plusieurs barils de poudre à « canon; tout auprès était un enfant tenant une mè- « che allumée; il lui avait donné ordre de mettre le « feu aux poudres dès qu'il frapperait du pied dans « la salle au-dessus. Après avoir reproché aux nègres

« leur insatiable cupidité, il donna le signal, et ils « périrent tous ensemble. »

En remontant l'Ancobra, et avant d'arriver à Elisa-Carthago, on rencontre plusieurs villes, dont la dernière est Adouwa, d'où partent trois grandes routes, l'une pour l'Aowin, l'autre pour le Dankara, et la troisième pour Asankarie, ville considérable du Warsaw. Ce dernier pays est gouverné par quatre cabaschirs indépendants les uns des autres. Intiffa, le plus riche d'entre eux, et celui dont le pouvoir est le plus étendu, demeure à Abbradie, qui n'est qu'à une petite journée d'Elmina. Nerbelin était la résidence d'un autre cabaschir, indépendant de la famille d'Intiffa; mais il en fut chassé par Esson-Cudjô, qui en est aujourd'hui le maître. Il se réfugia à Samcow, situé à environ une journée de la frontière du Warsaw, derrière Succondi, où Musô, jadis son esclave, s'est élevé au rang de cabaschir; ainsi il protége actuellement son ancien maître, qui attend la mort d'Esson-Cudjô pour rentrer chez lui. La plus grande largeur du Warsaw est estimée à soixante milles d'Angleterre, et sa plus grande longueur, à cent ou cent vingt.

A environ vingt-huit milles de l'Ancobra commence le royaume d'Amanahia, où est situé le fort anglais d'Appollonia. Ce royaume a une étendue d'environ cent milles le long de la côte, mais il ne s'avance pas à plus de vingt dans les terres.

Retournant ensuite à l'est du Cap Corse, on trouve, à quatre milles, Morie ou Mouré, et le fort hollandais de Nassau; à six milles de Morie, Ana-

mabou, le meilleur fort de tout le pays; à cinq milles de là, Cormantin, le premier fort que les Anglais aient possédé sur cette côte; ils le construisirent vers le milieu du dix-septième siècle. Les Hollandais s'en emparèrent ensuite; enfin, les Aschantis l'emportèrent d'assaut et le détruisirent presque entièrement, avant d'attaquer Anamabou. Sa position commande à tous les environs. Tantumquerry, petit fort anglais, est à environ dix-huit milles de Cormantin. En traversant la petite rivière d'Amissa, une heure de marche conduit à Mancassin, capitale du territoire de Braffoe, dépendance du pays des Fantis. A huit milles au-delà de Tantum est la ville d'Apam, où se trouvent un fort hollandais et une petite rivière. A huit milles d'Apam est Simpah ou Winnebah, dont les habitants sont Fantis; leur langue se nomme affoutou. Cette ville est dans le territoire d'Agouna. Le fort hollandais de Berracoe ou Barracou en est à neuf milles. Les nègres donnent à la ville le nom de Seniah. Attah, cabaschir d'Akim, mit ce fort à contribution, en mars 1811. A environ vingt-sept milles de Berracoe, est Accra ou Inkran, autrefois soumis au royaume d'Aquambou. Suivant Isert, ses habitants actuels chassèrent ceux qui l'occupaient, et les repoussèrent vers Popo. Accra, d'après les observations des commissaires anglais, est situé par cinq degrés vingt minutes de latitude septentrionale, et zéro degré dix minutes de longitude occidentale. A peu près à trois milles du fort anglais se trouve le château de Christiansbourg, principal établissement des Danois.

De la Volta au Cap Saint-Paul, il y a cinq lieues par

mer, suivant Dalzel, et quinze milles par terre, d'après la carte du Dahomey et de ses environs, par Norris. Quitta, à environ douze milles, est situé dans le Kerrapay ou Crepi, et fait partie d'un état indépendant, nommé Agwouna, qui s'étend le long de la côte, depuis cet endroit jusqu'à la Volta. Agwouna, la capitale, est située à un demi-mille de la mer, et à quinze à peu près de la Volta. Les habitants des autres villes sont obligés de venir enterrer leurs morts dans la capitale, où le cabaschir jouit de la prééminence, mais non d'une autorité absolue sur tous les autres. Entre Quitta et Popo, sont plusieurs villes du Kerrapay, gouvernées par des cabaschirs indépendants les uns des autres. A deux journées au-delà de Popo se trouve le Tettaytokou, autre état indépendant dans le Kerrapay. Le roi y a, dit-on, un pouvoir despotique; les maisons de la capitale sont de forme circulaire. Il se trouve aussi dans l'intérieur un petit état gouverné par un cabaschir, nommé Quaminagah. Le Tadou est regardé comme le plus grand royaume du Kerrapay; il est à six journées derrière Popo, que les Fantis appellent Inschan, et ses habitants Taoun ou Taoum. Les nègres de ce pays sont d'un caractère plus audacieux et plus résolu que tous leurs voisins; aussi étaient-ils toujours traités le plus sévèrement sur les vaisseaux négriers.

Suivant une observation faite à bord du vaisseau de guerre anglais l'Argo, Whydah ou Juida est situé par six degrés quatorze minutes de latitude septentrionale, et deux degrés trente-une minutes de longitude orientale.

Un officier au service d'Angleterre, qui a séjourné trois ans à Lagos, et le seul résident européen qui ait survécu à cette tentative d'établissement, a donné à notre voyageur les observations suivantes (1) : La barre du Pélican est plus petite qu'elle ne le paraît sur les cartes. L'île de Dou, qui est au nord-ouest, et non au nord de la ville de Lagos, et où les naturels vont pratiquer leurs cérémonies superstitieuses, n'a pas plus d'un mille de circonférence; il n'y a pas de rivière portant le nom de Dou. La pointe de terre sur laquelle les Portugais et les Français qui ne passent jamais la barre, où il y a trois brasses d'eau, transportent leurs marchandises dans des canots, a au plus trois cents pieds de largeur, au lieu d'un mille. Sur la carte de Norris, jointe au livre de Dalzel, on fait traverser par le Lagos le chemin du Dahomey, près de Toré. Dans les Routiers de la côte d'Afrique, ouvrage auquel Dalzel eut la plus grande part, et qu'il révisa en entier, on lit ces mots : « La rivière de Lagos est non seulement l'embouchure de la rivière de ce nom qui coule à l'est d'Ardra, etc. » La rivière que M. Norris traversa près de Toré, qu'il représente comme assez profonde et assez rapide, et sur laquelle se trouve un pont, n'est autre chose qu'un marais inondé, suivant le témoignage de plusieurs officiers anglais qui ont été dans le Dahomey. Celui dont on a déjà parlé assura à Bowdich que la branche principale du Lagos coule au nord de l'île, dans l'endroit où est placée la prétendue rivière du Dou. En entrant dans cette bran-

(1) Bowdich's *Mission*, p. 223.

che, il la trouva si large, que, placé au milieu de l'eau, à dix brasses de profondeur, il pouvait à peine apercevoir les rives de chaque côté. Le courant, qui est impétueux, entraîne des îles flottantes, et une si grande masse d'eau dans la saison des pluies, qu'elles chassent les vaisseaux mouillés sur leurs ancres dans la rade. Delisle fait venir le Lagos du nord; et l'on sait que les géographes français connaissent mieux que ceux d'Angleterre cette partie de la côte. Ce que Norris appelle dans sa carte rivière occidentale, n'est qu'une crique. Le courant d'eau qu'il appelle le Lagos, et qu'il représente comme coulant près de Badagri, d'Ardra, et passant par Toré, est la rivière occidentale. Badagri n'est qu'à cinq ou sept milles de la côte, au lieu de quinze; le flux et le reflux ne se font pas sentir plus haut. Ardra est à vingt-cinq ou trente milles de la côte, et non à dix-huit; l'on traverse la rivière au tiers de cette distance de la mer; c'est ce que nous appelons Porto-Novo, où il n'y a que quelques huttes de pêcheurs en face de l'ancrage. Les nègres nomment Ardra Aratakassie ou Alatakassie; et le pays, Essaam (Assem) ou Le Grand. La rivière continue à couler parallèlement à la mer, à cent verges (yards) environ de distance; quelquefois elle s'en approche tellement, que la langue de terre qui l'en sépare est souvent couverte d'eau; enfin, après Quitta, elle se jette dans la Volta, près de son embouchure.

Le Karhala est la seule grande rivière qui paraisse pouvoir communiquer avec le Lagos, ou peut-être même le former. Il est possible qu'il se jette dans un grand lac du royaume d'Hio. Snelgrave, d'après

les renseignements que lui donna le mulâtre portugais qu'il vit dans le camp du roi de Dahomey (1), dit que plusieurs grandes rivières qui portent leurs eaux dans le golfe de Guinée sortent du royaume d'Hio. Le Lagos sort peut-être de ce lac. L'officier qu'on a déjà cité place le Mahi au nord du Dahomey, et non au nord-ouest, comme dans la carte de Norris que la préface de Dalzel regarde comme assez peu exacte, pour ce qui concerne l'intérieur. Il y a environ neuf ans, le roi d'Hio fit la conquête du Mahi, et plus de vingt mille esclaves de cette nation furent vendus à Lagos.

Les Djoos, indiqués mal à propos à l'éditeur du voyage d'Adams comme étant, avec les habitants de l'Anagou et du Mahi, les principales nations quand on va vers le Niger, et les plus proches de la côte, en laissant de côté le Dahomey, sont probablement les Djabous qui habitent à environ quarante milles à l'ouest du Kosie, et non derrière le Cradou, comme le marque la carte de Norris. Ils sont renommés par les étoffes qui portent leur nom, et dont les Portugais ont fait des chargements considérables. L'Anagou ou Nagou est limitrophe du Dahomey du côté du nord-ouest.

(1) Bowdich's *Mission*, p. 226. Bowdich dit, à tort, « le mulâtre portugais qu'il vit à Abomey. » Snelgrave n'a pas été jusqu'à Abomey. Voyez ci-dessus, t. VIII, p. 418.

CHAPITRE XV.

Résumé des observations de Bowdich sur le gouvernement, la religion, les habitudes et les mœurs des Aschantis.

Nous réunirons dans ce chapitre toutes les observations de notre voyageur, sur les Aschantis, leurs lois, leurs religions, leurs mœurs et leurs coutumes.

§ I.

Forme du gouvernement et lois.

Le roi, le conseil aristocratique, réduit aujourd'hui à quatre membres, et l'assemblée des capitaines, sont les trois éléments dont se compose le gouvernement de l'Aschanti.

La constitution permet et enjoint même au conseil aristocratique d'intervenir dans toutes les relations extérieures; et, après la décision du roi, il peut prononcer un *veto* qui la paralyse; mais il n'en est pas de même de l'administration intérieure, les membres de ce conseil n'y participent pas directement. Il est vrai que fréquemment ils la dirigent par leurs avis; mais ils n'ont jamais l'air d'exercer de droit un contrôle; leur opinion sur les affaires purement civiles est présentée et soumise

avec une déférence qui forme un contraste frappant avec leurs déclarations précises, et souvent péremptoires, sur les objets relatifs à la guerre ou aux tributs.

Le trait le plus remarquable de la législation des Aschantis est l'ordre de succession. Cet ordre ne peut être interverti; le frère est le premier héritier, puis le fils de la sœur; ensuite le fils, et après le fils le premier vassal ou esclave du trône. Dans le royaume de Fanti, le principal esclave succède à l'exclusion du fils qui n'hérite que des biens de sa mère : ils sont souvent considérables et indépendants de ceux du mari qui n'a aucun droit sur ce que son épouse reçoit en héritage de sa famille. Les filles partagent entre elles une petite partie de l'or consacré au fétiche, ou employé en ornements, et dans lequel il se trouve un alliage d'argent.

Les sœurs du roi peuvent se marier ou vivre avec qui bon leur semble, pourvu que ce soit un homme d'une force et d'un extérieur remarquables, afin que les héritiers du trône l'emportent du moins, par les avantages physiques, sur la plupart de leurs compatriotes.

Le roi hérite de l'or de tous les sujets, de quelque rang qu'ils soient. Généralement il fait don de l'or du fétiche et des ornements au successeur du défunt à qui les esclaves et le mobilier appartiennent de droit. Le roi contribue aux frais des funérailles, pour rendre ses droits valides, et donne ordinairement pour dix périguins de poudre d'or au successeur (si c'est celui d'un homme riche), qui doit, dans tous les cas, acquitter les dettes du défunt. Il est

cependant assez d'usage qu'on lui en rembourse tôt ou tard le montant, s'il a quelque crédit auprès des chefs qui entourent le roi, ou s'il se recommande personnellement à sa générosité. Cette loi est quelquefois éludée lorsque, par exemple, un père donne à ses enfants de grandes sommes d'or quelques instants avant sa mort. C'est ce que fit Boitiem, père d'Oti, l'un des interprètes du roi; et son fils n'en montre pas moins hardiment ses richesses.

L'or qu'on ensevelit avec les membres de la famille royale, et qu'on dépose ensuite avec leurs ossements dans le temple du fétiche à Bantama, est sacré, et ne peut être employé que pour racheter la capitale des mains de l'ennemi, ou dans des cas extraordinaires de détresse nationale; même alors, le roi doit éviter de le voir, s'il veut échapper à la vengeance terrible du fétiche outragé.

Si un esclave, appartenant à un prince allié ou tributaire, vient chercher un asile en Aschanti, il est rendu à son maître : s'il est d'une nation entièrement étrangère, il est reçu comme sujet, et cesse d'être esclave.

Le peuple tributaire qui se distingue en étouffant la révolte d'un autre peuple, est récompensé par des priviléges qui lui sont accordés aux dépens de ce dernier. Si, par exemple, un sujet de l'état fidèle tue un sujet de l'état qui s'est montré rebelle, il n'est obligé de payer que le prix d'un esclave, au lieu de l'amende qui, autrement, est infligée pour la mort d'un sujet libre : toutes les autres peines sont réduites dans la même proportion.

Si les sujets d'un état tributaire n'approuvent pas la décision de leur chef, jugeant d'après les lois de leur pays, ils en peuvent appeler au roi, et demander à être jugés d'après les lois d'Aschanti. La remise accordée aux collecteurs des tributs ou des amendes est de deux périguins sur dix.

Les descendants directs des familles nobles qui secondèrent Saï Toutou, fondateur du royaume, ne sont pas soumis à la peine capitale, mais peuvent être dépouillés de leurs biens. Il n'en reste à présent que quatre : Amanqui, Assafi et deux autres, tous dans la misère.

Nos voyageurs assistèrent à la promulgation de la loi suivante: « Toute personne voyageant pour le roi « ne saisira plus de provisions en son nom, dans au- « cun pays, soit tributaire ou autre; mais elle de- « mandera des vivres, et en offrira un prix équitable. « Si on les lui refuse, elle exigera un repas, et un « repas seulement au nom du roi, et continuera son « chemin. Cet ordre s'étend à tous les messagers en- « voyés par les capitaines, dont les domestiques, « aussi-bien que ceux du roi, sont depuis long-temps « dans l'habitude d'extorquer des denrées aux mar- « chands, et de prendre d'autorité du tabac et des « provisions sur le marché; et tout cela se fait au « nom du maître. Quiconque enfreindra ces disposi- « tions, encourra une amende de cent dix périguins. »

Voici la manière dont cette loi fut promulguée: Les interprètes, revêtus des marques de leur dignité, s'avancèrent, et l'annoncèrent à chacun des membres du conseil aristocratique, puis à toute

86036

l'assemblée. Coudjo Appani, premier héraut, la proclama alors en présence du peuple, qui témoigna sa reconnaissance par de vives acclamations. Coudjo Appani reçut dix ackies de gratification du roi, et vingt du peuple.

Les cabaschirs de Souta, de Marmpon, de Becqua et de Kokofou, quatre grandes villes bâties par les Aschantis, en même temps que Coumassie, jouissent de plusieurs priviléges; ils ont une trésorerie indépendante, dans laquelle le gouvernement peut cependant puiser quelquefois, et ils exercent le pouvoir judiciaire, sous la réserve d'un appel au roi. Ils célèbrent aussi à part leur fête des Ignames, après avoir assisté à celle de Coumassie, à laquelle tous les princes ou tributaires doivent être présents, et qui paraît avoir été instituée, comme les Panathénées de Thésée, pour unir par une fête générale tant de nations différentes. Ces quatre cabaschirs ont seuls, avec le roi, le privilége de garnir leurs sandales d'or.

On ne peut verser le sang d'un fils du roi, ni d'aucun membre de la famille royale, lorsqu'ils se rendent coupables de quelque grand crime : un capitaine particulier, nommé Coudjo Samfani, les noie dans la rivière de Dah.

Quiconque jure sur la tête du roi qu'un autre homme doit le tuer, serment par lequel il semble invoquer la mort du roi, si celui-ci ne le fait pas, l'homme qu'il accuse de méditer ce crime doit l'exécuter, autrement il perd tous ses biens, et souvent même la vie : rien n'est plus ordinaire que ces évé-

nements; car les nègres, dans leur ardeur pour la vengeance, s'inquiètent peu de faire le sacrifice de leur vie pour que le meurtrier soit ensuite mis en jugement et condamné à mort, condamnation que leurs familles sont sûres d'obtenir.

Être convaincu de lâcheté est un crime capital.

Un sujet peut défricher une partie quelconque de forêt pour s'y construire une demeure, ou faire une plantation, sans être tenu de rien payer au roi qui est maître du sol; mais il doit payer une petite somme au possesseur de la maison ou de la plantation la plus voisine.

Le gouvernement n'a pas le pouvoir d'envoyer les marchands à tel ou tel marché, quoiqu'il interdise tout commerce avec les puissances qui l'ont offensé.

Tous les interprètes du roi font serment d'être vrais l'un envers l'autre, et de faire des rapports fidèles.

Quiconque ramasse l'or que quelqu'un a laissé tomber dans le marché, est puni de mort. Cet or n'est ramassé que par ordre du gouvernement, et seulement dans les cas d'urgence.

Voler le roi, séduire les femmes attachées à la famille royale, montrer une incontinence habituelle, sont des crimes punis par la castration; mais avoir des relations criminelles avec l'épouse d'un homme à qui cette punition a été infligée, est un crime capital, parce que cette conduite passe alors pour une aggravation du mépris de la loi.

L'intérêt de l'argent est de trente-trois un tiers

pour cent par quarante jours; le débiteur doit y ajouter un présent de vin, s'il ne s'acquitte pas avant l'expiration de ce premier terme. Lorsque la patience du créancier est épuisée, il saisit le débiteur, ou même quelque membre de sa famille, comme ses esclaves; ils ne peuvent être rachetés que par le paiement de la somme et des intérêts. Cette loi barbare était à peu près la même à Athènes (1).

Dans presque toutes les accusations de trahison, la vie de l'accusateur ne court pas moins de risques que celle de l'accusé; il est condamné à mort, si celui-ci est absous. Il fut assuré à notre voyageur que cette loi était indispensable pour mettre un frein aux dénonciations; autrement la haine, l'envie ou la convoitise, les accumuleraient.

L'accusateur n'est nommé à l'accusé et ne lui est confronté que lorsque celui-ci a répondu pleinement à l'accusation dont les interprètes du roi lui donnent connaissance.

Souvent on laisse dormir des procès des années entières, pour grossir les dommages et intérêts. Par exemple, si un homme a volé une poule il y a un an, on calcule avec soin la valeur des œufs et des poulets qu'elle eût pu produire dans l'intervalle, et l'on en réclame le remboursement (2). Quelquefois les

(1) Dans le royaume d'Ahanta, toutes les anciennes dettes doivent être payées dans les six semaines qui suivent le commencement de la contdum, ou fête de la moisson. Le créancier peut arrêter non seulement la famille, mais les concitoyens de son débiteur.

(2) Les lois d'Ahanta ne permettent pas ces procès prolongés; elles n'accordent que la valeur intrinsèque des objets volés ou

procès dans lesquels l'état se trouve intéressé ne sont aussi jugés qu'après un long période; mais c'est pour inspirer une fausse confiance à l'accusé qui se persuade que les principaux témoins sont morts, et qu'il pourra échapper au châtiment. On a soin, en conséquence, de tenir les témoins éloignés jusqu'au jour du procès; alors ils reparaissent tout à coup pour confondre l'accusé. Ce fut de cette manière, comme on l'a vu plus haut, que l'on jugea Appia-Nanou, général.

Personne n'est puni pour avoir tué son esclave; mais le meurtre d'une épouse ou d'un enfant est puni de mort (1). Quiconque tue l'esclave d'un autre en doit payer la valeur. Un grand qui tue son égal, obtient généralement de se donner lui-même la mort; s'il tue un inférieur, il en est quitte pour une amende équivalente à sept esclaves, qu'il paie à la famille (2).

détruits. Quiconque vole un igname dans une plantation doit payer au propriétaire un tokou d'or, et prendre deux ignames de plus. En Fanti, le plus petit vol entraîne ordinairement l'esclavage.

(1) Dans le royaume d'Amanahea ou d'Appollonia, le dixième enfant est toujours enterré vivant.

(2) Quiconque commet un homicide involontaire en Ahanta, paie cinq onces d'or à la famille, et acquitte les frais des funérailles. En cas de meurtre, l'amende est de vingt onces d'or et d'un esclave, ou bien le meurtrier et sa famille deviennent les esclaves de la famille du défunt. Quiconque se dévoue au fétiche sur la tête d'un autre, doit être racheté par celui-ci. Si quelqu'un se tue en jurant par la tête d'un individu quelconque, celui-ci doit se tuer aussi, ou payer vingt onces d'or à la famille. En Fanti, la somme n'est pas déterminée, mais est toujours très considérable. C'est un expédient auquel on a souvent recours, lorsqu'on ne peut trouver d'autres moyens de se venger.

Au Cap Corse, Adoumissa, femme à teint cuivré et d'une beauté

Quiconque intente une accusation frivole contre quelqu'un, doit donner une fête à la famille et aux amis de l'accusé.

Quiconque brise un grain d'aigris dans une querelle, doit payer sept esclaves à celui à qui il appartient.

Pour les vols de peu d'importance, le coupable est généralement exposé dans différents quartiers de la ville, pendant qu'on publie son crime. Les vols plus graves ne peuvent être punis que par les parents du coupable, qui sont obligés de dédommager l'accusateur, et qui punissent ou non le criminel, suivant qu'ils le jugent à propos. Ils peuvent même le mettre à mort, si le cas est très grave, ou si le crime est réitéré.

Quiconque habite avec une femme hors de la maison ou dans les bois, devient avec elle esclave de la première personne qui les découvre; mais ils peuvent être rachetés par leurs familles.

Il est défendu, et c'était aussi une défense de

extraordinaire, était courtisée par un grand nombre d'amants, et les rebutait tous. L'un d'eux, au désespoir, se tua, en jurant par la tête de sa maîtresse, tout près de sa maison. La famille du défunt demanda satisfaction. Pour épargner à ses parents un procès ruineux, Adoumissa résolut de se tuer en expiation. En conséquence elle assembla ses amis et ses parents, qui vinrent de différentes parties du royaume pour assister à cette triste cérémonie, s'assit au milieu d'eux richement vêtue, et se tua en leur présence avec des balles d'or. Après que le corps eut été exposé avec beaucoup de pompe, il fut enseveli avec une grande quantité d'or et de vêtements. Tout le monde fait encore l'éloge de la belle Adoumissa, et l'étoffe qu'elle préférait porte encore son nom dans le pays.

Lycurgue, de louer la beauté de l'épouse d'un autre homme, attendu que c'est implicitement la séduire.

Un capitaine donne ordinairement un périguin à la famille dans laquelle il prend une épouse; et un pauvre homme, deux ackies. Les dommages pour séduction, dans le premier cas, sont de dix périguins; dans le second, d'un ackie et demi, et d'un pot de vin de palmier.

Un capitaine peut seul vendre sa femme, et seulement dans le cas où la famille ne pourrait la racheter, en rendant à l'époux les dons qu'elle en a reçus à l'époque du mariage.

Les biens de la femme sont distincts, et indépendants de ceux du mari, quoique le roi en soit l'héritier.

Les capitaines seuls peuvent mettre leur épouse à mort, pour crime d'infidélité; et même alors, si la famille offre une quantité considérable d'or pour la racheter, l'offensé doit l'accepter. Séduire une femme du roi est un crime capital.

Si les parents d'une femme, apprenant qu'elle a de l'aversion pour son mari, ou qu'elle en est maltraitée, ont la volonté et les moyens de rendre à celui-ci ce qu'il leur a donné pour obtenir leur parente en mariage, il est tenu de le recevoir; et la femme retourne au sein de sa famille, mais ne peut plus se marier.

Si une femme est trois ans sans entendre parler de son mari, elle peut en épouser un autre; et si le premier revient, les droits du second l'emportent; mais tous les enfants du second mariage sont regardés comme la propriété du premier mari, qui peut les mettre en gage.

Quiconque est accusé de sortilége, ou d'être possédé du démon, périt au milieu des tortures.

Les lois assurent, jusqu'à un certain point, de bons traitements aux esclaves, en leur laissant la faculté de se donner ou de se transférer eux-mêmes à un autre maître de condition libre. Ils n'ont qu'à enjoindre à un habitant de les prendre à son service, en invoquant sa mort s'il ne le fait pas ; c'est un appel irrésistible.

§ II.

Superstitions.

La tradition du livre et de la calebasse citée par quelques auteurs, comme étant répandue chez les nègres, est familière à tous les habitants des pays voisins de la Côte-d'Or, et semble être la source de leurs opinions religieuses. Convaincus que l'avarice aveugle de leurs pères fit tourner toute la faveur de l'Être-Suprême du côté des blancs, ils se croient confiés aux soins médiateurs de divinités secondaires, aussi inférieures au Dieu-Suprême, qu'ils le sont eux-mêmes aux Européens (1).

Comme la manière dont les Aschantis racontent cette tradition diffère un peu de celle des Fantis, nous la rapporterons telle que notre voyageur l'a reçue, d'après le témoignage d'Odoumata et d'autres chefs.

Au commencement du monde, Dieu créa trois hommes blancs et trois hommes noirs, et autant de femmes. Pour qu'ils ne pussent se plaindre dans la

(1) Bowdich's *Mission*, p. 261.

suite, il résolut de leur donner le choix du bien et du mal, et mit sur la terre une grande boîte ou calebasse, et un morceau de papier cacheté d'un côté. Dieu dit aux noirs de choisir les premiers. Ils prirent la boîte, croyant qu'elle contenait toutes choses; mais, en l'ouvrant, ils n'y virent qu'un morceau d'or, un morceau de fer, et plusieurs autres métaux dont ils ne connaissaient pas l'usage. Les blancs ouvrirent le papier qui leur apprit toutes choses au monde. Dieu laissa les noirs dans les bois, mais conduisit les blancs sur les bords de la mer (car ceci se passait en Afrique), se communiqua à eux toutes les nuits, et leur apprit à construire un petit vaisseau qui les transporta dans un autre pays, d'où ils revinrent après un long espace de temps, avec différentes marchandises, pour trafiquer avec les noirs qui auraient pu être le peuple supérieur.

L'idée qu'ils sont abandonnés du Dieu de l'univers ne leur cause pas un seul instant d'abattement; ils pensent que, par là, leur bonheur se trouve diminué sur la terre, mais que l'avenir est un état de torpeur et d'indolence pour la plus grande partie du genre humain.

Ils pensent que leurs fétiches ou divinités secondaires habitent des rivières, des bois et des montagnes particulières, de même que les divinités imaginaires des Celtes. Ces fétiches sont vénérés, en proportion que leurs prophéties, toujours équivoques, se trouvent par hasard réalisées. Le fétiche favori des Aschantis est dans ce moment celui de la rivière Tando. Cobi, rivière du Dankara, et Odenti, ville

sur l'Adirri, ont aussi deux fétiches très renommés.

Les Aschantis croient que les rois, les cabaschirs et les principaux dignitaires du royaume habitent, après leur mort, avec la divinité supérieure, et vivent éternellement dans le même état de luxe et de magnificence qui était leur partage sur la terre. C'est d'après cette conviction que, dans les cérémonies funèbres, ils immolent un certain nombre de victimes des deux sexes pour accompagner le défunt, proclamer ses dignités et pourvoir à ses plaisirs.

Les esprits des classes inférieures habitent, disent-ils, les temples du fétiche, dans un état d'engourdissement et d'indolence qui les dédommage de l'état servile dans lequel ils ont vécu, et qui est véritablement conforme aux sentiments du nègre. Ceux qui l'emportent sur les autres par leur prudence et leur expérience sont doués de l'avantage de lire dans l'avenir, et chargés de veiller sur les mortels qui reconnaissent le fétiche, et d'obtenir tout ce qui peut leur être utile. Leur état répond, en un mot, à celui de la première race d'hommes après la mort, tel qu'il est décrit par Hésiode. Ceux dont les crimes détruisent l'efficacité de la cérémonie funèbre qui a lieu en leur honneur, ou que des circonstances particulières en ont pu priver, sont condamnés à errer dans les sombres solitudes des forêts, se glissant quelquefois à la dérobée jusqu'à leurs anciennes demeures. Ceux qui ont négligé de rendre les honneurs funèbres à leurs parents sont maudits et persécutés par les esprits de ceux-ci.

Il y a deux classes de prêtres; les premiers de-

meurent avec le fétiche (1) qui a une petite maison ronde, bâtie généralement à quelque distance de la ville. Ils interrogent l'oracle sur le sort futur d'un état ou d'un individu, rapportent ses réponses et appellent l'attention des esprits que leurs parents désirent consulter sur leurs affaires domestiques.

« *Auditur tumulo, et vox reddita fertur ad aures.* »
Æn. VI.

Les prêtres du second ordre vaquent à leurs différentes occupations dans la société, prennent part aux fêtes et aux cérémonies superstitieuses, et sont consultés, comme les diseurs de bonne aventure et

(1) A Nanampong (nanan signifie grand-père), près de Mankasim, dans le Braffoe, se trouve une immense caverne, habitée par un grand nombre de vieux prêtres que les Fantis regardent comme immortels. Ils vivent, depuis un temps immémorial, en commerce intime avec le fétiche, et ne connaissent le monde que par intuition. C'est avec eux que demeurent les esprits des sages et des vieillards; leurs prophéties et leurs conseils sont respectés, comme les expressions de la volonté du fétiche. Adokou, chef de Braffoe, avait coutume de les consulter quelquefois en personne, mais plus souvent par l'intermédiaire de son grand-prêtre. Les Fantis attribuent à présent leurs défaites et leurs malheurs, ainsi que les victoires des Aschantis, à la fatalité qui leur fit négliger de pratiquer ce que l'oracle leur enjoignait; car, tant qu'ils lui obéirent, disent-ils, leur pays fut florissant. En effet, d'après les exemples qui m'ont été cités, les réponses de l'oracle par l'organe des prêtres paraissent avoir été dictées par une politique juste et prudente, à laquelle les Fantis auraient bien fait de se conformer. Cette caverne est tellement inaccessible, et en même temps si vaste, qu'un grand nombre de Fantis y restèrent cachés pendant l'invasion des Aschantis prédite par ces prêtres. La maison ou temple du principal fétiche de l'Ahanta, qui s'appelle Checquou, est à Apremmadou. Plus de cinquante prêtres de la première classe y résident. Bowdich's *Mission*, p. 263.

les sorciers le sont en Europe, surtout dans les cas de vol. Grâce au système d'espionnage qu'ils suivent secrètement, et à leur refus constant de découvrir le coupable, ils réussissent assez ordinairement à faire retrouver l'objet volé dans l'endroit même où il avait été pris. La cérémonie magique consiste à nouer, à mêler et à diviser derrière le dos plusieurs cordes et bandes de cuir. Ils sont encore souvent consultés par des épouses infidèles, qui les conjurent d'empêcher par leurs charmes que leurs maris ne découvrent leurs galanteries.

Les dignités de la première classe sont héréditaires dans les familles, comme le sacerdoce l'était en Égypte; ces prêtres ne sont pas obligés au célibat. Les biens des prêtres sont héréditaires; ils possèdent aussi d'autres immunités. La seconde classe est souvent augmentée par ceux qui déclarent que le fétiche s'est tout à coup emparé d'eux, et qui, après s'être infligé eux-mêmes les traitements les plus rigoureux, à la manière des convulsionnaires, finissent par être reconnus comme prêtres. Les prêtresses sont en général préférées pour guérir les maladies, parce qu'elles ont une connaissance approfondie des plantes ou des écorces qui sont nuisibles ou salutaires, et ont beaucoup de ressemblance avec la seconde classe des druidesses, décrites par les anciens. Il paraît que la prostitution leur est permise, tant avant qu'après leur mariage.

La moitié des offrandes faites au fétiche sont jetées, du moins on le prétend, dans la rivière; l'autre moitié appartient aux prêtres. L'offrande du roi est

généralement de dix onces d'or et de trois ou quatre esclaves; celle d'un sujet pauvre est d'environ quatre ackies. Des enfants sont souvent dévoués au service du fétiche avant leur naissance. Un esclave, en s'enfuyant dans le temple, peut se consacrer au fétiche; mais, en payant une indemnité de deux onces d'or et de quatre moutons, on peut fermer la porte du temple du fétiche à tous les esclaves fugitifs (1).

Chaque famille a plusieurs fétiches domestiques qui leur sont fournis par les prêtres, et qui répondent aux pénates des Romains. Les uns sont des figures de bois, d'autres ont des formes fantasques, et sont composés de matériaux divers. Ils reçoivent des offrandes et des libations à la fête de l'igname, mais ne sont pas exposés hors de la maison (2).

(1) Bowdich, p. 265. Un esclave qui se dévoue au service de Checquoa, le grand fétiche d'Ahanta, n'est jamais racheté. Telle est la crainte qu'inspire la puissance supérieure de ce fétiche, que le propriétaire de l'esclave croirait la mort de toute sa famille inévitable, s'il le rachetait, une fois que celui-ci est entré dans le sanctuaire.

(2) Divers animaux sont adorés comme des fétiches, dans les différents pays situés le long de la côte; par exemple, l'hyène à Accra, l'alligator à Dix-Cove et à Anamabou, les vautours partout, et avec bien plus de raison, car ils dévorent les cadavres infects qui pourraient répandre la contagion dans les villes. Un nègre qui tuerait une hyène à Accra, encourrait une forte amende. Un Européen est obligé de donner une caisse de rum, et une pièce de taffetas blanc, dans laquelle les naturels enveloppent la tête de l'animal, et l'enterrent ensuite. Presque tous ceux qui demeurent sur la Côte-d'Or peuvent attester le talent imitateur de l'hyène. Pline a pourtant été tourné en ridicule pour en avoir parlé.

Dans un étang d'eau douce, à Dix-Cove, il y a un alligator d'environ dix pieds de longueur; il se montre sur la rive à la voix des prêtres, qui lui jettent alors une volaille, selon Bowdich. Phillips dit dans son Voyage qu'à Sabi, sur la côte des Esclaves,

Dans l'Aschanti, il n'y a pas de jour particulièrement consacré au fétiche, comme sur la côte (1). Les familles chôment différents jours de la semaine, en portant des vêtements blancs, et en s'abstenant de vin de palmier, ainsi que de toute espèce de travail; elles font de même le jour de chaque semaine qui correspond à celui de leur naissance, et qui est ainsi leur second jour de repos. La famille du roi observe le jeudi comme le jour du fétiche; celle d'Odoumata, le vendredi. Le samedi est le jour de naissance du roi, et, ce jour-là ainsi que le jour qu'il a choisi pour fêter le fétiche, il s'assied toujours sur une espèce de tabouret placé devant son trône. Quelques familles ne mangent jamais de bœuf; d'autres s'abstiennent de porc. Les volailles et les bœufs sont les fétiches de la famille royale, qui, par conséquent, ne mange jamais de la chair de ces animaux.

Les Aschantis ont leurs jours heureux et malheureux comme les Romains. Les premiers sont con-

près du palais du roi, il y a deux étangs où l'on nourrit deux crocodiles, comme nous élevons des carpes dans nos étangs en Europe. Bowdich (page 266), après cette citation, ajoute : « Je n'ai jamais entendu parler ni de palais ni de Sabi (probablement Assabou) sur la côte des Esclaves. Peut-être l'auteur a-t-il eu en vue l'alligator de Dix-Cove. » Bowdich confond ici la Côte-d'Or avec la côte des Esclaves. Sabi, Sabier ou Xavier, une des principales villes de Juida ou Wydah, est bien sur la côte des Esclaves, et Sabo, ou Sabou, ou Assabou est sur la Côte-d'Or. Phillips décrit en effet le palais du roi de Wydah, mais il parle du nombre de femmes qu'on y entretient, et non de celui des crocodiles, et il ne fait mention ni de crocodiles, ni même de Sabi. Voyez ci-dessus, t. XI, p. 334; t. X, p. 373 et 377; t. VIII, p. 93-134; t. IX, p. 291; et Phillips's *Journal*, dans Churchill's *Collection*, t. VI, p. 319.

(1) Le mardi est le jour consacré au fétiche sur la côte, et les naturels ne se permettent ce jour-là ni de pêcher, ni de travailler dans leurs plantations.

sacrés par quelque heureux événement; les autres sont maudits à cause de quelque calamité nationale; le samedi, par exemple, à cause de la défaite et de la mort de Zay-Toutou. Le mois de septembre contient moins de mauvais jours qu'un autre, et il est regardé comme favorable pour voyager.

Des Aschantis sont venus en trente jours du fort du Cap Corse à Coumassie dans le mois d'août, et n'ont mis que douze jours à parcourir le même trajet en septembre.

Si le successeur d'un riche héritage est encore enfant, on réduit en poudre des grains d'aigris, et on l'en frotte tous les jours, dans l'idée que cette opération hâte sa croissance. Lorsqu'un homme, accusé de vol, soutient qu'il ne l'a pas commis, on place un grain d'aigris dans un petit vase où il y a de l'eau; la personne qui le tient met son pied droit contre le pied droit de l'accusé qui conjure l'aigris de le tuer s'il est coupable, puis il met ce grain dans sa bouche avec un peu d'eau. C'est une épreuve à laquelle les nègres sont trop superstitieux pour se soumettre, s'ils n'étaient pas convaincus de leur innocence; mais il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur les grains d'aigris.

Ces grains, suivant le récit unanime des nègres, se trouvent dans le Dankara, l'Akim, le Ouarsâ (Warsaw), l'Ahanta et le pays des Fantis, mais en plus grande quantité dans la première de ces contrées, qui est la plus riche en or. Les nègres ajoutent qu'une vapeur sortant de la terre en forme spirale indique l'endroit où ces grains sont enfouis; rarement ils

sont près de la surface. Quiconque en découvre, regarde cette circonstance comme le plus heureux présage. Les grains d'aigris unis sont bleus, jaunes, verts ou d'un rouge pâle; les bigarrés sont de toutes les formes et de toutes les couleurs. Les Fantis préfèrent les grains jaunes unis; les habitants de l'Amanahea, les bleus et les jaunes; ils donnent volontiers, pour les avoir, le double de leur poids en or. Souvent les moins beaux se vendent aussi très cher lorsqu'ils ont été portés par un grand ou illustre personnage.

Les couches bigarrées des grains d'aigris sont si fermement unies et si imperceptiblement mélangées, qu'il semble impossible que l'art puisse jamais produire une perfection aussi exquise. Les uns ressemblent à des mosaïques; la surface des autres est couverte de fleurs et de dessins réguliers dont les couleurs variées se marient ensemble avec tant de délicatesse, que le pinceau le plus gracieux aurait de la peine à les égaler. Les nègres prétendent qu'on en fait dans le pays des imitations qu'ils appellent des grains bouillis, parce que, disent-ils, ce sont des morceaux de grains d'aigris cassés qu'on réduit en poudre, et qu'on fait bouillir ensemble; ils ajoutent qu'ils les reconnaissent, parce qu'ils sont plus pesants; mais notre voyageur assure que ce n'est qu'une simple conjecture sans fondement. Les nègres croient qu'en enterrant des grains d'aigris dans le sable, non seulement ils croissent, mais même se multiplient (1).

(1) Bowdich, p. 268. La matière colorante des grains bleus est

Revenons aux superstitions des Aschantis : lorsqu'ils boivent, ils répandent à terre quelques gouttes de la liqueur comme une offrande au fétiche. Aussitôt qu'ils se sont levés de table, les esclaves renversent leurs chaises pour empêcher le diable, qu'ils disent être blanc, de se glisser à la place de leurs maîtres.

Maïs la superstition la plus étonnante des Aschantis, c'est leur confiance sans bornes pour les fétiches qu'ils achètent des Maures à des prix extravagants. Ils croient fermement que ces fétiches les rendent invincibles et invulnérables à la guerre, qu'ils paralysent la main de l'ennemi, détournent les balles qui pourraient les atteindre, et en même temps dirigent les coups qu'ils portent, rendent les deux sexes prolifiques, et préservent de tous les maux, à l'exception des maladies qu'ils ne peuvent que calmer, et qu'ils garantissent aussi de la mort naturelle. Le roi d'Aschanti donna au roi de Dagoumba la valeur de trente esclaves pour le fétiche ou manteau de guerre d'Apokou, vingt pour celui d'Odoumata, treize pour celui d'Adou Quamina, douze pour celui d'Akimpou, et

le fer, comme l'expérience l'a démontré; celle des grains jaunes est, sans contredit, le plomb et l'antimoine, ainsi qu'une légère quantité de cuivre, quoique le cuivre ne soit pas essentiel pour la production de la couleur. La plupart de ces grains paraissent formés de couches fort minces de terres coloriées, tordues ensuite en forme de spirale, puis coupées en travers. Il est difficile d'expliquer la manière dont se produisent les fleurs et les différents dessins qui se trouvent dans l'intérieur, ainsi que sur la surface de ceux de ces grains qui sont les plus recherchés.

Aigris (Aggry) est le nom général qu'on donne à ces grains sur la Côte-d'Or, mais c'est un mot exotique dont aucun indigène ne peut donner l'explication.

pour ceux des principaux capitaines, en proportion. Les généraux étant toujours à l'arrière-garde, sont presque sûrs de revenir sains et saufs du combat, circonstance qui est fort à l'avantage des Maures

Pour un petit fétiche d'environ six lignes, cousu dans un étui de drap rouge, dont le roi fit présent à l'interprète d'Accra, Baba demanda et obtint six ackies. L'interprète faisait le plus grand cas de ce présent; il avait déjà donné, étant à Accra, deux pièces de drap et une certaine quantité de rum pour des fétiches, avant de partir avec l'ambassade. Il était convaincu que sans cela les Aschantis auraient trouvé moyen de l'empoisonner; c'était cependant un des nègres les plus sensés. Pour montrer jusqu'où va cette superstition, il suffit de dire que plusieurs capitaines aschantis proposèrent sérieusement de s'offrir comme point de mire aux balles de fusil des Anglais. En un mot, la confiance qu'ils ont dans ces fétiches est presque aussi incroyable que l'abattement et la terreur panique que ressentent leurs ennemis du sud et de l'ouest, en songeant qu'ils possèdent d'aussi puissants auxiliaires. Se croyant sûrs de vaincre, grâce à leurs fétiches, les Aschantis se précipitent aveuglément au milieu des dangers, et exécutent les entreprises les plus hardies; tandis que, par la même raison, leurs adversaires découragés osent à peine tenter la fortune qu'ils croient leur être contraire. Les Aschantis s'imaginent que les prières constantes des Maures, qui leur ont persuadé qu'ils ont des entretiens secrets avec la Divinité, leur donnent une nouvelle force, et affaiblissent graduellement le

courage de leurs antagonistes. Cette croyance n'est pas moins entraînante que celle qui détermina les conquêtes des Arabes.

§ III.

êtes et autres coutumes.

La fête de l'igname se célèbre tous les ans, à l'époque de la maturité de cette plante, dont la racine se plante en décembre, et ne se mange qu'à la fin de la fête, vers le commencement de septembre. Tous les cabaschirs et capitaines, ainsi que les princes tributaires, sont obligés d'y assister. Personne n'est dispensé de cette obligation, que les rois d'Inta et de Dagoumba, qui envoient des députations de leurs principaux cabaschirs, et ceux qui ont été chargés d'une mission par le gouvernement. Lorsqu'un chef ou cabaschir a commis une offense, ou qu'on soupçonne sa fidélité, il est rare qu'il soit accusé ou condamné avant la fête de l'igname à laquelle il assiste, souvent sans se douter qu'il va être mis en jugement, et sans soupçonner les griefs qui lui seront imputés. La fête de l'igname ressemble aux saturnales. Tant qu'elle dure, on ne punit ni le vol, ni la séduction, ni la débauche; la liberté la plus effrénée règne partout, et chaque sexe s'abandonne à ses passions.

Le vendredi 5 septembre, la foule sans cesse renaissante qui arrivait de tous côtés à Coumassie, la splendeur et la variété des cortéges, ainsi que la bizarrerie des costumes, offrirent à nos voyageurs un coup d'œil surprenant; mais ils apprirent avec

douleur que les cabaschirs immolaient, à leur entrée, un esclave dans chaque quartier.

Le samedi après midi, le roi reçut tous les cabaschirs et les capitaines dans la grande place où sont placés les canons du Dankara. Le spectacle qui se déploya aux yeux de nos voyageurs avait toute la magnificence de celui de leur entrée; mais ils étaient destinés à être témoins de nouvelles horreurs. Deux troupes de bourreaux, chacune de plus de cent hommes, agitaient en l'air les crânes de tous les rois et cabaschirs ennemis tués depuis le règne de Zay-Toutou jusqu'à ce jour, et ceux des chefs qui avaient été mis à mort pour s'être révoltés. Ils exécutaient une danse caractéristique, faisant tantôt les grimaces les plus grotesques, tantôt les gestes les plus effrayants, et frappant leurs couteaux contre les crânes, dans lesquels on a soin de mettre des branches de thym pour empêcher leurs esprits de troubler le roi. Faire des décharges de mousqueterie et boire du vin de palmier, était la seule diversion que les chefs se permissent pendant que les cabaschirs défilaient devant le roi. Ils étaient annoncés, et faisaient successivement le tour du cercle, saluant chaque dais ou parasol. Chacun était précédé de son corps de musique. Bowdich compta plus de quarante tambours dans celui du roi de Douabin. Plus tard, la lueur des torches ajouta encore à l'effet d'un spectacle aussi imposant sous quelques rapports, que sous d'autres il était horrible et barbare. On se retira vers dix heures; on vit la même foule dans toutes les rues. Nos voyageurs continuèrent à entendre le bruit des cors, des tambours et des coups

de fusil, jusqu'à près de quatre heures du matin, moment où le roi retourna dans son palais.

Le lendemain matin, le roi ordonna de verser une grande quantité de rum dans de grands bassins, en différents endroits de la ville. La foule se pressait à l'entour, et buvait de la manière la plus dégoûtante : hommes libres et esclaves, femmes et enfants, tous se heurtaient, se poussaient, se frappaient, se foulaient aux pieds les uns des autres, plongeaient leur tête dans le bassin, et répandaient beaucoup plus de rum qu'ils n'en buvaient. En moins d'une heure, à l'exception des grands personnages, il n'y avait pas dans toute la ville un nègre qui possédât sa raison. D'un côté des hommes, en s'efforçant d'emporter sur leurs épaules un autre ivre comme eux, tombaient à chaque pas, et roulaient les uns sur les autres; d'un autre, des bandes de femmes, le visage barbouillé de rouge, se tenaient par la main, et, en courant, tombaient à terre comme des rangées de cartes. Les derniers ouvriers, les plus vils esclaves, déclamaient avec fureur sur les affaires de l'état; la musique la plus discordante, les chansons les plus obscènes, des enfants des deux sexes étendus çà et là sans connaissance, tout contribuait à rendre ce spectacle révoltant. Tous les nègres s'étaient revêtus de leurs plus beaux habits, et semblaient faire assaut de pompe, d'ivrognerie, de saleté et d'extravagance.

Vers le soir, on vit cesser les scènes d'ivresse; les cabaschirs étrangers déployèrent leurs cortéges dans toutes les directions, et, à cinq heures, il y eut une grande procession, depuis le palais jusqu'à l'extré-

mité méridionale de la ville; le roi et les grands dignitaires, portés sur leurs hamacs, passaient à travers des décharges continuelles de mousqueterie. La foule était immense. Le lendemain (lundi) fut entièrement consacré aux affaires d'état; le mardi, la diète fut dissoute, et la plupart des cabaschirs retournèrent dans leurs pays respectifs.

Une centaine de nègres, la plupart condamnés, que l'on réserve pour cette occasion, furent sacrifiés dans différents quartiers de la ville. Plusieurs esclaves furent aussi immolés à Bantama, au-dessus du grand bassin de cuivre, afin que leur sang se mêlât aux différents légumes, et aux matières animales qu'il contenait, pour compléter le charme, et produire un fétiche invincible. Tous les chefs tuent des esclaves, afin que leur sang coule dans le sillon d'où l'on retire le nouvel igname. Ceux à qui leur fortune ne permet pas ces sacrifices prennent la tête d'un de ceux qui ont été déjà sacrifiés, et la placent sur leur sillon (1).

On fond tous les ans à la fête de l'igname les ornements d'or portés par le roi, pour leur donner une

(1) Bowdich's *Mission*, p. 279. Au Contoum, ou fête de la moisson, chaque famille, dans l'Ahanta, érige un autel grossier, composé de quatre pieux enfoncés dans la terre, et de branchages mis par-dessus en travers; le tout est alors couvert de feuilles nouvellement cueillies. On immole un cochon, une brebis, une chèvre, ou une volaille, suivant la fortune de la famille; les parties les plus délicates en sont placées sur l'autel. On fait alors un mélange d'œufs, d'huile et de vin de palmier, du sang de l'animal immolé, et d'autres ingrédients, qu'on dédie aussi au fétiche, dans de petits pots placés sur l'autel. Au bout de quelques jours, ces autels exhalent une odeur si infecte, qu'il est presque impossible d'en approcher; cependant la superstition empêche de les détruire.

forme aussi nouvelle qu'il est possible. C'est un trait de politique pour éblouir la populace, ainsi que les chefs tributaires qui ne viennent qu'à cette époque à Coumassie.

Dix jours environ après la fête, toute la famille royale mange, pour la première fois, de l'igname nouveau sur la place du marché. Le lendemain, le roi et ses capitaines partent pour Sarrasoû avant le lever du soleil, pour faire leurs ablutions annuelles dans la rivière de Dah. Presque tous les habitants le suivent, et la capitale paraît déserte. Le jour suivant, le roi se baigne dans le marais qui est à l'extrémité sud-est de la ville; les capitaines bordent des deux côtés les rues qui y conduisent. Il est suivi de son cortége; il verse l'eau de ses propres mains sur lui-même, sur son trône, sur sa vaisselle d'or et d'argent, et sur les différents objets particulièrement consacrés à son usage. Plusieurs bassins de cuivre, couverts d'étoffes blanches, contiennent différents fétiches. On ne tue alors qu'une chèvre et une brebis; mais on plonge une vingtaine de moutons dans l'eau, d'où on les retire aussitôt pour les tuer au palais, dans l'après-midi, afin d'arroser ensuite de leur sang les siéges d'honneur et les jambages des portes. Toutes les portes, les fenêtres et les arcades du palais sont barbouillées d'un mélange d'œufs et d'huile de palmier; il en est de même des siéges d'honneur des différentes tribus et familles.

Lorsque la cérémonie du bain est terminée, les principaux capitaines précèdent le roi au palais, où, contre l'usage ordinaire, on ne laisse entrer que

les personnes du premier rang, pour voir passer la procession. Les prêtres du roi ouvrent le cortége; ils sont suivis de jeunes gens portant des vases remplis d'eau sacrée. Ils en jettent, avec des branches, sur les chefs, dont les plus superstitieux se précipitent en avant pour en recevoir quelques gouttes sur la tête, et même sur la langue. Le roi et sa suite portent des vêtements blancs dans cette occasion. Le monarque est précédé de trois agneaux blancs, qui sont ensuite immolés devant sa chambre à coucher. Toutes ses femmes le suivent au milieu d'une haie de troupes.

L'Adaï est une autre fête nationale qui se célèbre plusieurs fois. Leur nombre sert aux Aschantis pour compter leur année, qui commence le 1er octobre; usage dont on n'a pu apprendre l'origine. Le peuple prétend que le moment de le renouveler est lorsqu'un fruit, ressemblant à la gourde, tombe d'un certain arbre appelé brebetim, ce qui arrive vingt jours après qu'il a commencé à fleurir. On ajoute que du fruit de cet arbre sortent différentes espèces de végétaux. Quoique cet arbre soit aussi connu en Warsaw, les Aschantis sont les seuls qui lui attribuent cette propriété. Ces fêtes s'appellent alternativement le grand et le petit Adaï; le premier a toujours lieu un dimanche, et le second un mercredi: d'après différents calculs, il semblerait qu'il s'écoule six semaines entre chaque grand Adaï, et six entre chaque petit; de sorte que la fête se célèbre généralement tous les vingt-un jours.

La veille, dès le lever du soleil, le grand tambour,

orné de crânes et de fémurs humains, et placé à l'entrée du palais, résonne avec grand fracas, comme pour annoncer la fête. Tous les habitants du palais poussent alors des cris de joie qui sont répétés par le peuple dans toute la ville. Des fanfares de musique et des décharges de mousqueterie se succèdent pendant la nuit. Le lendemain matin, le roi se rend au temple du fétiche (Himma), en face du palais, et y offre plusieurs moutons en sacrifice. Leur sang est versé sur le trône d'or, auquel on attribue des vertus extraordinaires, et qu'on regarde comme le palladium du royaume; la déposition de Zay-Quamina fut différée, parce qu'il l'avait en sa possession à Douabin. Les cabaschirs et les capitaines, dont plusieurs viennent de villes très éloignées pour assister à la cérémonie, commencent à défiler vers le lever du soleil pour se rendre dans la grande cour du palais et y retenir leurs places. Lorsque Bowdich assista à cette fête, on y alla généralement entre neuf et dix heures, au moment où le roi venait de s'asseoir. La première cérémonie était de pénétrer jusqu'au roi, à travers une foule d'officiers et de dignitaires, pour lui souhaiter le bonjour; politesse à laquelle il répondait par une légère inclinaison de tête. Les chefs, en passant successivement devant le roi, étaient suivis d'un petit nombre d'esclaves favoris qui agitaient leurs épées en l'air, tandis que leur troupe de musiciens commençait à jouer au moment où ils se levaient. De petits cabaschirs, de cinq ou six ans, défilaient aussi d'un air d'importance et de gravité tout-à-fait comique.

Le roi quitte alors sa chaise, qui est aussitôt renversée, et se retire dans son palais, où il reste quelques minutes. Tous les cors résonnent à sa sortie et à son entrée; les épées, les plumes, les queues d'éléphant sont agitées en l'air, et les tambours battent avec un fracas effroyable. Lorsque le roi est de retour, les interprètes, précédés de leurs cannes à pomme d'or et des marques de leur dignité, présentent un mouton, un flacon de vin (qui doit être bu sur la place) et dix ackies d'or à chaque capitaine supérieur, et font des présents un peu moins considérables aux autres. Une seconde fanfare proclame la distribution des bienfaits du roi. Cinq ou six hommes se lèvent alors, et chantent ses titres et ses exploits pendant environ dix minutes. Il est difficile d'entendre un chant plus harmonieux. Bowdich remarqua que ces chanteurs mettaient quelque chose entre leurs dents avant de commencer. On passe ensuite de nouveau devant le roi pour le saluer et le remercier; puis on promulgue toutes les lois nouvelles, ce qui arriva deux fois pendant le séjour des Anglais; enfin l'assemblée se sépare au moment où le roi se lève. Plusieurs fois la pluie tomba à grands flots pendant la cérémonie, ce qui ne l'interrompit pas un seul instant. On calcule que le roi donne quarante périguins d'or (environ neuf mille six cents fr.) à chaque fête de l'Adaï (1).

(1) Bowdich's *Mission*, p. 282. Les habitants de l'Ahanta divisent le temps en périodes de trois semaines. La première semaine s'appelle adaï, c'est la bonne semaine, et celle où l'on fait le plus d'ouvrage; les marchands fréquentent beaucoup plus les marchés durant cette semaine qu'à aucune autre époque, dans la persuasion

« Le plus grand sacrifice humain qui ait été fait à Coumassie pendant mon séjour, dit M. Hutchison (1), eut lieu la veille de la fête de l'Adaï, au commencement de janvier. J'en fus informé mystérieusement, deux jours auparavant, par une personne que je ne dois pas nommer. Mes domestiques ayant été écartés, je m'entendis adresser ces paroles : « Chrétien, pre-« nez garde, ayez l'œil sur votre famille; l'ange de la « mort a tiré son épée, et frappera bien des Aschan-« tis. Lorsque le tambour battra la veille de l'Adaï, « ce sera le signal de mort. Évitez le roi, si vous le « pouvez, mais ne craignez rien. » Au moment où je commençai à entendre battre le tambour, j'étais assis, occupé à réfléchir aux horreurs et aux barbaries qui se préparaient. En recevant l'ordre de me rendre près du roi, je ne pus m'empêcher de tressaillir; car c'est la manière dont il s'y prend quand il veut faire périr un capitaine ou un personnage de distinction. Il les envoie chercher sous un prétexte quelconque; et, au moment où le malheureux entre dans le palais, des esclaves le saisissent, le garrottent et le terrassent. Si l'on craint qu'en mourant il ne jure la mort de quelqu'un par vengeance, on commence par lui enfoncer un couteau dans la gorge;

que tout ce qu'ils entreprennent alors doit nécessairement réussir. La seconde semaine est l'adjamfô, ou la mauvaise semaine, dans laquelle il n'y a ni travail, ni commerce; les nègres d'Ahanta croient qu'ils échoueraient dans tout ce qu'ils entreprendraient durant cette semaine. La troisième semaine s'appelle adim, ou la petite bonne semaine, où l'on se livre au travail et au commerce, mais avec moins d'ardeur que dans l'adaï.

(1) Son journal est inséré dans le Voyage de Bowdich, p. 381; excepté cette curieuse description, il ne contient rien d'important.

on l'accuse alors d'un crime réel ou supposé, et il périt au milieu des tortures.

Pendant que j'étais avec le roi, les officiers dont la fonction est d'assister aux sacrifices, et qui sont dans la confidence du prince, entrèrent armés de leurs couteaux, etc. Le roi envoya dire à un chef de venir le rejoindre chez sa mère, et lui-même s'y rendit bientôt, après avoir donné ordre qu'on me fît sortir par une autre porte.

Ce sacrifice eut lieu, parce que le roi s'était imaginé que s'il lavait les os de sa mère et de ses sœurs qui étaient mortes depuis qu'il occupait le trône, cette cérémonie rendrait le fétiche favorable, et assurerait le succès de la guerre. Leurs ossements furent donc retirés de leurs cercueils, et trempés, en grande cérémonie, dans du rum et de l'eau.

Après les avoir essuyés avec de la soie, on les roula dans de la poudre d'or, et on les entoura d'or brut, de colliers de grains d'aigris et des ornements les plus coûteux. Tous les individus coupables de la moindre chose qui eût déplu au roi, furent alors mandés successivement, et immolés à mesure qu'ils entraient, « afin que leur sang arrosât les cercueils. » Pendant toute la nuit, les bourreaux du roi parcoururent les rues, entraînant au palais tous les malheureux qu'ils rencontraient : ils étaient aussitôt mis aux fers; mais, ce qui arrive souvent, quelqu'un avait découvert le secret, et presque tout le monde s'était enfui, de sorte que le roi se vit dérober un grand nombre de ses victimes. Le lendemain matin, jour de la fête de l'Adaï, qui attirait ordinairement un im-

mense concours de monde à Coumassie, tout était morne et désert. Il était impossible de rien se procurer au marché. Le roi, accompagné seulement de ses confidents et des membres de sa famille, alla immoler quelques moutons, etc. Lorsque je me présentai à l'heure ordinaire, il parut flatté de ma confiance, et s'aperçut que je remarquais qu'il y avait bien peu de capitaines auprès de lui. Il avait l'air fatigué et agité, et ne tarda pas à se retirer dans ses appartements.

Dès que l'obscurité revint, les sacrifices recommencèrent; et, pendant la nuit, les ossements de la mère et des sœurs du roi furent transportés dans le tombeau sacré de Bantama, pour y être déposés auprès des autres membres de la famille royale. La procession était brillante, mais peu nombreuse. Les chefs et leur suite étaient vêtus du costume de guerre, armés d'un mousquet et précédés par des torches. Les trépieds sacrés et tous les ornements employés dans les grandes occasions étaient portés en grande pompe; les victimes, les mains liées derrière le dos, et enchaînées, précédaient les ossements, tandis que, par intervalles, des chants de mort et de victoire indiquaient le désir de commencer la guerre.

La procession revint le lundi vers trois heures après midi; le roi monta sur son trône dans la place du marché; il était entouré de sa musique, qui jouait continuellement l'air de mort! mort! mort! Il avait à la main un gobelet d'argent rempli de vin de palmier; et, lorsqu'on tranchait une tête, il imitait

un pas de danse. Un peu avant la nuit, il termina pour ce jour-là le cours de ses atrocités, en se retirant dans son palais. Bientôt après, les chefs sortirent de leurs retraites, parcoururent les rues en triomphe, se réjouissant d'avoir échappé à la mort, quoique le lendemain ils pussent être exposés aux mêmes dangers. J'avais eu le matin un violent accès de fièvre, pour être resté si long-temps la veille exposé à un soleil ardent, pendant que j'étais avec le roi. Je n'osai envoyer aucun de mes domestiques acheter la moindre chose, de peur qu'ils ne fussent massacrés; d'ailleurs, le marché était entièrement désert. Il n'y avait pas une goutte d'eau dans la maison. Les sacrifices durèrent jusqu'à la fête suivante de l'Adaï, c'est-à-dire dix-sept jours (1). »

La mort d'un Aschanti s'annonce par une décharge de mousqueterie proportionnée à son rang ou à la fortune de sa famille. En un instant on aperçoit une foule d'esclaves qui s'élancent hors de la maison et s'enfuient dans les bois, se flattant, s'ils peuvent réussir à rester cachés jusqu'à ce que les funérailles soient terminées, que ceux qu'ils laissent derrière eux, et qui n'ont pas eu la présence d'esprit de les suivre, fourniront les victimes humaines qu'on doit sacrifier; le cadavre est alors couvert de superbes vêtements de soie et d'or, puis étendu sur un lit de parade, tandis qu'on place auprès les plus riches étoffes (2).

(1) Hutchison, dans Bowdich's *Mission*, p. 419.

(2) Bowdich's *Mission*, p. 282. En Fanti, on habille richement le corps, et on l'appuie ordinairement contre une chaise, le laissant ainsi exposé jusqu'à ce qu'il devienne dangereux qu'il y reste plus long-temps. On enterre alors le défunt dans sa maison avec

On immole un ou deux esclaves à la porte de la maison. Afin de donner une juste idée de ces cérémonies funèbres, magnifiques, mais barbares, nous décrirons l'enterrement de la mère de Quatchie-Quofie, dont notre voyageur fut témoin le 2 août.

A peine la défunte eut-elle rendu le dernier soupir, que le roi, Quatchie-Quofie et Odoumata immolèrent chacun une jeune fille, afin qu'elle eût du moins quelques esclaves pour la servir, en attendant que le grand sacrifice fût accompli. Les vassaux et les amis de la famille envoyèrent de l'or, de la poudre, du rum et des étoffes pour servir à lui rendre les honneurs funèbres. Le roi, en qualité d'héritier, fut celui qui fit les plus riches présents, à l'exception du plus proche parent, qui hérita du siége d'honneur et des esclaves. Le roi envoya aussi une somme d'or et quelques riches étoffes pour qu'on les mît près de la défunte, dans la boîte ou cercueil. Bowdich ne put pas connaître assez exactement les différentes sommes dépensées en or, mais il apprit la quantité de poudre qui fut donnée à cette occasion. Quatchie-Quofie, fils et héritier de la défunte, en avait donné vingt caques, le roi quatre, le frère du roi deux, ainsi qu'Amanquatea et Odoumata; Apokou et d'autres chefs donnèrent chacun une caque. Le total des contributions en poudre était de quarante-quatre caques qui font environ douze barils. Ces présents, selon ce qu'on

autant d'ornements d'or qu'il est possible de s'en procurer. Les hommes appelés les tambours de la ville ne doivent mourir que debout; et, lorsqu'ils expirent, on les saisit aussitôt pour les soutenir dans cette position.

a dit à Bowdich, étaient excessivement mesquins; mais c'était par l'ordre exprès du roi, qui ordonna d'user de la plus stricte économie, à cause de la guerre qu'il allait avoir à soutenir.

Vers midi nos voyageurs allèrent à pied à Assafou. Les vautours se disputaient déjà les cadavres de deux victimes humaines qu'on venait d'immoler. Plusieurs troupes, composées, les unes de cinquante, les autres de cent femmes, dansaient en chantant les louanges de la défunte, et en déplorant sa perte. A leurs mouvements grotesques, on eût dit qu'elles patinaient sur la glace, et leurs cris se faisaient entendre à une distance considérable. D'autres troupes portaient sur leurs têtes, dans des plateaux de cuivre, les riches étoffes de soie de la mère de Quatchie-Quofie, tournées et entrelacées de manière à former des croix, des cônes, des globes, et une foule de figures bizarres qui, de loin, avaient l'air de divinités informes. La figure, les bras, le sein de ces femmes étaient peints avec de la terre rouge, pour imiter celles qui étaient parvenues à se les couvrir du sang des victimes. La foule était excessive. Le son perçant des cors, le roulement lugubre des tambours, les cris, les gémissements, ajoutaient encore à l'horreur de ce spectacle. De temps en temps on voyait passer une victime que ses bourreaux entraînaient après eux à pas précipités. L'habillement sauvage et barbare de ceux qui l'entouraient, et la joie féroce qui brillait dans leurs regards, eussent pu fournir des modèles au pinceau d'un peintre pour représenter les Furies. Bowdich remarqua que les malheureux destinés à être sacrifiés semblaient

livrés plutôt à l'apathie qu'au désespoir. Les chefs et les capitaines arrivaient de tous côtés; leur approche était annoncée par des décharges de mousqueterie et par les airs particuliers de leurs musiciens, dont la plupart étaient déjà familiers à nos voyageurs. Ils portaient les vêtements avec lesquels ils ont coutume de marcher aux combats, et se perdirent bientôt dans la foule. Le vieux Odoumata, en passant devant nos Anglais dans son hamac, leur dit de bien le remarquer lorsqu'il reviendrait; ce qui les prépara un peu au changement de costume dont ils furent bientôt après les témoins.

On annonça alors l'arrivée du roi dans la place du marché. La foule se précipita aussitôt de ce côté; mais en un instant les soldats eurent formé la haie pour le passage de la procession. Quatchie-Quofie parut au milieu de sa suite, qui faisait retentir l'air de ses louanges. Il se roulait de côté et d'autre, comme s'il eût été ivre. La joie brillait dans ses yeux, sans doute à l'idée des sacrifices qu'il méditait. Ses attitudes répondaient à l'horreur et à la barbarie de ses sentiments. Les victimes, les joues traversées par de grands couteaux, le regardaient d'un air d'indifférence; quant à lui, il jetait sur eux des regards où se peignait une joie farouche qui tenait presque de la frénésie; les unes étaient accablées d'insultes; les autres, comme si leur sort n'eût pas été déjà assez cruel, se voyaient tournées en dérision. La surprise fit un instant diversion à l'horreur dont les voyageurs anglais furent saisis : ces chefs, qu'ils venaient de voir passer dans leurs vêtements de guerre, reparurent alors à la suite de Quatchie-Quofie dans toute

la splendeur de leurs costumes de fête. La variété piquante de leurs mouvements n'était pas en harmonie avec une cérémonie funèbre. Le vieil Odoumata était couvert de fétiches qui, suivant l'usage, étaient enfermés dans des étuis d'or ou d'argent. Une foule d'ornements nouveaux et magnifiques réfléchissaient les rayons du soleil. C'était comme une superbe pantomime après une sombre tragédie.

Nos Anglais suivirent la foule jusqu'à la place du marché. Le roi et les chefs, qui n'étaient pas intimement unis avec Quatchie-Quofie, étaient assis sous leurs parasols avec leur cortége ordinaire, et formaient une espèce de demi-cercle qui pouvait avoir un demi-mille de circonférence. Il fut complété par les troupes, qui avaient à leur tête leurs chefs respectifs. Treize victimes, entourées de leurs bourreaux, à qui leurs vêtements et leurs bonnets noirs à poil donnaient plutôt l'air d'ours que de créatures humaines, étaient pressées étroitement par la foule à la gauche du roi. Les groupes de femmes, déjà décrits, couraient autour du cercle en chantant à grands cris l'hymne funèbre. Le rum et le vin de palmier coulaient à grands flots; les cors et les tambours faisaient un fracas qu'il est impossible de dépeindre.

Tout-à-coup une décharge de mousqueterie partit d'auprès du roi, et fut suivie de mille autres qui se succédèrent de tous côtés sans interruption pendant plus d'une heure. Les soldats gardaient leurs places; mais les chefs, après avoir tiré, bondissaient au milieu du cercle en faisant les gestes les plus extravagants; leurs esclaves, haletants, agitaient des drapeaux sur leurs têtes, et proclamaient à chaque

instant les noms terribles de leur chef, ivre de joie et d'orgueil, tandis que d'autres arrachaient le fusil de ses mains dès qu'il avait tiré. Une vieille sorcière, qu'on dit à Bowdich être la principale prêtresse du fétiche de la famille, se précipitait au milieu du feu en poussant des cris horribles. Plus le chef est considéré, plus la charge de poudre qu'il lui est permis de tirer est considérable. Les mousquets et les longs fusils étaient presque tous serrés étroitement avec des cordes du pays. Les chefs étaient généralement soutenus par leurs esclaves pendant qu'ils tiraient, et plusieurs étaient étourdis par la force de la décharge, au point de paraître sans connaissance pendant près d'une minute. Aux contorsions que faisait le vieux Odoumata, notre voyageur croyait toujours le voir expirer sur la place. Plusieurs se faisaient une règle de se rassembler près des voyageurs anglais, et de faire feu à leurs oreilles pour les effrayer; plaisanterie assez désagréable, et qui n'était même pas sans danger, car leurs mousquets crevaient à chaque instant dans leurs mains. Dès que les décharges furent terminées, les chefs se mirent à vider les coupes remplies de vin de palmier, ayant soin d'en verser religieusement quelques gouttes avant de les porter à leurs lèvres.

Les parentes de la défunte, presque toutes fort jolies et d'une taille élégante, s'avancèrent alors pour danser; la plupart avaient des vêtements de soie jaune, et un couteau d'argent suspendu à une chaîne qu'elles portaient autour du cou. Deux d'entre elles avaient des cors ou cornets, chez les unes en

or, chez d'autres en argent; quelques unes étaient habillées en prêtresses du fétiche; des suivantes tenaient un parasol sur la tête de la petite fille de la défunte pendant qu'elle dansait. Les Aschantis dansent infiniment mieux que les peuples qui habitent le long de la côte; ils mettent même de la grâce dans leurs mouvements. Les deux sexes ne dansent pas séparément comme en Fanti, mais l'homme entoure sa danseuse d'une écharpe de soie, avec laquelle il joue de la main gauche, passe ses bras autour d'elle, puis reçoit ses coudes sur la paume de ses mains, et fait enfin une foule de figures différentes qui, par la mesure et le mouvement, ressemblent beaucoup à la valse.

Le roi et Quatchie-Quofie se firent réciproquement des présents de rum et de moutons, et les tambours annoncèrent le sacrifice des victimes. Tous les chefs commencèrent par les examiner tour à tour. On n'était pas assez près pour distinguer dans quel motif. Les bourreaux semblaient se disputer à qui porterait le premier coup. La victime qui fut choisie pour être immolée les regardait avec une indifférence remarquable, malgré les tourments affreux que devait lui faire souffrir le couteau qui traversait ses joues. Le bourreau le plus proche saisit alors l'épée terrible, et abattit la main droite du malheureux, qui fut ensuite jeté par terre et dont la tête fut sciée plutôt que coupée. Son supplice fut cruellement prolongé, quoique nos voyageurs ne puissent affirmer qu'il le fût volontairement. Douze autres victimes allaient subir le même sort aux yeux des voyageurs anglais; mais, saisis d'horreur, ils fendirent la foule

et se retirèrent dans leur demeure. D'autres sacrifices, surtout de femmes, eurent lieu ensuite dans le bois où le corps de la défunte fut enterré. Il est d'usage « d'humecter la tombe » du sang d'un homme libre. On commence par déposer les têtes de toutes les victimes au fond du tombeau, en présence de tous les esclaves de la famille. Ceux-ci appellent ensuite quelques uns des spectateurs pour les aider à placer le cercueil. Au moment où il repose sur les crânes des victimes, un esclave donne soudainement, sur le derrière de la tête d'un de ces hommes, un coup violent qui l'étourdit, puis lui enfonce un poignard dans le cou, et le précipite sur le cercueil dans la fosse, qui est aussitôt refermée.

Il y eut, à la suite de l'enterrement, à Assafou, une espèce de carnaval qui dura plusieurs jours, pendant lesquels les décharges de mousqueterie, la musique, la danse et le vin se succédèrent sans interruption. Les chefs s'y rendaient ordinairement tous les soirs, ou bien envoyaient leurs interprètes porter à Quatchie-Quofie un présent de rum ou de vin de palmier. Bowdich apprit que, sans la guerre qu'on allait entreprendre, et la poudre qu'il fallait économiser, il y aurait eu huit grandes fêtes funèbres au lieu d'une, et que le roi aurait tiré lui-même à la dernière. Le dernier jour, toutes les femmes qui tenaient d'une manière quelconque à la famille de la défunte, et auxquelles on ne permet pas de manger pendant les trois jours qui suivent la mort, quoiqu'elles puissent boire alors autant de vin de palmier qu'il leur plaît, parcoururent ensemble la ville, en chantant des hymnes pour remercier ceux qui avaient

aidé Quatchie-Quofie à rendre les honneurs funèbres à sa mère.

A la mort d'un roi, toutes les fêtes funèbres qui ont été célébrées pour les personnes décédées sous son règne doivent être répétées en même temps par chaque famille, les sacrifices humains aussi bien que les autres cérémonies, pour ajouter à la pompe des funérailles du monarque. On les célèbre d'ailleurs par les excès les plus extravagants et les plus barbares. Les frères, les fils et les neveux du roi, affectant une folie passagère, se précipitent hors du palais, leur fusil à la main, et font feu indistinctement sur tous ceux qu'ils rencontrent; peu importe que leur victime se trouve être un homme de distinction, elle n'échappe pas pour cela à leur rage. Ces meurtres, et d'autres semblables, commis dans une telle occasion, ne sont jamais ni prévenus ni punis; c'est une scène qu'il est presque impossible de s'imaginer. Il n'est presque aucun personnage de considération qui ose sortir de chez lui pendant les deux ou trois premiers jours; mais tous se font un point de religion de forcer leurs vassaux et leurs esclaves à parcourir les rues : sorte de dédommagement qu'ils jugent le plus propre à consoler de leur absence. Les ocrás du roi, dont nous parlerons tout à l'heure, au nombre de cent et plus, sont tous immolés sur sa tombe, avec un grand nombre de femmes. Plusieurs nègres ont assuré à notre voyageur que la fête funèbre en l'honneur de Zay-Quamina fut renouvelée toutes les semaines pendant trois mois; chaque fois on sacrifiait deux cents esclaves, et l'on consommait vingt-cinq barils de poudre; mais la plus célèbre de toutes ces fêtes

est celle qui eut lieu après la mort de la mère du roi, qui avait été régente pendant l'invasion du royaume de Fanti par les Aschantis. Le roi seul fournit trois mille esclaves (dont plus de deux mille étaient des prisonniers fantis), et vingt-cinq barils de poudre. Douabin, Kokoufou, Becqua, Souta et Marmpon, fournirent chacun dix victimes et vingt barils de poudre; la plupart des villes moins considérables envoyèrent deux barils de poudre et dix victimes.

Les rois seuls sont enterrés dans le cimetière de Bantama (1); l'or sacré est enfermé avec eux dans la tombe; leurs ossements sont ensuite déposés dans un édifice en face duquel est le plus grand bassin de cuivre qu'on ait jamais vu; il est destiné aux sacrifices; il a environ cinq pieds de diamètre, les bords en sont ornés de quatre lionceaux. Les sacrifices humains sont nombreux et fréquents dans ce cimetière, pour arroser les tombes des rois. Si un chef meurt à l'armée, son corps est transporté partout où vont les troupes, jusqu'à ce qu'elles reviennent dans la capitale, afin qu'il y soit enterré avec les honneurs convenables; il en est de même des chefs ennemis ou révoltés dont on veut exposer les cadavres à Coumassie. Ce fut ainsi que l'on garda au camp, pendant deux mois, le corps de Boitien, père d'Oti, le quatrième interprète, qui avait accompagné l'armée d'Abiniova en cette qualité, et qui était mort à Akrofoum en Aquapim pendant la campagne. Bowdich demanda plusieurs fois comment on conservait

(1) Bowdich's *Mission*, p. 289.

le cadavre, et toujours on lui répondit qu'on le desséchait à petit feu.

Les lois d'Aschanti accordent au roi trois mille trois cent trente-trois épouses, nombre qui est toujours tenu soigneusement au grand complet, afin que le monarque puisse offrir des femmes à ceux de ses sujets qui font quelque action d'éclat; mais on ne le dépasse jamais, parce qu'il est regardé comme mystérieux. Plusieurs de ces femmes habitent la maison de campagne du roi, à Barramang; un plus grand nombre demeure dans un petit village, derrière le palais; le reste, dans deux rues de la capitale. Elles occupent exclusivement ces différents endroits, dont leurs parentes et les messagers du roi peuvent seuls approcher: encore ne leur est-il permis de leur parler qu'à l'entrée du village ou des rues qui sont fermées de chaque côté par des portes de bambou, constamment gardées par des sentinelles. Il y en a, sans doute, beaucoup que le roi n'a jamais vues. S'il épouse une petite fille à la mamelle, ce qui est assez ordinaire, dès ce moment elle ne sort plus de la maison où elle est élevée, et ne peut voir que ses parentes, et jamais aucun homme.

Il est rare que le roi ait plus de six épouses qui demeurent avec lui dans le palais. Quand le traité fut signé, il y en avait environ trois cents d'assemblées; le chambellan du roi et les chefs des différentes branches de l'administration furent seuls admis à l'audience. On ne leur parlait que par l'intermédiaire de leur interprète particulier, vieillard très décrépit; la plupart étaient fort jolies, et parfaitement bien faites.

Lorsqu'elles sortent, ce qui est très rare, elles sont entourées et précédées de troupes de petits garçons, armés de courroies et de fouets de peau d'éléphant; ils en frappent violemment quiconque ne s'enfuit pas à leur approche, en se couvrant les yeux des deux mains : quelquefois le coupable est en outre condamné à une forte amende. Le bouleversement et la confusion que leur arrivée occasionait dans les rues les plus fréquentées de la ville étaient extrêmement comiques : capitaines, cabaschirs, esclaves, enfants, tous se culbutaient les uns sur les autres, dans leur empressement à fuir le redoutable fouet. Bowdich apprit ce que l'entretien de ces trois mille trois cent trente-trois femmes coûtait journellement au roi, mais il ne s'en souvenait pas exactement. On dit qu'elles vivent avec la même magnificence que le monarque; il n'y a que le chef des eunuques qui puisse porter un message au roi, lorsqu'il est dans le harem du palais..

On a déjà dit que les sœurs du roi sont non seulement autorisées à prendre pour amant tout homme de bonne mine, mais que même chacune peut choisir qui elle veut pour époux, quelque basse que soit d'ailleurs l'extraction de celui-ci, pourvu qu'il réunisse tous les avantages physiques. Le roi lui annonce lui-même sa bonne fortune. Mais si la noble épouse meurt avant son mari, il est d'usage, à moins qu'il ne soit né d'un rang élevé, qu'il se tue à cette occasion funeste; il en est de même, s'il n'a qu'un enfant mâle et s'il le perd. Pour peu qu'il hésite, on lui rappelle fortement que l'un et l'autre sont ses supérieurs, qu'il doit se regarder comme leur esclave,

et qu'il est de son devoir de les suivre partout où ils vont. Lorsque son épouse le rend père d'un enfant mâle, il rend aussitôt hommage au nouveau-né, et reconnaît son vasselage de la manière la plus abjecte.

Les ocras sont distingués par un grand cercle d'or suspendu à leur cou : ce sont ou des esclaves favoris, ou des sujets pauvres, qui ont fait quelque action d'éclat, et qui consentent à perdre la vie à la mort du roi, pour être, jusqu'à cette époque, à l'abri de tout jugement, et entretenus aux dépens du prince. Il y a aussi parmi eux des parents du roi et des hommes de qualité. Tous les ocras des deux premières classes, à l'exception de deux ou trois individus à qui le roi confie les secrets d'état, sont immolés sur sa tombe. Les messagers royaux sont quelquefois nourris au palais; mais ils ont de droit une place à la table de chaque sujet du roi (1).

Le roi a une troupe de petits garçons qui portent les arcs et les flèches consacrés au fétiche : ce sont des pillards brevetés. Ils sont si rusés et si agiles, qu'on ne peut observer sans rire leurs différentes manœuvres, dans la place du marché qu'ils infestent tous les matins. Tout ce qu'ils peuvent dérober et emporter leur appartient de droit, sans que le propriétaire puisse jamais le réclamer; mais il lui est permis, s'il peut les atteindre avant qu'ils arrivent au palais, de les rosser de toutes ses forces, pourvu qu'il ne leur fasse point de blessures mortelles. Ces petits Spartiates reçoivent ces coups avec un courage incroyable. Quelquefois un de leurs détachements

(1) Bowdich's *Mission*, p. 291.

renverse un panier rempli de provisions, tandis qu'un autre les ramasse aussitôt et s'enfuit avec la proie. D'un côté, les alarmes et l'inquiétude des marchands qui, avec de gros bâtons à la main, sont toujours aux aguets; et de l'autre, la finesse comique de ces enfants qui se portent, avec une agilité surprenante, sur tous les points du marché, produisent un tableau de l'effet le plus singulier.

Les premiers voyageurs européens qui visitèrent l'Abyssinie rencontrèrent une semblable troupe de pillards royaux, et Bowdich croit qu'ils en souffrirent beaucoup : quant aux Anglais, ils respectèrent toujours ce qui leur appartenait, mais ils les amusaient extrêmement par la manière incroyable dont ils imitaient leurs discours et leurs actions. Lorsque Bowdich dessinait, ils se groupaient tous autour de lui en faisant les grimaces les plus burlesques. Les Aschantis sont, sans exception, les mimes les plus étonnants qu'on ait jamais vus. Adou-Quamina, un des capitaines, répétait après Bowdich une phrase d'une douzaine de mots qu'il ne connaissait pas, et qu'il entendait prononcer pour la première fois. Le roi a une espèce de bouffon, dont les gestes et les grimaces ne sont pas moins grotesques que ceux des acteurs les plus renommés en Europe dans ce genre.

Indépendamment de ce que consomme la maison du roi, on prépare, tous les jours, au palais, environ vingt pots de soupe blanche, et autant de soupe noire, qu'on fait avec des noix de palmier, pour les personnages de distinction qui viennent voir le monarque. Yokokroko, le chambellan, reçoit chaque

jour un périguin d'or pour le vin de palmier qu'il fournit. Cette somme eût paru trop forte à Bowdich, s'il n'eût pas vu lui-même quelle consommation prodigieuse on en fait. L'on calcule la force d'un Aschanti sur la quantité de vin qu'il peut boire, et généralement il en répand près de la moitié sur sa barbe; car il tire vanité de la passer entre ses doigts, lorsqu'elle en est imbibée. Le roi était très fier de la longueur extraordinaire de la sienne. Les gens de la suite de tous les capitaines qui vont au palais dans le cours de la journée, reçoivent en présent une quantité considérable de vin de palmier. La cérémonie presque journalière d'en boire en grande pompe sur la place du marché en consomme aussi beaucoup, et les gens de l'ambassade anglaise en avaient tous les soirs en abondance. Le vin de palmier du palais était rarement bon; mais les vases dans lesquels on le servait étaient si nets et si reluisants, qu'ils excitaient l'envie d'y goûter. Apokou, Odoumata et d'autres chefs en envoyaient tous les jours d'excellent aux Anglais (1).

Il est à remarquer que les poids dont le roi fait usage sont d'un tiers plus pesants que les poids courants du pays. Comme le roi croirait déroger à sa dignité s'il payait ouvertement ses sujets pour les services qu'ils lui rendent, c'est la différence de ces mesures qui enrichit le chambellan, le cuisinier et les autres officiers de bouche du palais; car l'or nécessaire pour l'achat des provisions leur est délivré d'après les poids du roi, tandis qu'ils paient les mar-

(1) Bowdich's *Mission*, p. 298.

chands d'après les poids ordinaires. C'est de la même manière que les interprètes reçoivent la plus grande partie de leurs revenus; tous les présents d'or que le roi fait dans l'année, passant par leurs mains, et éprouvant la même réduction, par suite de la différence des poids. La loi accorde au créancier, si son débiteur tarde à le payer, d'être remboursé d'après les poids du roi, indépendamment des intérêts dont il a été question dans l'article qui concerne les lois. Il faut seulement que le créancier soit assez connu d'Apokou, le trésorier, pour que celui-ci consente à les lui confier, ou plutôt qu'il soit assez riche pour pouvoir lui promettre la moitié du profit.

Lorsqu'un sujet a été exécuté pour un crime, des esclaves du roi, nommés à cet effet, transportent la tête et le cadavre hors de la ville, et les jettent dans quelque endroit où les bêtes féroces puissent les dévorer; mais si le défunt est d'un rang distingué, plusieurs de ses amis se cachent près du lieu où ils savent que le corps doit être transporté, et l'achètent des porteurs, avec le droit de l'enterrer, pour la somme de huit ackies. Près du palais, paissent de nombreux troupeaux de beaux moutons qui sont couverts de clochettes et d'autres ornements. Si uff Aschanti, qui a un procès prêt à être jugé, veut intéresser le roi en sa faveur, il va trouver le capitaine chargé de la garde de ces moutons; il lui en achète un moyennant vingt ackies, et l'envoie en présent au roi qui le reçoit, et le renvoie ensuite au capitaine (1).

1) Bowdich's *Mission*, p. 293.

Lorsque le roi envoie quelqu'un en ambassade, il l'environne de toute la pompe et de toute la splendeur imaginable; mais il faut que tout lui soit rendu au retour, à l'exception du surcroît d'épouses dont il a pu lui faire présent : ainsi se forme une espèce de garderobe publique pour les grandes cérémonies. Apokou vantait à notre voyageur le système d'espionnage du roi, système qu'il est chargé de mettre en pratique, et dont il croit les résultats infaillibles. Un enfant plein de finesse et de pénétration, mais de l'apparence la plus chétive, est attaché à chaque ambassade pour remplir les fonctions les plus abjectes; plus souvent il la suit de près, comme s'il était au service de quelque marchand. Il est chargé de rapporter tout ce qu'il peut entendre dire sur la route, et d'observer tous les mouvements de l'ambassade d'aussi près qu'il peut. Par ce moyen, il apprend toutes les exactions que les envoyés se permettent dans les villages dépendants ou tributaires qu'ils traversent; car les habitants opprimés font entendre d'autant plus ouvertement leurs plaintes, qu'ils savent sans doute qu'elles parviennent presque toujours aux oreilles du roi.

Les messagers qui portèrent les premières dépêches des Anglais au Cap Corse avaient été quarante jours absents; ils alléguaient pour excuse qu'il avait fallu tenir une assemblée de cabaschirs fantis à Payntrie : « Ce que vous dites est faux, » répondit le roi; « vous « avez imposé une amende de quatre onces d'or à un « capitaine dans cette ville, pour avoir violé une loi « d'Aschanti, et vous avez attendu, pour partir, que

« l'or vous ait été remis, et que vous l'ayez dépensé, « parce que vous ne vouliez pas que cette affaire « fût connue. » Les messagers avouèrent leur faute et furent mis aux fers; l'un d'eux était frère d'Yokokroko, qui paya six onces quelques jours après, pour que le coupable fût mis en liberté.

Lorsque le roi crache, les enfants qui portent les queues d'éléphants essuient avec soin le crachat royal, ou le couvrent de sable; lorsqu'il éternue, chaque personne présente pose les deux premiers doigts en travers sur son front et sur sa poitrine, comme font les Maures lorsqu'ils prononcent une bénédiction, et les Aschantis lorsqu'ils en demandent une. Ces enfants, qui portent les queues d'éléphants, sont les fils d'hommes de distinction qui ont la confiance du roi; car, toutes les fois que le roi confère à un de ses sujets ce qu'on peut appeler la noblesse, il prend à son service quelques uns des enfants du nouveau noble, lui donnant en échange plusieurs de ses propres fils ou neveux que celui-ci élève à ses frais, et qui remplissent près de lui les mêmes fonctions que ses enfants exercent près du roi. C'est ainsi que le roi actuel portait une queue d'éléphant devant Apokou qui, par les bontés qu'il témoigna toujours à l'enfant, s'assura la reconnaissance du monarque.

Le roi est souvent dans l'usage de confier à de jeunes capitaines des sommes d'or qu'il ne leur redemande qu'au bout de deux ou trois ans. Alors le capitaine doit non seulement rendre le capital, mais prouver qu'il a su en tirer parti de manière à se créer une fortune suffisante pour soutenir le rang auquel

il pourrait plaire au roi de l'élever par la suite. Dans le cas contraire, on juge qu'il est dépourvu de talents, et indigne de devenir l'objet de nouvelles faveurs.

Un capitaine, lors de sa nomination, donne généralement huit onces d'or à la maison du roi. Notre voyageur vit deux occasions où le roi les a payées lui-même; les personnes qu'il avait soudainement promues à ce grade pour des traits de courage extraordinaires, étant trop pauvres pour acquitter cette somme, furent aussitôt après envoyées pour toucher des tributs. Les fortes remises qui sont faites aux collecteurs, jointes aux gratifications qu'on a toujours soin de leur ménager dans les traités, leur assurent en peu de temps une fortune honnête.

Les coupables, soit étrangers, soit du pays, achètent à des prix extravagants l'entremise d'Amanquatea, de Quatchie-Quofie, d'Odoumata et d'Apokou. Elle est toute-puissante auprès du roi; celle d'Apokou est généralement préférée. Un moindre crédit s'achète en proportion. Aucun sujet ne peut avoir en public un coussin sur son siége, à moins qu'il ne l'ait reçu du roi, ou de l'un des quatre membres du conseil aristocratique, qui, de même que les capitaines supérieurs, reçoivent un périguin d'or pour chaque serment qu'on doit faire.

Durant la minorité ou le commencement du règne d'un roi, les interprètes et les plus anciens conseillers le visitent tous les matins de bonne heure, et lui répètent tour à tour tous les hauts faits de ses ancêtres. Les Aschantis paraissent avoir la plus grande déférence pour l'âge et l'expérience (1).

(1) Bowdich's *Mission*, p. 296

Apokou est le gardien du trésor royal; il est le conservateur de tous les tributs, qui sont déposés séparément dans uïi grand appartement du palais dont il a seul la clef. Quelque nombreuses et quelque différentes que soient les sommes, il est, dit-il, sûr de se les rappeler par l'ordre d'après lequel il les dispose; car son secrétaire maure, qui a résidé à Hio, ne consigne par écrit que les grands événements politiques. Apokou tient chez lui, tous les jours, une espèce de cour de justice pour prononcer sur tous les cas relatifs aux finances; il est rare que l'on appelle au roi de ses jugements. Deux interprètes du monarque assistent à l'audience, et Apokou est entouré d'une certaine pompe. Il était généralement couché sur un lit formé de coussins entassés, vêtu d'une belle étoffe de soie, et avait deux ou trois de ses plus jolies femmes auprès de lui pendant les débats. Il était toujours flatté lorsque Bowdich assistait aux séances, et il se levait pour le faire asseoir à côté de lui. Tous les calculs se font par cauris. Une fois, après s'être convaincu qu'un débiteur du trésor public était dans l'impossibilité d'acquitter sa dette en or, Apokou décida qu'au lieu des seize onces d'or dont il était redevable, il donnerait vingt esclaves mâles. Plusieurs capitaines, qui étaient ses partisans, venaient souvent avec leur suite aux audiences; ce qui les rendait très brillantes. Avant que le foutourh ou coffre de la trésorerie soit ouvert par le peseur, quand même ce serait par ordre du roi, il faut qu'Apokou le touche de la main en signe d'approbation.

Dans tous les procès publics, les chefs d'accusation sont rapportés sommairement au criminel par les interprètes du roi. L'accusé se défend alors; il est obligé de répondre successivement sur tous les points, et de faire tous les serments d'usage, avant d'être confronté avec les témoins, dont on s'efforce de lui cacher l'existence jusqu'au moment où ils paraissent devant lui pour le confondre. Les serments, quelquefois au nombre de quatre ou cinq, sont progressifs, et commencent généralement par le pied du roi ou quelque autre formule arbitraire; les premiers ne sont regardés ni comme terribles ni comme décisifs. Mais lorsqu'on demande le serment, « par le père du roi, » tout le monde prend un air grave; et si l'accusé jure « par Cormantie et « samedi, » il règne un silence morne; mais ce dernier serment est rarement requis, si les témoins, que l'on fait entrer avec une sorte d'effet théâtral, entre ce serment et les précédents, parviennent à confondre ou à embarrasser l'accusé.

Les accusés subissent différentes épreuves pour faire connaître s'ils sont coupables ou innocents; par exemple, il faut qu'ils sucent deux ou trois fois le sang d'une poule, ou bien qu'ils boivent sans tousser le suc d'une plante nauséabonde. Si l'accusé sort triomphant de l'épreuve, il est marqué avec de la craie par les interprètes, puis il salue et remercie tous les grands du conseil. Ces épreuves sont regardées comme infaillibles, et l'on y a recours toutes les fois que le cas paraît trop embarrassant pour être soumis à la décision des hommes.

On met aussi l'écorce d'un certain arbre dans une grande calebasse avec de l'eau, où on la laisse infuser quelque temps. On remue la potion pendant que les accusés en boivent tour à tour quelques gouttes; l'effet en est subit, et elle opère comme le plus violent émétique. Ceux qui boivent les premiers échappent quelquefois, et souvent on réserve à dessein la lie pour ceux des accusés qu'on suspecte le plus (1).

Les crieurs, au nombre de plus de cent, qui accompagnent toujours les interprètes, sont tous défigurés ou estropiés, afin d'être plus remarquables. Ils portent sur la tête un bonnet de peau de singe dont la queue pend par derrière; sur le devant il est couvert d'une plaque d'or. Leurs cris ordinaires sont : tchou! tching! odiddie! silence! paix! écoutez! ils les profèrent si fréquemment, que ce sont eux qui interrompent le plus les orateurs.

Lorsque le roi nomme un général au commandement d'une armée, il lui remet lui-même une épée à poignée d'or, et l'en frappe doucement trois fois sur la tête. Le général jure alors de la lui rapporter teinte du sang de ses ennemis vaincus. Il y a toujours à la suite de l'armée un interprète du roi. C'est à lui que toute la politique de la guerre se trouve confiée; c'est lui qui, en conduisant habilement des négociations délicates, doit mûrir les fruits du génie mi-

(1) Bowdich's *Mission*, p 298. Dans le Warsaw, il y a, dit-on, un poison plus terrible, appelé sabé. Si l'on en jette sur la peau, à peine est-il absorbé par les pores, qu'il produit un effet aussi meurtrier et presque aussi subtil que s'il était pris intérieurement.

litaire du général, et tirer avantage de ses victoires, pour imposer de fortes contributions qui remboursent les frais de la guerre. Les Aschantis sont aussi supérieurs aux habitants des bords de la mer sous le rapport de la discipline que sous celui du courage; leur système se borne cependant aux précautions suivantes : ils ne poursuivent jamais l'ennemi quand le soleil est près de se coucher; le général est toujours à l'arrière-garde; les capitaines en second conduisent les soldats en avant, tandis que les chefs, avec quelques troupes d'élite, les suivent de près, les forcent, l'épée à la main, à marcher, et immolent tous ceux qui tentent de fuir avant que toute espérance de victoire ait disparu. L'Aschanti, en combattant, s'occupe d'abord de faire feu, et de sauter à la gorge de son ennemi; il sent la nécessité d'avancer dès qu'il a tiré; car autrement son commandant, qui l'observe, le ferait mettre à mort aussitôt après le combat, s'il y échappait pendant l'action. C'est une des phrases de la chanson favorite des Coumassiens : « Si je combats, je meurs; si je fuis, je meurs; il vaut mieux avancer et mourir. » Ils sont tels qu'on représente les anciens Spartiates.

« *Prodigu gens animæ, et properare facillima mortem.* »

Le général a son parasol étendu à l'arrière-garde; et, indépendamment du détachement d'élite qui l'entoure, il a plusieurs fusils tout chargés pour les soldats qui pourraient être repoussés en cas de revers. Sa musique joue pendant tout le temps du combat; et, pour affecter de mépriser son ennemi, il est de

l'étiquette qu'il s'amuse à un jeu quelconque, tandis que ses capitaines lui envoient les têtes de tous les ennemis de quelque distinction tués dans la mêlée, pour qu'il les mette sous ses pieds. Lorsque le roi attend la nouvelle du résultat d'une bataille importante, lors même qu'il est dans une vive inquiétude et qu'il sait que les messagers sont près de la capitale, il n'en siége pas moins en public, et joue avec quelque dignitaire au jeu de vorra. Il affecte cette indifférence pour persuader au peuple qu'il lui importe peu d'apprendre une victoire ou une défaite, puisque les oracles lui ont révélé que ses armes obtiendraient définitivement le succès le plus éclatant.

Tous les capitaines supérieurs ont pour leurs cors des airs particuliers, auxquels sont adaptées de courtes phrases si connues de tous les Aschantis qu'en les demandant au premier que l'on rencontre dans la rue, il les répétera de suite, quand même les cors seraient à une distance prodigieuse. Ces paroles sont ordinairement caractéristiques, de même que les airs qui les accompagnent. Les cors du roi jouent : « Je surpasse tous les rois du monde ; » ceux d'Apokou : « Aschantis, vous comporterez-vous bien à présent? » ceux de Gimma : « Tant que je vivrai, vous n'avez rien à craindre ; » ceux de Bundahenne : « Je suis fils d'un grand roi ; » et ceux d'Amanqua : « Personne n'ose m'insulter. » C'est surtout dans les combats que ces airs particuliers sont le plus utiles; car, étant familiers aux moindres soldats, on connaît la position des différents chefs, lors même qu'on ne peut les voir; et, soit qu'ils marchent en avant, qu'ils se

retirent, ou qu'ils cherchent à prendre l'ennemi en flanc, en pénétrant dans les bois, les autres capitaines connaissent les mouvements des différents corps d'armée, et peuvent agir en conséquence. Tous les soirs, les trompettes du roi se rendent sur la place du marché, et jouent un air très original, dont le sens est : « Le roi Zay remercie tous ses capitaines et tout son peuple pour aujourd'hui. »

Les prêtres qui suivent l'armée coupent les cœurs de quelques uns des ennemis; et, après beaucoup de cérémonies, ils prononcent certaines paroles magiques, puis en mêlent le sang et les morceaux avec diverses herbes sacrées. Les Aschantis, qui n'ont jamais tué d'ennemi, doivent alors manger une partie de ce mélange; car c'est une superstition invétérée de ce peuple, que, s'ils ne pratiquaient pas cet usage, l'esprit du défunt les poursuivrait, et détruirait insensiblement leur force et leur courage. Il paraît aussi que le roi et tous les dignitaires se partagent le cœur de tout ennemi célèbre; mais on ne le dit que tout bas, tandis qu'ils se vantent ouvertement de porter les petits os et les dents des monarques tués dans le combat. On leur montra un homme qui mangeait toujours le cœur de l'ennemi qu'il tuait. Apokou conserve le nombre des hommes qui composent l'armée; il tient ses comptes avec des cauris.

Lorsqu'un général revient avec son armée triomphante, il reste pendant deux jours à quelques milles de la capitale, tant pour recevoir les compliments du roi, que pour se préparer à faire son entrée avec toute la pompe et toute la magnificence possibles,

afin d'encourager l'armée et d'éblouir la multitude. Les généraux les plus célèbres ont des noms de guerre plus terribles que glorieux, qui désignent la manière dont ils tuent leurs prisonniers. Le surnom d'Apokou est Abououasso, parce qu'il est dans l'habitude de leur couper les bras; celui d'Appia, Schibou, parce qu'il leur fracasse la tête avec une pierre; et celui d'Amanqua, Abiniowa, parce qu'il leur coupe les jambes.

Lorsque l'armée est en campagne, les troupes n'ont d'autre nourriture que de la farine que chaque soldat porte dans un petit sac pendu à son côté; il la mêle dans ses mains avec la première eau qu'il trouve sur sa route. C'est, dit-on, afin de n'être pas obligé d'allumer des feux qui avertiraient l'ennemi de leur position, et l'instruiraient de leur approche. Dans les intervalles, car les Aschantis ne mangent ordinairement de cette farine qu'une fois par jour, ils mâchent la boussie ou amande de gourou. Cette farine est très nourrissante, et apaise promptement l'appétit. Nos voyageurs en firent l'essai à leur retour. Dans le temps de la guerre, des espions aschantis sont restés trois et quatre jours cachés dans les grands arbres qui commandent le fort du Cap Corse, sans avoir d'autre nourriture que cette farine et un peu d'eau. Il y a toujours à la suite de l'armée un corps particulier de recrues dont l'emploi est d'achever, avec leurs couteaux, les ennemis qui ne sont que blessés; et, aussitôt après l'action, ils courent à cet effet sur le champ de bataille. S'ils n'en reviennent pas bien armés, on juge qu'ils ne sont

bons à rien, et on les ravale à la condition des esclaves.

La coutume invariable des Aschantis est de placer à l'avant-garde, pendant toute la campagne, le contingent de la puissance la plus nouvellement soumise ou alliée, ou bien les rebelles récemment domptés; très souvent il n'y a d'Aschantis que les capitaines, l'armée étant entièrement composée de peuples alliés ou tributaires. Ce fut ainsi qu'Odoumata fit la conquête du Banda avec une armée de Gamaniens. Dans le corps d'armée aschanti, qui est toujours celui de réserve, les plus jeunes capitaines marchent en avant, et sont suivis des autres chefs, d'après la progression de leur âge ou de leurs années de service. Notre voyageur ne doute pas que si le pays était entièrement ouvert, la nécessité et leur génie militaire n'eussent donné encore plus d'ordre et d'ensemble à leurs mouvements, qui néanmoins sont bien réglés. Il est rare que deux divisions d'une armée suivent la même route, de peur que les provisions venant à manquer, les environs n'en pussent fournir suffisamment.

Des familles qui désirent s'unir étroitement, marient souvent leurs enfants entre eux; il est même assez commun de voir des jeunes gens ou des hommes faits, épouser des enfants. La cérémonie consiste à envoyer à la future la petite bande d'étoffe que l'on porte autour du milieu du corps, et à sa mère un beau présent en or. Les soins qu'elle continue à donner à sa fille cessent alors d'être un devoir; ils deviennent un service rendu au mari, qui lui fait

souvent des cadeaux pour l'entretien de l'enfant. Apokou lui apprit la principale raison de ces singuliers mariages. Plusieurs autres Aschantis ont confirmé ce qu'il lui avait dit. Ces mariages sont pour l'époux un moyen presque infaillible d'obtenir de l'argent; car cette union n'étant pas généralement connue, la liberté la plus innocente prise avec la jeune fille, lorsqu'elle a dix ou douze ans, devient un crime. Celui qui se la permet, et qui, ignorant absolument le mariage, pouvait croire ne caresser qu'une enfant, se voit condamné à une forte amende, qui enrichit le mari (1).

Lorsqu'une femme infidèle tient à une famille trop puissante pour que l'époux ose la mettre à mort, il lui coupe ordinairement le nez pour la punir, et faire connaître son déshonneur; puis il la donne en mariage à un de ses esclaves. Si une femme trahit un secret, on lui coupe la lèvre supérieure; et si elle est surprise à écouter une conversation secrète de son mari, elle perd une oreille. On ne saurait faire un pas dans la ville sans rencontrer des femmes ainsi mutilées. Les prostituées sont nombreuses et protégées par les lois. Un Aschanti ne force jamais sa fille à épouser l'homme qu'il lui destine; mais si elle le refuse, il lui ôte aussitôt sa protection et son appui; il persécuterait même la mère, si elle lui accordait le

(1) Bowdich's *Mission*, p. 302. Le long de la côte, le renom de la mariée s'établit de la manière la plus notoire. Il est d'usage que le mari fasse présent d'un flacon de rum à la famille de son épouse, mais il ne l'envoie que le lendemain des noces. Si le flacon est plein, c'est une preuve de la virginité de la nouvelle mariée; s'il ne l'est pas, on en tire la conséquence contraire.

moindre secours. Aussi cruellement abandonnée, la malheureuse n'a d'autre ressource que de se prostituer. Les femmes de la capitale se retirent au milieu des bois durant leur temps critique (1).

Lorsqu'un chef rend une visite, il fait toujours goûter par ses esclaves favoris la liqueur qu'on lui présente. Ce n'est point par défiance, car le plus souvent ils ne boivent qu'après lui; mais c'est une marque de faveur qu'il veut leur donner. Il accorde souvent sa fille en mariage à un esclave de confiance; mais, pour un petit nombre d'esclaves qui, par politique, sont ainsi privilégiés, il y en a des milliers qui traînent péniblement une existence précaire.

Les principaux jeux des Aschantis sont le vorra (2), que Bowdich ne put comprendre, et les dames; les maures et les nègres y excellent et s'y exercent continuellement. Ils jouent à peu près le jeu polonais; les pions prennent et marchent en avant et en arrière, et la dame damée a la même marche que le fou aux échecs.

(1) Bowdich's *Mission*, p. 303. Les femmes d'Ahanta, dans la même circonstance, ne peuvent entrer dans aucun endroit habité; et, si elles essaient de pénétrer dans une maison, elles sont condamnées à une forte amende. Si elles sont d'une famille respectable, ceux qui en font partie lui érigent ordinairement un abri momentané; mais celles de la classe indigente sont exposées impitoyablement à toute l'intempérie des saisons.

(2) Bowdich ajoute qu'on dit que ce jeu est aussi connu en Syrie : c'est ce qu'il est difficile de savoir, puisqu'il ne le décrit pas; mais d'après sa planche 10, à laquelle il renvoie, on voit que c'est le jeu nommé ouri au Sénégal, que Golberry a très bien fait connaître. Voyez ci-dessus, t. v, p. 400.

§ IV.

Climat, maladies, population, revenus, ville, marché, etc.

Pendant les deux premiers mois du séjour de notre voyageur en Aschanti, c'est-à-dire en mai et en juin, il plut environ le tiers du temps, et près de la moitié pendant les mois de juillet et d'août (1). Souvent un vent impétueux du sud-ouest amenait de violents orages immédiatement après le coucher du soleil. Les plus fortes pluies tombèrent de la fin de septembre au commencement de novembre; elles étaient même infiniment plus abondantes que sur la côte (2). Bowdich entendit fréquemment décrire les terribles effets de l'harmatan. L'Aschanti étant un pays élevé, la température de l'air est généralement moins chaude à Coumassie qu'au fort du Cap Corse. De quatre à six heures du matin, on y ressentait un froid que l'on n'éprouve pas sur la côte.

Les maladies les plus communes chez les Aschantis sont, les maladies siphilitiques, le pian, la gale, les ulcères, les coliques violentes. Les autres se ren-

(1) Bowdich's *Mission*, p. 315.

(2) Au Cap Corse, en 1815, dans la saison des pluies, c'est-à-dire depuis le mois de mai jusqu'au mois d'août, il n'en tomba presque point. En 1816, les pluies furent abondantes : à leur suite il n'y eut pas de brouillards. En 1817, peu de pluie, mais une suite continuelle de légers brouillards. Il paraît, suivant le rapport des nègres, que, depuis quelques années, la température de ce pays éprouve des variations aussi inexplicables que celles de l'Europe.

contrent à peu près comme dans la même proportion que dans les autres pays; mais on ne sait à quelle cause attribuer les exemples multipliés d'une des maladies les plus épouvantables qu'on puisse voir. C'est une espèce d'ulcère opiniâtre, qui détruit le nez et la lèvre supérieure. Il attaque principalement les femmes, quoique les hommes n'en soient pas exempts. On a vu dans Coumassie plus de cent femmes qui avaient perdu de cette manière le nez ou la lèvre supérieure.

Dans le cas de fracture du bras ou de la jambe, ils frottent le membre avec une herbe fort douce et de l'huile de palmier, l'entourent d'éclisses, et disent: « Si Dieu n'emporte pas le malade, il sera guéri dans quatre mois. » Au surplus, Bowdich ne vit pas en Aschanti un seul exemple de fracture.

Les blessures des extrémités par les armes à feu sont ordinairement mortelles, quand l'os est fracturé ou quand un gros vaisseau sanguin est ouvert, parce que les Aschantis ne connaissent aucun moyen d'arrêter l'hémorrhagie. Ils font peu d'attention à leurs blessés, et les abandonnent quand ils ne sont pas en état de marcher. Un des crieurs du roi avait eu la cuisse démise à la jointure de la hanche, et le genou ankylosé; cette cuisse était beaucoup plus longue que l'autre. Cet accident devait être arrivé depuis longtemps, car cet homme marchait fort bien.

Pendant tout le temps que Bowdich resta à Coumassie, et même dès l'instant qu'il fut entré dans l'Aschanti, des gens attaqués de diverses maladies vinrent tous les jours lui demander des avis et des

remèdes. Le nombre des malades était considérable, surtout dans la capitale, dont la situation est malsaine, étant entourée de toutes parts d'un marécage fort étendu, ce qui rend les fièvres et les dysenteries très fréquentes. Arrivé dans la capitale, notre voyageur fut assailli de visites; en général, il fut heureux dans sa pratique.

Depuis les conquêtes des Aschantis, leur force disponible est estimée à plus de cent cinquante mille hommes. On peut évaluer la population totale à un million d'âmes; ce qui n'est guère plus de la moitié de la population de l'Écosse, dont l'étendue est de plus du double de celle du royaume d'Aschanti, qui ne contient certainement pas plus de quatorze mille milles carrés. Les troupes seules d'Amanquatea, de Quatchie-Quofie, d'Odoumata et d'Apokou, montaient à vingt-cinq mille hommes. Les contingents que le roi peut exiger des peuples tributaires, qui sont au nombre de vingt et un, ne sont pas assez déterminés pour être mis en ligne de compte. L'Inta et le Dagoumba n'en fournissent point; les Aschantis disent qu'ils méprisent trop leurs troupes pour s'en servir. Il est de ces peuples qui envoient jusqu'à dix et douze mille hommes.

Quoique la polygamie soit tolérée à un si haut degré parmi les grands, on ne croit pas, d'après les observations que Bowdich a pu faire, que la proportion des femmes aux hommes soit de deux à un. La plupart des sujets libres de la basse classe n'ont qu'une femme, et presque tous les esclaves, qui forment la plus grande partie de la force militaire, n'en ont pas.

Voici le calcul que notre voyageur donne de la population, après une résidence de cinq mois dans le pays (1).

204,000	hommes en état de porter les armes, environ un cinquième de toute la population.	
101,000	enfants du sexe masculin, au-dessous de dix ans.	
50,000	garçons au-dessus de dix ans, sans être en état de porter les armes.	
7,000	hommes, ou environ un sur vingt-huit, hors d'état de servir par leur vieillesse ou leurs infirmités.	
362,000		Hommes 362,000
		Femmes 638,000
		1,000,000

Les hommes sont très bien faits, mais moins musculeux que les Fantis; ils ont généralement le nez aquilin. Les femmes sont plus jolies que celles du Fanti; toutefois ce n'est que dans les hautes classes qu'on trouve la véritable beauté, ainsi que parmi les femmes qui sont exemptes de tout travail et à l'abri des mauvais traitements. Elles offrent à l'œil des tailles parfaites, ce que leur costume léger et peu gênant explique naturellement, mais souvent même des traits réguliers, une physionomie vraiment grecque, et des yeux pétillants de vivacité.

(1) Bowdich's, *Mission*, p. 317.

Comme la couleur de la peau nous inspire des préventions défavorables, il faut qu'une négresse soit véritablement belle pour que nous la trouvions telle; car nous ne la jugeons que sur les traits. On ne sera pas surpris que les femmes d'un haut rang l'emportent autant sur celles du commun pour la beauté, si l'on réfléchit qu'elles sont choisies parmi les plus jolies captives envoyées par les peuples voisins pour faire partie du tribut destiné au roi d'Aschanti.

Les hommes et les femmes du haut rang sont d'une propreté remarquable; tous les matins, en se levant, celles-ci se lavent et lavent les hommes, de la tête aux pieds, avec de l'eau chaude, et du savon de Portugal; elles emploient ensuite le beurre végétal, qui est un très bon cosmétique. Les femmes du peuple sont généralement sales; quelquefois elles tracent de petits dessins en gris ou en blanc sur leurs joues et sur leurs tempes. Les négresses maures se noircissent le bord des paupières avec du plomb réduit en poudre fine, qu'elles conservent dans de jolies boîtes.

Les femmes ont généralement la partie supérieure du corps couverte, ce qui, en Fanti, n'est en usage que parmi la noblesse. Leurs vêtements sont communément d'une étoffe de soie grossière, qu'on achète à Dagoumba. Elles se servent peu d'antiffou, sorte de coussin que les femmes de Fanti placent immédiatement au bas de l'épine du dos, et dont la grosseur indique leur rang ou le nombre de leurs enfants. Les filles de treize à quatorze ans ont presque toutes la gorge superbe; mais les jeunes femmes,

par un goût bizarre, en détruisent soigneusement la forme, en serrant étroitement leur sein par de larges bandes d'étoffe, jusqu'à ce qu'il prenne une forme alongée. Leurs cheveux sont rasés de manière à former des dessins de fantaisie qui offrent des combinaisons aussi ingénieuses que le tissu d'un riche tapis.

La nourriture des classes supérieures consiste principalement en soupe faite avec du poisson sec, en volailles, en bœuf ou en mouton, suivant le fétiche adopté, et en pistaches de terre fricassées dans du sang. Les pauvres font leur soupe avec du daim séché et de la chair de singe. L'igname, la banane et le foufou (1) font aussi partie de la nourriture habituelle. Indépendamment du vin de palmier, les Aschantis boivent du pitto, boisson fermentée faite avec des grains secs, et d'un goût aussi agréable qu'une bière un peu forte et pétillante. Leurs fétiches leur interdisent les œufs; il est impossible de leur faire goûter du lait : les Maures seuls en boivent. Leurs fricassées et leurs soupes blanches sont excellentes. Les compagnons de Bowdich donnèrent les mêmes éloges à leurs soupes noires, qui sont faites avec de l'huile de palmier.

Bowdich prétend d'autant moins donner des détails précis sur les revenus du royaume d'Aschanti, qu'ils n'ont point de base fixe, et varient continuellement. En voici cependant les principales branches, d'après les renseignemens qu'il a pu recueillir.

(1) Espèce de couscous décrit dans tous les voyages à la côte d'Afrique.

1°. La poudre d'or de tout sujet mort ou disgracié. Boitiem, père d'Oti, en laissa à sa mort cinq jarres, contenant près de quatre gallons chacune, et deux flacons. Quand Appio-Nanou fut disgracié, on en saisit chez lui trois jarres.

2°. Une taxe en or sur tous les esclaves achetés pour la côte (1).

3°. Droits payés en or par tous les marchands revenant de la côte, perçus près d'Ansa dans l'Assim.

4°. Taxe sur les chasseurs d'éléphants.

5°. Les petites mines de Soko qui, avec le lavage, rapportent tantôt deux mille onces par mois, et tantôt seulement sept cents.

6°. Le lavage qui se fait journellement dans le Dankara, et sur les rochers qui séparent l'Akim de l'Assim, et qui sont très riches en or.

7°. Taxe sur tous les chefs qui augmentent le nombre de leurs ornements d'or. Apokou paya au roi vingt périguins d'or pour en faire fondre cent.

8°. La terre de la place du marché a été lavée deux fois sous le règne actuel. On a dit à notre voyageur qu'on recueillit chaque fois, dans cette occasion, environ huit cents onces d'or.

Les tributs payés par les peuples conquis sont quelquefois fixes, mais plus souvent arbitraires; le gouvernement les proportionne alors aux besoins de la guerre. Bowdich a reconnu, en effet, d'après différentes conversations avec Apokou et d'autres chefs, et d'après plusieurs négociations dont il fut témoin, que le roi et son conseil, en imposant partout des

(1) Isert dit que cette taxe se perçoit dans l'Akim et dans d'autres états tributaires.

contributions, n'écoutaient d'autre loi que les besoins du moment.

L'Inta et le Dagoumba ne paient jamais en or, parce que, malgré leur commerce étendu, ces deux pays n'en ont point, les cauris étant la monnaie en circulation. Leurs capitales et leurs grandes villes envoient tous les ans le tribut suivant :

Cinq cents esclaves.
Deux cents vaches.
Quatre cents moutons.
Quatre cents pièces d'étoffes de coton.
Deux cents pièces d'étoffes de soie.

Les villages envoient dans la même proportion. Takima paye proportionnellement moins ; et les habitants du Coranza sont généralement exempts de tout tribut, à cause de leur fidélité et des services éminents qu'ils rendent en temps de guerre.

Le Sawie paye deux cents périguins d'or par an, Moïnsian cinquante. Le Gaman, l'Akim, l'Assim, le Warsaw, etc., sont taxés arbitrairement par villes et par villages.

Coumassie est bâti sur le flanc d'un vaste rocher ferrugineux. Au nord, cette ville est bornée par un marais qui, d'abord, n'est qu'un faible ruisseau ; il en est éloigné d'un demi-mille au nord-ouest, où il a vingt pieds de largeur, puis se rapproche de nouveau au nord-est, à l'est, au sud-est, et au sud, où il a de dix à trente pieds de largeur. Dans plusieurs endroits, après de fortes pluies, sa profondeur était de cinq pieds, et presque partout au moins de deux. Ce marais contient plusieurs sources, il fournit la ville d'eau ; les exhalaisons qui en sortent couvrent,

matin et soir, Coumassie d'un épais brouillard, et occasionnent la dysenterie. Les nègres de la côte qui accompagnaient Bowdich en furent presque aussitôt attaqués, ainsi que les officiers anglais. Nos voyageurs, chose extraordinaire, ne virent pas de mosquites en Aschanti (1).

Coumassie a près de quatre milles de circonférence, sans comprendre les faubourgs d'Assafou ni Bantama (la ville de derrière), qui sont à un demi-mille de distance. Autrefois ils étaient réunis par des rues à la capitale, ce qui se reconnaît aux nombreuses ruines de maisons qu'on voit sur la route. Le carnage résultant des guerres continuelles, et la mort ou la fuite de plusieurs chefs révoltés, avec leurs partisans, expliquent cette dépopulation. Amanquatea, qui tient sa cour à Bantama, comme Quatchie-Quofie tient la sienne à Assafou, a dit à nos voyageurs qu'il n'y avait à présent que des ruines entre cet endroit et Coumassie, parce que la plupart des Aschantis qui périrent devant Anamabou, au nombre de deux mille, suivant les calculs les plus modérés, faisaient partie des troupes qui habitaient les maisons actuellement abandonnées.

Quatre des principales rues ont un demi-mille de long, et quinze à trente pieds de large. Bowdich en vit bâtir une; une corde était tendue de chaque côté, pour qu'elle fût alignée. Toutes les rues ont des noms, et sont chacune sous la garde d'un capitaine supérieur. Celle qu'habitaient nos voyageurs, par exemple, s'appelait Aperremsou, ou rue du Canon, parce que

(1) Bowdich's *Mission*, p. 321.

les pièces d'artillerie, prises lors de la conquête du Dankara, étaient placées sur une élévation au bout de cette rue, près de la maison d'Adou-Quamina. Une autre se nomme Osamarandidouüm, ce qui veut dire littéralement : « Avec mille mousquets, « vous ne pourriez battre ceux qui demeurent ici. » Une rue porte le nom d'Odoumata; une autre s'appelle la rue de la Prison. Le palais est situé au milieu d'une rue longue et large, qui traverse la ville; un grand mur l'entoure par-devant et sur les côtés; le marais lui forme un rempart naturel par-derrière. Il comprend les demeures d'Odoumata et des frères du roi, et deux ou trois petites rues où le roi se promène, lorsque, pour se conformer aux superstitions, il ne sort pas du palais. Derrière la grande place du marché est un petit bois appelé Sammonpomé, ou la demeure des esprits, parce qu'on y jette les corps de toutes les victimes humaines. Les traces de sang renouvelées tous les jours indiquent les différentes directions dans lesquelles les cadavres ont été traînés, et le nombre des vautours perchés sur les arbres fait connaître celui des dernières victimes sacrifiées. Ce bois est d'une infection insupportable; la nuit, il est rempli de panthères.

Des arbres sont épars dans la ville pour l'agrément des habitants; au milieu de plusieurs rues, on voit de petits tertres circulaires élevés de deux marches sur lesquels on place le trône du roi, lorsque ce prince, entouré de sa suite, y va boire du vin de palmier.

Les Aschantis prétendent que la population de

Coumassie, lorsqu'elle est réunie, s'élève à plus de cent mille âmes. Bowdich la croit, au reste, beaucoup plus considérable que celle de Ségo, que Mungo-Park élève à trente mille âmes; il en juge par la foule immense qu'il a vue à toutes les fêtes, occasions où les hameaux voisins sont presque tous déserts. N'ayant pas eu le temps d'achever le dénombrement des maisons, il n'a pu que comparer cette foule à celles qu'il avait vues dans des occasions semblables, dans des villes d'Angleterre de seconde classe. Il a parlé de la population lorsqu'elle est rassemblée, parce que les grands ne pouvant nourrir dans la ville leur suite considérable, ni les pauvres leurs familles nombreuses, les tiennent dans des hameaux situés au milieu des champs cultivés, et éloignés généralement de deux à trois milles. Le travail de ces gens fournit non seulement aux frais de leur entretien, mais encore aux besoins du chef de la famille qui les emploie. Les habitants de la moyenne classe envoient aussi leurs esclaves aux champs pour cueillir des fruits et des légumes, puis les mettre en vente; lorsque leurs enfants deviennent trop nombreux, ils en confient généralement une partie à ces esclaves qui les nourrissent. Il serait donc porté à croire que la population ordinaire de Coumassie n'est guère que de douze à quinze mille âmes.

Le marché se tient tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'au coucher du soleil. La grande place renferme une soixantaine de parasols carrés, sous lesquels se placent les vendeurs; un grand nombre de petits marchands en détail sont assis de tous les côtés. Les objets en vente sont du bœuf

et du mouton, coupés par petites tranches pour faire de la soupe; du sanglier, du daim, de la volaille et de la chair de singe; de l'igname, des bananes, du grain, des cannes à sucre, du sizi, de l'ancrouma, plante potagère mucilagineuse, préférable à l'asperge à laquelle elle ressemble; du poivre, du beurre végétal, des oranges, des ananas, inférieurs à ceux de la côte, et des figues bananes; du poisson sec et du poisson salé, de gros escargots séchés à la fumée et collés symétriquement sur de petits bâtons; du pitto, du vin de palmier, du rum, des pipes, de la verroterie, des miroirs, des sandales, des étoffes de soie et de coton, de la poudre, de petits coussins, du fil de coton bleu et blanc, des calebasses, etc., etc.

Voici les prix comparés des marchés de Coumassie et d'Yahndi, capitale du Dagoumba :

	Coumassie.	Yahndi.
Un taureau gras.	144 f.....	24 f. 00 c.
Un mouton.....	18	4 80
Une poule.....	2	0 50
Un cheval.....	576	192 0
Ignames.....	80 c. les deux.	80 c. les dix.

Cette différence exorbitante provient de l'abondance de l'or à Coumassie ; cependant la main-d'œuvre n'y est pas chère. On y fabrique très peu d'étoffes, parce que les Maures en fournissent abondamment. Les bestiaux que Bowdich a vus en Aschanti étaient aussi beaux que ceux d'Angleterre. Les moutons sont couverts de poil en Aschanti, et de laine dans le Dagoumba, pays découvert, où l'on fabrique des couvertures grossières. Les che-

vaux du Dagoumba sont généralement petits. Il en est, dit-on, qui ont quinze palmes de hauteur; les habitants ne les vendent jamais, et les Aschantis ne s'en montraient pas très curieux; car Bowdich n'a jamais vu qu'un seul habitant qui allât sans crainte à cheval. Les chevaux qu'il vit avaient la tête fort grosse, ils étaient généralement bruns. On ne les ferre jamais; de sorte que leurs sabots, quoiqué conformes à la nature, doivent nécessairement paraître disproportionnés aux yeux d'un Européen. On les nourrit d'herbe mêlée quelquefois de sel; l'on fait souvent fondre du sel ammoniac dans l'eau dont on les abreuve. Les selles sont de cuir rouge, et fort incommodes. Bowdich vit des Maures montés sur des bœufs, dans le naseau desquels était passé un anneau qui servait à les conduire.

Bowdich fut surpris de l'ordre et de l'étendue des champs cultivés. Il ne croit pas cependant qu'ils soient proportionnés à la population; ce qui doit presque toujours arriver sous un gouvernement militaire; il en a déjà parlé dans la relation de son voyage. Les Aschantis n'emploient pas d'autre instrument que la houe; ils font deux récoltes de grain par an; ils plantent leurs ignames à Noël, et les recueillent au commencement de septembre. Cette sorte de culture est faite avec beaucoup de régularité et de symétrie; tout autour de la plantation règne une large allée, et, dans une cabane, demeure un esclave avec sa famille pour protéger la plantation.

Tous les fruits qui se vendent au marché sont naturels au pays et croissent en abondance; il en est

de même de la canne à sucre; les oranges sont fort grosses et d'un goût exquis. Nos voyageurs n'ont pas vu de cocotiers ni aperçu de cocos au marché. Dans les terrains marécageux croît une espèce de luzerne, dont il y a quatre variétés; différentes espèces d'orties poussent à l'ombre dans les champs qui ont été cultivés; le pissenlit est très commun au nord de Coumassie. On y voit aussi beaucoup de ces petits fruits rouges qui, mâchés sans être avalés, ont, suivant le récit de des Marchais, la propriété d'adoucir ce qu'on peut mettre après eux, dans la bouche, de plus aigre et de plus amer (1). Il y a beaucoup de figuiers sauvages; mais les habitants n'en font aucun usage. Les cotonniers sont très abondants, mais peu cultivés. Le seul usage qu'on fasse du duvet du polon ou fromager, est pour bourrer des coussins et des oreillers (2). Le tabac croît dans l'Inta et le Dagoumba; on l'appelle toah. Les habitants de ces contrées, qui se trouvaient à Coumassie, le reconnurent dans un ouvrage de botanique. On fait d'abord sécher les feuilles au soleil, et, après les avoir bien frottées entre les mains, on les mêle avec de l'eau et l'on en forme des masses ovales.

(1) Voyage du chevalier des Marchais, t. II, p. 255.

(2) Fromager à cinq étamines, *Bombax pentandrum*, Linn., arbre commun dans les deux Indes et en Afrique, qui a de trente à quatre-vingts pieds de hauteur. Son fruit a la forme d'un concombre rétréci par le bas. Le duvet qui entoure les semences est très ressemblant au coton. Généralement, on ne file pas ce duvet. Cependant des Marchais vit une pièce de drap qu'un directeur anglais, à la côte d'Afrique, avait fait faire. Il s'allume très aisément : c'est pourquoi on en met dans les boîtes à faire du feu, et on le fait entrer dans la préparation des feux d'artifice.

Les lions sont nombreux sur les frontières du nord de l'Inta; les éléphants ne le sont pas moins dans le royaume de Kong; il y en a aussi en Aschanti, ainsi que des sangliers, des hyènes, des vaches, des moutons, des chèvres, des daims, des antilopes, des chiens ressemblant assez aux chiens danois, des chats, des genettes, des pangolins, des alligators, etc., etc. Le rhinocéros se trouve dans le Bboum, et l'hippopotame dans la rivière d'Odirrie.

Les Aschantis disent qu'un animal appelé sissah ou sissirrie, attaque tous les autres, quelle que soit leur grosseur. Les Fantis, qui n'en avaient jamais vu, s'en étaient formé une idée terrible, d'après ce qu'ils en avaient entendu dire. Bowdich doute néanmoins qu'il soit aussi redoutable qu'on le prétend pour tous les autres animaux; car il en vit une peau qui n'avait pas plus de trois pieds de longueur; elle ressemblait à celle d'un sanglier. Les nègres disent que cet animal tient le milieu entre le cochon et la chèvre.

Il est extraordinaire que le gnou, qui se trouve dans la région du cap de Bonne-Espérance, soit connu en Inta sous le même nom. Quand on veut qu'un lit ne consiste pas simplement dans un tas de coussins, on cloue une peau de gnou à un grand châssis de bois qu'on pose sur des pieds un peu élevés au-dessus de terre, et on la tend à peu près comme un lit de sangle. Il est défendu à une vierge de coucher sur un tel lit.

Les habitants de la frontière du côté de l'est firent à notre voyageur la description d'un autre animal appelé otrum, plus grand que le gnou, et qui a une

corne très longue d'un côté de la tête, et une très courte de l'autre côté. Bowdich vit un animal tacheté, du genre du chat; il est très commun, et se rapproche du léopard et de la panthère; mais notre voyageur ne put décider s'il appartenait à l'une de ces espèces, ou s'il doit être regardé comme une espèce à part; car les naturalistes les distinguant par la forme des taches et le nombre de leurs rangées, qui, même dans les animaux évidemment de la même espèce, présentent des variations presque infinies, il est difficile d'établir une différence bien tranchée.

Le vautour, qui fait l'objet de la vénération des Aschantis, est le *Vultur monachus* de le Vaillant; ils le respectent, par la même raison que les Égyptiens adoraient le *Vultur percnopterus*. On trouve des pigeons verts, et des corbeaux avec un collier blanc autour du cou; c'est probablement le *Corvus scapularis* de le Vaillant. Bowdich a vu aussi beaucoup de petits oiseaux dont le plumage était magnifique, et le chant délicieux. Il en a surtout remarqué deux; l'un ressemblant au merle, l'autre de la même couleur que la grive d'Angleterre, mais plus gros. Les perroquets de diverses couleurs fourmillent dans le pays.

Le nom générique du singe, le long de la côte et dans l'intérieur, est dokou (1). La guenon *Diane*, qui a le plus beau pelage de tous les singes, se trouve en Aschanti aussi-bien qu'en Warsaw. Tous les ha-

(1) Bowdich observe que le nom de macaque, qui, selon M. Cuvier, est le nom générique du singe sur la côte de Guinée, y est, au contraire, inconnu.

bitants s'accordent à dire que les Akonesons sont, à leur connaissance, les seuls singes qui osent attaquer les hommes. Suivant eux, ces singes sont petits, et paraissent toujours en troupes (1).

Les serpents verts et de toutes les couleurs, les scorpions, les lézards sont aussi communs que sur la côte, de même qu'une variété curieuse d'escarbots, et des papillons les plus beaux que l'on puisse voir.

§ V.

Commerce.

La plupart des esclaves qui sont à Coumassie proviennent des tributs annuels de l'Inta, du Dagoumba et des peuples voisins de l'Aschanti. Ils ont presque tous été enlevés par surprise de leurs foyers; plusieurs Aschantis recommandables ont assuré à Bowdich que le petit nombre de ceux qui sont achetés se paient au plus deux mille cauris (environ dix francs), ou un panier de boussie, tant les marchés de l'intérieur en sont garnis. Notre voyageur a rapporté quelques gousses de boussie; c'est une graine astringente; les nègres la mâchent pour exciter la salive, et apaiser la sensation de la faim. La boussie (2) doit être le gourou que M. Lucas décrit comme étant un des objets de commerce du Fezzan, du Caschna et du Bornou, avec les états situés au sud du Niger.

(1) Bowdich, p. 328.

(2) *Sterculia acuminata*, Palisot de Bauvois, Flore d'Owyhère, t. 1, p. 41, tab. 24.

Il dit que les gourous sont apportés des états nègres, au sud du Niger, et qu'on les estime surtout pour l'amertume agréable qu'ils communiquent à toute espèce de liqueur dans laquelle on les fait infuser. Dans un autre endroit, il nous apprend que le gourou est un fruit qui est fort estimé dans les royaumes situés au nord du Niger; il vient sur un grand arbre à larges feuilles, qui porte une gousse d'environ dix-huit pouces de longueur, dans laquelle sont renfermées sept à neuf graines; leur couleur est vert d'eau; leur grosseur celle d'une châtaigne; elles sont de même couvertes d'une peau épaisse et coriace. Leur goût, qu'on dit être d'une amertume agréable, plaît tant aux Africains, et sert si utilement pour corriger la qualité malsaine des eaux du Fezzan et des autres pays contigus au désert du Sahara, qu'on les regarde comme nécessaires au bonheur de la vie. Le prix du gourou est de douze shillings les cent gousses (1).

Le sel ammoniac se trouve en abondance dans le Dagoumba. Au marché d'Aschanti, un morceau de la grosseur d'un œuf de canard se vendait deux schillings. Les Aschantis l'égrugent pour le mêler avec leur tabac en poudre, dont ils prennent une grande quantité; ils trouvent qu'il lui donne un piquant très agréable; ils en font aussi fondre dans l'eau qu'ils donnent à leurs bestiaux, et eux-mêmes en boivent pour se guérir de la colique.

(1) Voyez Lucas dans *Proceedings of the association for promoting the discovery of the interior parts of Africa*, 1810, in-8°, t. I, p. 173, 178 et 183; ou p. 177 de la première édition in-4°. London, 1790.

Il paraît, suivant M. Lucas, que les toisons des nombreux troupeaux des royaumes nègres n'ont aucune valeur dans le commerce de ces pays, puisque, d'après le rapport du schériff, les tribus au sud du Niger ne tissent que le coton. Les habitants du Dagoumba fabriquent, néanmoins, avec la laine de leurs moutons, une espèce de couverture grossière.

Les habitants de la côte appellent graisse d'Aschanti une certaine graisse blanche qu'ils regardent comme une production de ce pays; ils s'en servent tous les jours pour se frotter le corps, dont la peau, faute de cette précaution, devient rude et raboteuse. Les Aschantis l'achètent des peuples de l'intérieur, et ce commerce leur rapporte beaucoup; c'est un beurre végétal produit par un arbre appelé timkia; c'est sans doute le beurre du shea (schî), de Mungo-Park. M. Lucas fait mention de petits tapis de Turquie et de Mesurate, parmi les marchandises que l'on porte du Fezzan dans le Caschna. Un petit tapis se vend deux onces d'or à Coumassie. Les Aschantis font venir la plus grande partie de leur ivoire de Kong, où ils donnent huit ackies ou quarante-huit francs pour une très grosse dent d'éléphant.

La préférence que donnent les Aschantis aux fabriques de soieries et de lainages du Dagoumba et de l'Intà, vient non seulement de ce qu'ils y sont accoutumés depuis long-temps, mais aussi de ce qu'ils les obtiennent par voie d'échange. Les boussies ou gourous, le sel qu'ils acquièrent aisément, et qui donne un bénéfice prodigieux, une petite quantité de marchandises qu'ils ont achetées aux

Européens, telles que le rum et le fer (1), leur procurent les objets de luxe et d'agrément, dont ils ne peuvent se fournir aux comptoirs de la côte qu'en donnant de l'or et de l'ivoire. Tous, même ceux dont la cupidité n'est pas aussi prononcée, sont jaloux d'entasser leur or, afin de pouvoir, au moment où une guerre soudaine éclate, acheter une grande quantité de poudre et de fusils, et se mettre ainsi dans les bonnes grâces du roi et du gouvernement.

§ VI.

Arts et métiers. Langue. Musique (2).

Les ornements d'architecture employés à Coumassie rappelèrent à Bowdich le mémoire de sir James Hall, inséré dans les Transactions philosophiques d'Édimbourg, qui fait remonter l'architecture gothique à l'imitation des ouvrages d'osier. Parmi ces ornements variés et singuliers, il en est plusieurs que les Aschantis avouent n'avoir pas inventés eux-mêmes; ils conviennent qu'ils les tiennent des peuples plus reculés dans l'intérieur des terres.

Quand on bâtit une maison, on fait une espèce de moule, au moyen de deux rangées de pieux et de

(1) Bowdich's *Mission*, p. 334. Quoique l'on fabrique du fer en Dagoumba, celui d'Europe est infiniment plus recherché. Le premier est un fer imparfait, contenant un mélange de minerai mal épuré.

(2) Bowdich's *Mission*, p. 304 à 369.

claies séparées par un intervalle égal à l'épaisseur que l'on veut donner au mur ; on remplit cet intervalle d'une argile sablonneuse imbibée d'eau, et l'on en revêt aussi la surface extérieure du moule, de manière que le tout ne paraisse former qu'un mur de terre. Le toit de toutes les maisons est saillant ; il se compose de trois poutres qui en forment, l'une le faîte, et les deux autres les bases ou côtés inférieurs. Ces poutres soutiennent des encadrements en bambou, qui sont couverts de feuilles de palmier entrelacées et attachées par des branches flexibles, d'abord aux poutres, ensuite aux encadrements en bambou qui sont peints en noir et polis : ce genre de plafond n'est pas sans agrément. Les piliers qui soutiennent le toit forment une espèce de corps-de-logis avancé aux maisons des capitaines : eux seuls ont le droit d'en avoir de cette espèce. Ces piliers sont formés de gros pieux auxquels on donne une forme carrée, en les couvrant d'un enduit de terre glaise. Les escaliers qui conduisent dans les maisons, et les planchers, élevés au-dessus du niveau des rues, sont d'argile et de pierre, et revêtus d'une couche épaisse d'une terre rouge qui se trouve en abondance dans le voisinage. On a soin de les laver tous les jours avec de l'eau dans laquelle on délaie de cette même terre. La quantité de mines de fer qui se trouvent dans les environs porte à croire que c'est de l'ocre rouge, à laquelle cette terre ressemble beaucoup.

Avant que les murs soient secs, on y trace divers dessins en relief avec de jeunes tiges de canne à

sucre qu'on y applique, et qu'on recouvre ensuite d'un enduit. Bowdich a vu des piliers auxquels on avait appliqué de ces jeunes tiges en ligne perpendiculaire, et à égale distance les unes des autres, ce qui leur donnait l'air de colonnes cannelées. Les murs sont barbouillés d'une peinture blanche qu'on renouvelle souvent, et qui se fait avec une argile du voisinage. Les portes sont d'un seul morceau de bois de fromager taillé avec beaucoup de travail dans le tronc de cet arbre. On y cloue ensuite des ornements en bois de différentes formes et de diverses couleurs. Le prix de la main-d'œuvre est si peu en proportion avec celui des denrées, qu'on ne payait que deux toukous pour une planche de fromager longue de cinq pieds sur trois de large. Les serrures dont on se sert viennent d'Houssa, et sont d'un genre tout-à-fait singulier. Quand on élève un premier étage au-dessus du rez-de-chaussée, la pièce de dessous est divisée en deux par un mur destiné à soutenir les solives qui forment le plancher de la chambre supérieure, qu'on couvre généralement de la terre rouge dont on a déjà parlé. Bowdich n'a vu qu'une seule maison qui eût un plancher en bois de cotonnier façonné à la hache, et ressemblant à peu près à un pont de vaisseau. Les fenêtres consistent en treillages à jour en bois peint en rouge, et formant divers dessins assez compliqués; les encadrements en sont souvent revêtus d'une feuille d'or de l'épaisseur du papier à cartouche.

La chose qui surprit le plus notre voyageur, et qui lui prouva la grande supériorité des Aschantis

sur la généralité des nègres, fut de découvrir qu'il y avait dans chaque maison des cabinets d'aisance, indépendamment de ceux qui sont établis hors de la ville pour les classes inférieures. Ils sont ordinairement placés dans le coin le plus retiré du bâtiment, et quelquefois au premier étage dans une petite chambre séparée des autres; le grand pilier creux qui les forme sert encore, en ce cas, à soutenir l'étage supérieur. La circonférence n'en est pas considérable, mais les fosses sont creusées à une profondeur surprenante; l'on y jette tous les jours de l'eau bouillante, ce qui empêche la mauvaise odeur. Les ordures et les immondices de chaque maison sont brûlées tous les matins dans la rue, et les habitants sont aussi propres dans leur demeure que sur leur personne.

Les bâtiments qui composent une grande maison sont disposés autour de différentes cours ordinairement en grand nombre. Lorsque nos voyageurs allèrent rendre visite à un personnage de distinction, l'étiquette était de les faire attendre quelques minutes à la porte de chaque cour, et de les recevoir dans la dernière. La chambre à coucher d'Odoumata était petite, n'ayant environ que huit pieds carrés; mais elle était décorée d'une profusion d'ornements d'or et d'argent qui lui donnaient un air de magnificence et de richesse. Le lit, qui a généralement cinq pieds de hauteur, est composé de grands coussins entassés les uns sur les autres. On dit que le roi de Gaman a un marchepied d'or massif pour monter dans le sien.

Le roi questionnait fréquemment les Anglais sur

l'architecture anglaise; ils lui en donnèrent une idée par des dessins. Il aimait beaucoup à leur parler d'un projet attribué à Zay-Coudjo, et leur dit qu'il l'exécuterait dès qu'il aurait terminé la guerre contre le Gaman. C'était de se faire bâtir une maison qui serait couverte en lames de cuivre, posées sur des encadrements en ivoire que l'on verrait en dedans; les portes et les croisées seraient revêtues en or; les jambages des portes et les piliers en ivoire. Les Maures, qui racontaient souvent des histoires du genre de celles des Mille et une Nuits, lui inspiraient peut-être ces idées de magnificence par les descriptions brillantes dont elles étaient remplies; peut-être aussi prenaient-elles naissance dans son imagination qui se livrait aisément à tout ce qui lui paraissait nouveau et imposant. Quoi qu'il en soit, il revenait souvent sur ce sujet, et ses chefs paraissaient prendre autant d'intérêt que lui-même à ce projet. Il avait dessein de faire de grands embellissements dans sa capitale à son retour de la guerre, et de donner à chacun de ses capitaines une somme tirée du trésor public, pour qu'ils l'employassent à orner et à agrandir leurs maisons. Il comptait faire rebâtir les rues qui tombaient en ruine entre celle d'Assafou et de Bantama; détruire cinq ou six petits villages épars entre Coumassie et Baramang où est sa maison de plaisance, et loger leurs habitants dans une nouvelle rue qui y conduisait. C'était son projet favori; il avait déjà fait tracer la route qui était droite et large. Un grand nombre d'ouvriers y travaillaient.

Les tisserands aschantis se servent de métiers

construits sur le même principe que les nôtres; on les fait mouvoir par des cordes attachées aux orteils. L'ouvrage n'a jamais plus de quatre pouces de largeur. Ils se servent pour filer d'un fuseau et non d'une quenouille; ils le tiennent d'une main, et de l'autre tordent entre le doigt et le pouce le fil dont le bout est attaché à un poids. La finesse, l'éclat et la variété de leurs belles étoffes ont de quoi surprendre: il y en a dont l'envers est absolument semblable à l'endroit. Ils teignent, pour le deuil, avec du sang mêlé à la décoction d'un bois rouge; les étoffes blanches qu'on fabrique surtout dans l'Inta et le Dagoumba. Leurs dessins offrent de la variété et de l'élégance; ils sont peints avec tant de régularité avec une plume de poule, qu'à quelque distance on les prendrait pour une impression grossière. Bowdich a vu un ouvrier peindre aussi vite que l'on peut écrire.

Ils ont deux espèces de bois qui servent à teindre, l'un rouge, l'autre jaune. Ils font la couleur verte en mêlant le bois jaune avec une teinture bleue dans laquelle ils excellent et qu'ils tirent de l'acassie, plante qui n'est certainement pas l'indigo; elle croît en abondance le long de la côte. L'acassie s'élève à la hauteur d'environ deux pieds, et, suivant les nègres, porte une fleur rouge; la feuille est mince, terminée en pointe, longue de cinq pouces et large de trois; elle est d'un vert foncé. Elle n'était pas en fleur quand Bowdich l'a vue; elle est commune dans les bois. La couleur qu'elle donne est aussi belle que durable, sans avoir besoin d'aucun mordant. On recueille une certaine quantité de feuilles, on les broie dans un

mortier de bois, et on les étend ensuite sur une natte pour les faire sécher. On les conserve dans cet état pour s'en servir au besoin; alors on en met une portion infuser dans un vase rempli d'eau, et on l'y laisse pendant six jours; on y plonge ensuite le fil; on l'en retire pour le faire sécher au soleil une fois par jour, et au bout de six jours il a acquis une couleur bleu-foncé très solide; si l'on veut un bleu-pâle, on ne l'y laisse que trois jours.

Les Aschantis excellent dans les ouvrages de poterie. Ils y emploient une argile très fine qui, après avoir été cuite, est polie à force de frottement; ils ont aussi une poterie noire, si bien polie, qu'elle semble vernissée.

Les habitants du Dagoumba sont plus habiles que les Aschantis dans les ouvrages d'orfévrerie. Ceux-ci ne sont pourtant pas sans mérite en ce genre.

Pour faire le modèle de l'objet qu'on veut exécuter, on met un morceau de cire sur un bloc de bois uni que l'on place près d'un feu sur lequel est un vase rempli d'eau bouillante; on trempe dans cette eau une espèce de spatule de bois dont on se sert pour amollir la cire; quand le modèle est terminé, on l'entoure d'une composition d'argile mouillée et de charbon réduit en poudre qu'on a soin de presser tout autour pour en former un moule qu'on fait sécher au soleil; ce moule est terminé à sa partie supérieure par une espèce de petit entonnoir composé des mêmes matières; on y place l'or qui doit être fondu, on le ferme soigneusement, puis on le pose sur un feu de charbon, l'entonnoir placé en bas;

quand on suppose que l'or est fondu, on retourne le moule pour que l'or prenne la place de la cire fondue; quand le moule est refroidi, on le brise; et si l'ouvrage n'est pas bien fait, on recommence l'opération.

Leurs soufflets sont imités des nôtres; mais la peau de mouton dont ils sont faits étant attachée au bois par des lanières de cuir, l'air s'échappe par les interstices; de sorte que, lorsqu'ils ont à fondre une quantité d'or un peu considérable, ils sont obligés de faire jouer en même temps deux ou trois soufflets. Leurs enclumes sont, en général, une grosse pierre ou un morceau de fer placé par terre. Leurs forges sont en terre, élevées à la hauteur de trois à quatre pieds et ouvertes dans environ le cinquième de leur circonférence. Dans la partie fermée, au niveau de terre, est un trou pour y faire entrer le bout du soufflet. Leurs poids sont en cuivre et représentent presque tous les animaux, les fruits et les végétaux connus dans le pays. Les poids et les balances du roi étaient de l'or le plus pur qu'il soit possible de mettre en œuvre.

Les forges des serruriers sont semblables à celles qu'on vient de décrire; mais ils ne savent pas, comme leurs voisins de l'intérieur, extraire le fer des mines. Leurs sabres sont en général creusés avec symétrie comme des truelles pour servir le poisson. Souvent ils ont deux lames qui sortent parallèlement de la même poignée, et qui sont fort bien travaillées. La pierre qui contient le fer est d'un rouge foncé, tacheté de gris, et mêlée d'une matière qui a tous les caractères de la lave. Les Aschantis ne

savent pas faire une serrure comme les habitants d'Houssa ou du Marrooua.

Les Aschantis savent tanner et teindre les cuirs, et sont plus habiles dans cet art qu'on ne l'est à Houssa et dans le Dagoumba. Les ceinturons et les gibernes des soldats sont en peau d'éléphant ou de cochon.

Le trône ou siége d'honneur des chefs est une preuve du talent de leurs menuisiers. Ils le taillent dans le tronc d'un arbre nommé zesso, dont le bois est blanc, doux et susceptible d'un très beau poli. Un siége semblable coûte environ trois shillings; on le vendrait vingt à Accra et chez les Fantis. Les oiseaux et autres animaux qui surmontent les parasols, sont très délicatement sculptés. Les sankos, espèce de guitare, offrent un travail très délicat qui peut se comparer aux plus beaux ouvrages étrusques.

Beaucoup d'ouvriers sont occupés à casser, arrondir et percer des coquilles d'escargot, qui sont en général de la grosseur d'un œuf de dindon, et quelquefois plus fortes. On commence par les casser en plusieurs morceaux, ensuite on les arrondit de manière à leur donner la grosseur d'un bouton de chemise; alors on les perce avec une pointe de fer fixée dans un manche de bois; enfin on les enfile, et on les étend par rangées sur un bloc de bois, où on les frotte avec une pierre d'un gris bleuâtre trempée dans l'eau, jusqu'à ce que les grains deviennent parfaitement ronds.

Ils font, avec les filaments de l'ananas, différentes espèces de fils, depuis la finesse d'un cheveu jusqu'à

la grosseur d'une corde à fouet. Ce fil est très fort, et devient d'un blanc parfait. Il est excellent pour coudre tous les tissus forts; mais quand on s'en sert pour la mousseline, il est sujet à la couper, attendu sa dureté. Les femmes couvrent souvent les coutures de leurs étoffes, et ornent leurs mouchoirs de dessins faits avec des fils de soie de différentes couleurs.

La multitude de langues qu'on rencontre en Afrique, qui n'ont aucun rapport les unes avec les autres, défierait tous les travaux des philologues les plus habiles. Depuis Appollonia jusqu'à la Volta, dans une étendue de côtes qui n'est que de trois cents milles, on parle six langues différentes.

L'art oratoire est plus cultivé en Aschanti que dans les contrées qui l'avoisinent; aussi la langue de ce pays peut-elle être considérée comme le dialecte attique l'était en Grèce. L'oreille est frappée de son euphonie, comparativement aux autres idiomes; ce qui doit être attribué au fréquent emploi des voyelles et à la rareté des aspirations.

Dans les langues de Fanti et d'Accra, on reconnaît encore une simplicité primitive. On y trouve peu de conjonctions, encore moins d'adverbes. Les prépositions y sont souvent remplacées par un verbe. Les degrés de comparaison se forment de la même manière. Au lieu de dire : « Paul est plus riche que Pierre, » on dira : « Paul passe Pierre en richesse; » et, pour exprimer le superlatif, on dira : « Passe tout. » On y trouve les pronoms personnels, mais il n'y a pas de distinction de genre pour celui de la troisième personne, et le même mot signifie *il* ou

elle. Les verbes passifs sont inconnus; on exprime l'idée de passif par une circonlocution qui ramène le verbe à l'actif. Les Fantis ne connaissent le verbe *être* qu'au présent : *Oh yea, il est.* Les interprètes aschantis qui parlent anglais assez facilement, ne savent même pas employer ce verbe, et ils y substituent presque toujours *demeurer,* disant, par exemple : « Vos clefs demeurent dans votre poche. »

Les Aschantis font beaucoup de gestes en parlant, mais ne sont pas dénués de grâces. Leurs inflexions de voix font de leurs discours une sorte de récitatif. En prononçant le même mot, ils varient fort souvent de ton, parce qu'ayant plusieurs significations, ils le prononcent suivant le sens qu'ils veulent lui donner. Ils n'ont aucune tournure pour adoucir la dureté des mots : « Vous mentez. » Un jour que Bowdich essayait d'expliquer au roi la différence qui existe entre un mensonge et une erreur ou une méprise, il parut fort étonné, et répondit que dans l'un comme dans l'autre cas on ne disait pas la vérité, et que par conséquent on mentait. Ils considèrent le fait et non le motif.

De même que les langues de l'Amérique, celles de cette partie de l'Afrique sont pleines de figures hyperboliques et pittoresques. Un roi de l'intérieur, dans les états duquel les Aschantis menaçaient depuis long-temps de faire une invasion, envoya à Coumassie quarante pots d'huile de palmier, en faisant dire qu'il craignait que les Aschantis ne s'égarassent en chemin, et qu'il leur envoyait de l'huile pour les éclairer. A Accra, au lieu de vous souhaiter une

bonne nuit, on vous dit : « Dormez jusqu'à ce que le monde soit éclairé (1). »

La musique sauvage de ces peuples ne peut se juger d'après les règles ordinaires de l'harmonie ; cependant leurs airs sont doux et animés. Leurs instruments, pris séparément, ne rendent pas des sons très mélodieux ; mais plusieurs, combinés ensemble, produisent quelquefois un effet surprenant.

Leur flûte est faite avec un long roseau creux qui n'est percé qu'en trois endroits. Les tons en sont toujours bas ; mais, quand plusieurs musiciens en jouent en même temps, ils savent en graduer les sons d'une manière agréable ; l'on y reconnaît souvent des tierces, mais rarement des quintes. Les nègres de ces pays prétendent qu'ils peuvent faire une conversation par le moyen de leurs flûtes. Quelqu'un qui avait résidé à Accra a assuré à Bowdich avoir entendu de ces dialogues, et en avoir eu l'explication.

C'est surtout sur le sanko qu'ils déploient la variété de leurs talents en musique ; les Aschantis passent pour en jouer plus habilement que tous leurs voisins. Le corps en est étroit, il est en bois creux, couvert par-dessus d'une peau d'alligator ou d'antilope. Un chevalet s'élève à l'un des bouts ; il en part huit cordes qui vont joindre un long manche garni d'entailles profondes dans lesquelles ils les font entrer pour en baisser ou en hausser le ton, suivant l'occasion. Ces cordes sont quelquefois accordées suivant l'ordre diatonique ; mais les Aschantis ne sont pas

(1) Bowdich's *Mission*, p. 359.

assez instruits pour en profiter; le plus souvent c'est le hasard seul qui préside à l'accord. Bowdich essaya fréquemment de les convaincre qu'en voulant jouer le même air qu'ils avaient joué la veille, ils n'y réussissaient pas; ils ne manquaient jamais de répondre : « Nous touchons la même corde, nous devons produire le même son. » Les cordes sont faites des jets d'un arbre nommé enta, qui est très commun dans les forêts. On ne joue sur cet instrument que des airs très vifs; il est presque impossible d'obtenir du joueur même le plus habile qu'il ralentisse la mesure; quelque vive qu'elle soit, elle est soutenue d'une manière d'autant plus étonnante que chaque air est chargé d'ornements. Ils ont une manière d'arrêter la vibration des cordes avec le doigt, dont l'effet est agréable à l'oreille.

Le cor est celui de leurs instruments qui produit les sons les plus forts. Il est en général fort grand et fait d'une défense d'éléphant; étant gradué comme une flûte, son effet est martial et imposant. Les cors de chaque chef ont un air qui lui est particulier, et que tous ses soldats reconnaissent. On y attache même des paroles que les sons de l'instrument suffisent en quelque sorte pour exprimer.

Le bentoua est un bâton courbé, en forme d'arc, en travers duquel est attaché et fixé à une extrémité un morceau de roseau très mince et fendu, que celui qui joue de cet instrument tient entre les lèvres et frappe avec un petit bâton, tandis qu'avec un plus gros il en touche de temps en temps l'autre bout. On ne joue sur cet instrument que des airs

vifs, et il doit aux lèvres la variété des sons qu'il produit.

Les habitants du Mosie, du Mallooua, du Bornou et d'autres pays de l'intérieur, ont une espèce de violon grossièrement fabriqué. Le corps en est une calebasse, dont la partie supérieure est couverte d'une peau percée en deux endroits, pour en laisser sortir le son. Les cordes, ou, pour mieux dire, la corde, est faite de poils de vache, et de même grosseur que celle de l'archet dont ils se servent, et qui ressemble assez à un archet de violon. Ils font en jouant des grimaces semblables à celles d'un bouffon italien. Ils s'accompagnent ordinairement de la voix, et augmentent la gaieté par un accent nasal fortement prononcé.

L'oumpoutchoua est un instrument dont le corps est ouvert par un bout; deux chevalets plats y sont attachés, et de l'un à l'autre règnent cinq bâtons de bois courbés, très minces et très lisses, sur lesquels on frappe assez fortement avec le pouce. Les Aschantis ont un instrument qui ressemble assez à la cornemuse, mais à peine le son s'en fait-il entendre. Leurs autres instruments de musique méritent à peine ce nom. Ce sont des tambours, des gong-gongs, des castagnettes, et même de vieilles casseroles de cuivre (1).

Les tambours sont des troncs d'arbres creusés, souvent sculptés avec beaucoup d'art, presque toujours ouverts par un bout, et de différentes grandeurs. On frappe avec des bâtons recourbés ceux

(1) Bowdich's *Mission*, p. 363.

qui sont couverts de peau commune, c'est-à-dire de toute autre que celle de léopard. Les plus grands sont portés sur la tête d'un homme, suivi d'un ou plusieurs autres chargés de battre l'instrument. Les plus petits sont suspendus au cou, ou bien se placent par terre. Dans ce dernier cas, on les bat avec les doigts, exercice auquel les nègres sont fort adroits. On n'en emploie que deux pour ceux qui sont couverts en peau de léopard, et l'on s'en sert comme du doigt du milieu en jouant du tambour de basque; mais il en résulte un son beaucoup plus fort.

Les gong-gongs sont en fer creux, on les frappe avec des baguettes de même métal; les castagnettes sont aussi en fer.

Ils ont aussi des gourdes auxquelles ils laissent la tige pour servir de manche, et dans lesquelles ils placent des pierres et des coquilles. Les grimaces qu'ils font en les agitant sont plus divertissantes que le bruit que produisent ces instruments.

Le chant n'est qu'une espèce de récitatif; c'est la seule partie de la musique à laquelle les femmes prennent part. Elles forment les chœurs; et, aux funérailles d'une femme, elles entonnent elles-mêmes le chant funèbre. Les conducteurs de pirogues ont des airs qui leur sont particuliers et qui tiennent du chant d'église; mais ils sont toujours dus à l'inspiration du moment, il serait très difficile de les retenir.

Notre voyageur donne la traduction littérale d'une chanson aschantie, assez longue et fort remarquable. Les hommes sont assis d'un côté, sur une rangée, avec leurs sankos et d'autres instruments; les femmes

sont placées en face, et un homme et une femme chantent alternativement.—

UNE FEMME.

Mon mari m'aime trop,
Il est bon pour moi.
Mais je ne puis l'aimer,
Il faut que j'écoute mon amant.

UN HOMME.

Ma femme ne me plaît point;
Je suis las d'elle :
J'en choisirai une autre
Qui est fort jolie.

LA FEMME.

Mon amant me tente par de douces paroles;
Mais mon mari me traite toujours bien :
Ainsi donc je dois l'aimer
Et lui rester fidèle.

L'HOMME.

Jeune fille, vous êtes plus jolie que ma femme;
Mais je ne puis vous donner ce nom :
Une femme ne veut plaire qu'à son mari;
Quand je vous quitte, vous cherchez à plaire à d'autres (1).

Il est impossible de lire cette chanson sans se rappeler la charmante ode d'Horace : *Donec gratus eram tibi.* (Liv. III, Ode IX.)

(1) Bowdich's *Mission to Ashantee*, p. 369.

CHAPITRE XVI.

Voyage de Bowdich au Rio-Gabon.

Bowdich, à son retour en Europe, eut occasion de toucher au Rio-Gabon, et, dans le court séjour qu'il y fit, il s'efforça, avec l'activité qui le caractérisait, de recueillir toutes les informations qui pouvaient perfectionner la géographie de cette partie de l'Afrique, encore presque inconnue. Il obtint même des renseignements qui lui firent présumer que le Quolla ou Niger, ou le grand fleuve du Soudan, versait ses eaux dans l'Océan Atlantique par l'Assazie ou l'Ogouwai, rivière qui se décharge près du cap Lopez, et par le Zaïre ou Congo, qui communique, selon Bowdich, avec la rivière du cap Lopez. Nous omettrons ici ces conjectures qui appartiennent à une autre division de notre ouvrage, et nous nous restreindrons au récit court, mais instructif, du voyageur anglais, relativement à Rio-Gabon.

Le Gabon ou Gaboun, comme le prononcent les Anglais, est un fleuve que les uns placent par zéro degré trente minutes de latitude nord, et huit degrés quarante-deux minutes de longitude orientale, à partir du méridien de Greenwich; les autres, sous l'équateur, à neuf degrés vingt-trois minutes de longitude orientale. La première longitude est certainement

la plus exacte, à en juger par les calculs faits à bord du bâtiment sur lequel notre voyageur était embarqué; car malheureusement il n'avait pas les instruments nécessaires pour s'en assurer par l'observation. La première latitude est aussi, sans contredit, celle du cap Santa-Clara; car une observation, quand ce même bâtiment était à la hauteur de Round-Corner, donna zéro degré vingt-cinq minutes, et une autre, à trente-cinq milles de l'embouchure du fleuve, zéro degré quinze minutes. Du cap Santa-Clara, qui n'est point une terre très élevée, jusqu'à la pointe Sandy, ce qui forme une ligne oblique, il peut y avoir environ vingt-cinq milles; mais la largeur de l'embouchure du fleuve, en ligne directe, ne peut être de plus de dix-huit à vingt-deux milles à vingt-cinq milles de l'embouchure. On trouve dans le fleuve les îles de Parrot et de König (du Perroquet et du Roi), nommées par les nègres Embenie et Dambie. La première, sur laquelle on a plus d'une fois radoubé des navires, a un mille trois quarts de circonférence, et est inhabitée; l'autre est beaucoup plus grande, et renferme un village sur une hauteur. Les nègres disent qu'on y voit les ruines d'un fort portugais. L'île de König n'est pas à plus d'un mille de la pointe de Rodney ou d'Ouindo. Le fleuve en cet endroit a près de trente milles de largeur, et il n'en a plus que douze à partir de la crique de Goumbena (1).

A quarante-cinq milles environ de son embou-

(1) Bowdich's *Mission*, p. 422.

chure, le fleuve se partage en deux bras : l'un, dont l'entrée peut avoir quatre milles de largeur, se dirige au nord-est; l'autre, qui en a environ deux, paraît se diriger au sud-est.

La cargaison que le bâtiment où était Bowdich devait prendre dans le Gabon, et qui consistait en ébène et en bois de teinture rouge, ne paraissant guère pouvoir se compléter en moins de deux mois, il résolut de charmer l'ennui que lui inspirait ce climat, d'ailleurs très insalubre, en faisant des recherches sur la géographie de l'intérieur. Il chercha donc à obtenir des renseignements des esclaves et des marchands nègres. Les plus entreprenants de ces derniers, et qui étaient en même temps les plus grands voyageurs dans l'intérieur, restèrent à bord du navire anglais pendant qu'on le chargeait. Il put donc converser avec eux, et d'autant plus aisément qu'ils parlaient anglais. Il alla deux fois à terre, et il passa une nuit à Naango ou George's Town, située à environ quarante-cinq milles de l'embouchure du fleuve. Le gouverneur (car ce fut ainsi qu'on interpréta le titre qu'il portait) était un nègre hospitalier et intelligent qui parlait bien anglais. Il avait beaucoup voyagé dans sa jeunesse, et il aimait encore à questionner. Il fit venir devant notre voyageur une troupe d'esclaves pour qu'il pût les interroger. Bowdich vit deux jeunes nègres, fils de chefs de leurs pays, qui parlaient et écrivaient couramment le français. L'un avait été envoyé en France, et l'autre en Angleterre pour y recevoir leur éducation. Mais le navire sur lequel ce dernier était em-

barqué ayant été pris par un corsaire français, l'enfant fut emmené en France, où l'armateur eut la générosité de le faire élever à ses frais (1). Tous deux étaient restés plus de huit ans dans ce pays avant d'être renvoyés dans leur patrie. Ils ne cachaient pas le désir qu'ils avaient de retourner en France, les mœurs de leurs compatriotes leur déplaisant souverainement.

Les nègres nomment Empoongoua le pays arrosé par le Gabon à son embouchure; il ne s'étend pas au-delà de l'embranchement du fleuve, c'est-à-dire à plus de quarante milles en longueur; il en a environ trente de largeur, en y comprenant la rivière nommée par les naturels Aroongo. Suivons d'abord le bras qui se dirige au nord-est. A son entrée, on trouve un banc de sable au milieu de son lit; au-delà sont trois petites îles, nommées Soumbea, Ningahinga et Ompoondji; après quoi l'eau devient douce. A environ deux milles plus loin est une plus grande île, nommée Tchindoué, qui est habitée. Les femmes y sont sans relâche occupées à pêcher des surmulets blancs qui y abondent. On les fait cuire avec une espèce de chocolat dont nous parlerons ci-après. De très gros arbres croissent dans le fleuve même; ils sont de l'espèce qu'on nomme intinga ou arbre de fer. La rive orientale est habitée par les

(1) Notre voyageur fait à ce sujet l'observation suivante : « Je suis fâché d'avoir à dire que les enfants nègres confiés par leurs parents à des capitaines anglais, pour être élevés en Europe, ont constamment été vendus comme esclaves, au mépris de toutes les promesses; infamie dont il est sans exemple que les Français se soient rendus coupables. »

Schikans, qui, de même que tous les habitants de l'intérieur, sont appelés boulas par les nègres de l'Empoongoua : ce terme a la même signification que celui de dunko en Aschantie, c'est-à-dire qu'il signifie barbare ou étranger. Après les Schikans viennent les Djomays qui parlent un dialecte de la même langue. Les Schikans enterrent leurs morts dans leurs maisons, sous leur lit. Les habitants des bords du Gabon les empêchent d'approcher des côtes, de peur d'être privés du profit qu'ils trouvent à être employés comme intermédiaires pour le commerce entre les Européens et l'intérieur.

La source du bras du nord-est est inconnue; peut-être sort-il du Dendjer (Danger), que les nègres nomment Moohnda, et qui vient de fort loin dans l'intérieur. Il n'est pas si large que le Gabon ou l'Aroongo, mais il est beaucoup plus profond. Il y a dans le Gabon, après la ville de Quaw-Ben, une crique qui s'avance dans l'intérieur jusqu'à peu de distance du Dendjer ou Moohnda, de sorte que les commerçants vont jusque-là en pirogues, qu'ils transportent ensuite par terre, d'une rivière à l'autre. Les Nokos, les Apouks et les Komebays habitent le canton peu élevé qui les sépare.

Après avoir remonté le bras du nord-est deux jours et deux nuits, on commence à voyager par terre, on côtoie le pays des Schikans, et, au bout de deux journées, on arrive à Samaschialie, capitale du royaume de Kaylie ou Kalay, et résidence du roi. On en parle comme d'une ville considérable. Toutes les maisons y sont construites en bambou. Les ha-

bitants de ce pays savent façonner le fer, dont il y a des mines abondantes dans toute cette partie de l'Afrique; mais ils ont grand soin de ne pas communiquer leur secret aux habitants des côtes, parce que leurs couteaux et leurs javelines, avec leurs nattes et leurs toiles de bambou, sont leurs principaux objets d'échange pour le cuivre, le coton et les autres marchandises d'Europe dont ils ont besoin. Notre voyageur se procura quelques couteaux et quelques javelines fabriqués avec le fer du pays. La toile de bambou ressemble à de grosse toile de Hollande brune. Leurs nattes sont très fines; les couleurs, ainsi que les dessins, en sont très variés. Il est à remarquer que ces dessins n'ont rien de bizarre ni de grossier; ils offrent cette simplicité régulière que les nations civilisées nommeraient élégance. Ce peuple est cannibale, et mange non seulement ses prisonniers, mais aussi ses propres compatriotes après leur mort. On vend leur corps à l'instant même qu'ils viennent de rendre le dernier soupir. On y a souvent vu un père manger son propre enfant. Il y a beaucoup de volailles et de chèvres dans le pays; mais on ne les mange pas, tant qu'on peut se procurer de la chair humaine. Le sel s'y vend un prix exorbitant. Les habitants des côtes craignent d'entrer dans leur pays, même pour y commercer; ils ne s'y hasardent qu'armés de fusils, et avec une forte escorte de Schikans. Cette contrée est couverte de bois et de montagnes. Une montagne située au nord-est du Kalay est habitée par des hommes qui, dit-on, y voient mieux la nuit que le jour; ils dorment la plus grande partie du temps que le soleil est

sur l'horizon, parce que la clarté blesse leurs yeux qui sont très brillants. On trouve dans ce pays de l'ivoire en abondance.

A deux journées au nord du Kaylie est l'Imbekie, situé sur les rives du Dendjer ou Moohnda. A un mois de distance, dans la même direction, après avoir passé le Bisou, l'Aosa et l'Hétan, on trouve deux royaumes plus grands, celui de Badayhie et celui d'Oungouno. Mattadie, capitale du dernier, est, dit-on, une grande ville.

En avançant toujours vers le nord, on arrive à six journées dans le Paamouay, et ensuite dans le Schaybie, pays sur la frontière septentrionale duquel est la Bayhie. La rivière Ouola (Wola) coule dans ce royaume dans la direction de l'est. C'est la plus grande rivière que ces nègres voyageurs eussent vue, ou dont ils eussent entendu parler. Le gouverneur répéta plusieurs fois à Bowdich que c'était la plus grande rivière du monde; qu'elle allait si loin, qu'excepté Dieu, personne ne pouvait le savoir; il ajoutait que toutes les grandes rivières du pays venaient du Ouola. Toutes les informations qu'il avait prises lui avaient toujours donné lieu de penser que le Moohnda en sortait; mais il ne pouvait parler aussi positivement sur ce point que sur la jonction de l'Ogouaouay avec le Ouola, parce qu'il avait lui-même remonté la première de ces deux rivières jusqu'à une distance considérable. On représente toutes les nations qui se trouvent sur cette route comme cannibales; les Paamouays le sont pourtant un peu moins que les autres, parce qu'ils élèvent une race de gros chiens dont ils se nourris-

sent, ce qui semble un mets recherché dans plusieurs parties de l'Afrique.

Les voyageurs qui veulent aller à l'est remontent pendant une journée et demie le bras droit du Gabon ou l'Aroongo, qui vient du sud-est, et qui est formé par la réunion de plusieurs petits ruisseaux, à environ soixante milles de son confluent avec l'autre bras. On débarque à peu près à trente-cinq milles, et l'on emploie deux journées et demie à traverser un pays inhabité, que l'on dépeint comme une espèce de savane; on l'appelle Ouongavounga (Woogawoonga). C'est une contrée découverte, où l'on rencontre beaucoup de buffles. Là, on arrive sur les bords de l'Ogouaouai (Ogooawai), rivière très rapide, souvent aussi large, et en général plus profonde que le Gabon; elle se jette dans le Zaïre ou Congo, fleuve peu considérable par lui-même. En remontant l'Ogouaouai pendant un jour, on trouve le petit royaume d'Adjoumba, qui ne contient que quatre villes. A une journée au-delà, vers le nord-est, en suivant la même rivière, est le Gaeloua, royaume plus considérable, qui a trois journées de longueur. Inkandjie, sa capitale, est une grande ville. Après le Gaeloua est l'Eninga, où l'Ogouaouai s'élargit beaucoup; c'est un pays très peuplé, divisé en plusieurs gouvernements. L'Ogouaouai y fait beaucoup de détours, des courants impétueux y gênent la navigation; et souvent, pour gagner du temps, on transporte les pirogues par terre, à travers de petites langues de terre. Jusque-là la langue est la même que dans l'Empoongoua. A vingt journées des frontières de l'Eninga est le royaume d'Aschira, et à dix au-delà celui d'Okan-

die, le plus puissant de tous ceux que connussent les voyageurs qui donnaient à Bowdich ces renseignements; sa capitale est très grande et très propre. Les lois de l'Okandie ne permettent pas qu'aucun de ses habitants soit vendu comme esclave. Aucune des nations qui habitent les bords de l'Ogouaouai n'est cannibale. Sur les frontières orientales de l'Okandie, cette rivière s'unit, dit-on, au Ouola. On nomme Sappalah, Koumakaïmalong et Okaikay, les pays situés entre le Moolinda et l'Ogouaouai; on en parle comme étant d'immenses savanes. On citait Diha comme un grand royaume dans le voisinage du Ouola. Bowdich ne put faire comprendre à aucun des esclaves de ces pays de l'intérieur, ni aux habitants des environs du Gabon, ce qu'il entendait par un Maure. Dans toutes ces contrées, il n'y a que des nègres païens. Les esclaves récemment arrivés voyaient notre voyageur avec effroi. Ils s'écriaient que personne ne voudrait croire qu'il existât des hommes blancs.

Bowdich n'a jamais entendu parler, dans cette partie de l'Afrique, d'un royaume comme l'Aschantie, dominant sur plusieurs autres. Elle est divisée en un grand nombre de petits états aussi loin, pour la civilisation, du Dagoumba et des pays qui l'avoisinent, que ceux-ci le sont de l'Europe.

Retournons maintenant dans le petit royaume d'Adjoumba, où l'Ogouaouai se divise en deux branches. La plus petite, nommée Assazie, coule vers le cap Lopez, qui est dans le royaume d'Oroongou. La puissance du roi de ce pays l'emporte sur celle de tous les autres rois des environs, ce qui lui a valu le surnom de passe-tout, que lui ont donné les

naturels qui vont commercer dans ses états. Entre l'Oroongou et l'Adjoumba est le royaume d'Oungobai, dont un habitant plein d'intelligence s'était réfugié sur les rives du Gabon pour éviter la mort à laquelle il avait été condamné.

L'autre branche de l'Ogouaouai, qui coule vers le sud-est, est aussi large que le Gabon; après avoir traversé le Tanyan, dont la frontière occidentale est à cinq journées de l'Adjoumba, elle se jette, selon les récits des nègres, dans le Zaïre ou Congo, à environ dix journées de l'embouchure de ce fleuve, qui est peu considérable avant cette jonction. Un homme très intelligent, qui sert d'interprète aux bâtiments que le commerce attire à l'embouchure du Gabon, ayant confirmé ce que disaient à cet égard à Bowdich les marchands et les esclaves, notre voyageur demanda comment il avait appris cette jonction des deux rivières. Il est fils du principal commerçant des bords du Gabon, nommé Tom Lawson, et parle anglais couramment. Il y a huit ans que ce jeune homme, nommé Ouondo, alla du Gabon dans le Congo, sur le Nimble, navire commandé par le capitaine Everett. Après que le bâtiment eut commercé quelque temps sur le Zaïre, le capitaine l'embarqua, avec trois ou quatre autres nègres, dans un canot chargé de marchandises, en lui ordonnant de remonter le fleuve aussi loin qu'il le pourrait. Ce nègre raconta à Bowdich, qu'après avoir passé Evchelie et Cormie, ils arrivèrent à une chute d'eau de plus de vingt pieds de hauteur. Un habitant du pays, qui les précédait dans sa piro-

gue, les fit passer par un petit canal qui se dirigeait à l'est, et leur fit éviter la chute d'eau en prenant un long détour; mais il persista à assurer que les habitants descendaient la cataracte dans leurs pirogues, en se servant de longues racines fibreuses dont ils font des cordes et qu'ils attachent à de gros arbres; c'est pour cette raison qu'ils donnent à leurs pirogues la forme d'un arc. Il avouait pourtant que les plus habiles périssaient quelquefois dans cette descente, et devenaient ainsi victimes de leur intrépidité. Bowdich lui témoigna des doutes sur ce récit, et lui adressa à plusieurs reprises, et d'un air assez indifférent, des questions à ce sujet; notre voyageur pria même d'autres personnes d'en faire autant, mais jamais il ne varia dans ses réponses. C'était un homme très réservé dans ses discours; il ne montrait aucun penchant à donner un air de merveilleux au récit de ses voyages, et le réprimait même dans les autres. Il persista constamment dans cette assertion. C'est immédiatement au-dessus de cette cataracte, dans le royaume de Tanyan, que s'opère la jonction de l'Ogouaouai avec le Zaïre. Depuis cet endroit, on représente ce fleuve comme diminuant progressivement jusqu'à sa source, qui n'est éloignée que de six journées par Encombé et Evehia, de sorte que le Zaïre doit à l'Ogouaouai le volume considérable et la rapidité de ses eaux.

Il y avait alors au Gabon le capitaine d'un bâtiment de Liverpool qui avait commercé pendant plusieurs années de suite sur le Zaïre; Bowdich profita de cette occasion pour converser avec lui. Il lui

parla de Bòma comme de la principale place de commerce, et n'étant qu'à quarante milles de l'embouchure du fleuve. Binda est moins considérable; il place ce lieu à cinquante milles plus loin, au nord. Mais le fleuve se partage alors en tant de bras et d'embranchements, qu'il est très-difficile de distinguer celui qui est le Zaïre. On lui avait toujours dit que sa source n'était pas fort éloignée. Il peignit à notre voyageur les maisons comme chétives, et pouvant facilement se transporter, de sorte qu'un marchand qui en achète une pour une bagatelle, peut la placer sur tel point des bords du fleuve que bon lui semble. On y trouve en abondance des dents d'hippopotame. Les nègres en enterrent avec leurs morts pour les honorer, comme les Aschantis font de l'or; en général, ils en plantent une sur la tombe du défunt, pour y rester en guise de monument. Ce capitaine parlait fort mal de ce peuple, d'après sa propre expérience; car plus d'une fois on avait tenté d'empoisonner l'eau qu'il avait à bord. Quelques mois auparavant, les nègres avaient coupé les câbles d'un bâtiment portugais, massacré l'équipage, et pillé la cargaison.

Les rois sont nombreux sur les rives du Gabon, et à peine peut-on les comparer aux petits cabaschirs de Fanti. Le marchand le plus accrédité, ou l'homme le plus riche de chaque village, prend ce titre, et est souvent exposé aux insultes de ses sujets, parce qu'il n'a pas assez d'autorité pour les punir. La supériorité du roi de Naango, sur les autres, paraît généralement établie, et sa puissance, par compa-

raison, est respectable. Il est connu des bâtiments marchands, sous le nom du roi George. Le frère succède avant le fils. Les pouvoirs législatifs et judiciaires sont entre les mains du roi, qui a droit de vie et de mort sur ses sujets; mais, à moins de fortes raisons, on permet ordinairement au condamné de se retirer ailleurs. Les enfants partagent la succession de leur père par portions égales, à l'exception du fils aîné qui a droit au double à peu près de ce qui revient à chacun des autres. Si un homme en tue un autre, il est jugé publiquement; et, à moins qu'il ne justifie son action, ce qu'il paraît qu'il peut faire en plusieurs cas, il est condamné à mort. S'il tue une de ses femmes, dont le nombre est déterminé par son rang, il paie une amende à la famille de celle-ci. C'est cette famille, et non le mari, qui doit intervenir dans tous ses procès. L'héritier présomptif peut intenter un procès à son père, ou à toute autre personne dont les biens doivent lui appartenir un jour, pour avoir tué un esclave injustement, ou détérioré ses propriétés, de quelque manière que ce soit; il peut l'obliger à réparer le dommage.

On ne doit ni regarder sa belle-mère, ni lui parler, à peine d'une amende considérable et presque ruineuse. Cette loi singulière est fondée sur la tradition d'un inceste. L'usage de se prêter réciproquement ses femmes est général; et si un homme se refuse à accomplir une promesse de ce genre, on accorde des dommages considérables au plaignant. Mais si celui qui demande ce prêt essuie un refus, et qu'il soit découvert ensuite en intrigue criminelle

avec la femme, tous ses biens sont confisqués au profit du mari; et, s'il tarde à en faire la remise, celui-ci peut le tuer et brûler sa maison. « Je n'ai pas vu, dit Bowdich, de loi aussi barbare que celle-ci dans aucune partie de l'intérieur de la Côte-d'Or. » On lui assura que dans ce pays on ne sacrifiait jamais de victimes humaines.

Un homme de distinction ne boit jamais devant ses inférieurs sans leur cacher sa figure, parce qu'il croit que c'est le seul moment où, malgré la surveillance de son fétiche, ses ennemis aient le pouvoir de jeter un sort sur lui. De même que chez les autres nègres, chaque famille a son fétiche particulier. Les uns s'abstiennent religieusement de la chair du coq, les autres de celle de la poule, etc. Bowdich ne put découvrir en eux aucune idée bien distincte de la création du monde, ni d'un état futur. Ils croient que les fétiches du Sappalah et des autres pays de l'intérieur ont un pouvoir supérieur aux leurs. Un esclave de Tom Lawson, natif du Sappalah, a su persuader à son maître, parce que le hasard l'avait fait sortir sain et sauf de plusieurs combats, que son fétiche l'avait rendu invulnérable, et que les balles ne font que rebondir sur lui. Aussi son maître, qui a passé presque toute sa vie sur des bâtiments européens, engage-t-il toujours les étrangers à tirer sur cet esclave, pour se convaincre par eux-mêmes de ce qu'il en raconte. Son fils fit à cet homme un présent considérable pour qu'il lui communiquât le même avantage; l'ayant obtenu, il voulut en faire l'essai sur-le-champ, se fit tirer un coup de fusil, et

eut le petit os du bras cassé. L'adresse de l'esclave vint à son secours en cette occasion; il déclara que son fétiche lui avait révélé à l'instant que ce jeune homme avait eu commerce avec sa femme dans un moment où les lois du pays le défendaient, et que, par cette raison, il n'avait pas voulu le protéger. Le fait fut avoué, et le crédit de l'homme invulnérable ne souffrit aucunement.

Quand un homme meurt, on tient sa maison fermée pendant sept jours. Les hommes et les femmes portent les cheveux des deux côtés de la tête, tressés en nattes serrées qui leur pendent quelquefois au-dessous des épaules, et dont les bouts sont ordinairement ornés de grains de diverses couleurs; les boucles du haut de la tête sont quelquefois réunies et relevées de manière à former des espèces de cornes. Les femmes portent des anneaux de cuivre autour des jambes; les femmes de distinction en ont depuis la cheville jusqu'au genou. Les esclaves portent les plus lourds fardeaux suspendus à une large bande qui leur serre le front.

Naango consiste en une rue large, régulière et fort propre. Les maisons y sont construites en bambou, et consistent en un rez-de-chaussée composé d'appartements spacieux et élevés. Les habitants se couchent sur des lits entourés de rideaux de toile de bambou, pour écarter les mosquites. Les manières de la classe supérieure sont affectueuses et hospitalières; un Européen peut y séjourner non seulement avec sûreté, mais avec agrément. Notre voyageur ne croit pas que l'ancienne et la nouvelle ville con-

tiennent ensemble cinq cents habitants. D'après les maladies qui régnèrent à bord du bâtiment, il pense que le climat doit en être fort insalubre. L'épaisseur et les exhalaisons de l'atmosphère incommodaient beaucoup plus que la chaleur, qui était très forte avant que la brise de mer se fît sentir, et, dans tous les temps, bien plus grande que celle qu'on éprouve sur la Côte-d'Or et dans l'intérieur. La langue de l'Empoongoua est la plus douce que Bowdich ait entendue chez les nègres; elle se caractérise par un redoublement de voyelles qui se prononcent séparément.

Il n'existe pas à Naango une seule manufacture; les habitants sont, pour tous leurs besoins, dans la dépendance de leurs voisins de l'intérieur et des marchands européens. Ils ne cultivent que très peu de grains, et n'élèvent qu'un petit nombre de chèvres et de volailles. Le cotonnier y croît spontanément. On fait une bonne teinture noire avec les bois du manglier et de l'ébénier. On réduit le bois rouge en poussière très fine, en frottant avec force l'un contre l'autre deux morceaux plats de ce bois, entre lesquels on met une poudre provenant d'une pierre concassée. On jette ensuite les deux poudres dans l'eau; celle qui provient du bois surnage, on la recueille et on la fait sécher; on frotte les enfants de cette poudre dans les éruptions cutanées.

La musique de l'Empoongoua est fort inférieure à celle que notre voyageur avait entendue en Aschanti. L'entchambie, seul instrument qui leur soit particulier, ressemble à la mandoline, mais n'a que cinq

cordes, faites de fibres de racines de palmier. Le manche consiste en cinq morceaux de bambou auxquels sont attachées les cordes, qui, pouvant se lever ou s'abaisser à volonté, se mettent facilement d'accord, quoique pour peu de temps. On joue de cet instrument avec les deux mains. Le son en est doux, mais monotone. Dans les soirées éclairées par la lune, on chante, d'un ton de récitatif, de longues histoires qu'on accompagne de l'entchambie : une des plus en vogue contient le récit des artifices par lesquels le soleil gagna de l'ascendant sur la lune, qui avait été créée son égale par leur père commun.

Parmi les nègres que Bowdich vit jouer de cet instrument, se trouvait un Albinos, né dans l'Imbiki, contrée de l'intérieur. On voyait évidemment, aux traits de cet homme, qu'il était de la race des nègres; ses cheveux et ses sourcils étaient laineux et roux; ses yeux petits, vifs et d'un gris foncé, clignotaient sans cesse; la lumière semblait les fatiguer. Il était de moyenne taille; il avait les extrémités minces. Une maladie cutanée le défigurait; la peau des parties de son corps qui n'en était pas attaquée, était si lâche et si ridée, qu'on l'aurait prise pour un vêtement qui le couvrait. Sa voix était creuse; il riait avec force, en hurlant de temps en temps comme les Africains.

Pendant le séjour de Bowdich sur le Gabon, il y arriva trois navires portugais, un français et deux grands bâtiments espagnols, pour y prendre un chargement d'esclaves; le capitaine d'un bâtiment de Liverpool lui dit qu'il en avait rencontré vingt-

deux entre le Gabon et le Zaïre. Leur grand rendez-vous est Mayombo. Les Portugais de Saint-Thomas et des îles du Prince envoient dans le Gabon de petites goëlettes pour y chercher des esclaves qu'ils gardent jusqu'à ce que la côte soit libre et qu'ils puissent les faire passer en Amérique. Un troisième vaisseau espagnol, d'un port considérable et bien armé, entra dans le fleuve le soir qui précéda le départ des Anglais, et fut même cause qu'ils se hâtèrent, car ils avaient appris qu'un bâtiment semblable avait commis des actes de piraterie dans les rivières voisines. Ils furent ensuite chassés et abordés par une goëlette espagnole, bien armée, qui avait à bord trois cents esclaves; mais elle ne voulait que des vivres.

ITINÉRAIRES RECUEILLIS PAR BOWDICH.

I.

De Coumassie à Douabin (1).

Sipa.
Marmpone.
Pakourou.
Aqououquouamong.
Okimdaia.
Weterkroum.
Bounkourou.
Boumfia.
Kinnesou.

II.

De Coumassie au Quaou (2).

1. journée. Assiempong.

(1) Voyez ci-dessus, p. 80, et Bowdich's *Mission*, p. 162. Douabin étant, selon la carte de Bowdich de 1820, à dix lieues de Coumassie, tous les lieux mentionnés dans cet itinéraire sont près de cette dernière ville, et n'ont pu être inscrits sur sa carte.

(2) Le pays de Quaou est au nord-est d'Akim, et était autrefois avec Amina une province de ce pays. La ville capitale de Quaou se nomme Diabbi; elle est à l'orient de Wantomo, terme de l'itinéraire donné par notre auteur, et la ville la plus considérable du Quaqu après Diabbi. Conférez Bowdich's *Mission*, p. 163.

2. — Sur la rivière Amoum jusqu'à Osîmadou.
3 — Obogou, ville frontière de Quaou.
4. — Adoumpong, le gouvernement du capitaine nègre du cap Corse.
5. — Assebanasou.
6. — Minidasou, contrée fameuse pour son huile de palmier.
7. — Assouna.
8. — Wantomo.

III.

De Coumassie à Accra (1).

1. journée. Odossou.
3. — Kroufoufroum, à deux heures de marche du lac.
4. — Obirribî, première ville de l'Akim.
5. — Assinî.
6. — Sur la Bousempra, jusqu'à Gaouasî.
7. — Miasî.
8. — Monasa.
9. — Passage de l'Anninî sur un arbre. Cette rivière prend sa source dans la montagne de Qouomschou, à un jour de marche à l'ouest.
10. — Aschousou.
11. — Aqouapong.
12. — Sur la Birrim jusqu'à Miesa.
13. — Aschîaquoua.
14. — Koukrantoum.
15. — Agouiesso.
16. — Marmpon et Aboodi (2).

IV.

De Coumassie à Accra.

1. journée. Aschidoumpong.
2. — Assabou.
3. — Assouennié.
5. — Antarranaï.
6. — Ammounoum.
7. — Akropong.
9. — Abirriwantou.
10. — Aradntem.
11. — Koukrantoum.
13. — Agouiesso.

V.

De Coumassie à Elmina.

1. journée. Adoumasa, en passant par les villes d'Akasî, de Kankawasî, d'Odasou, d'Adiabine, d'Asakkraka, d'Adounko et d'Agafrompone(3).

(1) Voyez ci-dessus, p. 80, et Bowdich's *Mission*, p. 163. Cette route est tracée sur la carte de Bowdich de *North-Western Africa* en 2 feuilles : c'est la route du sud, tandis que la suivante pourrait être dénommée la route du nord. Bowdich nomme la première occidentale, et la seconde orientale.

(2) Cette ville a été visitée par Isert, qui la place à vingt-quatre milles du fort de Christiansbourg.

(3) Ces lieux n'ont pu être inscrits sur la carte de Bowdich, parce que l'échelle de cette carte ne le permettait pas, et qu'Adoumasa est trop rapproché de Coumassie. Il faut excepter cependant Odasou que Bowdich nomme Adahsou sur sa carte, et qu'il place sur les bords de la rivière Dah.

2. journée. Fiasî, Bonetchoumay, Asanasou et Beeqouoi (1).
3. — Inschouentem (c'est-à-dire entre les eaux), Abimpingoua et Atobiasî.
4. — Houmassié, Assekosou, Edoumassié, Akourkerry, Akotokî, Yankerene, et Abatea, ville frontière de Dankara.
5. — Sewouterasî (c'est-à-dire mettez votre tête plus bas), Aboposou, ville frontière de Toufel, et Ensouagouesou (la ville de la femme); capitale du Toufel.
6. — Morobime.
7. — Akountarrem, première ville du Warsa, montagne de Bopoqoua, où il y avait autrefois un grand village, Apachamba et Kaïrakou.
8. — Sur la Pra jusqu'à Demanba.
9. — Dadiasou.
10. — Assîcouma, Abannasoù, Abrâdî et Elmina, ou, suivant les naturels, Addina.

VI.

De Coumassié à Dankara (2).

1. journée. Dakoun.
2. — Terraboom, ville frontière du Dankara.
3. — Mosiasou et Enqouanta.
4. — Ofou, Amasou, Dankara.

VII.

De Coumassie à Bountoukou (3).

1. journée. Barrî *ou* Passarou, villes à égale distance du chemin.
2. — Bimasou *ou* Douniantiffî.
3. — Ensouta.
4. — Quanta.
5. — Sur le Tando jusqu'à Odomassy.
6. — Souaterrî.
7. — Birrakoumî.
8. — Yammî.
9. — Kirribîo.
10. — Kickiouerrî.
11. — Bountoukou.

VIII.

De Coumassie à Banda (4).

1. journée. Tafou.
2. — Ofîsou.
3. — Abofou.
4. — Kuskawasou.
5. — Akomada.
6. — Tandosou.
7. — Kountousou.

(1) Bowdich écrit Becqua sur sa carte de 1820. Voyez ci-dessus, p. 83, et Bowdich's *Mission*, p. 168.

(2) Cette route est bien tracée sur la carte de Bowdich de 1820.

(3) Voyez ci-dessus, p. 82, et Bowdich's *Mission*, p. 169.

(4) Cette route, qui se dirige directement au nord de Coumassie, est bien tracée sur la carte de Bowdich, 1820; elle traverse les provinces de Soko et de Takima. Voyez ci-dessus, p. 82, et Bowdich's *Mission*, p. 170.

8. — Takima (capitale du pays du même nom).
9. — Weakî.
10. — Aousa.
11. — Soko.
12. — Namasa.
13. — Coransou.
14. — Bimma.
15. — Banda.

IX.

De Coumassie à Boupî (1).

1. journée. Esansou *ou* Medima.
2. — Sur l'Ofim, qui prend sa source tout près dans l'est, jusqu'à Bümsou *ou* Akimakatié.
3. — Soudrou.
4. Takimentia *ou* Qouamang.
5. — Akommadea *ou* Boumang.
6. — Boisou.
7. — Coranza.
8. — Boibine.
9. — Kounquontî.
10. — Dawda.
11. — Akofroum.
12. — Obousmosou.
13. — Moboasou.
14. — Sur la route.
15. — Sur l'Adirri.
16 — Boupî.

X.

De Coumassie à Sallagha (2).

1. journée. Marmpone.
2. — Aphouagouiasî.
3. — Gammasî, temple consacré aux fétiches.
4. — Akrofroum.
5. — Intonnasou (ville où l'on fabrique des étoffes).
6. — Qouanasî *ou* Troabirrî.
7. — Agwouna.
8. — Adougane.
9. — On traverse plusieurs rivières et plusieurs montagnes avant d'arriver à Agouirra ou à Pourra.
10. — Sennî et Amanting.
11. — Pattouda.
12. — Atabobou.
13. — Ouîsî.
14. — Pannangha.
15. — Yadjî.
16. — Sur l'Adirri jusqu'à Sallagha.

XI.

De Coumassie à la source du Sennî (3).

1. journée. Agamatchasî.

(1) Cette route se dirige encore au nord, inclinant à l'est à travers la province ou le royaume de Coranza : elle est bien tracée sur la carte de Bowdich, 1820. Voyez ci-dessus, p. 83, et Bowdich's *Mission*, p. 171.

(2) Cette route conduit au nord-est de Coumassie, à travers le pays de Bouroum : elle est tracée sur la carte de Bowdich, 1820. Voyez ci-dessus, p. 84, et Bowdich's *Mission*, p. 172.

(3) Cette route, qui se dirige encore au nord-est, mais plus à l'ouest que la précédente, ne sort pas des limites du royaume d'Aschantis proprement dit, et elle est distinctement tracée sur la carte de Bowdich, 1820.

2. — Aboimane.
3. — Yatirrime.
4. — Oouîamasî.
5. — Anyanasoue.
6. — Assikadoumasî.

XII.

De Gouia ou Guia, capitale du Bouroum, jusqu'au passage de l'Adirri, près d'Odenti (1).

1. journée. Gouia.
2. — Ouîasî.
3. — Bassa.
4. — Tarrisou.
5. — Passage du Sennî.
6. — Passage de l'Adirri ou Volta, près d'Odenti.

XIII.

De Yahndie à Daboia (2).

1. journée. Patinga et Douetouem.
2. — Tampeoun.
3. — Nantong et Kompoungo.
4. — Boô et Dindinno.
5. — Daboia.

(1) Dans cet itinéraire, Bowdich a commis une erreur qui est rectifiée par sa carte. Dans son texte, p. 423, il le commence par Kokoufou, position qui est au sud de Coumassie, et à peu de distance de cette ville, et il fait succéder immédiatement Gouia, la capitale du Bouroum, qui est à plus de douze journées au nord-est, ce qui ne peut être. Odenti est renommé comme une ville sainte, parce qu'elle possède un fétiche très révéré. Voyez Bowdich's *Mission*, p. 172.

(2) Yahndie est la capitale du Dagoumba, au nord du Sallagha, dans l'Inta, et Daboia est à l'ouest de Yahndie. Voyez ci-dessus, p. 84, et Bowdich's *Mission*, p. 177.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE MM. TEDLIE ET HUTCHISON, recueillies pendant leur séjour à Coumassie, en 1817 et 1818, et publiées par Bowdich (1).

MOIS.	MATIN.		SOIR.		MIDI.	TEMPS.
Juin.	heures.	degrés.	heures.	degrés.	degrés.	
22.....	8...	76...	1....	74...	82...	Tornado.
23.....	8 ½..	74...	1....	81...	.....	Tornado.
29.....	9 ½..	74...	2....	77...	.....	Beau.
30.....	9...	77...	1....	80...	.....	Pluie.
Juillet.						
8.....	6...	72...	3....	80...	78...	Tornado.
21.....	7 ½..	71...	2 ½...	78...	75...	
31.....	8...	70...	2....	78...	76...	
Août.						
3.....	7...	69 ½..	3....	73...	72...	Pluie.
21.....	6...	69...	1....	77...	.....	Beau.
27.....	7...	69...	1....	72...	.....	Nébuleux.
Septembre.						
8.....	7...	71...	2....	80...	76..,	Giboulées.
17.....	7...	72...	2 ½..	81...	78...	
25.....	10...	76...	2....	75...	83...	A 10 h. du matin, beau; à midi, pluie; à 2 h. du soir, violent tornado.
Octobre.						
*8.....	6...	71...	2....	73...	79...	
13.....	6...	73...	6....	77...	78...	A 6 h. du matin, nébuleux; à midi, étouffant; à 6 h. du soir, pluie et tonnerre.
25.....	6...	74 ½..	2....	82...	82...	A 6 h. du matin et à midi, nébuleux; le soir, beau.
Novembre.						
1.....	6...	72 ½..	6....	80...	.....	Étouffant.
12.....	6...	74 ½..	2....	79...	.....	Nuageux.
30.....	6...	78 ½..	2....	81...		
Décembre.						
7.....	6...	63...	2....	80...		
13.....	6...	74 ½..	2....	79 ½..		
24.....	6...	79...	2....	84...		
Janvier.						
3.....	6...	72...	2....	85...		Tonnerre.
24.....	6...	62...	2....	82 ½..		
31.....	6...	76...	2....	86...		
Février.						
1.....	6...	74 ½..	2....	84 ½..		
2.....	6...	73 ½..	2....	86 ½..		

(1) Bowdich's *Mission*. Appendix, n°. v, p. 497.

VOCABULAIRES ASCHANTI, FANTI ET BOUROUM.

(Bowdich avertit, dans une note, que toutes les fois qu'il laisse en blanc la colonne des mots *fanti*, on doit y suppléer par le mot *aschanti* correspondant, qui fait, dans ce cas, partie des deux dialectes. Bowdich avait fait un trop court séjour en Afrique pour en connaître les langues de manière à apercevoir les nuances, quelquefois très délicates, qui les distinguent. C'est sans doute à son inexpérience et à sa trop grande facilité à admettre des mots aschantis dans la langue fanti, qu'il faut attribuer les différences notables qui se trouvent entre les mots fantis qu'il a recueillis, et ceux du vocabulaire de Robertson, publié dans le onzième volume de cette Histoire générale des Voyages. Robertson avait fait, au contraire, une longue résidence sur la côte, et avait acquis, dans ses relations fréquentes avec les naturels, une grande connaissance et une sorte d'habitude de leur langage. On sait, d'ailleurs, que le vocabulaire de Bowdich n'est, comme il l'appelle lui-même, que le squelette d'un travail plus parfait qu'il perdit pendant sa traversée pour revenir en Europe.)

Français.	Aschanti.	Fanti.	Bouroum.
A			
Acheter	Mekoto		Mieschour.
Affamé	Oqouandoummié	Comagine	Aqouandoum.
Aile	Atabane		Ittay.
Aller	Kau		Narry.
Ami	Ankou		Ounkousiba.
Amour	Poupa		
Année	Affricyay		Oti.
Appeler	Aferene	Afrene	Ateëm.
Apprendre	Akirrene		Ekerou.
Après-midi	Inoumirri	Ingoubirh	Ennié.
Arbre	Doua		Assah.
Argent	Gouettay		Odoume.
Arrêter (s')	Guinnaoh	Guinnah	Yerrié.
Asseoir (s')	Tinnahoe	Kouaough	Tchinna.
Assez	Odjeay		Obarhie.
Autre (un)	Ebissou		Ekou.
Au-dessus de	Ouatteſi		
Avant	Ouaouquouourasou	Ouaouquouane	Oïyo.
Aveugle	Frafou		Atenna.
Avis	Matourh		
B			
Bague	Inkaa		Apatea.
Barbe	Aboidouſ		Annoque.
Battre	Ouhaounou	Ouabomé	Babeëm.
Beau	Oia		Obouiſay.
Beaucoup	Dourou		Otchou.
Blanc	Foufou		Intoufoufourié.
Boire	Noum		Nou.

Français.	Aschanti.	Fanti.	Bouroum.
Boîte	Opakkié		Ebbea.
Bon	Oeyay		Obouârié.
Bouche	Ouannoum	Ennoum	Annou.
Bouillir	Ouoarou	Ouoouourh	Ohfou.
Brigand	Kroumfoe	Aiouî	Ohouié.
Bruit	Deddié		Boulâo.
Brûler	Ouhahim		Ohouho.

C

Cent	Ehha		
Changer	Ouahsîsoun		Ennoum.
Chanter	Enyoum		Owouegoua.
Chaud	Oiayoue		Obigouh.
Chauffer	Oyahoue		
Cheval	Panqouau (1)		
Cheveux	Heouhî		Hemounie.
Cinquante	Edounoum		
Clous	Oumboiray		Oungouarrie.
Cœur	Akoumo		Akirrabie.
Combat	Orrokou		Obouqououa.
Connaître	Innime		Nayoum.
Coquille	Ourabba		Oououra.
Corne	Abene		Abay.
Cou	Ekkonę		Ekkouna.
Coucher	Daou		Oyadî.
Coup	Abour		Odoum.
Coup de pied	Tchaytche		Orraytchoum.
Couper	Ouitoua		Ouaoutoung.
Courir	Gouane		Serrie.
Court	Takotea	Tchaba	Akotea.
Crainte	Sourou		Efoufdam.
Creuser	Amounna		
Crier	Orousour		Orissou.
Croître	Oouynî	Oine	Ohodane.

D

Danser	Sau		Attcha.
Demain	Otchinna	Akinna	Otchay.
Demander	Ekkaydie	Empoikeou	Dibbime.
Dent	Essie		Engyie.
Dernier	Naddou		Afourinay.
Derrière	Oouakî		Odioterrâ.
Devoir (verbe)	Minteka	Dinnekou	Indaqoua.
Diable	Ayene		
Dieu	Yankoumpone		Oudoubouarrie.
Dire	Assie	Ass	Aberrie.
Dispute	Irriqouau	Orriyou	Batôé.

(1) On reconnaît dans ce mot le Ponko de Robertson, mais surchargé d'une orthographe plus compliquée, ou soumis aux formes et à la prononciation d'un dialecte différent.

Français.	Aschanti.	Fanti.	Bouroum.
Doigt	Insa		Eserribî.
Donner	Foummoum		Tâsami.
E			
Eau	Inschou	Insou	Inta.
Ecouter	Matr		Maynoun.
Effrayé	Osouroh		Efouidammî.
Emplir	Iennama		Bourra.
En bas	Asnadie		
Encore	Impray		Miara.
Endormi	Ouerda	Ouadda	Aoudirrie.
Enfant	Ebbah		Obî.
Envoyer	Ouhasmoum		Otcheou.
Epouse	Ayerh		Mekkah.
Eveiller	Ouaihene		Otinnie.
F			
Fâché, chagrin	Oimiyou		Boumega.
Femme	Biséa		Tchî.
Fer	Dadî		
Fermer	Toum		Torou.
Feu	Ogiah	Egah	Ogha.
Filet	Ebbouau		
Fille	Biseä		Otchay.
Fille, par opposit. à fils.	Mebabâ		Mebî.
Fils	Ebba		Ebî.
Fleur	Nadjoua		Eououda.
Fort, robuste	Ouaguinna	Ohouindeine	Oschoneyou.
Fou	Ouoiguimmie	Aboua	Ouoiguimmie.
Froid	Oiouou		Afou.
Fruit	Qouadiatea	Impoua	Qouadiatea.
Fumée	Ouischschoue		Djessie.
G			
Garçon	Afra		Ayebî.
Garder	Intamasia	Ysi	Afierra.
Gorge, gosier	Komene	Aoutarradi	Ekounnie.
Goutte	Ouaouto		Otore.
Gras	Anggoua		Oumfoa.
Gros	Koukroukou		Otchouau.
Grosse, enceinte	Orrohou		
H			
Haut	Essour		Oskasour.
Hier	Endodra	Ennidah	Indeay.
Homme	Binine		Oninnie.
Honteux	Ouematou		Ouoifarrie.
Huile	Engou		Oumfouaie.
I			
Ici	Hah		Oumboh.
Inonder	Ehoun		

Français.	Aschanti.	Fanti.	Bouroum.
Intrigue.....	Ekkoun	.....	Becqouau.
Irrité.....	Mobouaf	Moboaf.....	Moubiaf.
Ivre	Ouassou.....	Ouaoubou ...	Hassou.
J			
Jamais.....	Dabbiada.....	.....	.....
Jambe	Asirrie.....	.....	Inouounnie.
Jeter.....	Tou.....	.....	Ohtou.
Jouer.....	Agour.....	.....	Fiari.
Joues.....	Ouafoun.....	.....	Afihi.
Joyeux	Yam.....	Yamma.....	Amirra.
Jurer.....	Schoua.....	.....	.....
L			
Langue	Takramma.....	.....	Dannou.
Laver.....	Gouarr.....	.....	Orrohourou.
Lier.....	Tittieh.....	Kikhieh	Keay.
Lit.....	Empa.....	.....	Kerray.
Loi	Ouiddoufiou	.....	.....
Loin.....	Akirh.....	.....	Aterh.
Long	Ohouar	.....	Ohbissay.
Lune	Serrânî.....	Boussoum....	Afourie.
M			
Main.....	Mensa (1).....	.....	Assaddie.
Maison.....	Efi.....	Odane.....	Ebane.
Malade.....	Yirrie.....	Yarrie.....	Mimmielal.
Manger.....	Edi.....	.....	.....
Marché	Egouass.....	Egoum	Ebiass.
Mari.....	Moukoun.....	.....	Moukouddie.
Mauvais.....	Omou.....	.....	Ohmara.
Mensonge.....	Etouapô	.....	Afourenie.
Mer	Eppou	.....	Akayh.
Mère	Mna.....	Minna.....	Minnî.
Moitié ou demie.	Effeh.....	.....	Baggah.
Montagne	Couqoua	.....	Iffou.
Mordre.....	Ouhakoum.....	.....	Inkadoua.
Mort	Ouoou.....	.....	Ohou.
Mouche.....	Ouatou.....	.....	Oqoueschou.
N			
Nager.....	Abourh.....	.....	Abbour.
Natte.....	Keraou.....	Empa	Kerray.
Nez.....	Eouhine.....	.....	Eouhounie.
Nid.....	Animabou.....	.....	Ippo.
Nœud	Eppo.....	.....	.....
Noir	Tintoum.....	.....	Aboubie.
Nom.....	.....	Dgine.....	.....

(1) Robertson écrit Insa. Ce mot signifie doigt, suivant Bowdich.

Français.	Aschanti.	Fanti.	Bouroum.
Non	Debbi		
Nouveau	Fofour		Ofroufou.
O			
Obscur	Oihîsoum		Mayou.
OEil	Ouounnie	Ennoua	Ennyass.
OEuf	Kessoua	Kirrifoua	Akaddie.
Oiseau	Anima		Abourî.
Or	Sikka		
Oreille	Assour		
Os	Ebiou		Ebou.
Oublier	Mourafie		Sessero.
Oui	Yeo		Matî
Ouvert	Boi		Boué.
Ouvrage	Adjouma		Orilalou.
P			
Pardonner	Edîmamou		Inkauffinsou.
Paresseux	Nehouff		
Parler	Akas		Osasiue.
Pauvre	Haynil		Ohéa (1).
Payer	Tchamkou		Kaméqouou.
Peau	Mòhou		Manghou.
Pendre	Osesane		
Père	Aggah (2)		Missî.
Pesant	Oiadour		Obodour.
Petit	Kakra	Kakrabi	Behttî.
Pied	Ouannounsa		Aiah.
Pleurer	Orousou		Orîsch.
Pluie	Osouraba	Yankoum	Boufrie.
Plume	Takirrie		Itta.
Plus	Mambissou		Samoko.
Plusieurs	Pinarra (3)		Otoua.
Poison	Otououâdou		Otououâdou.
Poisson	Enoum		Eyay.
Porte	Abou		Ebounabouna.
Porter	Atourone		Doumta.
Pot	Qouonsoun		Adinna.
Poule	Akou		Karrabî.
Prendre	Afoua		Maytah.
Présent, don	Ouahou		Okôé.
Profond	Ebounie		
Promener (se)	Nantchou		Narrî.
Propre	Ouafie		Aulay.

(1) Ce mot est fanti, suivant Robertson.

(2) Aga dans Robertson.

(3) Pi dans Robertson. Lorsque Bowdich s'accorde avec Robertson, on doit remarquer que son orthographe est toujours plus compliquée.

Français.	Aschanti.	Fanti.	Bouroum.
Q			
Queue.....	Douah.....	.....	Odou.
R			
Raccommoder..	Pam.....	.....	Barâ.
Rat.....	Qouissie.....	.....	.....
Regard.....	Fouay.....	.....	Kaye.
Rire.....	Sicrou.....	Srou.....	Orroumeuss.
Rivière.....	Bâk.....	.....	Oboum.
Roi.....	Ohennie.....	.....	.....
Rond.....	Kandinguinnuma..	.....	Kouroukouddie.
Rouge.....	Memmia.....	Betchéa.....	Okouqouau.
S			
Sable.....	Aghouea.....	.....	Issay.
Sang.....	Meugga.....	.....	Mougga.
Saut.....	Orou.....	.....	Fay.
Sauvage.....	Ouhadouem.....	.....	Douafay.
Secouer.....	Ouosou.....	.....	Ediddie.
Sel.....	Inkkim.....	.....	Imfourie.
Semblable.....	Oninnisie.....	.....	Minnamata
Sentir.....	Soumwhay.....	.....	Kirrada.
Sentir, flairer...	Gououa.....	.....	.....
Seul.....	Ouaounkou.....	.....	Ohouourie.
Sœur.....	Akirraoua.....	Akirraba (1)..	Moufoua.
Soleil.....	Ayouea.....	.....	Ooé.
Sourcil.....	Ouounniouî.....	Entoun.....	.....
Sourd.....	Naschîasie.....	Tîtifou.....	Sintîlabou.
Soustraire.....	Ouaouwou.....	Weyoueadie.	Oéouî.
T			
Tenir.....	Soum.....	.....	Karrara.
Terre.....	Foum.....	Dadi.....	Sebourou.
Terroir.....	Afounna.....	.....	Affoung.
Tête.....	Tirrie.....	.....	Egnoun.
Tirer.....	Touine.....	.....	Schîay.
Toile.....	Ettoum.....	Entama.....	Akimmie.
Toucher.....	Kah.....	.....	Tah.
Tourner.....	Dahene.....	.....	Darie.
Tout.....	Nenarra.....	.....	Inkakene.
Tranquille.....	Gyaé.....	Yafou.....	Yaié.
Trou.....	Ouatchou.....	.....	Osarrie.
Trouver.....	Maou.....	Maoun.....	Maioum.
Tuer.....	Coum.....	.....	Bamoem.

(1) Robertson écrit Kiraba.

Français.	Aschanti.	Fanti.	Bouroum.
V			
Veille.....	Ouyene.....	.....	Otinnie.
Vendre	Toum.....	.....	Fah.
Venir.....	Rraba.....	.....	.....
Vent.....	Ouframma.....	.....	Affou.
Verroterie.....	Aounî.....	.....	Aborou.
Vert.....	Boiooma.....	.....	.....
Vide.....	Eppoun.....	.....	.....
Vif.....	Tetimrika.....	.....	Serrie.
Ville.....	Croum.....	.....	Ebane.
Vingt.....	Eddouane.....	.....	Edouh.
Visage.....	Ouynime	.....	Anyasirra.
Vivant.....	Nannouomie	Ouannikane...	Issaboubouau.
Voir.....	Aouth.....	.....	Akayh.
Voler.....	Odomâdi.....	.....	Odoyâ.
Vrai.....	Oumpa.....	.....	Kerram.

Bowdich a enrichi l'appendice de son voyage d'une curieuse nomenclature des noms de nombre, en trente langues ou dialectes africains. Les noms de nombre fantis, accréens et bornous, qui en font partie, étaient les seuls qui eussent été recueillis par les voyageurs précédents.

Français.	1. Inta.	2. Bouroum.	3. Aschanti.	4. Aowin.	5. Amanahéa.
Un.	Koko.	Ekou.	Akoun.	Aconë.	Aconè.
Deux.	Anyoé.	Enou.	Anou.	Enyou.	Enyou.
Trois.	Assa.	Essa.	Mensa.	Inza.	Insa.
Quatre [1].	Anna.	Enna.	Ennoung.	Inna.	Enna.
Cinq.	Annou.	Annou.	Ennoum.	Nou.	Enou.
Six.	Assi.	Essea.	Insiéa.	Inzeah.	Inseah.
Sept.	Assounno.	Assouno.	Inschong.	Inzou.	Insoun.
Huit.	Adoubroua.	Aqouiay.	Ouoqoui.	Mottea.	Mottouay.
Neuf	Digrakouno.	Akonno.	Ounkounong.	Ongouna.	Ongona.
Dix.	Koudou.	Edou.	Edou.	Bolou.	Boulou.

	6. Ahanta.	7. Fanti.	8. Affoutou.	9. Inkran ou accréen.	10. Adampé.
Un.	Akoun.	Akoui.	Atchoumi.	Ekkou.	Kakî.
Deux.	Ayoue.	Abiene.	Ennoué	Ennoué.	
Trois.	Assane.	Abiasseh	Assah.	Ettayh.	
Quatre.	Arra.	Anane.	Annah.	Edjoué.	
Cinq.	Aounou.	Ennoum	Ennou.	Ennoumo.	
Six.	Ayschung.	Assia.	Eschine.	Eghpah.	
Sept.	Assoua.	Aschong.	Eschennouh.	Paghwouh.	
Huit.	Aouotchay.	Aouotouî	Ettchi.	Paghnoue.	
Neuf.	Aounna.	Akoun.	Assane.	Nahoun.	
Dix.	Bounou	Edou.	Eddou.	Nonumah.	

	11. Kerrapay.	12. Dagomba.	13. Yngoua.	14. Hio.	15. Mosî.
Un.	Eddi.	Yahndo.	Lakou.	Innî.	Yimbo.
Deux.	Elli.	Ayi.	Ayi.	Eygi.	Ayibou.
Trois.	Elfoug.	Attah	Attah.	Etta.	Atabou.
Quatre.	Ennay.	Nai.	Anâhî.	Erni.	Annasî.
Cinq.	Altong.	Ennoun	Lirennou.	Aroun.	Annou.
Six.	Adday	Yohhi.	Ayolou	Ella	Ayobî.
Sept.	Adrinnî.	Poice.	Ayapai.	Eggay.	Aouhi.
Huit.	Enni.	Néhénou	Anni.	Eggo.	Enni.
Neuf.	Indi.	Ouyhi	Aouai.	Eysoun.	Aihopoi.
Dix.	Oouou.	Edou.	Péa.	Eyouau.	Piga.

[1] Bowdich a observé que, dans un grand nombre de langues africaines, on trouve moins de différence entre la dénomination des nombres quatre et cinq qu'entre celle des autres noms de nombre, et que la dénomination du mot cinq chez une nation, sert fréquemment à désigner le nombre quatre chez une autre très éloignée de la première.

Français.	16. Koumsallahou.	17. Gaman.	18. Kong.	19. Fobî.	20. Callana.
Un.	Yombo.	Tah.	Kiddi.	Koroum.	Kodoum.
Deux.	Yibo.	Nou.	Filla.	Nalay.	Naboulla.
Trois.	Tabo.	Sah.	Sooua.	Poumpeverra.	Naouédazou.
Quatre.	Nasî.	Nah.	Nanou.	Lîtaynalî.	Nabonaza.
Cinq.	Annou.	Tas.	Louroa.	Kakouassi.	Nabonoa,
Six.	Yolo.	Torata.	Ouora.	Mannassa.	Lodou.
Sept.	Poihî.	Tourifinou.	Ouranfilla.	Nouttousou.	Logoua.
Huit.	Nehi.	Tourifissa.	Liaygi.	Borafay.	Littaizou.
Neuf.	Ouahî.	Tourifina.	Konounto.	Pirrifay.	Nako.
Dix.	Pega.	Nounou.	Tah.	Nanoua.	Yeouou.

	21. Bambarra.	22. Garangi.	23. Malloua.	24. Kallaguî.	25. Bornou.
Un.	Killi.	Kerriminna.	Daia.	Gadî.	Leskar.
Deux.	Foulla	Ferriminna.	Biyou.	Silill.	Ahndi.
Trois.	Sabba.	Souaninna.	Okou.	Qouane.	Yaskar.
Quatre.	Nani.	Firrima.	Odou.	Foullou.	Digah.
Cinq.	Lourou.	Fahtima.	Béa.	Vydi.	Ouogou.
Six.	Ouora.	Tata.	Seddah.	Zoudou.	Araskou.
Sept.	Ouorroula.	Mannima.	Becqouay.	Etkassa.	Toulour.
Huit.	Sagi.	Pirima.	Tacqouass.	Schiddouka.	Ouoskou.
Neuf.	Konounto.	Missirima.	Tarra.	Ououllaa.	Likkar.
Dix.	Ta.	Gouahî.	Gouoma.	Ouoma	Miagou.

	26. Maïha.	27. Qouolla-Lilla.	28. Badagry.	29. Schîkane.	30. Kaylî
Un.	Lagene.	Da.	Soko.	Houautoé.	Ouoto.
Deux.	Indé.	Boue.	Auouî.	Ibba.	Ibba.
Trois.	Easka	Okou.	Atong.	Bittach.	Battach.
Quatre.	Daager.	Hodou.	Inna.	Binnay.	Binnay.
Cinq.	Ohou.	Bakouî.	Ato.	Bitta.	Bittan.
Six.	Ara ka.	Schida.	Troukou.	»	»
Sept.	Toulour.	Bockoua.	Tchauto.	»	»
Huit.	Oueska.	Sidda.	Qououie.	»	»
Neuf.	Lekar.	Tarra.	Kenni.	»	»
Dix.	Inagouñ.	Goman.	Oouoû.	Douéoum.	Douéoum
Vingtt				Emboumebba.	
Cent.				Kama.	

	31. Oungoumo.	32. Oungobaï.	33. Empoungoua.		
Un.	Ououtta.	Rappik.	Hemoodî.	»	»
Deux.	Biba.	Rambouse.	Mbane.	»	»
Trois.	Bittach.	Mittaa.	Ntcharou.	»	»
Quatre.	Binnay.	Binnay.	Nahî.	»	»
Cinq.	Bittene.	Bittane.	Nehani.	»	»
Six.		Sambal.	Orooba.	»	»
Sept.		Bittouba.	Raggannoomou.	»	»
Huit.		Bi samene.	Emnanohi.	»	»
Neuf.		Bouoi.	Enogoom.	»	»
Dix		Dieoum.	Hegoom.	»	»

CHAPITRE XVII.

Voyage de William Hutton, pendant les années 1816, 1818, 1819 et 1820 (1).

La relation d'Hutton parut deux ans après celle de Bowdich et trois ans avant celle de Dupuis, à la suite duquel Hutton voyageait. Cette relation, écrite par un jeune homme, peut se réduire en ce qu'elle a d'utile à un petit nombre de pages, parce que, si on excepte l'itinéraire de l'auteur, tout le reste est puisé dans les Voyages de Bowdich et de Robertson qu'Hutton cite fréquemment.

Hutton partit des Dunes dans le mois de juillet 1816, sur le vaisseau le Brixtone, capitaine London (2). Le 5 août, on prit terre à Guernesey, et l'on se rembarqua, le 8, avec onze officiers du corps royal africain et quatre dames. Le 22, on aperçut Porto Santo, où l'on jeta l'ancre le 23, pour acheter quelques barriques de vin de Madère. La ville

(1) *A Voyage to Africa including a narrative of an embassy to one of the interior kingdoms, in the year* 1820, etc.; by William Hutton. London, 1821. In-8°, avec cartes et gravures coloriées. — Il a paru une traduction française, par Thorel de la Trouplinière. Paris, 1823. In-8°.

(2) Ce voyage n'était pas le premier que notre auteur faisait sur cette côte, puisqu'il était à Accra le 15 août 1814. Voyez p. 95 de sa Relation.

de Funchall est misérable et malpropre : les rues en sont étroites, et la plus grande partie de la population portugaise est d'une saleté repoussante. Le 24, plusieurs des officiers allèrent se promener à cheval à la belle maison de plaisance de M. Gordon, bâtie dans un site admirable. Le chemin qui y conduit est semé de précipices et de chutes d'eau de l'effet le plus pittoresque. Dans ce pays, les loueurs de chevaux courent derrière le cavalier, en tenant d'une main la queue de leur cheval qui est ordinairement très longue, et de l'autre un bâton armé d'un clou pointu dont ils le piquent de temps en temps. Cet usage singulier donne aux chevaux une allure très fatigante. Le 25, on mit à la voile pour Ténériffe, d'où on repartit le 28 pour l'île de Gorée. Le 4 septembre, jour dans lequel on passa le Sénégal, à la faveur d'un très bon vent du nord-est, le thermomètre s'éleva jusqu'au quatre-vingt-cinquième degré de l'échelle de Fahrenheit. Le lendemain, tout l'équipage prit terre pour aller présenter ses respects au major Mackenzie, gouverneur de Gorée. Dans la soirée du même jour, un violent tornado, accompagné de pluie et de tonnerre, éclata sur l'île. Pendant sa durée extraordinaire de deux heures, plusieurs mâts d'avant et plusieurs beauprés furent rompus, un ou deux vaisseaux périrent sur la côte, et le Brixtone, arraché de dessus ses ancres, alla échouer sur le rivage, et perdit son canot. Enfin, un des bastions du fort fut presque détruit par la foudre qui brisa aussi en mille pièces le grand pavillon anglais.

Le major Peddie se trouvait, à cette époque, à Gorée, pour acheter les bêtes de somme nécessaires à son expédition dans l'intérieur (1). Il cherchait aussi un secrétaire; M. Davies, consul anglais des îles du cap Vert, lui présenta Hutton pour remplir cet emploi. Le major l'accepta, et fit les promesses les plus avantageuses à notre voyageur pour le déterminer à quitter le service de la compagnie africaine. Hutton consentit à tout, et partit trois semaines après pour le Sénégal avec son nouveau chef; mais il paraît qu'il eut bientôt à se plaindre de la mauvaise foi du major Peddie, qui ne voulut point reconnaître par écrit ses promesses. Une semblable conduite irrita Hutton; il s'en plaignit hautement, et demanda à rentrer au service du comité africain. Le conseil du Cap Corse ne voulut d'abord consentir qu'à l'inscrire le dernier sur la liste des employés; mais quelque temps après il fut réintégré dans son premier grade (2).

M. Hutton partit bientôt du Sénégal pour Gorée; les détails qu'il nous donne sur ces deux établissements n'offrent rien de nouveau. Il fit ensuite un séjour de six semaines à Sierra Leone, d'où il s'embarqua pour les îles de Los-Idolos. Ces îles, situées à environ soixante milles au nord de Sierra Leone, facilitent beaucoup le commerce clandestin des contrebandiers américains et des autres vaisseaux qui ne peuvent traiter directement avec la colonie anglaise.

Vers la fin du mois de décembre, Hutton mit de

(1) Voyez ci-dessus, t. VII, p. 99.
(2) W. Hutton's *Voyage*, p. 8 et suivant.

nouveau à la voile pour le Cap Corse. La première terre qu'on aperçoit après les bas-fonds de Sainte-Anne est le cap Monte, qui donne son nom à un état dont la capitale, nommée Cousia (1), renferme environ quinze mille âmes. On passe ensuite devant Rio-Sanguin, Settra-Crou et le cap Palmas. Hutton a emprunté à Robertson (2) tout ce qu'il nous apprend sur ces contrées. Plus loin, on rencontre le cap Lahou, la rivière d'Assini qui en est distante de vingt-sept lieues, et le cap Appollonia où les Anglais avaient autrefois un petit fort. Les environs du cap Appollonia sont fertiles et agréables, et la ville est située au bord d'un lac qui fournit à ses habitants une grande abondance de poissons. Le chef de cette contrée se nommait Yansaka; le trône est héréditaire, mais le roi paie un tribut annuel aux Aschantis. Le commerce de l'or et de l'ivoire y est très avantageux.

La rivière d'Ancober coule à cinq milles à l'est d'Appollonia. Cette rivière a été en partie explorée par le colonel Straenburg, durant l'administration du général Daendels en 1817. Elle a douze pieds d'eau à son embouchure, et peut être remontée à une grande distance par de petits bâtiments (3).

Pour suivre Hutton dans sa description de cette partie de la côte d'Afrique, qu'il parcourut très rapidement, il faudrait répéter la plupart des observations de Mérédith et de Robertson ses prédécesseurs,

(1) Robertson nomme cette ville Coutchi, Cotchi et Couscea. Voyez t. XI, p. 411 de cette histoire, et p. 32 de Hutton's *Voyage*.

(2) *Notes on Africa*. Voyez ci-dessus, la Relation de ce voyageur, t. XI, p. 408.

(3) Voyez ci-dessus, t. XI, p. 413.

qu'il met sans cesse à contribution pour composer son voyage. Le peu de renseignements qu'il a recueillis sur les îles d'Annabona, de Saint-Thomas, du Prince et de Fernando po offrent plus d'intérêt, et seront employés dans la section de cette histoire que nous consacrerons à la description des îles de l'Afrique; mais la partie vraiment importante de la relation d'Hutton est le récit de son voyage à Coumassie, où il devait précéder Dupuis, et où il était appelé à résider comme consul. Nous nous imposerons la loi, en analysant ce voyage, de retrancher tous les détails qui ont rapport aux négociations dont nous avons fait connaître le but et le résultat au commencement de ce volume. Réduit à son intérêt géographique et débarrassé des remarques insignifiantes d'un voyageur qui n'était rien moins qu'observateur, l'itinéraire d'Hutton n'en sera que plus digne de l'attention du lecteur.

Hutton partit du Cap Corse le 5 février 1820, à quatre heures du soir (1); il était accompagné de M. Benjamin Salmon, chirurgien assistant au service de la compagnie d'Afrique. Les forts hollandais de Montford ou Mumford et de Mouré furent les deux premiers lieux habités qu'ils rencontrèrent: le premier à deux milles anglais du Cap Corse, et le second à quatre milles et quart. En sortant de Mouré, le chemin se dirige presque à droite ligne à l'est-nord-est; il est facile et agréablement ombragé. Après une heure de repos, on marcha à la clarté des torches jusqu'au croum de Tom Coffi, où on arriva à onze heures du

(1) Hutton's *Voyage*, p. 139.

soir. Ce village est à dix milles et demi du Cap Corse. Le lendemain matin on passa près de plusieurs croums abandonnés, et ensuite près d'une grande mare d'eau stagnante, à cinq milles de Tom Coffi; enfin, on entra dans Paintrey le 6 février, à neuf heures du matin, après avoir traversé un hameau d'une vingtaine de maisons, appelé Asounqua, et un petit ruisseau dont Hutton a négligé de donner le nom. Le village de Paintrey, ainsi appelé du nom de son principal cabaschir, et plus convenablement Dounqua, est situé à dix-neuf milles du Cap Corse, par cinq degrés vingt-deux minutes cinquante secondes de latitude septentrionale et un degré quarante-trois minutes vingt secondes de longitude occidentale (1).

Paintrey ou Dounqua renferme environ sept cents habitants. Une vaste rue de quarante pieds de largeur sur trois cents pieds de longueur le traverse du nord au sud. Les maisons y sont construites, partie en terre, partie en bambous, et couvertes de feuilles de palmier, desséchées et arrangées avec art. Les naturels se nourrissent de plantains, d'ignames, de canki, et de poisson sec qui leur vient de la côte. La chair de singe et de daim, animaux très abondants dans toute cette partie de la contrée, est aussi communément employée à faire une espèce de soupe. Le vin de palmier de Paintrey est, suivant Hutton, le meilleur qu'il ait bu dans toute l'Afrique. Notre voyageur fut rejoint, le 9 février, dans cet endroit,

(1) Hutton's *Voyage*, p. 152

par Dupuis, et l'ambassade entière n'en put repartir pour Coûmassie que le 12, à sept heures du matin. A moins d'un mille et demi de Paintrey, on traversa un croum nommé Yancomfodey, et un ruisseau clair et rapide qui coule au nord-est, à travers une grande étendue de terrains marécageux. Nos voyageurs firent halte pendant une heure, après huit milles de marche, au-delà du village de Cuttacoumakasa, qui n'est habité que par quelques naturels misérables, sur le bord d'un beau ruisseau qui coule à l'est. A cinq heures ils arrivèrent à Mansoue, qui n'est, à proprement parler, qu'un lieu de halte pour les marchands et les voyageurs, où l'on trouve une douzaine de hangars construits par les Aschantis (1).

Hutton compte quatorze milles anglais de Paintrey à Mansoue. Le thermomètre marquait à l'ombre, à six heures du soir, quatre-vingt-quatre degrés, échelle de Fahrenheit. On partit de Mansoue le 13, à sept heures du matin; on traversa, après deux milles de marche, la rivière d'Asounirah qui coule à l'est, et un peu plus loin l'Okî qui se jette, dit-on, dans la mer à Tantum ou Tantumquerry. A neuf milles de Mansoue, la caravane s'arrêta sur le bord de la rivière d'Aniabirim, fit un léger repas, et se mit en route pour Abandou, où elle arriva à six heures du soir, après avoir passé deux ruisseaux qui se dirigent au sud-ouest, et une rivière nommée Quatouah dont le cours est à l'est (2).

Abandou est à seize milles de Mansoue. Pendant

(1) Hutton's *Voyage*, p. 170.
(2) Hutton's *Voyage*, p. 171.

cette journée, nos voyageurs observèrent une très belle espèce de singe, dont la queue, la tête et le cou étaient blancs, et toutes les parties supérieures entièrement noires. Ils trouvèrent plusieurs ceibas de cinquante pieds anglais de circonférence sur cent cinquante d'élévation; c'est du tronc de ces arbres gigantesques que les naturels font leurs canots. Le lendemain, l'ambassade atteignit Fousou, village situé à sept lieues d'Abandou. On s'y reposa une heure; on partit pour Yancomassie à huit milles de Fousou (1), et on alla passer la nuit à Acomfodie, à sept milles plus loin. Entre ce village et le précédent, on trouve quatre petites rivières nommées Bitinsine, Soubine, Aprinessie et Annua, qui coulent toutes à l'est ou au sud-est, et rendent le pays très marécageux. Ce sol humide produit en abondance des palmiers, des ceibas, du bois de fer, des palmiers-douma et une quantité considérable de bambous et de rotins. Le thermomètre marquait à l'ombre, à six heures du matin, soixante-quinze degrés; et à deux heures du soir, quatre-vingt-quatre degrés.

Le lendemain matin, à un mille d'Acomfodie, on traversa une rivière du même nom, et la Berrakou qui se perd dans la Bousempra (2). A quatre milles plus loin, on atteignit Dansamsou, misérable croum habité par une quarantaine de nègres, où l'on fit halte pendant une heure. Le croum qui vient après,

(1) Dupuis écrit Yancomadie et Fouso. Voyez ci-après, p. 248.

(2) Ainsi dit l'auteur, p. 178; sa carte insérée p. 138 rejoint au contraire la Berrakou à la rivière Amisa, direction diamétralement opposée à celle qu'indique le texte. Dupuis dit aussi que la Baraco se jette dans la Praa. Voyez ci-après.

nommé Mîkering, était désert; et à trois milles au-delà, nos voyageurs arrivèrent sur les bords de la Bousempra. Ce fleuve majestueux parcourt un pays pittoresque et boisé, et se jette dans la mer près de Chamah, établissement hollandais dont il prend le nom à son embouchure. On traversa la Pra ou Bousempra; et à environ un mille de ses bords, on entra dans la jolie ville de Prasou; ensuite, à trois heures après midi, dans celle de Kikiwhiri, qui est située à douze milles d'Acomfodie. Le thermomètre s'éleva dans cette journée à soixante-seize degrés à six heures du matin, et à quatre-vingt-treize degrés à trois heures du soir. La ville de Kikiwhiri (1) fait partie du pays d'Assin, et renferme une population d'environ douze à quatorze cents habitants. Les maisons sont propres et commodes, et de même construction que celles de Paintrey.

Après deux jours de résidence à Kikiwhiri, l'ambassade en partit le 17 février, à huit heures moins un quart du matin. En entrant dans la forêt, au sortir de la ville, on traversa la rivière d'Ading et le croum de Tchebou, appelé Noumîsou, près duquel coule une petite rivière du même nom qui se jette au sud-est dans la Pra. A quelque distance de là, on trouve les crouns d'Apiaga et d'Atobiasie, et les rivières d'Atobiasie et de Prensah. Deux milles plus loin, on traversa le Prapong qui se joint à la Bousempra et le village de Becquama, et on alla faire halte, après huit milles de marche, dans le petit croum d'Aschara-man (ville heureuse), où les Assins livrèrent bataille

(1) Hutton's *Voyage*, p. 181. Depuis écrit Kikiwhary.

aux Aschantis dans la guerre de 1807; à midi et demi, l'ambassade se remit en route, passa deux ruisseaux et un croum nommé Adagî, avant d'arriver à Ansah, à neuf milles et demi de Kikiwhiri. Le thermomètre s'éleva, à quatre heures du soir, à quatre-vingt-six degrés (1). La grande ville d'Ansah dépend du territoire de la province d'Assim, et renferme une population d'environ quinze cents habitants. Le lendemain, on passa la rivière de Foum, à quatre milles d'Ansah, et à un mille plus loin celle de Parrakoumi: la première se dirige au sud-quart-est, et la seconde à l'est-quart-sud. Après avoir pris quelque repos, la caravane alla passer la nuit à Acrofroum, vaste croum situé à six milles de la Parrakoumi, et contenant environ deux mille habitants.

Dans l'intention d'atteindre Doumpassie dans la journée, on se mit le lendemain en marche dès six heures du matin. En sortant de la ville on traversa une rivière, et ensuite la Parrakoumi pour la seconde fois. Bientôt après on atteignit Moinsey (2) qui est située un peu à l'est du chemin, et on arriva presque immédiatement sur les rives de la Bohmen, mot qui signifie l'eau d'éloquence. Cette rivière coule au pied d'une haute montagne qui est arrosée au nord par un autre petit ruisseau que l'ambassade traversa avant d'entrer dans Quesa, premier village du territoire Aschanti. On s'arrêta une demi-heure dans le joli croum de Foman ou Fohmanî, et

(1) Hutton's *Voyage*, p. 186.

(2) Moinsi (Moinsee) sur la carte d'Hutton. Dupuis écrit Moisy. Voyez ci-après, p. 256.

à un mille et demi plus loin on atteignit Doumpassie, où l'on passa la nuit. Cette petite ville est à trois milles d'Acrofroum. Ses maisons sont assez bien construites, et ses habitants sont au nombre d'environ seize ou dix-huit cents. Nos voyageurs séjournèrent dans cet endroit jusqu'au 21 février. A deux heures de l'après-midi ils continuèrent leur voyage. Le premier croum qu'ils rencontrèrent se nomme Taibosou (1), et est arrosé par un petit ruisseau coulant au nord-nord-ouest. De là ils gagnèrent Sanguanta, et laissèrent à droite un autre village nommé Midouna. En sortant de Sanguanta, on traverse un petit ruisseau, et à cinq milles plus loin on arrive à Datchasou, où la caravane passa la nuit.

Le jour suivant, en quittant Datchasou, on traversa un ruisseau et un grand nombre de marais, et, après une marche d'un mille et demi, on gagna Adaouassie (2), croum bâti sur un roc, et habité par une population industrieuse. Après avoir passé un ruisseau et marché pendant une nuit, on arriva au croum de Madjawe, puis à celui de Samfou, qui est séparé du premier par la rivière de Dankaran. Samfou renferme environ deux cent cinquante habitants, occupés de la culture du maïs et des plantains qui étaient en abondance dans les environs. A un mille plus loin, on trouve la rivière Yansi et le croum de Coroman, qui est arrosé par un ruisseau appelé Dunsabow (3); on traverse ensuite

(1) Nommé aussi Kabo, selon la carte de l'ouvrage.
(2) Dâ ladwassi sur la carte de l'ouvrage.
(3) Dansabow sur la carte.

Agouanassie, hameau d'une trentaine de cases, et un petit ruisseau coulant au nord-ouest avant d'entrer dans Amafou ou Amahfou, situé à huit milles trois quarts de Datchasou. Le thermomètre s'éleva à l'ombre, dans cet endroit, à quatre-vingt-six degrés à trois heures après midi. Amafou est un grand et beau village, bien bâti et bien approvisionné. Sa population s'élève à environ deux mille habitants, en comptant les enfants. L'ambassade y séjourna jusqu'au 26 février (1).

A un demi-mille de la ville nos voyageurs traversèrent un ruisseau; et bientôt après le croum de Gouabin, à trois quarts de mille duquel coule au nord-ouest la rivière de Soubin ou de Soubirri. Un mille plus loin, on trouve le grand croum d'Assiminia, entouré de belles plantations. Biposs ou Biposso, situé sur une montagne, est à un mille de distance d'Assiminia. A un demi-mille de Biposso, s'étendent d'immenses marais qu'on traverse avant d'entrer dans le croum d'Agimum (2). De ce lieu à Yoko, la caravane fit sept milles, pendant lesquels elle ne rencontra qu'un ruisseau et une rivière se dirigeant tous deux à l'est. A un mille et demi plus loin, elle atteignit Aboyentum, la rivière de Biaqua, les deux grands croums d'Apotiaga et de Fiasi (3), situés à demi-mille l'un de l'autre; et à deux milles de la rivière de Biaqua, elle alla passer la nuit à Sirassou, après une marche de onze milles et quart au nord-

(1) Hutton's *Voyage*, p. 198.
(2) Agimun sur la carte.
(3) Apoutiaga et Fisou (Feasu) sur la carte.

nord-est. Sirassou est placé sur une éminence au pied de laquelle coule la rivière de Dah, en dirigeant son cours au nord-ouest. Ce fut dans ce village que l'ambassade se prépara à faire son entrée dans la capitale de l'Aschanti.

Le lundi 28 février, on quitta Sirassou à neuf heures du matin, on traversa la rivière de Dah et un autre petit ruisseau qui passe à un mille plus loin, et on atteignit successivement les croums de Kilapata et d'Agogou, deux petites rivières et le village de Sirrî ou Sidi, où on fit halte pour se mettre en uniforme; enfin, après avoir traversé les marais qui entourent la ville de tous côtés, l'ambassade fit son entrée dans Coumassie à trois heures et quelques minutes du soir.

Nous ne suivrons point Hutton dans la description qu'il nous a donnée du cérémonial qu'observa l'ambassade anglaise dans cette circonstance; nous nous contenterons de dire qu'elle fut reçue avec honneur au milieu d'une population immense que la curiosité avait assemblée sur le passage des étrangers, et qui pouvait s'élever, suivant notre voyageur, à cinquante mille personnes, sans compter les guerriers (1).

Les chapitres de son ouvrage qu'il a consacrés à la description des mœurs et des coutumes des Aschantis n'offrent que très peu d'intérêt après la relation de Bowdich, parce que, comme nous l'avons déjà dit, Hutton n'était pas observateur; ce que son livre renferme de curieux, sur le langage des Fantis et des Aschantis, est entièrement emprunté à son ami

(1) Hutton's *Voyage*, p. 208.

Robertson, comme il en avertit lui-même le lecteur au commencement de son treizième chapitre.

Hutton était parti du Cap Corse quelques jours avant Dupuis, et il fut aussi rappelé de Coumassie quelques jours avant cet ambassadeur. Il parcourut, à son retour, les mêmes lieux qu'il avait visités en se rendant dans la capitale. Il a calculé lui-même qu'il faut neuf jours dans les circonstances ordinaires pour se rendre du Cap Corse à Coumassie, quoiqu'il en ait mis douze à faire le même trajet en allant, et seulement six en revenant. Bowdich, Hutchison et Dupuis ne purent faire le même chemin qu'en dix jours, et les marchands et messagers aschantis regardent comme très difficile de l'exécuter en moins de douze.

On ne connaît pas le motif qui ramena Hutton en Europe, ni à quelle époque il quitta la côte d'Afrique; mais l'introduction de son ouvrage, datée de Londres le 13 septembre 1821, et sa dédicace à lord Bathurst, du 15 octobre de la même année, prouvent qu'il était, à cette époque, en Angleterre. Nous terminerons cette courte analyse de son voyage par un itinéraire qu'il a dressé lui-même de la route du Cap Corse à Coumassie, faite en neuf jours.

Lieux.	Milles en ligne directe.	Jours de marche.
Paintrey ou Dounquâ.	19	1
Mansoue.	14	1
Abandou.	15 ½	1
Acomfodie.	19 ½	1
Kirkiwhiri ou Kikiwhiri.	12	1
Ansah	9 ½	1
Akrofroum.	6	

Lieux.	Milles en ligne directe.	Jours de marche.
Doumpassie	13	1
Datchasou	5	1
Amafou	8 $\frac{1}{4}$	
Sirassou	12 $\frac{1}{4}$	1
Coumassie	6	
	140 $\frac{1}{2}$	9

CHAPITRE XVIII.

Voyage de Joseph Dupuis chez les Aschantis, en 1820 (1).

§ I.

Voyage de Dupuis à Coumassie.

La relation de Dupuis est la dernière qu'a fait naître la courte liaison qui s'est établie entre les Aschantis et les Anglais. Dupuis avait, sur Bowdich, l'avantage de connaître parfaitement l'arabe vulgaire ; il avait fait un plus long séjour en Afrique. On devait donc croire qu'il donnerait des notions plus étendues, plus complètes, plus certaines sur le pays des Aschantis que Bowdich avait fait connaître le premier. Mais Dupuis était loin d'avoir la sagacité et l'ardeur pour l'étude de son jeune rival. Aussi son prolixe ouvrage renferme-t-il beaucoup

(1) *Journal of a residence in Ashantee by* J. Dupuis, *esq.* with a map and plates. London, 1824, in-4°.

moins de notions neuves et utiles, de renseignements curieux que celui de Bowdich. Comme il n'a point été traduit, nous en extrairons avec soin tout ce qu'il présente de neuf et d'intéressant.

Dupuis partit, du Cap Coast ou Cap Corse, le 9 février 1820. Il voyageait dans un palanquin porté par quatre nègres; toute la population de la ville était sortie au bruit du canon d'adieu, pour être témoin de ce spectacle nouveau qui lui semblait d'une magnificence peu commune en Afrique. A environ un quart de mille il fallut mettre pied à terre, dans un passage hérissé de rochers anguleux qui s'étendaient jusqu'à la mer. Le sol avait entièrement changé d'aspect; des roches granitiques, surmontées de distance en distance de pointes aiguës et élevées, avaient succédé à une plaine de sable. Quelquefois leurs flancs, presque perpendiculaires, semblaient une vaste muraille qu'il fallait gravir en s'aidant des pieds et des mains. Une chaleur étouffante et l'absence de la brise de mer qui cesse souvent tout à coup vers dix heures du matin, ajoutaient encore aux fatigues de cette marche. La route du fort du Cap Corse à Mouré (Mourec), et de Mouré à Annamaboc, est une des plus dangereuses de toute la côte. On quitta enfin les bords de la mer, et on entra dans une plaine de sable semée de quelques buissons rabougris, où s'élève le fort hollandais de Mouré, à environ quatre milles du Cap Corse. A l'arrivée de Dupuis, un seul caporal composait toute la garnison. Cette forteresse porte le nom de Nassau, et était autrefois une place importante pour la traite des nègres. L'édifice, petit

mais solide, est flanqué de bastions et protégé par sa situation élevée. Les Hollandais ne l'avaient point abandonné, mais ils n'y entretenaient aucune garnison. La ville nègre est construite sous les murailles du fort, et ne présente qu'un amas de cabanes de terre et de pierre réunies sans ordre, et entrecoupées de rues étroites et malpropres. Sa population n'excède pas huit mille âmes. En quittant Mouré, le sol était aride et découvert jusqu'à la distance d'un demi-mille; mais à mesure qu'on s'avançait dans l'intérieur, la campagne prenait un aspect plus fertile, et l'on voyait de temps en temps des arbres élevés interrompre sa triste uniformité. On entendit bientôt les cris discordants de plusieurs grandes espèces d'oiseaux parmi lesquels on distinguait les voix des perroquets, et les chants des oiseaux couronnés et des toucans. Les grillons, et surtout une espèce du genre criquet, mêlaient, à ces sons assourdissants, leur bruit aigu et continuel. Ces insectes habitent les branches les plus élevées des arbres mucilagineux, et creusent des trous dans leur écorce pour en sucer la séve (1).

A trois milles et demi de Mouré, on passa près d'un ancien village fanti dont il ne restait plus aucun vestige. Les cassaves, les bananiers et les goyaviers poussaient encore des fleurs stériles, étouffées par les herbes sauvages de la forêt avant de produire des fruits. Dupuis remarqua plusieurs de ces villes abandonnées avant d'arriver à Yanbrassa, hameau habité par deux cents Fantis environ, échappés à la con-

(1) Dupuis's *Journal*, p. 4.

quête des Aschantis, et établis au milieu des ruines d'un vaste village. A quelque distance au nord et à l'est, on trouve un autre village, situé sur le penchant d'une montagne, et appelé Coffi (Coffee) par les naturels, du nom d'une étoffe dont les Fantis font grand cas. Les bananiers, les plantains et les papaïers répandent aux environs un ombrage agréable, et produisent des fruits sans culture.

A un demi-mille plus loin on traversa les ruines de Berim et d'Eydro, et on entra bientôt dans une vaste plantation, où s'élevaient encore quelques cabanes au milieu d'un djungle (1). Cette ancienne situation de la ville d'Emperou ne présentait plus qu'une masse de murailles renversées, tristes vestiges du passage des Aschantis. Quelques pans de murs vitrifiés par les flammes de l'incendie, restés debout, et la terre couverte de cendres et jonchée d'os et de crânes humains, attestaient encore la cruauté des vainqueurs. Les Fantis de la suite de Dupuis montraient en passant ces restes, et les appelaient en riant les trophées des Aschantis; ceux-ci répliquaient sur le même ton, et tous paraissaient indifférents à ce spectacle de désolation et au souvenir de leurs anciennes querelles. Un ruisseau traverse le chemin à une petite distance d'Emperou, et va se jeter dans la rivière d'Amissa qui se perd dans la mer, derrière Tantum ou Tantumquerri. En y puisant quelques bouteilles d'eau, l'on découvrit sur ses bords un énorme serpent roulé sur lui-même, et

(1) Les djungles ou djeangles sont des espèces de fourrées de bois, de hautes herbes et de roseaux. C'est un mot indien.

plongé dans un état de torpeur ou de sommeil. Les écailles de son dos étaient grandes et variées de rouge et de jaune-clair. Dupuis jugea que ce reptile avait environ quatorze pieds de long sur neuf pouces de diamètre dans la partie la plus grosse du corps. Il aurait désiré s'en emparer pour en conserver la peau; mais ses guides le détournèrent de ce projet en l'avertissant que sa morsure était mortelle (1).

En poursuivant sa marche, Dupuis atteignit un hameau de quelques cases séparées des ruines d'une ancienne ville à moitié ensevelies sous l'herbe de Guinée, et d'autres plantes formant un djungle où croissaient des plantains, des goyaviers et des papaïers épars. Enfin, à quatre heures de l'après-midi, on arriva à Dounqua, après une journée très fatigante, pendant laquelle le thermomètre s'était constamment soutenu à quatre-vingt-dix degrés à l'ombre.

La distance de Mouré à Dounqua est de quatorze milles et demi au nord-nord-est, sans tenir compte des sinuosités du chemin qui l'allongent de plus de six milles. Parmi les plantes que l'on rencontre dans ce voyage, Dupuis nomme le cotonnier, le tamarinier, le palmier nain (low palm), le ganyan, l'oranger sauvage, le cèdre sauvage, le baobab ou pain de singe, le palmier douma, une espèce de figuier sauvage, l'erasma, l'acajou d'Afrique et un grand arbre qui porte des fruits brillants comme la coloquinte. Parmi les végétaux moins élevés, il distingua plusieurs espèces de bois de teinture de couleurs va-

(1) Dupuis's *Journal*, p. 10.

riées, depuis le jaune-clair jusqu'au jaune-oranger et au rouge cramoisi, et un grand nombre de bois de vie (*lignum vitæ*), de bois de fer, de lauriers et de goyaviers. Parmi quelques espèces de roseaux, il remarqua le rotin et le petit bambou qui croissaient en touffes épaisses. L'ananas fleurissait sur les bords du chemin, et étalait le luxe de sa végétation et l'éclat de sa corolle jusque dans les endroits de la forêt les moins accessibles aux rayons du soleil. Au milieu des plantes rampantes, l'aloès succotrin élevait ses feuilles épineuses et sa tige en spirale, et l'aloès arborescent attirait les regards par la hauteur majestueuse de son tronc. Une foule de plantes grimpantes, de grosseur et de longueur différentes, projetaient en tout sens leurs attaches ligneuses, et semblaient envelopper la forêt entière dans leurs bras gigantesques dépouillés de feuillage (1). Le sol entre Mouré et Dounqua est composé d'une terre brune, mélangée par intervalles de sable blanc et de cailloux de quartz. Comme la terre végétale ne forme qu'une couche très mince, Dupuis observa que toutes les plantes sans distinction d'espèces dirigeaient leurs racines horizontalement.

Le village de Dounqua, qui n'a pris quelque importance que depuis l'invasion des Aschantis et la destruction des autres cités des Fantis, et particulièrement d'Abrah, renferme environ deux mille habitants, et peut fournir en temps de guerre trois cents guerriers armés (2). Un petit ruisseau d'eau douce,

(1) Dupuis's *Journal*, p. 11 et 12.
(2) Ibid., p. 13.

coulant près de la ville, fournit aux naturels un moyen de propreté, et les exempte du ver de Guinée qui tourmente si cruellement les nègres de la côte, forcés de boire de l'eau stagnante. Dupuis séjourna à Dounqua jusqu'au 12 février, et se mit en marche à huit heures du matin. Après avoir traversé un hallier de cinq à six cents pas, on entra dans une vaste forêt dont les arbres, pressés et enchaînés les uns aux autres par des lianes robustes, ne présentaient quelquefois aucun passage. On employa beaucoup de temps à vaincre cet obstacle. La lumière ressemblait, sous ces épaisses voûtes de verdure, à celle d'un jour qui finit, et le majestueux silence qui régnait au milieu de cette végétation gigantesque et nouvelle, n'était interrompu que par les cris des perroquets et les hurlements des nègres de la caravane, s'efforçant, suivant leur expression, de chasser les esprits de la forêt. Il fallut encore traverser de grands bois avant d'atteindre les ruines de l'ancienne ville de Mansoue, où l'on alla passer la nuit. Cette cité, autrefois une importante place pour le commerce des esclaves, servait, avant la conquête des Aschantis, d'entrepôt à leurs captifs, et était fréquentée par un grand concours de marchands de la côte. La distance de Mouré à Mansoue est d'environ dix-sept milles au nord-est en ligne directe, ou de vingt-deux milles en tenant compte des sinuosités de la route (1).

Le 13, on quitta Mansoue à sept heures du matin,

(1) Dupuis's *Journal*, p. 20.

et on atteignit à onze heures les bords de la petite rivière d'Okî (Okee), qui coule au sud-sud-est, sur un lit de roches granitiques et de sable blanc. Ce ruisseau, situé au milieu d'une épaisse forêt, était le plus considérable que Dupuis eût rencontré, quoique sa largeur n'excédât pas vingt-quatre pieds. L'Oki se jette dans la mer près de Tantum, et y est connu sous le nom de rivière Amissa. En quittant ses bords où le soleil répandait quelques rayons, la caravane rentra dans les ténèbres profondes de la forêt. On passa ensuite le ruisseau d'Ibani et la rivière de Agoya ou Gâya, tous deux tributaires de l'Oki; et vers la fin du jour on parvint à Abandou, hameau de quelques cases, construit sur les ruines de la grande ville du même nom. De Mansoue à ce lieu, Dupuis compte dix-huit milles et demi au nord-est en ligne directe, et vingt-trois en suivant le tracé de la route. A mesure qu'on avance plus au nord, les grandes plantes parasites deviennent plus communes. Les mimosa, les groupes de palmiers nains et d'aloès sauvages, l'ébénier, plusieurs espèces d'acajou, de bois de fer et de tamarins se présentaient plus fréquemment aux regards du voyageur. Le thermomètre se soutenait dans les bois à quatre-vingts degrés à huit heures du matin; et à midi à quatre-vingt-deux. Le 14, à trois milles d'Abandou, que la caravane quitta à huit heures du matin, on traversa le petit ruisseau de Katoa, coulant au sud-est sur un lit de roc et de sable jusqu'à l'Amissa où il se perd, après avoir reçu lui-même les eaux de l'Abonou. Une demi-heure après on se trouva de nouveau sur les

bords de l'Oki, qui se grossit dans cet endroit de l'Adanso. Les naturels dirent à Dupuis que cette partie de la contrée était quelquefois fréquentée par les lions et les panthères. On passa l'Atonsou, ruisseau qui coule au sud-ouest, et est tributaire de la Praa. On atteignit, un mille plus loin, le village de Fouso, qui ne consiste qu'en quelques cases de bambou, autour desquelles croissent en petit nombre des bananiers, des plantains et des cannes à sucre. Ce hameau est à onze milles d'Abandou. On voyageait toujours à l'ombre des bois; mais au nord de Fouso, la campagne était entièrement découverte, et l'œil pouvait embrasser une étendue de quarante à cinquante verges. A quelque distance, le chemin se trouva intercepté par un marais fangeux; après une heure de marche on passa un petit ruisseau, et l'on entra à Yancomady. Quelques cases, habitées par des bûcherons, composaient tout ce village. Le thermomètre s'éleva, dans cet endroit, à quatre-vingt-huit degrés à l'ombre. En quittant Yancomady, la caravane passa les ruisseaux de Potessin, d'Ambaraa, de Soubin, d'Aniya, qui tous se jettent dans la Praa, et alla faire halte pour la nuit à Acomfody. Cette longue marche du 14 avait duré neuf heures, pendant lesquelles on avait fait vingt-trois milles ou dix-sept milles en ligne droite au nord-nord-est (1). La surface du sol, entre Abandou et Acomfody, est généralement unie, à l'exception de quelques pentes et d'un précipice profond entre Yancomady et le Potessin. Une terre féconde et noire couvre les bords des ruisseaux, se rencontre quel-

(1) Dupuis's *Journal*, p. 27.

quefois dans les terrains marécageux, et est assez souvent mélangée de couches d'une marne onctueuse et grasse. Le sable domine cependant dans ce district de l'Afrique, où l'on chercherait en vain une pierre, et où l'on ne rencontre que quelques petits morceaux anguleux de mica et de granit. Acomfody n'est plus aujourd'hui que la réunion de quelques huttes inhabitées, et les plantations qui l'entourent n'ont rien de remarquable. La nuit que l'on passa dans ce lieu fut troublée par une prodigieuse quantité de rats, contre lesquels il fallut se tenir sur la défensive jusqu'au retour de la lumière.

A neuf heures la caravane se remit en marche, et traversa successivement les ruisseaux de Schambany et de Baraco qui se perdent dans la Praa. A trois milles plus loin, on arriva à un hameau de six cases inhabitées qui porte le nom de Dansansou. La désolation règne autour de ce village, qui conserve les tristes marques du passage des Aschantis. A moins d'un mille et demi de Dansansou, on atteignit Mekasen, autre village ruiné dans la même guerre.

La caravane approchait de la rivière de Praa ou de Chamah. A deux milles et demi de Mekasen on aperçut soudainement, à travers les branches des arbres, le reflet brillant de ses eaux. Un chemin tortueux conduisait, par une pente rapide de quarante pieds de hauteur, au bord de l'eau. Ce fut dans cet endroit que l'on passa la Praa, sur une chaîne de rochers submergés. Sur la rive opposée on trouve une petite case consacrée au culte, située à l'ombre d'un cachou, où les voyageurs, qui viennent du nord,

déposent leurs offrandes, et invoquent le dieu de la rivière avant d'oser traverser ses eaux. La Praa, coulant du nord-est au sud-ouest, et prolongeant majestueusement son cours sinueux au milieu des immenses forêts qui couvrent ses bords, présente, dans cet endroit, un paysage d'une richesse de végétation et d'une magnificence peu communes. Cette rivière se jette dans la mer à Chamah (1). A un demi-mille de la Praa on entra dans la ville de Prassou, par une belle avenue qui la sépare en deux quartiers presque égaux. Dupuis s'empressa de se rendre à la maison du cabaschir, où on le reçut avec grande cérémonie. La ville de Prassou ou Praa Assou tire son nom de la proximité de la rivière de Praa. Sans mériter d'être comptée au nombre des grandes villes de cette partie de l'Afrique, elle n'est cependant pas sans importance, puisqu'elle couvre une grande étendue de terrain, et que sa principale rue, remarquable par sa largeur, sa propreté et sa régularité, a plus de deux cents toises de longueur. Un grand nombre de petites rues viennent aboutir à celle-ci à angle droit, et établissent une communication facile avec les maisons, qui sont construites sur une même ligne, mais séparées les unes des autres par un espace de plusieurs pieds. Ces espèces de petites cours étaient entourées de claies ou de treillis de bambous faits avec assez d'art. Quelques maisons, revêtues en dehors d'un enduit de terre bleuâtre, changée en blanc sale par les rayons du soleil, rappelaient l'architecture des

(1) Dupuis's *Journal*, p. 31 et 32. La Praa se nomme aussi Bosempra, et rivière de Saint-Jean.

Aschantis décrite par Bowdich; mais la plus grande partie des cases étaient formées de claies grossièrement mastiquées de terre ordinaire, ou même entièrement dépourvues de cette dernière façon. On évalue la population de Prassou à environ neuf mille âmes; des champs de plantains et de maïs croissent aux environs, et fournissent à la consommation de ses habitants (1). En quittant Prassou, la caravane marcha environ un demi-mille dans un chemin facile et ouvert, avant d'arriver à Kikiwhary, où elle passa la nuit. Dupuis fut reçu avec bonté par le cabaschir et les principaux nègres de la ville, qui lui envoyèrent en présent un mouton, du pain et quelques fruits de plantain. Kikiwhary, dont le nom signifie prends courage, est beaucoup plus grand que Prassou; on estime sa population à quatorze mille âmes. Les habitants racontèrent à Dupuis que la ville actuelle avait été élevée sur les ruines d'une plus grande et plus ancienne qui fut détruite plusieurs siècles auparavant dans une irruption des peuplades de Dagomba. Les maisons et les rues sont disposées comme celles de Prassou. L'ameublement intérieur se compose, chez le peuple, de deux ou trois siéges de bois, de quelques pots de terre pour préparer les aliments, de quelques nattes de roseaux, d'un pot à l'eau et d'une lampe de cuivre ou d'argile; chez les chefs, on remarque des tambours de bois et des trompes ornées de crânes et de mâchoires. Le gouvernement de Kikiwhary est confié, comme dans les autres villes, à

(1) Dupuis's *Journal*, p. 33 et 34.

un cabaschir et à un conseil des anciens. Depuis Acomfody jusqu'à cet endroit on compte neuf milles et demi en ligne directe. Sur les bords de la Praa, le thermomètre marquait, à une heure, quatre-vingt-sept degrés à l'ombre; et à Kikiwhary, il s'éleva à quatre-vingt-neuf dans la case de Dupuis.

La caravane quitta Kikiwhary le 17, à dix heures du matin. A quelques milles plus loin elle atteignit Miassa, après avoir passé deux ruisseaux, dont le dernier porte le nom d'Ano. Un petit nombre de malheureux nègres ont construit dans cet endroit quelques cases de bambou. La ville de Miassa était autrefois regardée comme la capitale du royaume d'Assin. Elle fut rasée par les Aschantis ; et ses habitants, en partie passés au fil de l'épée, en partie conduits en esclavage, disparurent pour jamais. Des milliers de ces malheureux captifs furent immolés devant la petite case de la rivière de Praa ; et, pour conserver le souvenir de cette sanglante victoire, les Aschantis répètent encore dans leurs chants de guerre « qu'un ruisseau de sang parjure a coulé depuis Miassa jusqu'à la Praa pour apaiser la colère du dieu de la rivière. » Les corps des victimes, jetés dans l'eau, allèrent apprendre aux nègres des côtes les terribles vengeances du roi des Aschantis (1). Les forêts reprennent, au-delà de Miassa, leur grandeur et leurs immenses solitudes. On ne rencontre de tous côtés que des villages en ruines à moitié ensevelis sous les herbes sauvages. Des ca-

(1) Dupuis's *Journal*, p. 37 et 39.

banes isolées, misérables demeures de quelques bûcherons, s'élèvent encore, de distance en distance, au milieu de ces débris de l'ancienne prospérité de la contrée. Les grandes cités de Sapŏrgah, de Tibiassa, près de laquelle passe le petit ruisseau de Prensa; de Baquama, qu'arrose un bras de la Praa (Prapong), et de Eshamah, que domine maintenant un petit village de nouvelle construction, autrefois animées par une nombreuse population, ne présentaient plus au passage de Dupuis qu'une solitude muette que l'imagination des Aschantis peuplait de fantômes nocturnes, et où l'on rencontrait à peine quelques voyageurs attendant à l'ombre l'heure de poursuivre leur chemin.

En laissant cette scène de désolation, la caravane s'enfonça de nouveau dans la forêt, et, au bout d'une heure de marche, arriva à Ansah, à environ quatre heures du soir. Notre voyageur fit une entrée solennelle dans cette ville au milieu d'un grand concours de peuple et d'une nombreuse troupe de musiciens. Le cabaschir vint le recevoir et lui tendre la main à la tête des autres officiers, des anciens et des principaux habitants. La ville d'Ansah, qui est la capitale actuelle du pays d'Assim, est entourée de vastes champs de plantains, d'ignames et de cassaves; elle est traversée, du nord au sud, par une grande rue, et coupée, dans tous les sens, par une multitude de petits passages encombrés de mille objets désagréables à la vue. Sa population s'élève à vingt mille âmes. Coinin Akim, le cabaschir d'Ansah, étend son pouvoir sur toutes les forêts du Fanti,

depuis Moïsy, au nord, jusqu'aux côtes, et, au midi, depuis la province d'Assim jusqu'aux frontières du Denkera. Le cabaschir de Kikiwhary gouverne, sous ses ordres, toutes les villes adjacentes, et n'est que le représentant de Coinin Akim, à qui il doit compte de sa conduite.

La distance de Kikiwhary à Ansah est de dix milles au nord-ouest en ligne directe. Comparée aux marches des jours précédents, celle-ci parut la moins fatigante de toutes. Le thermomètre varia dans la forêt, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, de quatre-vingt-un à quatre-vingt-trois degrés : à une heure, à Ansah, il s'éleva jusqu'à quatre-vingt-sept degrés, et baissa tout à coup, deux heures après le coucher du soleil, à soixante-dix-sept. On voyait encore dans les bois les fleurs brillantes de l'ananas ; les bambous et les palmiers nains couvraient de leurs touffes épaisses des étendues de terre assez considérables ; tandis que le superbe palmiste, élevant sa tête majestueuse au-dessus de cette riche végétation, et rivalisant de hauteur avec les arbres les plus gigantesques, ajoutait encore à la magnificence du paysage (1).

Le 18, après une heure de marche, la caravane passa les jolis ruisseaux de Froum et de Parakom, qui se jettent dans la Praa. On marchait toujours à l'ombre des arbres d'une immense forêt. Tout à coup les branches s'agitèrent, une obscurité plus profonde enveloppa la caravane, le tonnerre se fit entendre

(1) Dupuis's *Journal*, p. 45. Voyez ci-dessus Hutton, p. 234.

dans le lointain, et le thermomètre descendit soudainement de quatre-vingts degrés à soixante-six. Tout annonçait l'approche d'un violent tornado; mais il ne tomba pas une goutte d'eau, et notre voyageur arriva à Acrofroum de très bonne heure. Une grande partie des habitants étaient assemblés pour le recevoir; les gong-gongs et les tambours se faisaient déjà entendre; mais Dupuis demanda qu'on différât la cérémonie de l'entrevue jusqu'au coucher du soleil. Le cabaschir fit alors conduire la caravane dans les maisons qui lui étaient préparées. On y avait rassemblé toutes les provisions nécessaires aux voyageurs, et les gens de Dupuis firent un ample repas. La ville d'Acrofroum est moins grande qu'Ansah, et sa population n'est que d'environ dix-huit mille âmes: elle est située à huit milles un quart au nord-nord-ouest de cette dernière ville, mesure prise en ligne directe; on y trouve un petit nombre de maisons construites avec plus d'art que dans les autres villes des nègres, et ornées de grossières sculptures d'argile rouge et grisâtre. Les vastes plantations qui l'entourent produisent au-delà des besoins de ses habitants. A un jour et demi de marche à l'est d'Acrofroum, on rencontre les ruines de la grande cité de Boyabo, l'ancienne résidence d'Apoutey, chef des Fantis.

Le lendemain, 19 février, la caravane passa une vaste étendue de terrain découvert qui est fréquenté quelquefois, si l'on en croit les naturels, par des lions, des panthères et des léopards. Dupuis ne vit aucun de ces animaux, et n'entendit même pas leurs

rugissements. Les cris plaintifs des paresseux, et les hurlements des hyènes et des chakals, se faisaient seuls entendre dans les bois. On apercevait entre les branches d'une espèce de cèdre quelques écureuils gris fort peu étonnés au passage de la caravane, et un des nègres trouva un grand nombre de dards qui semblaient provenir d'un porc-épic de la plus haute taille. A quatre lieues d'Acrofroum on découvrit dans un fourré une dent d'éléphant de moyenne grosseur; mais l'ivoire en était gercé et n'avait plus aucun prix. Les Aschantis assurent que les éléphants ne fréquentent jamais ces forêts, quoiqu'on en voie assez souvent quelques uns isolés sur le même parallèle et aux environs, à deux journées au nord de Coumassie; mais ce ne sont que des jeunes, et, comme disent les nègres, des fous. Les vieux éléphants se rassemblent en troupeaux dans le Banan, le Coransah, et quelquefois dans le Bouromy. Ils ne sont très nombreux que dans le Sarem (1). Après avoir passé deux petits ruisseaux sans nom, on arriva à un djungle, situé près de Moisy, village frontière du pays d'Assim, que l'on traversa à midi sans s'y arrêter. Ce village ne se compose, comme la plupart des villes plus considérables, que d'une seule rue bordée de misérables cases. Ses habitants sont presque tous artisans, comme tisserands, potiers et forgerons. Cet endroit est renommé pour son excellent vin de palmier et ses belles plantations de coton. A quelques centaines de pas au-delà de Moisy, on

(1) Dupuis's *Journal*, p. 49.

atteint le petit ruisseau de Bohmen, arrosant le pied des montagnes qui séparent l'Aschanti, proprement dit, du pays d'Assim (1). Dupuis s'arrêta dans ce lieu, afin de donner à ses gens le temps de rassembler toutes leurs forces, avant de pénétrer dans cette chaîne de montagnes qui est infestée par un grand nombre de brigands. La caravane campa sur les bords romantiques du Bohmen. Ce ruisseau promène ses eaux dans les vallées de Moisy, et va se perdre dans le bras de la Praa, nommé Prakoum. Une forêt de buissons élégants, surmontés d'arbres élevés, forme un berceau de leurs branches réunies au-dessus de ses eaux, et les rayons du soleil, en pénétrant à travers le feuillage, sont reflétés par le sable blanc et doré qui se mêle dans son lit aux cailloux de granit, et aux pierres ferrugineuses et micacées. On gravit d'abord la montagne par une pente douce; mais tout à coup le chemin devient difficile, hérissé et semé de précipices. Des masses de rochers sont éparses de tous côtés, et ce n'est qu'à l'aide des mains qu'on parvient à surmonter les obstacles qui se présentent à chaque pas. La montagne de Moisy est nue et brûlée; le soleil, tombant à plomb sur ses flancs sans cesse échauffés, augmentait encore les fatigues des voyageurs, qui ne parvinrent qu'après des peines incroyables à un mille de son sommet. On apercevait indistinctement à cette hauteur, à travers une ouverture située à l'ouest, le sommet d'une autre montagne qui fait

(1) Dupuis's *Journal*, p. 50.

partie de la même chaîne. A plusieurs centaines de verges au-dessus du mont Moisy, s'élève une espèce de table flanquée de saillies de formes diverses; une cascade, qui se fait entendre à gauche, indique que le chemin passe sur un précipice, et conduit dans une profonde vallée; mais les bois étaient si sombres dans cet endroit, qu'on ne pouvait distinguer que les troncs des arbres auprès desquels on voyageait. Cette chaîne commence, suivant les naturels, au nord-ouest de Bequa, et se dirige à l'est vers Datiasso et Doumpassy, où elle se sépare en deux branches se dirigeant, l'une au nord-est jusqu'au lac d'Etchouy, et l'autre au sud-est, à travers les pays d'Assim et d'Akim, jusqu'à Aquamboe et les environs d'Accra. A cet endroit, elle se joint à la chaîne qu'on aperçoit du fort anglais d'Accra, à vingt milles de distance. La montagne de Moisy a environ six cents pieds anglais de hauteur perpendiculaire. Elle est plus accessible au nord; un petit ruisseau sans nom se creuse un passage dans ses flancs, et coule en murmurant à l'ouest (1).

Au pied de la montagne, un djungle épais indique l'approche du premier village aschanti. C'est un misérable hameau d'une trentaine de cases, appelé Chousah (2), et dont les habitants vivent de leur trafic de vin et de noix de palmier. La caravane passa dans cet endroit près d'un grand trou qui avait été creusé pour l'exploitation d'une mine d'or, mais qu'on avait récemment abandonnée, quoique le minerai passât

(1) Dupuis's *Journal*, p. 51 et suiv.

(2) Nommé Quesa dans Hutton. Voyez ci-dessus, p. 235.

pour très riche. Sur les montagnes, le chemin change sans cesse de direction; mais au-delà de Chousah, il incline sensiblement au nord. A trois quarts de mille de Chousah, on trouve Fomanah, autre petit village d'environ cent cinquante habitants. Suivant Dupuis, les naturels contredisent l'opinion de Bowdich sur l'importance de l'ancienne ville de Fomanah, et déclarent qu'elle n'a jamais été qu'un village frontière habité par des bûcherons. On fit environ un demi-mille en quittant ce village, sur une route battue et unie, au milieu des champs de chaume enflammé. On n'était qu'à une heure de marche de Doumpassy, et l'on apercevait, à mesure qu'on approchait davantage de cette ville, un grand nombre d'habitants sortis au-devant des étrangers. Le cabaschir les reçut avec cordialité, et conduisit Dupuis dans la maison qu'on avait préparée pour lui. C'était un bâtiment neuf à deux compartiments, et orné de sculptures grossières. Le propriétaire qui la quittait avec sa famille pour la céder à Dupuis, lui dit avec politesse, qu'il avait beaucoup de plaisir à recevoir un homme blanc, et qu'il s'attirerait par cette bonne action la protection des dieux. D'Acrofroum à Doumpassy on compte onze milles et demi, mesurés en ligne droite, et près de quinze en suivant les détours de la route (1).

Parmi les végétaux que l'on vit dans cette marche, les plus utiles étaient le grand et le petit palmier, et les plus majestueux les palmiers douma, les acajous

(1) Dupuis's *Journal*, p. 54.

d'Afrique et les cotonniers soyeux. Une foule de plantes rampantes et épineuses s'attachaient aux troncs de ces arbres gigantesques, et donnaient à la forêt le caractère sublime et sauvage de la végétation de la zone torride. Les ananas bordaient le chemin et se mêlaient à quelques cocotiers mâles et femelles. On remarquait encore une espèce de petit palmier nain, appelé ascha par les Arabes, et dont les fibres tissues avec le poil de chèvre composent l'étoffe de leurs tentes. Parmi les arbrisseaux, on distinguait le cotonnier, l'indigotier, le cafier, l'arrow-root et le gouro ou noix de guerre, espèce de bétel que les naturels mâchent comme celui de l'Inde. On dit que cette partie de la forêt est fréquentée par des hyènes, des civettes, des babouins, des guenons (monkeys), des porcs-épics, des phatagins (ant-eaters), des cochons sauvages, des paresseux (sloths) et des écureuils. Les naturels affirment qu'un grand quadrupède, dont la description répond à celle de la girafe, visite quelquefois ces parages, et qu'on en trouve un assez grand nombre dans le Sarem et le Ghundja. Mais les chasseurs les regardent comme des animaux sacrés, et ne les tuent point, quoiqu'ils se réunissent en troupe avec les éléphants (1).

Dupuis resta un jour à Doumpassy pour attendre le retour du messager qu'il avait envoyé de Kikiwhary au roi des Aschantis. Le 20, il fut éveillé de très bon matin par son hôte, qui venait offrir un présent à son dieu tutélaire. Cette offrande se composait des

(1) Dupuis's *Journal*, p. 55.

pattes et de la tête d'une poule tachetée de blanc, et d'une petite calebasse contenant un peu de grain et de plantain noyé dans un fluide qui ressemblait au sang. Le nègre déposa le tout au pied d'un arbre situé devant la case de Dupuis; ensuite, séparant les membres de la poule, il les suspendit aux plus basses branches de l'arbre, et arrosa ses racines d'une liqueur noirâtre en récitant quelques mots de prières. Avant de terminer sa pieuse cérémonie, le nègre répandit sur le tronc de l'arbre sacré une teinture d'argile délayée. Dupuis avait vu sur sa route un grand nombre d'offrandes semblables; dans certains lieux surtout, qui étaient plus particulièrement l'objet de leur superstition, les nègres avaient déposé une multitude de vases remplis de provisions offertes aux dieux des forêts et des chemins (1). La ville de Doumpassy contient environ quinze mille habitants; la grande avenue qui la traverse mérite seule le nom de rue; les autres passages à droite et à gauche étant à peine praticables pour une seule personne. On remarque, près de la place du marché, quelques maisons assez bien bâties dont le cabaschir habite la plus belle. De grandes plantations d'arbres et de vastes champs de céréales fournissent abondamment aux besoins de la population de cette ville.

Le séjour de Doumpassy fut salutaire à la caravane. M. Collins, qui souffrait depuis long-temps, fut presque rétabli, et Dupuis se sentit aussi bien portant, après une nuit de repos, qu'il avait jamais été en Afrique. Le thermomètre marquait à l'ombre, à

(1) Dupuis's *Journal*, p. 56.

huit heures du matin, quatre-vingt-un degrés; à midi, quatre-vingt-six; et à sept heures du soir, quatre-vingt-deux. Le 21, Dupuis, ne voyant pas revenir son messager, ordonna à la caravane de se préparer à partir. A un mille et demi au-delà de Doumpassy, on trouve le petit ruisseau de Bahrein coulant à l'ouest, et à un quart de mille plus loin Carbouso (1), village du plus misérable aspect. Un chemin assez agréable conduit de là à Sanquanta, triste séjour de quarante ou cinquante familles. Près de Sanquanta coule le ruisseau d'Indjouma, qui va se perdre au sud-sud-ouest dans la Prakoum. On entendait dans le lointain des décharges de fusil qui venaient de Medouma, grande ville située à plus de cent toises à l'est de Sanquanta. Après avoir traversé le petit village de Baramken, la caravane arriva de très bonne heure à Datchasou, ville de quelque importance, où elle s'établit, pour passer la nuit, dans une mauvaise cabane à moitié ruinée, la meilleure habitation du lieu. Deux envoyés du roi des Aschantis arrivaient en même temps, et étaient porteurs des compliments du monarque pour Dupuis, et d'un présent consistant en deux onces et demie de poussière d'or renfermée dans de la soie, un mouton gras et une énorme truie. Les ambassadeurs se présentèrent devant Dupuis, et lui dirent : « Saï a appris que vous êtes venu pour le visiter, et cette nouvelle lui a fait plaisir; en conséquence il vous envoie ses compliments, et vous fait savoir qu'il verra votre visage lundi (28 février), parce que ce jour est heureux. » Dupuis fit, à chacun

(1) Nommé Taïbosou ou Kabo dans Hutton. Voyez p. 236.

des deux envoyés, un présent convenable, et les renvoya. Ils revinrent ensuite lui dire que le roi leur avait ordonné de l'accompagner et de faire partout respecter le voyageur blanc (1). De Doumpassy à Datchasou il n'y a que six milles au nord-nord-ouest en droite ligne, ou huit milles en suivant les détours du chemin. Cette dernière ville se compose de quatre ou cinq cents maisons et cases éparses çà et là, et presque toutes dans un état de ruine complète : on estime la population à deux mille habitants, occupés presque tous à teindre, à filer et à tisser le coton, à fabriquer des pots et à travailler dans la forêt.

Le 22, la caravane quitta Datchasou et reprit sa route ordinaire à travers les bois; mais un ordre était venu de la cour pour qu'on déblayât la route, et les habitants de la ville étaient déjà à l'ouvrage; on voyageait au milieu d'un vaste incendie; à droite et à gauche, d'immenses végétaux couvraient la terre de leurs troncs robustes déjà renversés par le feu, tandis que d'autres restaient encore debout, à moitié consumés par les flammes. Les esclaves des deux sexes des villes voisines étaient employés à ce travail. A un demi-mille de Datchasou, on atteignit Ankoasy, village d'environ soixante-dix cases, et, un mille plus loin, un autre village de meilleure apparence, nommé Adadouasy. A cinquante toises à l'est, on trouve la grande ville de Madjoury (2), dont on porte la population à dix mille âmes : Adadouasy n'en contient que trois mille. Cette dernière ville est

(1) Dupuis's *Journal*, p. 58.

(2) Nommé Madjawe (Madjaoui) dans Hutton. Voyez p. 236.

construite avec assez de régularité, et une plantation d'une espèce de mimosa offre, sur la place du marché, un ombrage agréable. La caravane s'arrêta pendant une heure dans cet endroit, et se remit en marche au milieu d'une foule de spectateurs. Le sol des environs est un peu montagneux, mais les pentes sont très douces. Aquamasy (1) fut le premier village qu'on traversa; il n'est qu'à trois quarts de mille d'Adadouasy; sa population est de moitié moins nombreuse, et se compose aussi de bûcherons, de potiers et de tisserands (2). La caravane arriva ensuite au hameau de Safou, presque enseveli au milieu d'un djungle épais, et situé entre les deux petits ruisseaux de Djonkaran et de Yanasî. A un mille et demi de ce dernier on trouve la petite ville de Coraman, près de laquelle passe la rivière de Dansabou, dont les bords sont très escarpés : son cours suit la direction de l'ouest. Après trois quarts d'heure de marche on entra à Amoafo, place importante où l'on passa la nuit. On avait fait dans cette journée huit milles en ligne droite au nord. Amoafo est une cité de première classe qui sert de dépôt militaire et a un gouverneur de distinction; sa population s'élève, dit-on, à sept mille habitants, parmi lesquels on compte un assez grand nombre de prisonniers du Gaman, qui appartiennent aux officiers et aux soldats de l'armée. On distingue dans cette ville un assez grand nombre de maisons bien construites; mais les cases de bambou et de terre y dominent encore.

(1) Agwanassie (Agouanassie) dans Hutton. Voyez p. 237.
(2) Dupuis's *Journal*, p. 60.

Le 23, Dupuis reçut la visite du fils du roi, jeune enfant de six ans. Il était conduit par sa nourrice, et suivi d'une petite troupe d'esclaves et de camarades de plaisir. L'étiquette africaine ne fut pas oubliée, même dans cette occasion; un présent de poules, de végétaux et de vin accompagnait le royal enfant. Pour répondre à cette politesse, Dupuis lui présenta un morceau de sucre que le jeune nègre partagea avec ses joyeux compagnons. Une fille du roi vint aussi le voir, et le sucre fut encore le moyen que Dupuis employa pour lier connaissance. Cette jeune princesse n'avait guère que dix ans, et les matrones qui l'accompagnaient s'efforçaient d'attirer les regards de Dupuis sur elle, en lui faisant entendre qu'elle aimait passionnément les caresses des hommes blancs; assertion que sa timidité démentait complétement. Cependant notre voyageur lui adressa quelques compliments que ses suivantes ne manquèrent pas d'interpréter en leur faveur, et d'attribuer à des intentions rien moins qu'innocentes. Elles répondirent que la princesse était jeune, à la vérité, mais que dans quelques lunes elle serait nubile, et que si Dupuis la trouvait de son goût, le roi ne refuserait pas de la lui donner pour femme. En même temps les vieilles matrones, poussant par l'épaule quelques unes de leurs jeunes compagnes, formèrent un cercle autour d'elles, et dirent à notre voyageur de choisir sans scrupule une amante, et de la garder tant qu'il voudrait (1).

Le 26 février, la caravane se mit en route pour

(1) Dupuis's *Journal*, p. 62.

la capitale. A un demi-mille d'Amoafo, on traversa le chemin de Bequa, grande ville située à environ trois milles plus à l'ouest. Ensuite on atteignit le village de Gabin, près duquel coule un petit ruisseau qui va se jeter, à l'ouest, dans le Soubirry. Dans cet endroit le sol est marécageux et couvert de broussailles et d'herbes élevées. Au-delà des marais on trouve le petit village de Benichas, qui renferme sept à huit cents âmes. Ce village est situé sur le bord du Soubirry, ruisseau considérable dont les eaux, retenues dans un canal de vingt à trente pieds de largeur, vont, dit-on, se perdre au sud-ouest, dans le Foum. La ville importante d'Assiminia n'était plus qu'à un mille de distance : la caravane y fut reçue en cérémonie sur la place publique; sa population s'élève à sept ou huit mille âmes; les maisons, et surtout celles de la rue principale, y sont bâties avec régularité, et peuvent rivaliser avec les plus belles de Kikiwhary, d'Ansah et de Doumpassy; de vastes plantations et des champs bien défrichés s'étendent au loin dans ses environs. Dupuis ne s'y arrêta que le temps de faire ses compliments au cabaschir, et de s'approvisionner de vin de palmier. Le premier village qui se rencontre au-delà d'Assiminia est Boposso, situé sur le sommet d'un terrain en pente, et renfermant à peine mille habitants. Un petit ruisseau le sépare d'Agimum. Ensuite vient Yoko, et à moins d'un mille plus loin, Abointem, le plus considérable de tous par sa population, qui s'élève à trois mille âmes. A quelques centaines de pas d'Abointem coule

le petit ruisseau de Bequa, qui donne son nom à la grande ville précédemment mentionnée, et va se perdre dans le Soubirry. A deux milles plus au nord on atteignit Potaiga (1), village de douze cents habitants; et ensuite, à un mille et demi, Fouiasso, autre village moins peuplé que Potaiga. La caravane arriva de bonne heure à Sarasou, ville située à dix milles et demi au nord d'Amoafo, mesure horizontale (2). Le sol que l'on parcourt dans cette marche est une argile durcie et colorée, mélangée çà et là de minerai de fer et de sable blanc. Dans les environs d'Yoko on trouve un assez grand nombre de gros blocs massifs de granit rouge et blanc. A mesure qu'on s'approche de la capitale, les palmiers deviennent plus élevés, et dans les endroits découverts, près des villages, où l'on peut apercevoir leurs têtes majestueuses, ils ajoutent un caractère de grandeur à la végétation de l'Afrique tropicale. On voit aussi plus communément le figuier sauvage; plusieurs espèces de cassies s'élèvent au milieu des buissons de plantes aromatiques, et quelques pieds de poivriers de Guinée se montrent dans les clairières. Sur les bords du Souberin (3) et près de Potaiga, Dupuis remarqua de grands arbres qui produisent une gomme résineuse en morceaux de plusieurs livres. Elle est inflammable comme le camphre, très légère, fragile, et répand une odeur très forte qui ressemble assez à celle de la gomme de benjoin. Notre voyageur

(1) Dans Hutton, Abointem est Aboyentum; et Potaiga, Apootiaga.

(2) Dupuis's *Journal*, p. 63.

(3) Souberry ci-dessus. Hutton dit aussi Soubin ou Soubirri. Voyez p. 237.

reconnut aussi l'espèce de genévrier qui donne la sandaraque, et un autre arbrisseau ressemblant au gommier d'Arabie, et distillant une belle gomme blanche et soluble. Cette partie de la forêt est fréquentée par un grand nombre de civettes, des antilopes, des phatagins (ant-eaters), des porcs-épics, des cochons sauvages, des paresseux, des écureuils et diverses espèces de singes; quelques uns de ces derniers animaux sont d'une très petite taille, et ornés d'un pelage varié de raies noires et blanches. Les naturels décrivent une espèce appartenant au genre babouin (ape), qui habite les contrées les plus orientales de cette partie de l'Afrique, se dresse sur ses pieds de derrière, et ne craint pas d'attaquer même les hommes armés. On dit aussi que ces singes s'emparent des femmes et des jeunes filles, et les emportent dans leurs retraites avec une vitesse qu'on ne saurait atteindre (1).

Sarasou est une grande ville compacte, divisée en deux quartiers par une avenue qui la traverse du nord au sud; des plantations considérables l'entourent, et une assez vaste portion de terrain est consacrée à la culture du maïs, des ignames et des cassaves. La population de cette ville s'élève à huit mille habitants, qui sont en grande partie sous la puissance d'Amou Koitea, comme soldats, esclaves ou vassaux. Un assez grand nombre d'artisans habitent cependant Sarasou, et ses manufactures de toiles de coton sont très belles. Dupuis séjourna, le 27, dans cet endroit, pour préparer son entrée dans la

(1) Dupuis's *Journal*, p. 64.

capitale. Il fit aussi une excursion sur les bords de la rivière de Dah, qui coule à l'ouest-sud-ouest, à deux ou trois cents pas au nord de Sarasou; elle prolonge ensuite son cours jusqu'au Souberin, dans lequel elle se perd, et non dans la Foum, comme le dit Bowdich. La rivière de Dah a environ quarante-deux pieds de largeur sur deux ou trois pieds de profondeur dans l'endroit où on la traverse; elle prend sa source dans l'Akeyah (1). Ce séjour à Sarasou avait donné le temps à une partie des malades de rejoindre la caravane; cependant il en manquait encore douze lorsque Dupuis fit l'appel le 27, dans la nuit. Le jour suivant, de très bonne heure, on traversa la rivière de Dah; deux milles plus loin on atteignit un petit village de bûcherons, nommé Agyokoh, et ensuite Agôgo, autre hameau, situé à peu de distance du premier. On rencontrait fréquemment des caravanes de marchands se rendant à Coumassie de tous les points de la côte, excepté du Cap Corse. Un messager de la cour vint au-devant de Dupuis jusqu'à Agogo, et le conduisit, suivant les instructions du roi, dans le petit village de Ciry, à environ cinq quarts de mille au sud-est de la capitale. On fit halte dans cet endroit; les gens de la caravane se vêtirent de leurs plus beaux habits; Dupuis monta sur son palanquin, que le voyage avait mis dans un très mauvais état, et l'on se remit en marche au milieu des cris et des chants des Fantis. Lorsqu'on fut arrivé à un détour où deux chemins aboutissent,

(1) Dupuis's *Journal*, p. 67.

Dupuis fut grandement surpris de se trouver en présence d'une troupe de soldats vêtus et armés à l'anglaise, et commandés par un Albinos en habit bourgeois, à l'exception d'un énorme bonnet militaire. Ces espèces de singes habillés, qui font partie de la garde du roi, ouvrirent leurs rangs et firent quelques évolutions au passage de Dupuis. Ils lui dirent que Saï lui faisait l'honneur de les envoyer pour l'escorter jusqu'en sa présence. Dupuis accepta leur service, et fit éloigner ses gardes fantis pour se placer au milieu des guerriers aschantis. Au bout d'un quart d'heure de marche on atteignit le vaste marais qui enveloppe la ville au sud et à l'est. A une si petite distance de la capitale la forêt conserve encore l'épaisseur et les fourrés presque impénétrables qui la caractérisent. Rien n'indique l'approche d'une cité populeuse. Bientôt on aperçut les premières cases de Coumassie entourées de plantations et de quelques murailles éparses. De cette espèce de faubourg on voit une partie de la ville, où l'on entre par une large avenue qui conduit presque en droite ligne, au nord, à la porte du palais du roi. Une foule immense de spectateurs de tout sexe et de tout âge inondait la rue; toutes les physionomies semblaient animées par les chansons bruyantes des Fantis, les sons des trompes et la nouveauté du spectacle. La décharge d'une espingole fut seule capable de suspendre un moment la joie tumultueuse de cette multitude dévergondée.

Dupuis remarqua cependant que les soldats n'avaient aucune peine à s'ouvrir un passage, et

qu'il leur suffisait de traîner à terre quelques baguettes de bambou, ou de frapper légèrement sur l'épaule des spectateurs pour les faire reculer. Le palanquin de notre voyageur fut arrêté soudainement par une députation des cabaschirs, envoyée par le roi pour féliciter son hôte européen, et lui dire qu'il désirait qu'il se rendît sur la place du marché pour donner le temps à la cour de s'assembler. Au bout d'un quart d'heure, une autre décharge d'arquebuse annonça l'arrivée du roi. Le plus grand silence succéda au tumulte, et la place fut aussitôt couverte d'un nombre considérable d'habitants en grand costume, assis à terre, et formant un immense demi-cercle. On distinguait les chefs à leurs larges parasols de diverses couleurs, et à leurs petits siéges, qui les élevaient juste de la hauteur de la tête au-dessus des autres assistants. On ne pénétrait jusqu'au roi que par un étroit passage pratiqué entre tous les chefs. Tout le luxe militaire des nègres était déployé dans cette solennité. Des tambours de formes différentes, quelquefois ornés de dépouilles guerrières, des trompes d'ivoire, des flûtes de roseaux, des calebasses couvertes de grelots, et des cymbales de fer composaient la musique des cabaschirs. Les plus jeunes capitaines étaient ornés des crânes des ennemis tués dans les combats, et de longs chapelets de dents suspendus en sautoir. Un certain nombre de jeunes esclaves de quinze à seize ans, armés de courts cimeterres et de poignards, formaient une troupe d'honneur autour de chaque officier de distinction. Les cabaschirs se faisaient surtout re-

marquer par leur gravité, leur physionomie sévère, et leurs compliments calculés. Plus loin, on arrivait au quartier des Musulmans qui étaient assis au nombre de trois cents, en comptant les esclaves, autour de leur pacha. On ne voyait près de ce chef ni tambours ni instruments de guerre, et aucun homme armé ne gardait l'avenue qui conduisait jusqu'à lui. La dignité et le décorum de ces sectateurs de Mahomet ne permettaient pas de les confondre avec la troupe bruyante des Aschantis. Leurs vêtements se rapprochaient plus de ceux de l'Égypte et de Tripoli que du costume des Barbaresques occidentaux; mais il y avait parmi eux un grand mélange de nations. Les chefs étaient vêtus de belles robes de soie de Turquie ou de l'Inde, appelées cosatten, de turbans et de pantalons de coton indigène, et d'un justaucorps orné d'une riche broderie de cordons de soie. Ce costume était le plus général; un autre, composé d'une longue chemise flottante à manches brodées, espèce de mélange de l'habillement turc et indien, distinguait les Musulmans voyageurs. Dupuis remarqua aussi dans quelques uns le costume ordinaire des Arabes et des montagnards de l'Atlas. Ce n'est qu'une simple tunique sans manches, tombant au-dessous du genou, et appelée kussabi en arabe. Le pacha était le seul dont le vêtement ne conservât aucun caractère national. Ce vieillard était enveloppé d'une robe de soie bleue damassée, d'une coupe théâtrale, et d'une grande richesse de broderies et d'ornements. Un turban de mousseline, garni en arrière de morceaux de glace, d'amulettes, de coraux et de

verroteries, couvrait sa tête, et était en outre enveloppé d'une écharpe de damas qui tombait en replis nombreux jusqu'à ses sandales, où elle se joignait à un grand ornement de couleurs diverses. Son regard réservé laissait entrevoir un fanatisme violent. Lorsque Dupuis s'approcha pour lui prendre la main, le Musulman hésita, et récita rapidement et à voix basse les versets du Coran, appelés al fathiat (1).

Les ministres, les interprètes et les autres confidents du roi étaient placés immédiatement après les Musulmans; un nombre considérable de suivants et de musiciens les accompagnaient; d'énormes parasols flottaient au-dessus de leurs têtes, et ils étaient couverts d'une incroyable profusion d'ornements en or, suspendus à leurs poignets et à leurs jambes, comme marque distinctive des favoris du roi. Dupuis entra enfin dans l'avenue qu'occupait le monarque. A son approche, les instruments guerriers retentirent de sons affreux, et les esclaves du palais l'entourèrent en agitant leurs cimeterres au-dessus de sa tête d'un air menaçant. Lorsque le monarque lui eut présenté la main, tout le bruit cessa. Les traits de Saï étaient tranquilles et sérieux, et contrastaient avec ses yeux qu'animait un sentiment d'admiration et de bienveillance. Les paroles qu'il adressa à Dupuis furent répétées par un officier du palais, dans ces termes : « Saï remercie les dieux de vous avoir vu, ainsi que l'autre homme blanc et toute votre suite (2). »

(1) Dupuis's *Journal*, p. 72.
(2) Dupuis's *Journal*, p. 74.

Le siége royal était d'un travail grossier, mais ingénieux; ses bras et ses pieds avaient été taillés en formes grotesques, et revêtus de petites figures d'or relevées en bosse. Plusieurs des cabaschirs qui entouraient le monarque portaient sur la poitrine des plaques d'or massif, des chaînes du même métal, et des morceaux d'or natif d'une livre et même plus de pesanteur. Derrière le monarque, on voyait ses messagers portant sur l'épaule, pour emblème de leur charge, un large sabre recourbé, dont ils faisaient briller la poignée doublée d'or poli. Au pied du siége royal, quelques uns d'entre eux se tenaient debout en sentinelle, armés de fusils anglais revêtus d'or, et coiffés d'un panache de plumes d'argus (1) qui leur enveloppait la tête à la manière des guerriers mexicains. Au-dessus du front, ils portaient une paire de cornes de belier doublées d'or, et soutenues par une chaîne d'amulettes de maroquin; un crâne, taillé en forme de casque, et orné d'une longue queue de tigre flottante, soutenait tous ces ornements; une espèce de justaucorps de tissu de mailles semé d'or, d'argent et de maroquin peint, enveloppait toutes les parties du corps, excepté les bras, et une pièce d'étoffe simple, roulée autour des reins et descendant jusqu'à la moitié des cuisses, achevait de compléter le riche costume de ces guerriers. Outre le fusil, ils étaient encore munis d'arcs et de carquois remplis de flèches empoisonnées, soutenus par

(1) Dupuis désigne probablement par ce mot l'oiseau à couronne. Celui que les naturalistes nomment argus se trouve en Asie. Bowdich fait mention d'aigles. Voyez ci-dessus, p. 66.

un ceinturon auquel étaient aussi attachés un certain nombre de poignards dans leurs étuis, et un grand sac à poudre. La pièce la plus singulière de leur accoutrement était une grosse sonnette d'or, d'argent ou de fer, attachée par un ceinturon, et tombant par derrière, ornée d'une épaulette européenne, et faisant entendre à chaque mouvement du corps un son semblable à celui des clochettes que les bergers espagnols suspendent au cou des bestiaux. Quelques uns des officiers du corps étaient coiffés de petits turbans de taffetas ou de coton et de mousseline à figures; leurs robes étaient composées d'une pièce de coton rayé pliée autour des reins, et jetée avec grâce sur l'épaule gauche, exactement comme le hayk ou alhayk des Arabes des déserts de l'ouest et du sud. Le roi était simplement vêtu d'un large hayk de coton à figures, tombant des deux épaules, et flottant négligemment sur le dos et sur les cuisses. Il portait aussi une tresse de soie qui soutenait un chapelet d'amulettes enveloppées d'or, d'argent et de soie. Une chaîne d'or massif formait sa ceinture et le couvrait jusqu'au milieu du ventre; enfin un nombre considérable d'anneaux d'or, grossièrement travaillés, chargeaient ses doigts et ses oreilles. Sur le genou gauche, il portait une bande d'étoffe de soie et d'herbe tressée, mêlée de grains d'or et d'amulettes, et se terminant par un gland arrangé avec art, qui descendait jusqu'au gras de la jambe (1).

Le lundi étant un jour consacré au culte, on dit

(1) Dupuis's *Journal*, p. 74 et 75.

à Dupuis que le roi avait sacrifié, dans la matinée, trois hommes et un grand nombre d'animaux. Notre voyageur apprit depuis que les trois victimes étaient des criminels déjà condamnés par la loi. Le chef des prêtres occupait un côté du trône, et était entouré de jeunes et de vieux disciples défigurés par des raies de craie blanche qui leur couvraient le visage, la poitrine et les jambes. Au milieu d'eux, on voyait un pot de terre et une petite boîte qui contenait sans doute des reliques ou des offrandes.

Lorsque Dupuis et ses compagnons de voyage eurent touché la main du roi, ils achevèrent de parcourir la demi-lune dont ils n'avaient encore vu que la moitié. A peu de distance de son seigneur suzerain, le roi des Aschantis, on voyait le roi de Banna, qui se trouvait accidentellement à Coumassie. Sa suite était nombreuse et magnifique, et se composait, outre un grand nombre de ses sujets, de plusieurs Musulmans d'un rang inférieur, avec leurs esclaves. Le roi de Banna était simplement vêtu d'une pagne africaine, ornée d'amulettes garnies d'or et de peaux d'animaux. Ses doigts et ses orteils étaient couverts de bagues d'or, et il portait aux poignets des bracelets du même métal et de pierres d'aigris (aggry). Son siége n'était revêtu que de pièces d'argent, telles que des dollars et des demi-dollars, personne n'ayant le droit de s'asseoir sur un trône d'or que le roi des rois (1). Les guerriers qui entouraient le chef de Banna étaient couverts de peaux

(1) Dupuis, p. 76.

d'animaux féroces, principalement de léopards et de panthères. Leurs armes étaient l'arc, les flèches empoisonnées, la javeline, le fusil, le sabre, la massue et le poignard. La plupart ne portaient pour tout vêtement qu'une bande de coton de trois à quatre pouces de largeur, croisée entre les cuisses et sur les reins. Les chefs de distinction, les gouverneurs de provinces et les alliés de l'empire des Aschantis étaient immédiatement placés après le roi de Banna. Ce ne fut enfin qu'après deux heures de salutations que Dupuis atteignit l'extrémité de l'assemblée. Les ministres du roi l'y attendaient, et le conduisirent sous l'ombrage de quelques arbres pour lui laisser prendre un peu de repos. Ce fut de ce lieu que notre voyageur vit défiler tout le cortége royal au bruit d'une musique assourdissante et des chants des courtisans. Il a conservé une de ces chansons dans laquelle on célèbre le courage d'un capitaine nommé Apacou Keudjo.

« Où trouvera-t-on jamais un guerrier semblable au puissant et beau Apacou Keudjo, dont les yeux brillent dans les combats comme ceux d'une panthère en fureur? O que vous êtes aimé, esclave puissant du roi! Le récit de vos victoires charme ses oreilles. Qui défit les Gamans et tua leur cabaschir Adouai? Apacou Keudjo! Où sont les femmes et l'or? chez Apacou Keudjo, l'homme riche, l'homme puissant! Sa colère donne la mort à ses ennemis; son corps est invulnérable, et son fétiche est mortel à ceux qui osent lever les yeux sur lui. »

Le roi de Banna prononça aussi un long discours

en l'honneur de Saï (1). Lorsque tout le cortége fut passé, on vint avertir Dupuis que le roi s'approchait. Tout à coup on vit briller dans l'éloignement un grand nombre de torches allumées, des sons aigus et discordants se firent entendre, et une foule de guerriers se précipitèrent en courant. Les gardes qui environnaient Dupuis ne purent résister au mouvement de ces flots de soldats; notre voyageur fut lui-même renversé de dessus son siége, et perdit pour un moment son chapeau et son épée. Un corps de musiciens précédait le monarque; ils tiraient de leurs grandes trompes d'ivoire et de leurs tambours de bois les sons les plus affreux. Un assez grand nombre de guerriers, ornés de plumes d'argus (2), de bijoux d'or et de sonnettes, marchaient devant le dais qui le couvrait, et exécutaient des évolutions militaires en répétant les invocations et les chants de leurs danses guerrières, et en faisant tourner leurs fusils revêtus d'or. Un nègre, d'une taille gigantesque, portait en avant le billot des supplices encore teint de sang, et hurlait le chant de mort. Ensuite venaient les hérauts proclamant à haute voix les dignités et les hauts faits d'armes de leur maître. Le dais du roi s'arrêta devant Dupuis, le monarque nègre le regarda avec bienveillance, lui prit la main, prononça quelques mots d'adieu, et continua son chemin (3).

(1) Dupuis écrit ordinairement Saï, mais aux pages 227 et 228 il écrit Zay. Ce mot, ainsi que nous l'avons déjà dit, signifie roi en Aschanti.

(2) L'argus n'est point un oiseau d'Afrique. Voyez la note ci-dessus, p. 274.

(3) Dupuis's *Journal*, p. 82.

Quelques uns des porte-flambeaux du roi reçurent l'ordre de conduire la caravane à sa demeure. Saï avait fait préparer la maison du prince Adoum pour l'usage particulier de Dupuis. Ce bâtiment consistait en deux pièces de treize pieds anglais de long sur sept de large, et en un long corridor qui servit de lieu de repos aux gardes et aux domestiques de notre voyageur. Malgré la grossièreté du travail, cette habitation était assez commode, et à l'abri des atteintes du vent et de la pluie. De Sarasou à Coumassie, Dupuis compte six milles un quart en ligne directe au nord. La distance du Cap Corse à Coumassie est d'un peu moins de cent trente-trois milles en ligne droite, ou de cent quatre-vingts milles, en tenant compte des sinuosités de la route (1).

Dupuis termine le journal de son voyage par quelques observations sur le climat des contrées qu'il a parcourues. Il pense que, dans les pays de l'intérieur, l'air est beaucoup plus pur et plus salubre, le sol moins humide, et l'atmosphère moins chargée d'exhalaisons que dans toute autre partie de la côte, depuis le cap des Palmes jusqu'à la rivière de Gabon. A Dounqua, à Mansoue et sur les bords de la Praa, l'atmosphère éprouve peu de variation, et reste presque constamment pure et légère. Dupuis pense que toutes les maladies qui se déclarèrent parmi ses gens, pendant son excursion, avaient été apportées du Cap Corse. M. Collins et l'auteur furent les deux Européens les plus maltraités, et les naturels eurent

(1) Dupuis's *Journal*, p. 84.

à souffrir particulièrement des fièvres, du ver de Guinée et des inflammations; mais il paraît démontré à notre voyageur que le germe de toutes ces incommodités existait avant le départ, et que l'exercice et la fatigue hâtèrent seulement leur développement. Pour expliquer cette différence notable dans le climat de deux contrées si voisines, Dupuis se demande si l'insalubrité des côtes ne doit pas être attribuée aux vapeurs délétères produites par la décomposition et la fermentation des végétaux indigènes, par exemple, du manglier, et au mélange des eaux douces à l'eau de la mer; or, le manglier se trouve rarement dans l'intérieur, et les eaux de rivière, à quelques exceptions près, y sont limpides et sans mauvaise odeur. Dupuis conclut de cette observation qu'il est facile de comprendre pourquoi le pays des Aschantis est un des plus sains de toutes les contrées situées près du tropique, et bien supérieur, sous ce rapport, à la côte de Guinée, principalement pendant la saison des pluies, des brouillards et des exhalaisons, saison qui dure huit mois de l'année sur cette côte.

§ II.

Observations de Dupuis sur le Wangara.

Suivant les informations recueillies par Dupuis pendant son séjour à Coumassie, le Wangara ou Ouangara est une vaste contrée qui embrasse plusieurs royaumes. Il comprend les districts inférieurs

du Sarem, le Gundja, et la partie méridionale du Dagomba et du Yarraba. Sur la côte il renferme une étendue d'environ six cent soixante milles géographiques, depuis le Cap Lahou jusqu'aux rivières de Formose et de Callabar (1).

Le royaume des Aschantis embrasse environ quatre degrés de longitude de l'ouest à l'est, c'est-à-dire depuis Gaman jusqu'à la Volta, en y comprenant les dernières conquêtes à l'ouest ; et environ quatre degrés de latitude du sud au nord, c'est-à-dire depuis le château du Cap Corse jusqu'au royaume tributaire de Ghofan. Le roi règne despotiquement et

(1) Le nom de Wangara servant à désigner une grande portion de la Guinée, est une des notions les plus importantes et les plus neuves que renferme le livre de Dupuis. Mais comme il n'a pas su que ce mot, dans la langue africaine, indique des pays très arrosés et marécageux, et est synonyme de *Pays-Bas*, il a cru à tort avoir retrouvé dans le Wangara de la Guinée le Vankara ou Wankara d'Edrisi, qui, suivant nous, doit être cherché dans la partie orientale du soudan, à l'est du lac Tchad. Mais il est évident aussi que le Ouangara ou Vankara de l'itinéraire du cheyk-hagg Kassem est le Wangara de Dupuis, ou toute la partie orientale de la Guinée. D'où il résulte que cet itinéraire ne présente pas relativement à cet objet de contradiction ni d'erreur, ainsi que nous l'avons pensé : il fournit, au contraire, un argument de plus pour croire que le fleuve qui coule à Tombouctou retourne à l'ouest, et se jette dans le golfe de Guinée. Nous reviendrons sur cette importante matière lorsque nous donnerons les voyages faits dans le centre de l'Afrique. Voyez l'*Itinéraire du cheyk-hagg Kassem*, dans nos *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique*, 1821, in-8°, p. 427, 301 et 506, *Eddrisii Africa*, édition de Hartman, p. 52 à 55, et Lyon's *narrative of travels in northern Africa*, 1821, in-4°, p. 148. Conférez encore Denham and Clapperton, *travels in northern and central Africa*, p. 281. Ces voyageurs donnent une autre explication du mot Wankara, qui nous paraît moins probable que celle de Lyon.

sans restriction sur toute cette étendue de terre; tous les rois, les chefs, les vice-rois et les cabaschirs sont ses vassaux immédiats, soit qu'ils paient ou qu'ils ne paient pas de tribut, et ils ne tiennent pour la plupart leur charge que de la volonté souveraine du monarque. Les nombreuses principautés, qui se partageaient le territoire de la Côte-d'Or du temps de Bosman, ont toutes eu le même sort, et ont été successivement réunies, par la conquête, au vaste empire dont Coumassie est la capitale. Le royaume de Dinkra ou Dinkira, les montagnes de Tofal ou Tufel, les principautés de Wassa ou Warsaw, d'Amanaha, d'Aowin, de Showe (1) et de Tousequa à l'ouest; de Soko, de Takima, de Coransa, de Massy, d'Assin, de Fanti ou Fantin, et d'Ahanta au centre; et les districts de Ghofan, de Baboso, de Banna (2), d'Yobati, d'Ajorah, de Bouromy, d'Akeyah, d'Aquahou, d'Akim, d'Aquapim et d'Aquamboe à l'est sur les bords de la Volta, sont aujourd'hui des possessions du roi des Aschantis (3).

Huit (4) chemins principaux traversent en tout sens l'empire, et établissent des communications entre toutes les villes qui le composent. Chacune de ces routes porte ordinairement le nom du roi qui l'a ouverte le premier, ou celui de la contrée qu'elle traverse. La première est celle d'Aowin; elle conduit

(1) Showe est le Sawe, ou le Sauee des cartes de Bowdich.

(2) C'est le district et la ville de Banuasou dans l'Akim des cartes de Bowdich.

(3) Dupuis, part. II, p. 28.

(4) Bowdich en compte neuf.

sur la côte occidentale à Appollonia, Assini, Bassam et à Lahou. La seconde, la route de Wassa, passe à travers le Dinkra, et aboutit à Wassa où elle se partage en deux branches, l'une orientale, l'autre occidentale : la première se dirige vers la rivière de Praa qui passe à el Mina, Commenda, Chamah, etc.; et l'autre, après avoir traversé le Ahanta, communique avec le cap des Trois-Pointes et les établissements européens qui l'avoisinent. La troisième route passe dans l'Assim et le Fanti, et se sépare en deux parties au village de Dounqua, dont l'une conduit à Anamaboe, et l'autre au fort hollandais de Mouré, qui est à environ quatre milles à l'est du Cap Corse. La quatrième se dirige au sud-est et au nord-est, à travers le Djouabin (Dwabin), l'Yomoho, l'Akim et une partie de l'Aquapim jusqu'à Accra, et les établissements anglais, hollandais et danois des environs. Telles sont les quatre grandes chaussées maritimes par où les Aschantis s'approvisionnent de poudre, de fusils et de toutes les autres marchandises européennes.

Les chemins de l'intérieur sont, en premier lieu, celui qui, de Coumassie, se dirige au nord-ouest jusqu'à l'embarcadère d'Ensouta ou Ensotah sur la rivière de Tando, et se divise ensuite en deux branches, l'une qui traverse Bontoko et Houraboh au nord, et l'autre Schouy, Schoumah et le Sarem à l'ouest. La seconde des routes de l'intérieur conduit à travers Takimah à l'ouest, ou le Coransa et le Banna à l'est, jusqu'à la rivière d'Asouada, d'Adiray ou de Volta et les montagnes de Sarga (1), dont le vaste circuit s'étend à

(1) Saraga sur la carte.

l'orient jusqu'à Ghobagho, et à l'occident jusqu'à Enkasi, Kong et le Mandingue. La troisième route est ouverte à travers le Massy, le Coransa et le Banna à l'est de la rivière d'Asouada, au-dessous du désert de Ghofan, où elle se partage pour gagner au nord le Ghobagho, et à l'est le Tonoma et les royaumes du Dagomba. Enfin la dernière des grandes routes de l'empire des Aschantis conduit dans l'Akeya ou Akiyah, et se divise ensuite en deux chemins, l'un qui va à l'est dans le Bouromi et vers la rivière de Volta ou Asouada, l'autre qui incline plus au nord du lac Bouro, traverse l'Adjorah, une partie du Yobati et du Baboso jusqu'à la Volta, au-dessus de laquelle est située la ville de Salgha. Ces deux derniers chemins sont quelquefois appelés les anciennes routes, à cause de leur antiquité et de leur supériorité. Depuis la conquête du Gaman, le roi Saï emploie un corps nombreux de troupes à ouvrir à travers la forêt un nouveau passage qui traversera les plaines des bords du Tando, et conduira dans le Gaman par un chemin plus court de deux journées que l'ancien, où il viendra aboutir à trois heures de marche de Coumassie (1).

L'Aschanti est en outre coupé par une multitude de petits passages, dont le principal traverse ses provinces du nord-est jusqu'à l'embarcadère de Goya, au sud du lac de Bouro. Un autre passage de la même largeur va jusqu'à Quahoe, où il est croisé par le chemin d'Akim, d'Aquapim, d'Accra, de Ningo, etc., et celui qui se rend dans l'est à Aquamboe et dans le Dahomey; mais on dit qu'il est très dan-

(1) Dupuis's *Journal*, partie II, p. 26 et 27.

gereux de pénétrer de ce côté dans ce dernier royaume. Un passage conduit aussi de Coumassie dans le Schoumah et le Shouy, et traverse la rivière de Tando. Un autre commence dans l'Akeyah entre le Banna et la rivière de Volta, et traverse l'extrémité orientale du désert, d'où l'on se rend en deux journées de marche à une grande ville du Ghunga nommée Agaga (1). Enfin un grand nombre de semblables chemins conduisent dans les principales villes de la côte et aux comptoirs européens. Il en existe un qui part des montagnes d'Aquapim, passe à Ningo, à Prampram, et s'étend jusqu'à l'embouchure de la Volta; un autre conduit d'Akim à Barracoe et à Winnebah, et un troisième de Tantum à Anamaboe. D'autres branches pénètrent aussi du Wassa dans le pays d'Ahanta, et ouvrent une communication entre tous les établissements des côtes du Vent, depuis la Praa jusqu'à la rivière d'Ancober; mais tous ces passages sont d'une très petite importance lorsqu'on les compare aux grandes routes dont on a déjà fait mention. Les ouragans, les débordements des rivières et des marais les rendent souvent impraticables. Les grandes routes ne sont même pas toujours à l'abri de ces accidents, et il est souvent arrivé que l'on a trouvé détruit le chemin qu'un voyageur avait parcouru peu de temps auparavant, parce que le gouvernement, dans les travaux qu'il ordonne pour rétablir les communications, trouve plus court et plus facile d'ouvrir un nouveau chemin à côté du premier (2).

(1) Cette ville n'est pas placée sur la carte de J. Dupuis.
(2) Dupuis's *Journal*, partie II, p. 28 et 29.

Depuis le septième degré trente minutes de latitude septentrionale, jusqu'au rivage de la mer, l'Aschanti ne présente qu'un vaste rempart de végétation, qui s'étend à l'est et à l'ouest d'Aquapim à Ahanta, sous la forme d'une immense forêt. Au sud, le Gaman, le Banna et le Sarem sont des pays de plaines semées çà et là de quelques bouquets de verdure. Le Ghunja, au-delà de la Volta, et le Dagomba, quoiqu'un peu montueux dans les environs de la rivière de Volta, offrent à peu près la même nature de terrain que le Gaman et le Banna, mais sont mieux boisés que le Sarem. La capitale de l'empire est entourée d'un grand nombre de cités puissantes et de petites villes très peuplées. La principale se nomme Djouabin (Juabin) (1), et est située à un jour de marche au sud-est de Coumassie ; elle est environ de deux tiers moins grande que Coumassie ; on estime sa population à soixante-dix mille âmes. Au bas de Djouabin, on trouve le lac d'Échouy ; et les montagnes qui l'entourent, comme dans un amphithéâtre naturel, sont couvertes de villages dont les habitants se livrent presque tous à la pêche. Cette ville sert aussi de prison à un grand nombre de prisonniers de guerre Fantis, Assins et Gamans. Cet endroit est proprement la Sibérie ou le lieu de bannissement des Aschantis. Deux captifs Gamans, avec lesquels Dupuis eut occasion de converser, lui apprirent que le nombre des prisonniers s'élevait à près de vingt-cinq mille à Djouabin, et que plus de quatre fois autant

(1) Mal écrit Dwabin par Bowdich, selon Dupuis (*Journal*, part. II, p. 30).

de leurs compatriotes avaient été sacrifiés sur les autels de la capitale, ou étaient morts de famine, de misère, et des mauvais traitements de leurs barbares conquérants (1).

A l'est du lac Échouy, on trouve le petit district de Yomoho, dépendant de la principauté d'Akim, et dont la capitale se nomme Adoumpore (2). Sa population est nombreuse et dispersée dans de petits villages. Ses habitants se livrent à la culture de la terre, et approvisionnent de grains et d'ignames les marchés de Juabin, de Bequa, de Sarasou, de Dompassy, etc. Au nord-est de Yomoho vient la province de Quahou, formant autrefois un petit royaume indépendant. Le terroir de ce district est fertile et entièrement découvert jusqu'à la Volta, qui fournit dans cet endroit une abondance de poissons dont la pêche occupe un grand nombre des naturels. La route de Coumassie, à la partie inférieure de l'Aquambo et de l'Aquapim jusqu'à l'embouchure de la Volta ou Adda, dont les bords sont fréquentés quelquefois par des brigands qui osent même attaquer les villages, traverse une contrée très montagneuse et coupée par une multitude de petits ruisseaux qui se dirigent presque tous à l'est, et vont se perdre dans la Volta. La longueur de cette route est de quatre-vingts journées de marche. La route qui conduit à Accra passe à travers les provinces de Yomoho, d'Atoa et d'Akim. Les rivières sont nombreuses dans l'Akim et l'Aqua-

(1) Dupuis's *Journal*, partie II, p. 31.

(2) Adumpore est probablement l'Adumpong de Bowdich.

pim, dont le sol est couvert de collines. La première des rivières que traverse la route d'Akim, entre Coumassie et la côte, est la Dah qui prend sa source à peu de distance de Jamacasi, arrose Juabin, et se perd dans la Praa, à deux journées à l'ouest du gué de Prassou. La seconde est la Praa que l'on passe à la cinquième journée de marche entre Anoka et Argosi. Les naturels la regardent comme un dieu protecteur, et lui donnent le nom de Boussem (1) qui signifie sainte ou sacrée. Elle prend sa source entre Akeya et Quahou, près du petit village de Soumtasou : on sacrifie des victimes sur sa source même, qui est, dit-on, surmontée d'un énorme rocher saillant, situé sur le flanc de la montagne, à environ la moitié de sa hauteur. La troisième rivière de la route d'Accra est la Birrum, qui prend sa source près de Sonara dans le Quahou, et tombe dans la Praa à une très petite distance de Dansansou. Les ruisseaux de Corim, de Sagoua et de Souho, viennent des montagnes d'Aquapim, et se jettent à l'est dans l'Asouada ou la Volta, à quarante milles de son embouchure. La rivière de Saccoum prend sa source dans les mêmes montagnes, coule entre Accra et Barracoe, et étend une de ses branches à trois journées de la première de ces villes. Accra n'est situé qu'à cent soixante milles de Coumassie en ligne directe; mais le sol est tellement hérissé, et les passages si embarrassés et si tortueux, qu'ils allongent la route de près de quatre-vingts milles (2).

(1) Dupuis's *Journal*, partie II, p. 33.
(2) De là le nom de Bousempra.

Akeyah, Bouromy, Adjorah, Yobati et Coransah passent pour les provinces les plus peuplées de l'empire. Les naturels y sont plus industrieux, plus adonnés au commerce et moins livrés aux passions vicieuses que les Aschantis. Ils sont principalement redevables de cette supériorité, suivant Dupuis, à la grande influence des Mahométans dans ces provinces qu'ils habitent en grand nombre, ainsi que le Baboso. La route qui conduit dans le Bouromy (1) et le long de la Volta, dans les villes de Goyah et d'Odanty, est fréquentée par des marchands qui transportent leurs denrées aux marchés des villes frontières de Dahomey pour l'approvisionnement de cet empire. Ce voyage est de douze journées de marche. Le chemin est assez facile jusqu'aux montagnes d'Akeyah, à soixante milles environ de Coumassie, quoique la forêt s'étende jusqu'à leur base. Derrière les monts, la contrée se prolonge en plaines immenses; à peine voit-on quelques arbres réunis en petits groupes sur le sol que couvre partout une herbe élevée formant des djungles épais, que les naturels réduisent en cendres pour engraisser leurs plantations. Les éléphants abondent dans le Bouromy, le Yobati (2), le Baboso et le Banna, et leur chasse occupe une grande partie des naturels de ces contrées. Les nègres de Yobati sont si adroits dans cet exercice, qu'ils pourraient

(1) Bouroum de Bowdich.

(2) Bowdich a une ville nommée Yabo, qui est le Yobati de Dupuis; mais il la place à l'est de la Volta, et même de la Laka qui se rend dans la Volta, tandis que, dans Dupuis, le Yobati occupe les deux rives de la Volta.

fournir au besoin plus de cent charges d'ivoire par mois. C'est particulièrement dans l'Yobati et les autres provinces du nord-est et du nord-ouest que l'on trouve en plus grand nombre les Musulmans : ils vivent réunis en sociétés particulières sous leurs princes respectifs; et quoique vassaux du roi, ils jouissent de plus grands priviléges que tous ses autres sujets (1).

Le lac de Bouro, plus considérable que celui d'Échouy (2), est situé au nord d'Yobati, et n'est éloigné, dans la saison des pluies, que de trois petites heures de marche de la Volta. L'Échouy, qui est plus rapproché de la capitale, et situé en pays idolâtre, a beaucoup plus de célébrité, et est nommé par les naturels Boussem Échouy, c'est-à-dire lac sacré. Ses eaux sont entretenues par les torrents qui descendent des montagnes voisines; et pendant les grandes chaleurs, lorsque la terre est depuis long-temps desséchée, elles deviennent aussi saumâtres que l'eau de la mer. Sous ce rapport, le Bouro diffère beaucoup de l'Échouy, puisqu'il conserve dans toutes les saisons des eaux pures et douces. Lorsque les pluies sont très abondantes, le Bouro se décharge dans la Volta ou l'Asouada. Une petite rivière, qui prend sa source dans une montagne située entre le Banna et le désert de Ghofan, se jette dans la partie occidentale du lac, et supplée dans la saison chaude aux pertes causées par l'évaporation. Chaque année ses débordements fertilisent les campagnes voisines, où les habitants sèment leurs céréales dès que l'eau s'est

(1) Dupuis's *Journal*, partie II, p. 34.
(2) Echoy sur la carte du voyage.

retirée. Il produit aussi des poissons d'une grande taille et d'un goût délicieux, que l'on transporte vivants à Salgha. Un grand nombre de familles sont employées à cette pêche, et en vendent le produit à des marchands qui fréquentent les marchés du Dagombah (1).

Entre le Bouromi et l'Akeyah, on trouve un petit ruisseau qui prend sa source dans les montagnes de cette dernière province, se perd à l'est dans l'Asouada, et forme une suite de marais, qui ont fait donner au pays le nom de Ghorekati, c'est-à-dire humide ou aqueux. On compte deux cent quinze milles de Coumassie à Yagy, en suivant la route qui passe le long de la Volta.

La route de Daboya et du royaume de Ghobagho se dirige au nord, à travers les provinces de Massy ou d'Akeya, de Coransa, de Banna et du désert de Ghofan. Les principales villes qu'elle traverse sont Djamakasi, Kikiwhari, Enaso, Sakado, Kikiouasi, Graga, Daukari, Measi, Batmali, Coransa, Boben Kerahem, Kantano, Kaka, Caranda, Dawa, puis le désert de Ghofan et la rivière d'Asouada ou Volta. Le chemin de Salgha, capitale du Ghundja, parcourt les provinces d'Akeya, d'Adjorah, de Bouromi, d'Yobati et de Baboso. On trouve un grand nombre de villes dans ces contrées; mais les principales sont Djamacasi, Antoa, Damoka, Acroforom, Manbon, Adidjani, Amatini, Akokoa, Batoda, Atabaho, Yobati, Sakenim, Yagy et Salgha. La route

(1) Dupuis's *Journal*, partie II, p. 35.

du Kong et du Mandingue conduit vers le grand royaume de Melly et le Jolliba, et traverse les provinces de Massy, de Safoy, de Takima, de Ghombaty et d'Enkasy. Toutefois, des opinions et un gouvernement entièrement contraires empêchent toute communication entre les Aschantis et les tribus mandingues du sud, qui suivent presque toutes la loi du prophète, depuis le neuvième jusqu'au douzième degré de latitude, et qui sont toutes ennemies du roi des Aschantis, à l'exception de quelques peuplades soumises depuis la conquête de Dinkira, et qu'on a laissé jouir paisiblement des territoires du Ghombaty, du Sokou et des frontières du désert de Ghofan. Dupuis vit plusieurs de ces nègres mahométans à Coumassie; ils lui parurent d'une plus belle complexion que les idolâtres du Wangara, mais moins robustes et moins vigoureux. Cependant ce furent les Mandingues qui opposèrent, dans la campagne de Gaman, le plus de résistance aux Aschantis : ils passent pour les meilleurs cavaliers et les plus intrépides chasseurs d'éléphants de la contrée. Leurs armes sont le cimeterre, l'arc, les javelots et la lance antique des Arabes, armée d'un fer de seize à dix-huit pouces barbelé et empoisonné, ainsi que leurs flèches, avec une substance connue d'eux seuls, et différente du poison qu'on prépare dans l'Aschanti et le Banna (1).

Les royaumes les plus orientaux du Wangara, sous le parallèle de huit degrés de latitude jusqu'au grand lac d'Ayoh, renferment encore un plus grand

(1) Dupuis's *Journal*, partie II, p. 37.

nombre de Musulmans que la partie occidentale des mêmes contrées. Leurs forces sont, dit-on, assez considérables au nord et au nord-ouest du Dahomey pour chasser les idolâtres de leur capitale et jeter la terreur chez les nations voisines, comme ils ont déjà fait dans les anciens temps ; mais le sultan de Zogho, dont les Dahomeys sont tributaires, a ces invasions en aversion, et n'exige de ces peuples que la soumission et l'exactitude dans le paiement des tributs.

Les naturels d'Entâa, de Massi et de Gouaso, sont pour la plupart d'une couleur tannée et sombre, et se ressemblent entre eux, de complexion, de langage et de physionomie ; mais ils diffèrent par les mœurs, et se distinguent par des scarifications et des dessins tatoués, dont ils se couvrent différentes parties du corps et le visage. Cet usage leur est commun avec les Musulmans des mêmes contrées. Suivant l'estimation de Dupuis, Coumassie est située à environ neuf milles géographiques au sud du parallèle du septième degré de latitude septentrionale, et à deux degrés seize minutes de longitude occidentale.

Les possessions des Aschantis à l'est de l'Asouada sont considérables, mais moindres qu'on ne les a représentées. Yandy ne fait point partie de l'empire ; seulement le roi des Aschantis exerce une influence considérable sur les conseils du roi du Dagomba. Les villes frontières de l'empire sont, de ce côté, Coubeya, Yansala, Banko et Toubary (1), dans le

(1) Toubory sur la carte de Dupuis.

Tonoúma et l'Entâa; mais aucune garnison aschantie n'occupe ces places, qui sont gouvernées par leurs cabaschirs, et doivent plutôt être regardées comme tributaires que comme soumises. La principale ville de ces districts, Salgha, que Dupuis place à huit degrés cinquante minutes de latitude, et zéro vingt-cinq minutes de longitude orientale, est regardée comme trois fois plus grande que Coumassie, et renferme, dit-on, quatre cent mille habitants dont le sixième est mahométan. Le Coran régit aussi une grande partie des habitants des pays de Tonouma, de Simmer, de Ghofan, de Ghomba, et les tribus septentrionales de l'Entâa; et, dans la plupart de ces districts, les nègres idolâtres, malgré leur supériorité numérique, sont soumis aux ministres musulmans, qu'on les habitue à respecter depuis leur enfance, et dont ils croient le fétiche plus puissant que celui qu'ils adorent (1).

La route du Wangara central, qui conduit à la capitale du Dahomey, est quelquefois fréquentée par des mahométans, jamais par les nègres idolâtres. Elle se divise en deux branches à Quahou; la plus septentrionale traverse la partie méridionale du Bouromy jusqu'à Goyah et l'embarcadère d'Odanty, et la plus méridionale, le pays d'Aquamboe jusqu'à l'embarcadère de Nagho, ancienne capitale de la province, aujourd'hui soumise au pouvoir des Aschantis. La première de ces routes fait un circuit autour des montagnes du Mahi, et conduit aux villes de

(1) Dupuis's *Journal*, partie II, p. 40.

Fosoko, d'Arico, de Chaca, de Gholamto, de Mimi, d'Atoy et d'Abomey.

Les pays qu'on vient de décrire sont moins peuplés, quoique aussi fertiles que le Benin, qui passe pour la partie la mieux cultivée et la plus riche du Wangara. On doit attribuer leur peu de population aux continuelles excursions des Dahomeys, qui suivent dans leurs guerres les maximes cruelles des Aschantis. Toutes les contrées situées à l'est du Dahomey, en y comprenant le Ghodau, l'Yagah, le Khimbie, l'Ayoh, l'Adjali et le Benin, sont idolâtres, ou gouvernées par des souverains idolâtres; cependant ils ont cela de commun avec les musulmans qu'ils se font circoncire. Les cauris sont la monnaie courante de ces pays; ils sont en usage non seulement à l'est de l'Asouada ou Volta, dans le Dahomey et le Dagomba, mais aussi dans les provinces aschanties de Bouromy, de Baboso, d'Yobaty, de Quahou, d'Aquamboe et d'Inkran, où l'on ne trouve point d'or (1).

Les trois grands royaumes du Wangara sont aujourd'hui l'Aschanti, le Dahomey, le Benin et leurs dépendances. Ceux d'une moindre importance, renfermés dans les pays de Sarem, de Ghundja, de Dagomba et de Yarraba, en y comprenant les tributaires, sont, à l'ouest, Enkasy, Gaman, Aowin et Amanaha ou Appollonia; au centre, Ghofan, Tonouma, Entâa, Mahi, Gouaso, Kerapy, Popo, Whydah et Ardra; et à l'est, Yagah, Khimbi, Adjasi, Jabou, Kosie et Wari.

(1) Dupuis's *Journal*, part. II, p. 41.

Enkasy est la première province musulmane au nord-ouest. Elle est habitée par quelques tribus errantes de Mandingues. De Coumassie à Soke Aila, la capitale ou la ville de marché de l'Enkasy, on compte quatorze journées de marche, et six de plus jusqu'à Kong. Enkasy est tributaire de Kong, qui l'est à son tour de Melly, vaste royaume gouverné par un roi idolâtre, mais où les Musulmans exercent une grande influence. Ghofan est la première province musulmane au nord, au-dessus du Banna, dont elle est séparée par le pays de Sokou; autrefois petite principauté, le Baboso et les déserts. Le sol est montagneux dans le nord, stérile au sud-est; mais on y trouve plusieurs vastes plaines fertiles et bien cultivées. Sa population, assez nombreuse, passe pour la plus guerrière et la plus ennemie des Aschantis, après les nègres de Kong et du Mandingue. La loi du Coran est la seule reconnue dans le Ghofan et dans le Ghobagho, autre province du nord-est, plus considérable que le Ghofan, dont elle n'est distante que de sept journées de marche, ou d'environ cent douze milles anglais. De Daboya, sa capitale, à Coumassie, on compte seize journées de marche, ou deux cent cinquante-six milles. Le désert de Ghofan est une vaste étendue de sable blanc semée de quelques arbrisseaux rabougris, dont la plus grande largeur du nord au sud est de quatre journées. On trouve de l'eau en abondance dans ce désert, et particulièrement de grands lacs d'eau stagnante. La rivière d'Asouada et d'autres ruisseaux qui s'y perdent le traversent par le centre. Les hautes mon-

tagnes de Sarga sont situées à l'ouest de Ghobagho ; leurs sommets les plus élevés sont à la distance de cinq jours de marche de cette ville ; mais on aperçoit une branche de ces monts de Daboya et de Botintasy (1).

Yandy, capitale du Dagomba, est située dans un petit district nommé Simmer, sur la lisière de la grande forêt de Tonouma. Cette ville est placée sur la grande route de Salgha, dont elle est distante de six jours de marche au nord-nord-est et de vingt et un de Coumassie, ce qui équivaut à trois cent trente milles anglais. On met treize journées à se rendre de Yandy à Abomey, capitale du Dahomey, et vingt-huit de la même ville à Benin ; ces voyages présentent bien moins de difficultés que les excursions dans l'Aschanti, parce que les chemins sont découverts, et que l'on peut se servir de chevaux et d'autres bêtes de somme. Le grand désert de Ghomaty est à cinq journées au nord-est de Yandy, et ses limites méridionales servent de bornes au Wangara dans cette direction (2).

Les royaumes du Wangara oriental sont beaucoup mieux peuplés et plus civilisés que ceux du Wangara occidental. L'agriculture et le commerce sont aussi florissants parmi les premiers que chez les plus industrieuses nations de l'Afrique. Les naturels de Khimbi, d'Adjasi, de Ghodau, du Benin et du Mazam se rendent en caravanes nombreuses dans les parties les plus reculées du continent, et traversent les grands lacs qui arrosent le Yarraba

(1) Dupuis's *Journal*, part. II, p. 52 et 53.
(2) Dupuis's *Journal*, partie II, p. 53.

et le Killinga pour des intérêts commerciaux. Dans toutes ces contrées, à l'exception du Benin, les chevaux sont très communs, particulièrement dans le pays des Ayohs (1) et des Yagahs. La poudre et les armes à feu y sont presque complétement inconnues; mais les habitants se servent avec une habileté redoutable de la lance, des javelots, de l'arc, des casse-têtes et des massues de fer. Leurs flèches sont enduites d'une substance vénéneuse qui donne la mort sur-le-champ (2).

Le Benin est riche et bien supérieur, sous le rapport du gouvernement et de la civilisation, au royaume des Aschantis. Les marchands mahométans du Benin naviguent, dit-on, sur les grandes rivières de cette contrée, dont les branches orientales se joignent à la Kadarko, la Schoanka et la Schaderbah (3). Plusieurs de ces grands cours d'eau ouvrent une communication avec une tribu d'idolâtres, nommés Gargari, qui vivent sous des tentes, ont la peau rouge, et ne sont cependant pas de race maure. C'est de ce pays que viennent les meilleurs chevaux et les meilleurs mulets.

Sur la frontière occidentale du Wangara, on trouve le royaume de Gaman, autrefois puissant, et aujourd'hui province de l'empire des Aschantis. Le Gaman est borné à l'ouest par de vastes plaines habitées par des

(1) Ce sont les Hios des cartes de Bowdich.

(2) Dupuis's *Journal*, part. II, p. 54.

(3) Dupuis nous apprend, dans une note, que les naturels du Dagomba donnent à cette rivière le nom de Ghulby Kanbaja, et les mahométans du Haoussa celui de Shaderbah. *Journal*, part. II, p. 55.

Mandingues; au nord, par le Ghombaty et l'Enkasy; à l'est, par la rivière de Tando; et au sud, par les districts maritimes d'Aowin, d'Amanaha, de Lahou et de Bassam. La ville de Bontokou, l'ancienne résidence de ses rois, est à huit journées de marche au nord-ouest de Coumassie. Houraboh, capitale du dernier roi, est à cinq journées de Bontokou. Suivant les renseignements fournis à Dupuis par des habitants bien instruits, le Gaman, et en particulier les provinces de Ponin, de Safoy et de Schouy renferment les mines d'or les plus riches de toute l'Afrique. Les échantillons de ce minerai qu'on montra à Dupuis étaient d'une couleur très foncée, mêlée de sable rouge et de granit blanc. On le transporte aux marchés de l'Aschanti en morceaux bruts de quatorze à quinze livres pesant, qui contiennent environ chacun une livre à une livre et demie d'or pur. Dupuis voyait journellement des masses de métal pur de plus de quatre livres, pendant son séjour à Coumassie. La poussière d'or, que l'on ramasse pendant la saison des pluies dans le lit des torrents du Gaman, est aussi d'une qualité supérieure à celle des autres contrées. Cet or est exporté dans toutes les parties de l'Afrique, et les Aschantis l'emploient dans leurs pièces d'orfévrerie et leurs ornements (1).

Enfin, au centre de l'empire des Aschantis, les provinces de Soko ou Sokou et de Takima, contiennent plusieurs grandes villes habitées par des Musulmans, qui se gouvernent par leurs propres lois,

(1) Dupuis's *Journal*, partie II, p. 36 à 58.

mais sont soumis à un cabaschir nommé par le roi des Aschantis, ou aux princes tributaires épargnés dans la dernière guerre. On compte environ mille Mahométans à Nomassa, ville capitale du Soko. Waraki en renferme un bien plus grand nombre, ainsi que Kherabi, où réside leur grand pacha qui gouverne, pour le roi, tous les islamites du nord-ouest de l'empire, au nombre, suivant le pacha de Coumassie, de plus de quatre-vingt mille individus des deux sexes. Dupuis pense qu'ils sont encore plus nombreux au nord-est, et qu'on peut estimer dans cette partie de l'empire leur nombre, relativement aux idolâtres, à un quinzième de la population (1).

La prolixité de la relation de notre voyageur, et la carte inexacte et confuse qui l'accompagne, ont empêché d'apercevoir toute l'importance des nombreux et précieux renseignements que son ouvrage renferme sur le Wangara ou la Guinée orientale. Aucun géographe ne les a encore employés. Nous avons cru devoir en présenter ici une analyse complète, parce que, quoique peu attrayants pour le commun des lecteurs, ces détails intéresseront vivement ceux qui s'attachent sérieusement à cette grande étude de la connaissance du globe, et qui aiment à en suivre les progrès.

(1) Dupuis's *Journal*, partie II, p. 58.

CHAPITRE XIX.

Résumé sur l'état actuel des possessions anglaises sur la côte occidentale d'Afrique.

L'ouvrage de Dupuis termine la série des Voyages relatifs aux établissements des Anglais sur la côte occidentale d'Afrique. Cependant le rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur l'état présent de la colonie de Sierra-Leone, qui vient d'être imprimé par ordre de la chambre des communes (1), joint aux renseignements donnés par la veuve de l'infortuné Bowdich (2), nous permet de mettre sous les yeux de nos lecteurs un résumé exact sur la situation actuelle de ces faibles mais intéressantes colonies africaines, qui, avec le cap de Bonne-Espérance, sont comme les avant-postes du vaste et riche empire des Indes, principal fondement de la puissance de l'Angleterre en Asie comme en Europe. Nous pourrons comparer ensuite entre elles ces diverses colonies, afin qu'on puisse apprécier les inconvénients et les avantages que chacune d'elles présente.

(1) *Report of the Commissioners of inquiry into the state of the colony of Sierra-Leone*, ordered by the house of commons to be printed 7 may 1827, in-folio 111 pages. Ce rapport est signé de MM. James Rowan et Henry Wellington, et daté du 11 avril 1827.

(2) Bowdich's and Mrs. Bowdich's, *Excursion to Madeira and Porto Santo*, etc., 1825, in-4°, p. 200 à 218.

L'établissement de Sainte-Marie ou la ville de Bathurst sur la Gambie, situé à treize degrés vingt-neuf minutes de latitude nord de Greenwich, et à seize degrés treize minutes de longitude à l'ouest, est le plus septentrional des établissements anglais sur la côte occidentale d'Afrique : celui d'Accra, à cinq degrés trente minutes de latitude nord, et zéro degré douze minutes de longitude occidentale, est le plus méridional. Sierra-Leone occupe une position intermédiaire, et se trouve à cinq cents milles du premier de ces établissements, et à onze cents du dernier; entre les deux points extrêmes s'étend une côte de seize cents milles de longueur, qui offre une grande diversité de climat, de sol et d'aspects (1).

Cependant, depuis l'abolition de la compagnie d'Afrique, en 1821 (2), ces établissements et les ports qui en dépendent ont tous été réunis au gouvernement et à l'administration qui siégent à Sierra-Leone (3).

Cette colonie et tous les établissements qui en ressortent sont régis par les lois anglaises. Mais le gouverneur, assisté de son conseil, peut, sauf certaines restrictions spécifiées dans la charte coloniale, faire toutes les lois qu'il juge utiles au bien-être de la colonie; et comme chacun des gouverneurs qui se sont succédé ont usé de cette faculté, il en résulte que les lois anglaises se trouvent extrêmement modifiées par ces lois partielles ou coloniales; de là les

(1) Rowan and Wellington's *Report*, p. 104.
(2) Voyez ci-dessus, t. XI, p. 181.
(3) Rowan and Wellington's *Report*, p. 89.

contradictions qui ont eu lieu dans les enquêtes relativement à cet objet. Les uns assuraient que les lois anglaises étaient strictement observées dans la colonie; les autres, au contraire, affirmaient qu'on n'en suivait pas d'autres que celles du gouverneur et de son conseil. Ces dernières, établies pour l'état particulier de la société dans ces contrées, paraîtraient devoir être préférables aux lois anglaises, si elles avaient été plus mûrement réfléchies, si elles n'avaient pas été souvent suggérées par des circonstances du moment, et si surtout elles étaient mieux connues; mais ce n'est que très récemment qu'on a cherché à réunir et à mettre en ordre celles qui sont encore en vigueur, afin d'en former un code, et de le livrer à l'impression. Cette utile entreprise n'a été achevée qu'imparfaitement. Il n'existe dans la colonie qu'une seule copie du recueil que l'on a formé; et les magistrats eux-mêmes ont rarement la faculté de le consulter.

Il y a pourtant sept à huit cours de justice. Le gouverneur et son conseil, qui est composé du grand juge, de l'avocat du roi, du secrétaire de la colonie et de l'inspecteur des domaines, forment une cour suprême qui juge en dernier ressort, à moins que la somme en litige n'excède quatre cents livres sterling : dans ce cas, on peut en appeler du jugement du tribunal suprême de la colonie au roi d'Angleterre. La cour de la commission royale juge tous les délits relatifs au commerce des esclaves. La cour d'amirauté décide de toutes les contestations en matière civile, et participe de la cour des plaids communs et de la cour d'équité en Angleterre. Toutes

ces cours sont présidées soit par le grand juge (chief-justice), soit par un membre du conseil, et emploient vingt-trois à vingt-cinq personnes. La prison renfermait, en 1827, soixante et dix-sept détenus, parmi lesquels on comptait cinquante-deux nègres condamnés à la réclusion ou aux travaux forcés à temps.

L'institution du jury, qui a tant de peine à se naturaliser chez les nations parvenues à un haut degré de civilisation, a produit à Sierra-Leone d'excellents résultats. Les jurés sont choisis parmi les hommes de couleur, la plupart propriétaires et issus des nègres de la Nouvelle-Écosse, et parmi les nègres marrons qui ont dans l'origine peuplé la colonie (1).

Une des lois qui nuisent le plus à la prospérité de la colonie est celle de l'Alien-Bill, parce qu'elle permet au gouverneur d'éloigner à sa volonté les étrangers qui ont formé des établissements dans la colonie. Quoique sujets à la milice et à toutes les charges de la colonie, ceux de cette classe ne jouissent pas des priviléges de colons, parce qu'ils ne sont pas sujets du roi d'Angleterre; ils ne peuvent pas posséder légalement et transmettre par testament leurs propriétés. Aussi, dernièrement, un homme de couleur des États-Unis était sur le point de quitter la colonie pour se soustraire à ces inconvénients, quoiqu'il y résidât depuis long-temps, qu'il s'y fût enrichi, qu'il eût construit une belle maison en pierre, et eût marié avantageusement sa fille à un colon.

(1) Voyez ci-dessus, t. VII, p. 390.

C'est aussi un grave inconvénient que des établissements, situés à une aussi grande distance les uns des autres, soient soumis à l'autorité d'un seul gouverneur. La longueur, et souvent la difficulté des trajets, rend impossible la surveillance personnelle, indispensable à toute bonne administration; et la même cause empêche de transmettre les ordres avec la célérité nécessaire, et produit des retards souvent funestes pour l'exécution des mesures qui sont soumises à l'approbation de l'autorité supérieure. La totalité de la dépense pour les salaires de cette administration coloniale a été, en 1826, de 366 livres sterling; mais elle doublerait si le personnel était porté au complet (1).

Quoique les Anglais n'aient point obtenu, sous le rapport de l'amélioration morale des nègres, et les progrès du commerce et de l'agriculture, les résultats qu'ils attendaient de l'établissement de Sierra-Leone, cependant il n'a cessé de s'accroître jusqu'en 1820 (2). En 1809, on construisit le village de Leicester, situé dans les montagnes, à deux milles et demi de Freetown, et qui se compose d'environ trente maisons. Celui du Régent fut construit en 1812; Gloucester en 1816; Kissey et Léopold en 1817; Charlotte, Willberforce et Bathurst en 1818; enfin, Kent, York, Wellington, Hastings et Waterloo en 1819. Tous ces villages sont dans les environs de Freetown, à la distance de deux milles au moins et de seize milles au plus. Hastings et Waterloo sont les établissements

(1) Rowan and Vellington's *Report*, p. 59.
(2) Ibid., p. 33.

qui, par leur situation et la fertilité de leur sol, offrent le plus de facilités pour s'accroître. Kent et York ont l'avantage d'être situés sur la côte; mais les montagnes s'en trouvent trop rapprochées, et forment obstacle à l'agrandissement de ces deux établissements. L'établissement des îles de Loss, ou de Los-Idolos, a été formé en 1819, et celui des îles des Bananiers en 1820. Les îles de Loss, qui sont au nombre de cinq et à trente milles au nord de Sierra-Leone, ont été cédées au roi d'Angleterre en 1818, par le chef nègre Dalla-Mahommadou, au moyen d'une rente annuelle. La plus grande et la plus fertile du groupe est Tamara, qui a cinq milles de long sur un mille de large; il y a des sources d'eau douce, et on y cultive le riz, la cassave et le cocoa (1). L'île de la Factorerie a quatre milles de long sur un demi-mille de large, et est plus montueuse que Tamara, mais non moins fertile. L'île de Crawford est la plus petite et la plus stérile, et cependant elle avait acquis quelque importance, parce que, considérée d'abord comme la plus salubre, on l'avait choisie pour y faire une station militaire; mais on a renoncé à cette idée, et les constructions qu'on avait commencées tombent en ruine. Depuis 1820 il ne paraît pas y avoir eu de nouveaux établissements formés, et des calculs qui paraissent exacts prouvent que la population de la colonie de Sierra-Leone diminue plutôt qu'elle ne s'accroît; en effet la récapitulation des individus importés dans la co-

(1) Rowan and Wellington's *Report*, p. 45.

lonie, depuis son origine jusqu'au 23 février 1826, est ainsi qu'il suit (1) :

Premiers colons partis de Londres en 1787.....	312
Nègres de Nova Scotia, ou Nouvelle Écosse, partis d'Halifax en 1792	1,131
Nègres marrons venus d'Halifax en 1800.	550
Esclaves venus des Barbades en 1819...	85
Militaires pensionnés de 1817 à 1819..	1,222
Nègres affranchis.....	17,833
Nouveaux colons venus dans la colonie, entre la fin de 1825 et le 23 février 1826.	783
Nombre de ceux qui se sont établis dans les îles de Loss.....	28
Total de tous ceux qui ont été importés dans la colonie jusqu'au 23 février 1826.	21,944

Voici actuellement le nombre des individus de chaque classe existant dans la colonie au mois d'avril 1826 :

Nègres de la Nouvelle Écosse.....	578
Nègres marrons.....	636
Américains et natifs des Indes occidentales.....	141
Soldats licenciés.....	949
Nègres affranchis.....	10,716
Total.....	13,020

Ainsi le nombre des individus importés étant de 21,944, et celui de ceux qui existent de 13,020, la

(1) Rowan and Wellington's *Report*, p. 20.

diminution de la population est de 8,924 individus dans l'espace de près de quarante ans. Cependant le gouvernement paraît n'avoir négligé aucun soin pour la prospérité de la colonie. Chaque village est dirigé par un intendant, et presque tous ont une église, une école de garçons, une école de filles et un hôpital. Les fonctions religieuses sont remplies par des missionnaires de différentes sectes, et les ecclésiastiques anglicans sont en petit nombre. Le nombre des maîtres et des maîtresses d'école n'est pas non plus en raison du besoin. En avril 1826, il n'y avait dans toute la colonie, pour les garçons, que sept maîtres d'école et sept sous-instructeurs, et pour les filles, sept maîtresses et sept sous-maîtresses. Les sous-instructeurs et les sous-maîtresses étaient des nègres et des négresses qui manquaient de l'instruction nécessaire pour les fonctions qu'ils avaient à remplir. Ce nombre était insuffisant pour les vingt-deux écoles que renfermait la colonie, et pour les deux mille cent onze élèves des deux sexes qui les fréquentaient (1).

Les principaux objets de culture qui fournissent à la nourriture des habitants, sont la cassave, le riz et le cocoa, qui n'a rien de commun avec le cacao ni le cocotier, mais qui est la même plante que l'on nomme eddo aux Indes occidentales, et qui se propage comme la pomme de terre (2). Pendant les six

(1) *Report*, p. 67.

(2) Rowan and Wellington's *Report*, p. 34; Wadstrom, *Précis sur l'établissement de Sierra-Leona et Boulama*, 1798, in-8°, p. 71; et ci-dessus, t. VII, p. 469 de cette Histoire des Voyages.

dernières années, il a été vendu dans les quinze villages cent soixante-quinze mille cent trente boisseaux de cassave, vingt-sept mille neuf cent dix-huit boisseaux de cocoa qui tiennent lieu de cinquante-trois mille neuf cent soixante-quatre boisseaux de riz. Dans la distribution qu'on fait aux nègres, trois boisseaux de cocoa, ou quatre boisseaux de cassave, comptent pour un boisseau de riz (1). On cultive aussi le maïs, qui est préféré au riz par les nègres de la nation Ackou (2).

Il n'est pas sans intérêt de voir combien les résultats de la culture diffèrent selon les lieux et les classes d'individus.

Ainsi, à Waterloo, une population de huit cent soixante-cinq individus, parmi lesquels on compte trois cent soixante-six enfants, cultive dix-huit cents acres, tandis qu'à Léopold, qui a dans Freetown, la capitale, un débouché facile, une population de dix mille soixante-onze individus, parmi lesquels on compte trois cent soixante-dix-sept enfants, cultivent seulement deux cent cinquante acres de terre. A York, trois cent trente-cinq soldats licenciés cultivent sept cents acres de terre, tandis que dans la même commune, quatre cent deux nègres affranchis, dont deux cent soixante-dix reçoivent des secours du gouvernement, ne cultivent que cent acres. Dans la commune d'Hastings, cinq cent trente-deux nègres affranchis, dont deux cent soixante-cinq reçoivent

(1) Rowan and Wellington's *Report*, p. 75.

(2) Quelle est cette nation que nous ne trouvons mentionnée que dans le rapport, p. 40 ?

des secours du gouvernement, cultivent seulement trente-huit acres, tandis que, dans la même commune, cent quarante-sept soldats licenciés cultivent soixante-six acres; et soixante-neuf natifs résidents en cultivent le même nombre que ces derniers (1).

Les nègres marrons sont ceux qui occupent le premier rang parmi les commerçants, et, sous le rapport de l'industrie et de l'intelligence, ils égalent ou surpassent toutes les autres classes de la population (2). Les naturels qui se rendent dans la colonie, soit passagèrement, soit pour s'y fixer, sont les Crous, les Mandingues, les Timanis, les Foulahs. Les Crous ou les Kourous (Krewmen), dont il a déjà été question dans le voyage de Robertson (3), viennent du nord-ouest du cap Palmas, à une distance de trois cents à quatre cents milles, pour se louer comme journaliers, comme matelots ou domestiques. Chacun d'eux est accompagné d'un jeune garçon qui est son apprenti, et dont il perçoit les gages (4). Les Mandingues et les Timanis se rendent dans la colonie pour y commercer, et plusieurs s'y fixent, et résident dans les villages et hameaux que nous avons nommés. Les Mandingues sont mahométans, et plusieurs d'entre eux lisent et écrivent facilement l'arabe. Les Foulahs qui viennent à Sierra-Leone sont en petit nombre en comparaison des Man-

(1) Rowan and Wellington's *Report*, p. 76.
(2) Ibid., p. 14.
(3) Voyez ci-dessus, t. XI, p. 416.
(4) Rowan and Wellington's *Report*, p. 16.

dingues. Ils sont plus stricts observateurs de leur religion que ces derniers, et plus recherchés qu'eux des commmerçants, à cause des objets précieux qu'ils apportent en échange. On les distingue facilement à leur costume, qui consiste en une robe de coton ou de toile, un pantalon blanc, des sandales, une cape ou un turban. Les Timanis, nation voisine, se fixent dans la colonie, y deviennent agriculteurs, et se distinguent peu de ceux qui sont originaires du pays.

Le nombre des Européens blancs non militaires, qui se sont rendus dans la colonie, et qui y résident, a toujours été peu considérable. Le total de ceux qui s'y trouvaient en 1826 se montait à cent trois hommes et dix femmes; et, dans les années précédentes, ce nombre a peu varié; celui des femmes seulement s'est élevé jusqu'à dix-huit (1). La moitié de ces individus étaient des employés du gouvernement; le reste se composait de prêtres missionnaires s'adonnant à l'agriculture ou au commerce (2).

Le voyage de Laing a ouvert pour la colonie une nouvelle branche de commerce : c'est celle de l'or. Avant 1822, elle n'y était pas même connue; depuis elle s'est augmentée graduellement chaque année, de sorte qu'en 1825, et dans l'espace de douze mois, ce commerce s'est élevé jusqu'à une valeur de 30,000 liv. sterling. Les marchands, qui apportent cet or à Sierra-Leone, viennent de Bouri, de Balia et de Sego (3);

(1) Rowan and Wellington's *Report*, p. 69.
(2) Ibid., p. 19.
(3) Ibid., p. 79.

mais Bouri et Kang-Kang sont les deux principales contrées d'où vient l'or dans cette partie de l'Afrique. Balia et Bouri ont été déjà mentionnés par Watt et Winterbottom sous les noms de Belia et de Bouri (1), et ensuite par Mollien, qui, le premier, a fait connaître Kankan ou Kang-Kang (2). On a remarqué que le commerce de l'or diminuait à l'établissement anglais de Bathurst à mesure qu'il s'accroissait à Sierra-Leone, ce qui prouve que le métal provenait des mêmes contrées, et que le trafic qu'on en faisait avait lieu par les mêmes intermédiaires.

Outre l'or, la colonie de Sierra-Leone exporte en assez grande quantité du bois de construction, du camwood, bois de teinture, des peaux, de l'ivoire et de la gomme copale; et en très petite quantité du café, du riz, du coton, de l'huile de palmier, du miel, de la cire, de l'arrow-root et du poivre. La quantité de bois de construction qu'on a exporté a beaucoup augmenté dans ces dernières années : ainsi, en 1820, elle ne consistait qu'en six mille soixante-dix-huit blocs; en 1825, cette exportation s'est montée à vingt et un mille six cent cinquante blocs. Les expor-

(1) Voyez ci-dessus, t. VII, p. 257.

(2) Voyez ci-dessus, t. VIII, p. 221. Selon Mollien, Kang-Kang est Kong; mais le pays de Kong tel qu'il est déterminé par les itinéraires de Bowdich, est beaucoup plus au sud-est que le Kan-Kan que Mollien dit être aux sources du Joliba. Le Kong de Bowdich est entre Coumassie et Sego, sous le même méridien et à égale distance de ces deux villes : au contraire, il y a identité de position entre le Cong ou Ghong de la carte et de l'ouvrage de Robertson et le Kang-Kang de Mollien. Voyez Bowdich, *Map of Western Africa* (1820), Berghaus, *Karte von Afrika* (1826), et Robertson, *Notes on Africa*, p. 182, et la carte.

tations en ivoire ont beaucoup varié : en 1820, on a exporté six mille trois cent soixante-quinze dents d'éléphants; en 1823, seulement seize cent vingt-quatre; et enfin, en 1825, ce nombre s'est trouvé réduit à sept cent quatre-vingt-sept (1).

Les vaisseaux qui se rendent à Sierra-Leone pour affaires de commerce, ne doivent pas s'y trouver avant le mois de janvier, ni y rester passé le mois de juin. Malgré les résultats d'une expérience constante, on néglige cette précaution. Beaucoup de navires n'arrivant qu'à la fin d'octobre, et ne s'en allant qu'à la fin d'août, il en résulte de fâcheuses conséquences pour la santé des équipages.

Le revenu du gouvernement de Sierra-Leone consiste en un droit de deux pour cent sur tous les objets de manufactures anglaises introduits dans la colonie, et de six pour cent sur toutes les marchandises étrangères; en des impôts sur les liqueurs fortes; en droits d'atterrage et d'ancrage; en un autre impôt sur toutes les ventes par adjudications; et en quelques autres droits. Le montant de toutes ces branches de revenus varie excessivement. C'est en 1823 qu'il s'est élevé le plus haut, et il n'a été que de 8,890 livres sterling; la dépense, pour le militaire seul et pour une seule année, s'est montée, à la même époque, à 46,734 livres sterling (2).

Depuis qu'on a soumis tous les établissements anglais de la côte d'Afrique à la juridiction du gouverneur de Sierra-Leone, celui-ci est fréquemment

(1) Rowan and Wellington's *Report*, p. 80.
(2) Ibid., p. 84 et 85.

obligé de s'absenter, surtout pour aller visiter les établissements sur la Gambie, qui ont éprouvé dans ces derniers temps un accroissement rapide.

En 1816, lorsque l'Angleterre rendit l'île de Gorée à la France, on eut le projet de réparer l'ancien fort James pour en faire la résidence des colons anglais; mais on le trouva dans un tel état de dégradation, que l'on préféra former un nouvel établissement. L'île de Banjole ou Sainte-Marie fut choisie, malgré son insalubrité; on opposa aux inconvénients du climat, qui en avaient chassé les naturels, ses avantages commerciaux, et la ville de Bathurst fut fondée en 1816 (1). Depuis cette époque, des fossés nombreux creusés avec discernement, des défrichements considérables et une culture croissante, ont produit de grandes améliorations; mais ils n'ont pu détruire complétement la cause des exhalaisons délétères qui s'élèvent sans cesse d'un sol naturellement bas, en partie inondé par les hautes marées de février et de mars, et entrecoupé d'anses innombrables qui forment à basse mer autant de marais d'eau stagnante. La Gambie traversant dans tout son cours un pays très boisé, et les mangliers qui couvrent ses bords s'étendant assez avant dans son lit, ses eaux roulent des masses de matières végétales en putréfaction que chaque marée vient déposer sur le rivage. Il faut encore ajouter à tous ces inconvénients la mauvaise qualité de l'eau. Le seul avantage que possède cet établissement est son exposition aux vents salu-

(1) Voyez ci-dessus le Voyage de Gray et Dochard, t. VII, p. 107 et suiv.

taires du nord et du nord-ouest (1), qui soufflent directement de la mer. Ils dominent généralement du mois de décembre au mois de mai; mais, lorsque la saison des pluies commence, l'île est privée de leur influence purifiante, et c'est à cette interruption momentanée, qui permet aux principes morbifiques de s'accumuler, qu'on doit attribuer, plus qu'à l'humidité du sol, l'accroissement des maladies à cette époque. C'est au mois d'août qu'elles attaquent ordinairement les nouveaux colons; et parmi les plus anciens habitants, il y en a très peu qui passent le mois d'octobre sans en recevoir quelque atteinte (2).

Les variations subites et considérables de l'atmosphère sont un autre inconvénient qui paraît particulier à l'île de Banjole, et qui est souvent funeste à ses habitants. Madame Bowdich a vu le thermomètre marquer soixante degrés à six heures du matin, et s'élever subitement à quatre-vingt-dix degrés à midi, à l'ombre. Les harmatans ou vents chauds du désert, qui règnent surtout en décembre et en janvier, sont violents à Bathurst, et plus brûlants que ceux de la côte sous le vent. Ils font fréquemment éclater les verres, et même des glaces, et on les a vus une seule fois assez puissants pour briser la grosse cloche de la caserne (3). En ayant donc égard aux variations de la température, à la position de l'île, à la rareté de la terre végétale, à la disette de fruits, de végétaux et de pâturages qu'on y éprouve fré-

(1) Nord-est, à tort, dans la traduction française.
(2) Bowdich's *Excursions in Madeira and Porto-Santo*, p. 202.
(3) Ibid.

quemment, l'auteur n'hésite point à regarder Bathurst comme le plus insalubre des établissements anglais en Afrique.

Cependant, depuis que l'île a été en partie dépouillée de ses forêts, on a construit plusieurs jolies maisons qui donnent à la ville un aspect séduisant quand on la voit du côté de la rivière. Des portions de terrain sont accordées aux colons qui en désirent, sans autre rétribution que quelques dollars pour le contrat, et aux seules conditions d'élever un bâtiment dans un temps donné, et de ne point envahir la voie publique. Des quartiers pour les officiers, des casernes pour les soldats, une prison, un bâtiment pour les gouverneurs et un hôpital (1), ont déjà été construits aux frais de la caisse coloniale, où sont versés les droits d'entrée levés sur les vaisseaux qui viennent trafiquer dans l'île.

Enfin Bathurst, malgré son climat redoutable, promet de devenir, par les grands avantages qu'elle présente au commerce, une colonie d'une haute importance. Sa population, suivant un recensement fait dans les derniers mois de l'année 1823, s'élevait déjà à deux cents habitants, sans y comprendre les domestiques, les étrangers qui y abordent dans toutes

(1) L'hôpital était desservi, en 1823, par deux sœurs de l'ordre de Saint-Joseph, qui prodiguèrent au malheureux Bowdich les soins les plus assidus. Sa veuve se plaît à rendre à leur vertu les plus honorables et les plus touchants témoignages. La sœur Marcelline, que madame Bowdich dépeint comme une personne d'une rare beauté, ferma les yeux à son mari, après avoir partagé avec elle le triste devoir de passer les nuits auprès de son lit pendant sa longue et fatale maladie.

les saisons, et la garnison, qui se compose ordinairement de cent hommes.

La pierre de construction paraît être un grès fortement imprégné d'oxide de fer, et contenant des coquilles d'huîtres; on la tire toute de l'île du Chien, située dans la Gambie, à quelques milles au-dessus de Bathurst La chaux se fabrique avec les immenses dépôts de coquilles d'huîtres qui se trouvent dans les anses, et ne coûte qu'un dollar la barrique; on l'exporte à San-Jago, où le bois pour en fabriquer la même quantité coûterait seul le double.

La Gambie est très sinueuse dans son cours; pendant la saison des pluies, ses eaux sont douces à Djillafri ou Gillyfrî, factorerie située à vingt-cinq milles de son embouchure. A un mille plus haut, on trouve l'établissement français d'Albreda, et à l'opposite les ruines du fort James sur une île de trois quarts de mille d'étendue. Un nouvel établissement a été formé à environ quatre cents milles au-dessus de l'embouchure de la rivière, sur une île de quatre lieues de longueur, nommée Mac Carthy, en honneur du dernier gouverneur général. On dit qu'elle est beaucoup plus saine que Bathurst. Lorsque madame Bowdich quitta la Gambie, on y avait déjà établi un comptoir anglais; une garnison de vingt soldats la défendait sous le commandement d'un sergent, et les soldats libérés du second régiment des Indes occidentales se préparaient à aller la cultiver (1).

Les habitants noirs de l'île de Banjole sont, pour

(1) Bowdich's *Excursions in Madeira and Porto-Santo*, p. 206.

la plupart, originaires du pays des Jalofes, et ont été amenés dans la nouvelle colonie par les Anglais de Gorée. Ces nègres sont plus indolents et moins industrieux que leurs voisins, et madame Bowdich eut beaucoup à souffrir de leur grossièreté et de leur insolence. A Bathurst, dit-elle, ils pénètrent dans votre maison quand il leur plaît, et lorsqu'on se rencontre avec eux à la promenade, ils attendent qu'on leur laisse le passage libre pour leur plus grande commodité. Enfin, l'immodestie de leurs manières est telle qu'ils ne peuvent rester dix minutes avec vous sans blesser votre délicatesse et révolter vos sens.

Les femmes mulâtres, la plupart d'origine Jalofe et venues de Gorée, sont jolies, et se vantent d'approcher des mœurs et des habitudes européennes plus que les naturels des autres parties de l'Afrique; mais elles n'en conservent pas moins leurs superstitions et leurs usages nationaux, dont quelques uns sont dégoûtants et d'autres dangereux. Telle est la coutume de s'enfermer, lors de l'enfantement, dans une chambre bien close, où l'on allume un grand feu, et où la mère et l'enfant passent quinze jours sans respirer l'air extérieur (1).

Pendant son séjour à Bathurst, madame Bowdich fit une excursion à la ville de Bakkow, située à l'extrémité méridionale du promontoire appelé Cap Sainte-Marie. Elle fut vivement frappée de sa salubrité et de la supériorité de sa position. On a con-

(1) Bowdich's *Excursions*, p. 209.

struit dans ce lieu une maison de santé pour les officiers, qui y recouvrent presque toujours leurs forces après une courte résidence. Cette maison est exposée aux brises de mer, abritée contre les vents qui règnent dans la saison pluvieuse, et assez élevée pour que les eaux ne puissent y séjourner même à cette époque. Le sol des environs se compose d'une espèce d'ocre rouge, recouverte d'une légère couche de sable que les vents y ont probablement transporté, quoique Bakkow soit à une assez grande distance de la mer. Le seul inconvénient de cet établissement est la distance d'un mille qui le sépare de l'aiguade : on pourrait y remédier en creusant un puits à grands frais; mais deux ânes de San-Jago suffisent pour transporter l'eau nécessaire chaque jour à une nombreuse famille. Sous le rapport du commerce, la position de Bakkow est peu favorable, à cause de la difficulté du débarquement sur les rives sans cesse battues par un ressac violent, qui ne permet pas aux chaloupes de les approcher.

La ville n'est qu'une réunion de misérables cases entassées les unes sur les autres, remplies de fumée, et si basses, pour la plupart, qu'une personne de moyenne taille peut à peine s'y tenir debout. Les greniers sont joints aux autres habitations, mais élevés de quelques degrés pour les mettre à l'abri des fourmis et des autres insectes; les portes en sont fermées avec un verrou de bois grossier qui ne mérite pas le nom de serrure. La maison des palavers est plus élevée que les autres, et ornée de deux portes voûtées; mais elle ne peut contenir que dix personnes

assises. Elle est construite avec la terre rouge du voisinage, et porte en forme d'inscription au-dessus de chacune de ses portes un passage du Coran. La mosquée est une des plus misérables huttes du village (1). L'aiguade est située derrière la ville, et ressemble à un étang vaseux. Le vieux chef de Bakkow était un des plus avides des nègres de son rang; et, quoiqu'on lui eût déjà acheté par un présent considérable le droit de construire une cuisine et de faire un jardin près de la maison du gouverneur, il se présenta lorsqu'on voulut déterminer les limites de la concession, et disputa le terrain pied à pied dans l'espoir d'en obtenir une nouvelle rétribution.

Madame Bowdich retourna à Bathurst après être restée une nuit entière à Bakkow. Les environs de Bathurst sont d'un accès très facile pour les personnes auxquelles l'exercice du cheval est familier. Les colons anglais y font souvent des parties de chasse; on y trouve pour gibier des antilopes, des lièvres, des perdrix, des pigeons et des pintades; avec un climat plus sain, le séjour de cette colonie ne serait pas sans agréments. A basse mer, les bords de la mer sont assez solides pour qu'on puisse y voyager à cheval, et on y a même exécuté une course de chevaux.

Madame Bowdich nous apprend, dans une note, que deux hommes et deux femmes, appartenant à la secte des quakers, et accompagnés de deux nègres instruits, vinrent s'établir à Bathurst pendant son séjour dans

(1) Bowdich's *Excursions*, p. 216.

cette ville, dans l'intention de se consacrer à l'éducation des naturels. Ils devaient d'abord leur donner l'habitude de l'attention, de la décence et de la propreté, détruire peu à peu l'usage fatal des liqueurs spiritueuses, et n'exiger aucun changement de religion. La plus jeune des dames avait déjà organisé une école, et leur zèle, leur incroyable persévérance, et surtout leur conduite exemplaire, promettaient le plus grand succès à leur établissement naissant, lorsque les deux hommes moururent de la fièvre du pays. Madame Bowdich n'a pu savoir si les deux dames revinrent en Angleterre (1).

Comparons actuellement cet établissement de Sainte-Marie avec celui de la Côte-d'Or et celui de Sierra-Leone sous le rapport du climat et de la salubrité. L'île de Sainte-Marie, sur laquelle est située la ville de Bathurst, a environ huit ou dix milles de circonférence. Sa forme est très irrégulière, et elle n'est séparée de la rive méridionale de la Gambie que par un étroit canal navigable seulement pour les chaloupes. Cette île paraît être composée d'un mélange de terres d'alluvion déposées par la rivière, et de sable accumulé par les flots de la mer; mais le sable domine au point de rendre le sol presque incultivable : cependant le peu de végétation qui le couvre suffit pour corrompre l'air, lorsqu'elle est mise en dissolution par la double action de l'eau et de la chaleur du soleil. La ville de Bathurst est bâtie le long du rivage, sur des falaises de sable qui s'élèvent au-

(1) Bowdich's *Excursions*, p. 214.

dessus de la mer; mais autour de la ville et vers le centre de l'île, le terrain s'abaisse considérablement au-dessous des eaux, et est continuellement couvert d'une vaste étendue d'eau stagnante.

La quantité de ces eaux varie suivant la saison; mais elles sont toujours mêlées de matières végétales corrompues qui exhalent des miasmes délétères. On a essayé de délivrer la ville de ce dangereux voisinage en ouvrant des rigoles; les travaux exécutés jusqu'ici ont été insuffisants, et il est à craindre qu'une semblable entreprise n'exige, pour être efficace, un travail excessif et des dépenses exorbitantes. Comme on peut le conjecturer de tous ces détails, l'eau qu'on boit dans l'île est d'une très mauvaise qualité; et il est évident que l'on n'a choisi cette position pour y établir une colonie qu'à cause des avantages que présentait au commerce la facilité de ses abords. La pointe de Barra et ses environs sur la rive opposée de la Gambie, qui viennent d'être cédés à Sa Majesté Britannique, sont sans doute moins commodes pour le débarquement; mais, d'un autre côté, ils paraissent posséder tous les avantages qui manquent à Sainte-Marie. Cette pointe, et la portion de terre qui lui est immédiatement contiguë, forment, en quelque sorte, une péninsule déterminée par deux baies qui la resserrent, l'une au nord et l'autre à l'est. Suffisamment élevée au-dessus du niveau de la mer, et entièrement exempte d'eau stagnante, cette petite contrée offre les avantages d'un sol excellent, d'une source d'eau de bonne qualité, d'une atmosphère salutaire et conti-

nuellement rafraîchie par les brises de mer. Cette position n'ayant cependant été occupée encore que par des soldats nègres, on n'a pas eu l'occasion de comparer entre eux les effets du climat de ces deux districts qui présentent des différences locales si bien tranchées.

Ce que nous avons dit précédemment sur le climat et sur la situation de Sierra-Leone et des îles adjacentes, nous dispense d'entrer dans de nouveaux détails. L'aspect de cette péninsule, dans la saison sèche, est tel qu'un étranger peut difficilement croire à son insalubrité; mais il en est bien autrement dans le temps des pluies. Sierra-Leone est la position la plus élevée de toute cette longue étendue de côtes de seize cents milles qui séparent la Gambie d'Accra; et c'est sans doute à cette élévation qu'on doit attribuer l'abondance et la continuité des pluies périodiques qui y développent des maladies aussi funestes à ses habitants que celles qui sont produites à Sainte-Marie par le séjour des eaux marécageuses, et, sur la Côte-d'Or, par les brouillards réguliers. Ville-Libre (Freetown) souffre particulièrement de cet inconvénient; sa position au pied des montagnes en fait en quelque sorte l'égout de toutes les matières végétales que les pluies détachent de leurs flancs; du reste, cette ville et toute la péninsule jouissent d'un avantage que ne possède aucun autre établissement de la côte, celui d'être pourvues dans tous les temps d'excellente eau fraîche.

Le village de Waterloo est situé sur une anse qui répand, ainsi que l'anse de Bunce, surtout à basse

mer, une odeur désagréable, dont on n'a encore éprouvé aucun mauvais effet. Mais comme les seuls habitants européens de cet établissement ont été jusqu'ici le résident anglais et sa famille, on ne doit pas se hâter de tirer de ce fait particulier une conclusion générale en faveur du climat. Il en est de même des villages de Wellington et de Hastings, qui se trouvent dans une position analogue, et de toutes les autres criques et rivières où la marée se fait sentir (1).

Le château du Cap Corse est situé par cinq degrés dix secondes de latitude septentrionale, et un degré cinq secondes de longitude occidentale. A soixante milles à l'ouest, on trouve le fort de Dix-Cove, et à dix milles à l'est celui d'Anamaboe. Dans cette étendue de côtes, la contrée présente une grande uniformité d'aspect; on découvre partout une succession de petites éminences généralement couvertes de taillis mêlés de bois plus élevés, et quelquefois même d'arbres d'une force et d'une hauteur considérables. Le long de la mer, le sol, quoique maigre et desséché, paraît d'assez bonne qualité; on dit qu'il devient meilleur à mesure qu'on s'éloigne du rivage. C'est pour cette raison que les naturels qui vivent sous la protection des forts européens, s'établissent à quelques milles dans l'intérieur pour se livrer à la culture; de sorte que la côte vue de la mer ne présente qu'une longue suite de forêts et de vallées, interrompue seulement par les établissements européens

(1) *Report on the Commissioners of inquiry into the state of the colony of Sierra-Leone*, imprimé par ordre de la chambre des communes, le 7 de mai 1827, p. 104 et 105.

actuels, et les ruines de ceux qu'on a abandonnés. Le ruisseau le plus voisin du fort du Cap Corse en est éloigné de cinq milles; dans la saison pluvieuse, il devient considérable, et cesse de couler dans la saison sèche; mais il conserve toujours assez d'eau pour l'usage des naturels qui habitent ses rives. A un mille à l'est, on trouve un lac d'eau salée de trois milles de circonférence pendant la sécheresse, qui prend en hiver un accroissement subordonné à la quantité de pluie qui tombe dans le pays. Ce lac n'est séparé de la mer que par un banc de sable étroit et facile à pénétrer, à travers lequel il verse dans son sein la surabondance de ses eaux, et en reçoit, au contraire, un aliment continuel dans la saison sèche. A cette époque, une évaporation considérable forme au-dessus de ses eaux une croûte de matières corrompues, dont le chirurgien en chef, Bell, a constaté l'influence dangereuse sur l'atmosphère.

Le pays d'Accra, qui est situé à soixante milles à l'est du Cap Corse, diffère, sous plusieurs rapports, de cette dernière contrée. Son sol est plus léger et présente, au lieu de montagnes et de forêts continuelles, une plaine unie qui s'étend à quelques milles du rivage, et est seulement ornée de quelques groupes de taillis et d'arbres élevés qui lui donnent l'apparence d'un parc anglais négligé. Près de la ville d'Accra, on voit une vaste étendue de terrain qui est quelquefois submergée, et dont une partie reste toujours couverte d'une quantité d'eau peu considérable, souvent renouvelée par le flux de

la mer, et par conséquent exempte d'exhalaisons malfaisantes. La rivière la plus voisine d'Accra en est distante de huit milles; mais elle est plus considérable que celle du Cap Corse, et a ordinairement vingt pieds anglais de largeur à la fin de la saison sèche. L'expérience n'a pas encore mis à même de décider avec certitude s'il existe réellement une différence sensible entre le climat d'Accra et celui du Cap Corse. Plusieurs Européens sont seulement portés à croire qu'il tombe moins de pluie à Accra que sur tout le reste de la côte; fait que semble indiquer son sol nu, ouvert et aride.

Les saisons du Cap Corse et de Sierra-Leone présentent entre elles des différences notables. A Sierra-Leone, les pluies commencent ordinairement à la fin de mai, et finissent à la fin d'octobre; au Cap Corse, elles commencent généralement un mois plus tôt, durent la moitié moins de temps qu'à Sierra-Leone, mais sont suivies de ces brouillards pernicieux si funestes aux Européens. A ces vapeurs succèdent d'autres pluies dont l'influence n'est pas malsaine. On ne remarque aucun rapport de durée ou de densité entre les pluies et les brouillards qui les suivent; ils semblent, au contraire, avoir lieu quelquefois en sens inverse. On en eut un exemple en 1826; la saison pluvieuse, qui avait été très courte et peu humide, fut suivie de brouillards d'une durée extraordinaire, quoique le sol fût aride et brûlé au point de ne pouvoir être cultivé, et par conséquent peu propre à produire des vapeurs. Ces vapeurs semblent être apportées par les vents, et souvent

elles viennent du côté de la mer. Sous ce rapport, elles diffèrent donc des brouillards qui suivent la saison pluvieuse à Sierra-Leone; ces derniers paraissent être le résultat des évaporations d'un sol saturé d'eau, et sont connus dans la colonie sous le nom de fumées.

Tous les établissements de la Côte-d'Or ont également à souffrir du manque d'eau fraîche, et ceux qui possèdent quelques citernes d'eau de pluie passent pour les mieux partagés. Les soldats des forts ne boivent que de cette eau, et leur santé ne paraît pas recevoir de graves atteintes, soit de la privation, soit de la mauvaise qualité de ces eaux, quoique les naturels leur attribuent une partie des maladies qui affligent cette côte. Au Cap Corse on a creusé plusieurs puits qui fournissent d'assez bonne eau; mais on n'a pu encore juger d'une manière certaine de ses effets sur la santé. Les observations thermométriques ne présentent pas de grandes variations dans la température sur toute cette côte. A Sierra-Leone et sur la Côte-d'Or, le thermomètre marque ordinairement quatre-vingt-deux degrés à l'ombre. Il est rarement au-dessus de quatre-vingt-huit degrés, ou au-dessous de soixante-douze degrés. Dans la saison sèche, il varie généralement de soixante-dix-huit à quatre-vingt-six degrés, et, pendant les pluies, de soixante-quatorze à quatre-vingt-trois degrés. A Sainte-Marie, au contraire, comme nous l'avons déjà indiqué, ses variations sont brusques et considérables. En 1825, le chirurgien en chef Bell y a vu le thermomètre varier, dans l'espace de quelques

heures, de soixante-quatre à quatre-vingt-deux degrés (1).

Depuis la cession du Sénégal et de Gorée, en 1816, jusqu'à l'année 1824, le gouvernement anglais n'a envoyé qu'un très petit nombre de soldats européens sur la côte occidentale d'Afrique; et ceux qui y ont séjourné à cette époque se livrèrent à des habitudes de débauche tellement effrénée, qu'ils ne pourraient servir que très imparfaitement à faire connaître l'influence du climat sur la vie des hommes. En 1824, deux cent quatre-vingt-trois soldats, réunis à ceux qui y étaient déjà, formèrent un total de trois cent quarante-six Européens sur cette côte. A la fin de l'année, trois cent un avaient succombé à la maladie du pays. En 1825, sur onze cent quatre-vingt-treize, six cent vingt et un périrent. Vers la fin du mois de février de la même année, cent huit jeunes soldats de dix-sept à trente ans, enrôlés sous les ordres du général Turner, furent envoyés aux îles de Loss (los Idolos). Lorsque, dans le mois de mars de l'année suivante (1826), les commissaires visitèrent ces îles, cinquante-deux avaient déjà succombé, et à peine y avait-il quelques uns des survivants qui ne fussent pas attaqués par la maladie; cependant l'officier qui les avait commandés rendait témoignage de leur excellente conduite; et en effet ils n'avaient autour d'eux aucun moyen de commettre des excès. Lorsqu'on se rappelle, après un exemple aussi désastreux, que l'île de Crawford fut

(1) Rowan and Wellington's *Report*, p. 106.

d'abord regardée comme une position si favorable, qu'on la proposa pour faire un hôpital de convalescents; et lorsqu'on considère sur quels hommes la maladie exerça ses ravages dans cette circonstance, on est autorisé à douter s'il serait possible de trouver sur toute la côte nord-ouest de l'Afrique un seul coin de terre qui ne fût pas funeste à la vie des Européens.

On peut aussi donner une idée assez exacte de l'insalubrité du climat par les détails suivants sur la mortalité parmi les officiers. Pendant l'espace des huit années qui suivirent la reddition de Gorée aux Français, sur deux cent soixante-neuf officiers anglais envoyés sur la côte, il en mourut soixante-cinq, ou un quart de la totalité. En 1824, sur quarante et un, on en perdit vingt-six; et en 1825, sur cinquante et un, dix-sept succombèrent. Les documents des médecins viennent encore à l'appui de ces faits. Le docteur Barry pense qu'il y a quelque différence entre le climat de chaque établissement pris séparément, et quelque légère variété dans les maladies qui les ravagent; mais il ajoute qu'une triste expérience a prouvé qu'ils étaient tous également funestes à la constitution des étrangers. La température de la Côte-d'Or, malgré la proximité de l'équateur, ne paraît pas s'élever au-dessus de celle de Sierra-Leone; les pluies n'y sont pas si abondantes que sur la côte du Vent; mais les brouillards et les vapeurs y sont plus nuisibles. La mortalité parmi les habitants les plus aisés est dans la même proportion qu'à Sierra-Leone, et les fièvres y font autant de ravage parmi

les soldats européens que dans cette dernière colonie.

Accra, qui avait d'abord été regardé comme la partie la plus saine de la côte, a perdu cette réputation depuis l'arrivée du Corps royal africain, et est devenu, comme tous les autres établissements, le tombeau du détachement qu'on y avait envoyé en garnison. Aucune culture, ajoute le docteur Barry, aucune mesure de salubrité, ne rendra ces colonies habitables pour des Européens, et surtout pour des soldats dont les habitudes déréglées sont indestructibles : lorsque les hommes de cette condition échappent par hasard à la mort dans le cours de la première saison, ils sont condamnés à traîner une existence misérable, et à offrir le triste spectacle d'une constitution affaiblie et d'une virilité flétrie avant le temps.

Le chirurgien en chef Steward exprime une opinion à peu près semblable. Il est embarrassé pour désigner le plus sain des établissements anglais, tous présentant des périodes irrégulières de salubrité et de contagion. Le climat fut très pernicieux à Sierra-Leone en 1823, à la Côte-d'Or en 1824, et sur la Gambie pendant les deux dernières saisons pluvieuses (1825 et 1826). La colonie de Sierra-Leone a, sur les autres établissements, les avantages d'un sol plus découvert, d'une température plus constante, et d'une grande abondance d'eau fraîche. La Gambie, au contraire, outre l'irrégularité de sa température, ne possède que de l'eau corrompue, et l'on ne boit au Cap Corse qu'une eau détestable qui engendre le ver de Guinée; encore n'en a-t-on pas

dans tous les temps. Les fièvres intermittentes enlèvent à la Côte-d'Or un malade sur deux et demi. En 1824, sur deux malades, on en perdit un; dans les trois dernières années, on comptait un mort sur deux malades et un quart; et sur la Gambie, on put à peine sauver quelques hommes. Depuis le 21 décembre 1825 jusqu'au 1er octobre 1826, de trois cent quarante et une personnes qui furent traitées dans l'hôpital de Freetown, cent soixante moururent; et sur la Gambie, sur cent douze admissions, on ne compta que douze guérisons. Les fièvres les plus violentes observées à Freetown proyenaient de l'expédition de la rivière de Lagos et de Cherbro, et furent presque toutes mortelles. En 1824, quarante personnes, tant officiers que particuliers, arrivèrent au Cap Corse; trente furent attaquées de la fièvre, et vingt-quatre moururent; depuis cette époque, de cinquante-six autres officiers nouvellement débarqués, quarante-cinq reçurent les mêmes atteintes, et trente-cinq moururent, et la santé des autres fut tellement dérangée qu'on fut obligé de les renvoyer en Europe pour se rétablir. La mortalité est en général plus considérable lorsque les pluies sont plus épaisses, comme dans les mois de juillet et d'août.

Le rapport du chirurgien en chef Bell sur Accra n'est pas moins effrayant. Dans le mois de juillet, dit-il, cinquante convalescents furent envoyés du Cap Corse à Accra sur la réputation de salubrité de cette dernière ville; mais le plus grand nombre mourut en peu de temps de la dysenterie et de maladies de foie Quant à la Gambie, le même observateur nous ap-

prend que la mortalité s'éleva, depuis le mois de mai 1825 jusqu'en juin 1826, à cent soixante-deux soldats blancs du Corps royal africain, un Européen et un indigène du second régiment des Indes occidentales. Ces chiffres, ajoute le docteur Bell, étonneront beaucoup moins, si on prend en considération les mœurs corrompues de ces troupes (1).

Le rapport médical de la société des missions protestantes, publié en 1825, fait connaître l'influence du climat sur les missionnaires et les autres personnes envoyées par cette association sur la côte d'Afrique, et particulièrement à Sierra-Leone. Il paraît que, depuis le mois de mars 1804 jusqu'au mois d'août 1825, quatre-vingt-neuf individus, cinquante et un hommes et trente-huit femmes, la plupart dans la force de l'âge, débarquèrent sur la côte. De ce nombre, cinquante-quatre moururent, sept retournèrent bien portants en Angleterre, quatorze malades et quatorze bien portants restèrent sur la côte. Parmi les morts, il y avait trente-deux hommes et vingt-deux femmes; deux de ces dernières périrent en mer. Les commissaires, dont nous analysons le rapport, ne purent se procurer des documents certains sur la mortalité parmi les habitants de Sierra-Leone. L'opinion générale, dans la péninsule, est que les officiers civils, les marchands et les autres habitants européens, souffrent moins de l'influence du climat que les militaires et les autres individus envoyés par la société protestante des missions.

(1) Rowan and Wellington's *Report*, p. 108 et 109.

Un M. Athy, apothicaire, percepteur des contributions, et le plus ancien des résidents anglais sur la côte, rapporte qu'entre le 1er de janvier 1812 et le 1er d'avril 1823, quatre-vingt-quinze officiers arrivèrent sur la Côte-d'Or; quarante-quatre moururent, quatre furent tués dans un combat, quatre autres restèrent sur la côte, et vingt-huit retournèrent en Angleterre; neuf de ces derniers avaient quitté la côte avant 1816. Du mois d'avril 1822 au même mois de l'année 1825, cent onze individus débarquèrent sur la côte, savoir, soixante-dix-sept officiers militaires, vingt et un marchands, huit femmes et cinq enfants; cinquante-cinq périrent, quatre furent tués dans un combat, un autre se suicida, vingt-six quittèrent la côte, et quinze y restèrent. Parmi les morts, on comptait trente-trois militaires, dix-sept particuliers, trois femmes et deux enfants. Enfin, le chirurgien en chef Sweeny rapporte que, depuis décembre 1825 jusqu'à septembre 1826, trois cent vingt-neuf soldats européens et cent Africains furent admis à l'hôpital du Cap Corse; trente-deux des Européens succombèrent, et seulement deux des Africains; mortalité comparativement peu considérable, si l'on considère que ce temps est le plus malsain de l'année.

CHAPITRE XX.

Résumé sur l'état actuel des possessions françaises sur les côtes occidentales d'Afrique.

La France, dans ses établissements sur les côtes occidentales d'Afrique, a souvent eu la supériorité sur l'Angleterre. Malgré l'affaiblissement de sa marine et l'énorme accroissement de celle de sa rivale, elle se maintint encore dans cette partie du monde avec avantage; mais c'est seulement par les établissements qu'elle possède dans la Sénégambie, car elle n'en a plus aucun dans la Guinée. Si donc nous ramenons nos lecteurs dans des contrées si souvent parcourues par eux à la suite des voyageurs dont nous avons donné les relations dans cet ouvrage, ce n'est pas pour ajouter de nouveaux traits à leurs descriptions, mais seulement pour réunir aux documents officiels publiés par le gouvernement anglais sur l'état actuel de ses colonies dans l'Afrique occidentale, des documents semblables que le gouvernement français a laissé paraître sur la situation des colonies et du commerce de la France dans cette région.

Les possessions françaises sur la côte occidentale d'Afrique sont divisées en deux arrondissements : le premier a pour chef-lieu l'île Saint-Louis, et com-

prend la partie de la côte située entre le cap Blanc et la baie d'Yof; le second arrondissement a pour chef-lieu l'île de Gorée, et comprend toute la côte, depuis la baie d'Yof jusqu'à Albreda.

§ I.

Premier arrondissement colonial, depuis le cap Blanc jusqu'à la baie d'Yof (1).

L'île de Saint-Louis (2), siége principal des établissements français sur la côte d'Afrique, est un banc de sable formé par le Sénégal, et dont la distance de la mer varie de trois à cinq lieues, l'embouchure du fleuve étant sujette à des déplacements. La longueur de cette île, du nord au sud, est de deux mille trois cents mètres, sur une largeur moyenne de cent quatre-vingts mètres; sa côte vers l'est, sur le bras le plus large et le plus profond du fleuve, est d'un accès facile aux bâtiments; à l'ouest les abords de l'île sont envasés; l'extrémité sud se termine par un banc qui s'étend dans le fleuve; l'extrémité nord forme dans son prolongement un gué étroit presque à sec dans les basses marées, et qui communique sur

(1) Ces détails sont extraits des rapports adressés au ministre de la marine, insérés dans les *Annales maritimes et coloniales* de M. Bajot, et dans le Journal des Voyages du mois de septembre 1827.

(2) Pour la latitude et la longitude de tous les lieux mentionnés dans ce chapitre, voyez ci-dessus la relation de M. le contre-amiral Roussin, t. VI, p. 297.

une largeur de onze cent quatre-vingts mètres à Bop-N'kior, pointe méridionale de l'île Thionk. L'île de Saint-Louis est aujourd'hui défrichée, assainie et entièrement dégagée des palétuviers dont elle était originairement couverte.

La ville de Saint-Louis, située sur l'île de ce nom, est le chef-lieu de la colonie; cette ville présente une superficie de quinze cents mètres de longueur du nord au sud, sur une largeur moyenne de cent quatre-vingts mètres : elle se compose de deux cent dix-sept maisons en briques, et de cent soixante-dix-sept cases en paille. Sur ces maisons, cent seize n'ont qu'un rez-de-chaussée, cent vingt-trois ont un premier étage, et quelques unes seulement un deuxième étage; les magasins réservés au commerce, non compris ceux du gouvernement, sont au nombre de cinq cent soixante-douze; les rues sont bien percées, coupées à angle droit et assez bien alignées; les édifices publics sont l'hôtel du gouvernement, les casernes et l'hôpital. Il n'y a à Saint-Louis ni ruisseau, ni fontaine, ni promenade publique; la rivière fournit l'eau nécessaire aux usages domestiques : lorsqu'elle devient salée, on creuse dans le sable à trois ou quatre pieds, et l'on y puise une eau légèrement trouble et saumâtre, mais qu'on peut boire sans inconvénient après qu'elle a été filtrée. On a soin de renouveler tous les jours ces trous, dont l'eau se détériore promptement : on a remarqué que cette eau est d'autant plus saumâtre ou salée, que celle de la rivière devient plus douce. C'est à Saint-Louis que réside le préfet apostolique

de la colonie; cette ville est aussi le siége de deux tribunaux : le tribunal de première instance, qui connaît des affaires civiles et commerciales, et étend sa juridiction sur les dépendances de son chef-lieu; le conseil d'appel, qui juge en dernier ressort toutes les affaires civiles et criminelles.

Les établissements militaires de la colonie du Sénégal sont le fort Saint-Louis, situé dans l'île de ce nom, sur un terrain de trois cent quatre-vingt-six mètres de développement, et une surface de quatre mille trois cent quatre-vingt-quatre mètres carrés; une caserne se trouve au milieu du fort, au pied duquel sont placés les ateliers du génie militaire. A la pointe sud de l'île Babagué, il y a une batterie pour la défense de la rivière. Depuis quelques années un nouvel hôpital a été construit à Saint-Louis : cet édifice, qui réunit l'élégance à toutes les commodités, présente trois corps-de-logis neufs, dont le premier, contenant, au rez-de-chaussée et au premier étage, des salles vastes et bien aérées, garnies de lits en fer, occupe un terrain de quarante mètres de long sur onze mètres de large; les salles sont au nombre de quatre, de même dimension, garnies de vingt-deux lits chacune; les deux autres corps du bâtiment sont consacrés au logement de diverses personnes employées à l'hôpital. L'édifice achevé devra contenir cent vingt-deux lits, nombre suffisant pour recevoir, année commune, le maximum des malades. Placé sur un terrain éloigné de toute cause locale d'insalubrité, protégé du côté du fleuve par un quai, cet hôpital peut être mis au nombre

des meilleurs établissements de ce genre qu'il y ait dans les colonies françaises.

Un conseil de santé a été formé à Saint-Louis; ce conseil, composé du chef de ce service et de deux autres principaux médecins ou chirurgiens, donne des certificats dans des occasions prévues, et est consulté sur tout ce qui concerne le service de santé et de salubrité publique. Un conseil secondaire de même nature est établi à Gorée.

Saint-Louis renferme une école gratuite pour les garçons; l'enseignement y est confié à un maître entretenu par le gouvernement. Il y a pareillement une école pour les filles, dirigée par une sœur de la congrégation de Saint-Joseph. A Gorée, il y a une école particulière, où les enfants sont admis en payant une faible rétribution, et souvent même gratuitement. L'enseignement, dans ces diverses écoles, se réduit aux premiers éléments : le nombre des élèves est de cent cinquante environ, dont trente à quarante jeunes filles.

Depuis quelques années il s'est formé à Saint-Louis une Société d'agriculture, dont l'institution a mérité la bienveillance du gouvernement; cette Société se compose de treize membres, dont le nombre peut être augmenté; elle ne s'occupe absolument que d'agriculture, et ses travaux ont pour but la recherche des moyens qui peuvent concourir à l'amélioration et au perfectionnement de l'état rural de la colonie.

Saint-Louis, dont le port offre aux bâtiments un excellent mouillage dans les deux bras du fleuve,

surtout dans celui de l'est, est très bien placé sous les rapports commerciaux, à cause de ses faciles communications avec la mer. Les navires peuvent être amenés à quai du côté de l'est. La salubrité de la ville est sans cesse entretenue par des brises régulières, souvent assez fortes, venant de la mer, et qui rendent la température moins chaude que dans l'intérieur du pays.

L'île de Babagué, dont la longueur est de trois mille sept cents mètres, sur une largeur moyenne de deux cent vingt mètres, est située à quelque distance au-dessous de Saint-Louis; son sol, plat et sablonneux comme celui de cette dernière île, offre cependant quelques buttes de quatre à cinq mètres d'élévation, qui en détruisent l'uniformité. La partie de l'ouest, bordée par le fleuve dans sa plus grande largeur, est d'un accès facile; l'autre bras du Sénégal en cet endroit n'offre que très peu de profondeur, et a trois cent trente mètres de largeur : une partie de Babagué est encore couverte de palétuviers; dans l'autre on récolte un peu de miel et de coton.

L'île de Safal est de même nature que la précédente : sa longueur, du nord au sud, est de trois mille cinq cents mètres; sa largeur moyenne de trois cent dix mètres; on y a commencé une plantation de cotonniers.

L'île de Ghéber est située dans le marigot ou petit bras du fleuve derrière Babagué; sa forme est circulaire, et son diamètre est de cent quatre-vingts mètres : elle est peu susceptible de culture.

L'établissement de Bakel est situé au-dessus du

village de ce nom, sur la rive gauche du Sénégal; à cent quatre lieues en ligne droite de Saint-Louis. Ce poste, fondé en 1818, consiste en une enceinte murée et bastionnée, de forme irrégulière, d'une superficie d'un demi-hectare à peu près, et en un enclos de quarante mètres, situé au nord-est du fort. Cet enclos est destiné au commerce, pour la protection duquel le gouvernement entretient dans cet endroit une force militaire. Ce petit territoire a été cédé à la France, en 1818, par un traité conclu avec le Thunka ou prince de Tuabo; il est resté convenu que le droit de la France s'étend sur tout le terrain qui se trouve sous le canon de Bakel.

Le village de Makana ou Macanet, ancien emplacement du fort Saint-Joseph, situé à dix-huit ou vingt lieues du poste de Bakel, doit être considéré aujourd'hui comme un établissement assez important; on y a construit, en 1825, un comptoir auquel on a donné le nom de Saint-Charles. Les constructions consistent en des magasins entourés d'une muraille crénelée; elles ont été élevées par une société à laquelle le privilége du commerce du haut pays a été concédé pour quatre ans, à compter de 1824. Ce point de Makana, vers lequel le commerce se portait déjà avant les constructions actuelles, était le centre de beaucoup d'affaires; le nouvel état des choses ne peut que contribuer à accroître la prospérité et l'utilité de ce comptoir. Le chef aborigène de ce pays témoigne aux commerçants français les intentions les plus amicales. L'accroissement du comptoir de Makana rend inutile désormais tout

projet ultérieur sur celui que la France possédait autrefois sur la rivière Falemé, qui se jette dans le Sénégal à quinze lieues de l'embouchure de ce fleuve. Ce poste, abandonné aujourd'hui, et qui portait le nom de Saint-Pierre, n'est qu'à dix lieues de Makana.

La population de l'arrondissement de Saint-Louis se compose de deux cent vingt blancs, six cent quarante-deux hommes de couleur libres, mille quatre cent soixante-quinze nègres libres, sept mille neuf cent soixante-huit nègres esclaves; total, dix mille trois cent cinq habitants.

Trois emplacements nommés communément escales, situés sur la rive droite du fleuve, sont spécialement destinés aux échanges qui se font avec les Maures, notamment pour la gomme : on ne peut pas les considérer comme des comptoirs; ce ne sont en effet que des lieux de rendez-vous, des marchés momentanés. La France, à laquelle ces territoires n'appartiennent pas, n'y a établi aucune construction, et le commerce ne s'y fait qu'au moyen d'embarcations, dans lesquelles les denrées échangées avec les Maures sont aussi placées et dirigées vers Saint-Louis.

La première escale, dite des Darmankours, située à vingt-cinq lieues environ au-dessous de Saint-Louis, est une vaste plaine presque entièrement submergée dans les hautes eaux; elle appartient aux Darmankours, marabouts maures qui jouissent d'une grande considération dans cette partie de l'Afrique. Cette peuplade recueille la gomme dans la forêt de

Lebiar. La deuxième escale, celle des Trarzas, se tient tantôt à une lieue au-dessus de la précédente, sur un emplacement appelé Lawa, et tantôt à quinze lieues plus haut, au-dessus de Dagana, en face du village de Gaïé, qui alors donne son nom à cette escale. La tribu des Trarzas occupe tout le pays compris entre Arguin, la rivière Saint-Jean et le Sénégal. Ce pays s'étend des bords de la mer jusqu'à quarante lieues dans les terres. Cette tribu, presque toujours campée sur les terres d'Arguin et de Portendic, promène ses villages ambulants au nord de la forêt de Sahel, qui se trouve sur le territoire occupé par les Trarzas; ceux-ci y font leur récolte ordinaire de gomme; voisins de Portendic, ils font souvent prendre à la gomme cette direction. La troisième escale, celle du Coq, se tient sur un emplacement de ce nom, situé à trois lieues au-dessus de Podor : elle appartient aux Braknas ou Ebraquanas. Cette peuplade récolte la gomme dans la forêt d'Afaté, nommée Alfatak par d'Anville.

Sur la rive droite du Sénégal, devant Bakel, il existe encore une peuplade de Maures, celle des Dowiches, qui récolte la gomme et la porte à Bakel; ces Maures sont belliqueux, et sans leur état de guerre, presque continuel avec leurs voisins, on en tirerait une quantité de gomme très considérable. Il existe aussi dans les établissements du Sénégal plusieurs peuplades indigènes, qui ne sont pas précisément soumises à la France, mais qui vivent tributaires de son commerce et de son industrie sous l'influence du gouvernement colonial. Cette population rive-

raine du Sénégal n'a jamais été recensée, et ne pourrait l'être avec facilité et précision; toutefois, sans pénétrer trop loin dans l'intérieur des terres, on ne peut guère l'évaluer à moins de cinq cent mille âmes. Les individus qui la composent sont déjà plus ou moins des consommateurs pour les produits du sol de la France et de son industrie. Leur agriculture, quel que soit encore son état d'imperfection, et leurs divers travaux, se confondent avec les résultats généraux des établissements français. Ainsi, à mesure qu'en étendant ceux-ci on mettra la colonie française en relation avec un plus grand nombre de peuples, l'importance du Sénégal s'accroîtra; considérée sous ce point de vue, la colonisation de cette contrée repose sur des bases entièrement différentes de celles des colonies françaises d'Amérique. L'objet, ici, est de créer pour la France des consommateurs libres et nombreux, et déjà une population immense se présente pour échanger le produit de son travail contre les marchandises européennes, et apprendre des Français ce qu'elle doit faire pour se les procurer. Les nègres libres, qui viennent de cent et cent cinquante lieues pour travailler dans ces établissements naissants, rapportent dans leurs pays, avec la connaissance d'une agriculture perfectionnée, le goût des produits de l'Europe et quelque chose de nos usages, de nos besoins et de notre civilisation. Ainsi, le plus important résultat est déjà obtenu par la fondation des établissements agricoles de Wallo, et par les relations plus intimes que la culture de ce pays a établies entre les colons français et les peuples rive-

rains du Sénégal : ces relations tendent à ouvrir à notre commerce un débouché qui s'accroîtra chaque année, et elles introduisent dans l'intérieur de l'Afrique des habitudes françaises, et des préférences pour le commerce et les produits de la France.

Le pays de Wallo (Hoval de d'Anville) est situé sur la rive gauche du Sénégal ; il commence à trois lieues de l'embouchure de ce fleuve, et finit au village de Dagana, à quarante lieues au-dessus de Saint-Louis. Il est borné en cet endroit par le pays de Fouta-Torro. Le territoire de Wallo, resserré vers Dagana, entre le fleuve au nord, et des coteaux sablonneux au sud, s'élargit peu à peu, à partir du marigot de Tawéi. Au-dessous de ce point, le Sénégal, en s'avançant vers son embouchure, se partage en une foule de marigots, ou bras, qui baignent et fertilisent cette partie de ses bords. Un grand nombre d'établissements de culture se sont formés dans le pays de Wallo depuis 1821, par les soins du gouvernement ; il a été nécessaire de les diviser en quatre cantons ou quartiers.

Le premier de ces cantons est celui de Dagana (Dangane de d'Anville), ainsi appelé du village nègre de ce nom, auprès duquel on a construit une caserne, avec un mur crénelé et bastionné ; c'est la limite provisoire des établissements de culture, en remontant le fleuve. Ce premier canton s'étend jusqu'à quatre lieues au-dessous du village de M'bilor et devant l'île de Tode. Il comprend, outre le poste militaire de Dagana, l'habitation royale de Koïlel et plusieurs établissements particuliers.

Le second canton est celui de Richard-Tol, qui

tire son nom de celui de l'établissement principal de culture, fondé par le gouvernement dans le pays de Wallo. Il s'étend jusqu'à la limite occidentale de l'habitation de Laussac, c'est-à-dire sur une longueur de plus de quatre lieues au bord du fleuve. Ce canton est traversé du nord au sud par le grand marigot de Tawéi, ou rivière portugaise de d'Anville, qui sert de communication entre le Sénégal et le lac de N'gher, ou Panié-Foul. Richard-Tol comprend six habitations, dont cinq ont des constructions en maçonnerie. C'est là le point central de la colonisation.

Le troisième canton est celui de Faf (Taf de d'Anville), qui s'étend depuis la limite occidentale du précédent jusqu'au village nègre de Ghiawar, c'est-à-dire à plus de sept lieues sur la rive du fleuve. Un bras considérable du Sénégal, le marigot de Gorom, qui ne rejoint le fleuve que vers les îles de Bouxar et de N'kieng, près de Saint-Louis, traverse une portion de ce canton, qui contient dix établissements, dont quatre ont des constructions en maçonnerie.

Le quatrième canton est celui de La-m'sar, qui commence à sept lieues au-dessous de Saint-Louis et a quatre lieues d'étendue sur les bords de plusieurs marigots (ceux de Khazah, de Ghieuss ou Gios, de Gémoïé, etc.). Il comprend dix-sept établissements, dont quelques uns sont d'une certaine importance. Enfin, des plantations déjà au nombre de huit, formées dans les îles voisines de Saint-Louis, composent une espèce de canton rural. Ces diverses plantations sont dans un état croissant de prospérité, à laquelle contribue le voisinage du chef-lieu de la colonie.

C'est dans les quatre cantons que l'on vient de nommer qu'existe l'agriculture proprement dite du Sénégal. Depuis 1825, le succès a couronné les essais nombreux de naturalisation tentés par l'administration et les exploitations entreprises par les propriétaires des terrains concédés. Le jardin du poste de Dagana, l'habitation royale de Koïlel, et plusieurs autres établissements particuliers possèdent un grand nombre de plantes nouvellement importées, et beaucoup de légumes d'Europe qui y ont complétement réussi. Toutes les espèces de culture ont été heureusement essayées à Richard-Tol, habitation royale, où se trouve un très beau et très riche jardin de naturalisation. On y cultive aussi d'autres végétaux récemment introduits dans la colonie, tels que le cafier, le roucouyer, l'olivier, le médicinier et le nopal. Quelques plantations de ce dernier sont déjà assez fortes pour recevoir bientôt l'insecte. M. Perrolet, botaniste voyageur du gouvernement français, a même envoyé au ministère de la marine, dès l'année 1825, quelques beaux échantillons de la cochenille sylvestre, recueillis sur les nouveaux plants de nopal des Antilles. Il n'y avait, à cette époque, qu'une année que cette plante précieuse avait été introduite, par ses soins, dans la colonie du Sénégal (1).

On voit dans presque tous les jardins du Wallo beaucoup d'arbres fruitiers, connus surtout dans l'Inde et dans l'Amérique, et qui donnent au Sénégal des produits d'une bonne qualité. Parmi ces arbres,

(1) Voyez la lettre de M. Perrolet à M. Eyries, insérée dans les Annales des Voyages. Février 1826, p. 247.

nous citerons le dattier, le cocotier, le bananier, le sapotillier, l'oranger, le corossolier, le goyavier, le manguier, le rondier, l'arbre à pain, l'inocarpe d'Otaïti, etc., etc.

Dans les divers établissements du Wallo on s'était presque exclusivement occupé, jusqu'en 1825, de la culture des végétaux alimentaires et du coton; mais, depuis cette époque, il a été fait des essais de naturalisation de l'indigofère du Bengale, importé par le gouvernement, et les plus grands soins ont été donnés à l'indigofère du pays. Le succès ayant dépassé les espérances qu'on avait conçues, la culture de ces plantes précieuses a principalement attiré l'attention des colons. Des plantations de ces arbustes se sont multipliées en peu de temps, et leurs produits ont généralement satisfait les propriétaires. Deux indigoteries ont même été construites pour la fabrication de ces produits. Dans quelques établissements, l'indigofère du Bengale surtout a donné annuellement jusqu'à huit ou neuf coupes de ses produits. L'indigofère du pays, plus vivace que celui du Bengale, produit aussi plusieurs coupes les première et deuxième années. Cette récolte peut être plus considérable à raison des avantages du terrain, de la beauté de la saison, et d'autres circonstances secondaires. L'expérience a prouvé qu'en donnant au sol une culture soignée, en arrosant à propos, on peut obtenir, par hectare, annuellement, au moins vingt mille livres de feuilles sèches, qui donneront à peu près deux cent quatre-vingts livres d'indigo, ou quatre mille deux cents fr., si l'on compte cet indigo à quinze fr. la livre. Les

frais d'exploitation, estimés la première année douze cents fr., seraient réduits, la deuxième et la troisième année, à huit cents francs.

Il ne serait pas juste, à la vérité, de compter toujours sur un pareil résultat dans une exploitation en grand; mais on peut inférer du calcul qui précède, que la culture de l'indigofère sera très avantageuse à raison des soins progressifs qu'on y apportera, et que c'est à bon droit que les colons du Wallo l'ont généralement adoptée, et paraissent la préférer à toute autre exploitation. M. Perrolet, que nous avons déjà cité, nous apprend aussi que les premiers essais qui ont été faits pour la culture de l'indigofère indigène ont produit environ deux quintaux et demi de bel indigo, et qu'il a été estimé, par les négociants les plus experts dans cette matière, à dix-huit fr. la livre, c'est-à-dire à trois fr. en sus de l'estimation du rapport que nous analysons. Il est certain, au reste, que les indigofères, indépendamment des soins les plus actifs et les plus intelligents apportés à leur culture au-Sénégal, ont trouvé dans le climat de cette contrée toutes les conditions d'un accroissement rapide. Les produits de l'indigofère cultivé au Wallo sont cependant encore inférieurs à l'indigo du commerce.

Quoique les travaux agricoles aient principalement pris de l'accroissement dans le Wallo, le sol du Sénégal n'en est pas moins généralement fertile et couvert d'une végétation très active. Dans les terrains élevés cette végétation prend ordinairement plus de force au printemps, et décroît ou cesse entièrement,

selon que les plantes sont vivaces ou annuelles, à la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire en octobre et novembre. Dans les plaines que couvrent les débordements du Sénégal, la végétation dure plus long-temps; et même, pour quelques plantes, elle ne se développe qu'au commencement de l'inondation. Cependant, malgré les vices du sol et la sécheresse du climat, le travail de l'homme parvient à rendre la végétation constante et active.

A proprement parler, il n'y a ni bois ni forêts dans la colonie; les rives du fleuve, depuis Saint-Louis jusqu'au marigot des Maringouins, sont à peu près dégarnies d'arbres, à l'exception de nombreux palétuviers, qui se prolongent jusqu'à cinq lieues plus haut, et de tamarins mêlés de quelques mimosas. Depuis ce marigot jusqu'à Dagana, presque toutes les portions de terrain non cultivé sont plus ou moins boisées; mais les arbres sont en général éparpillés. C'est seulement sur les bords du fleuve entre Khouna et Dagana qu'on les voit réunis en groupes rarement considérables. Plusieurs de ces arbres fournissent d'excellent bois de construction. Le terrain de Wallo, disposé en coteaux et en vallons qui se succèdent, se pressent et donnent au paysage du mouvement et de la variété, est baigné par un grand nombre de marigots qui le rendent très fertile, malgré sa nature sablonneuse. Ce pays, dont l'aspect est nu et semble stérile pendant la saison sèche, reprend, aux premières pluies, toute sa verdure, se couvre d'herbes hautes et épaisses, au milieu desquelles croissent les géranions, les sidas, et beaucoup d'au-

tres plantes d'agrément et d'utilité. Plusieurs espèces d'arbres couvrent aussi le sol, et la plupart conservent leur verdure toute l'année. On distingue, parmi ces arbres, le baobab, colosse du règne végétal, les lataniers, le véritable gommier, nommé vérack dans le pays, et le bois noir appelé par les nègres ghelembal, et dans le commerce ébénier du Sénégal. On le trouve surtout dans les environs du lac N'gher, et au-delà de Dagana. Parmi les nombreux arbrisseaux, nous citerons le khawor à feuilles de laurier, qui donne une cerise assez agréable à manger, mais dont le noyau est un poison, surtout pour les chameaux, les chevaux, les chèvres : son feuillage d'un vert tendre est disposé en rameaux, dressés et terminés par une belle grappe de fleurs d'un parfum délicieux; le henné, dont les nègres font un usage pareil à celui auquel les anciens l'employaient : ils en teignent en couleur orangée leurs ongles et la peau de leurs mains; le mimosa discolor, le plus joli de tous ces arbrisseaux : sa forme est agréable, et sur son feuillage épais, d'un beau vert, tombent élégamment des fleurs en épis, dont la partie supérieure est rose, tandis que l'autre extrémité est jaune : la naturalisation en Europe de ce charmant arbrisseau serait une acquisition précieuse pour les jardins.

Dans ces diverses parties des rives du fleuve on trouve un grand nombre de végétaux dont les produits sont ou peuvent être utiles aux arts, à l'industrie et au commerce; tels que le séné, le palma-christi, le tamarinier, le gommier, l'indigo-

fère, etc., etc. Les indigènes cultivent aussi avec succès beaucoup de végétaux propres à la nourriture de l'homme; les principaux sont les épisamas, le maïs, le mil, les melons, les patates, les ignames de terre, les tomates. La nature du sol serait favorable à la plupart des autres plantes alimentaires; presque toutes les espèces de graminées, les tiges des arachides, les patates, etc., fournissent d'excellents fourrages pour les chevaux et les bœufs. Enfin, les moutons et les chèvres trouvent dans les plaines une foule de liserons, de feuilles et de graines d'arbres nécessaires à leur nourriture. Les animaux employés aux travaux de l'agriculture et autres services domestiques sont le bœuf, l'âne et le chameau; on élève aussi des chèvres, des moutons et des cochons; l'espèce des bœufs est très docile : on les emploie comme porteurs et comme animaux de trait; leur prix varie de 40 à 50 francs si l'animal est dressé, et de 25 à 40 s'il ne l'est pas; les ânes sont forts et capables de rendre de grands services; ils valent de 25 à 30 francs. Pour Saint-Louis, il faut augmenter de moitié ces divers prix, qui sont ceux des bestiaux pris chez les Maures. Les chevaux de race sont rares et d'un prix trop élevé pour être employés comme bêtes de trait. Dans les exploitations rurales on se sert de chevaux indigènes, qui sont de petite taille, et qu'on doit beaucoup ménager : le prix de ces derniers est de 100 francs au moins; les premiers se vendent jusqu'à 2000 francs.

Le règne minéral n'est pas très riche au Sénégal. Il n'existe à Saint-Louis aucune espèce de pierres; les

constructions s'y font en briques. Cette île est un banc de sable composé de grains arrondis et grisâtres, et mêlé de quelques débris de coquilles. Le pays de Wallo contient très peu de pierres; on en trouve cependant sur les bords du fleuve, près du village de Maka, à environ huit lieues de son embouchure. Cette pierre est très tendre, et semble n'être qu'une agglomération de particules siliceuses. Une substance de même nature se fait remarquer à une égale distance de Saint-Louis, près du village de Menghenn, sur le marigot de ce nom. On trouve sur la rive orientale du lac de N'gher, vers le village de Témégis, un banc de roches ferrugineuses de plus d'une lieue d'étendue au niveau du sol, et qui paraît se prolonger encore sous terre; ces pierres, où le fer n'est pas en grande quantité, pourraient servir de matériaux dans les constructions. Un banc de même nature existe aussi dans le fleuve même, à deux lieues au-dessus de Dagana; on ne put le voir, l'eau le couvrant entièrement. Il n'y a encore aucune espèce de pierres connues dans le pays de Wallo, et il n'y existe aucune carrière exploitée; on supplée aux pierres à plâtre et à chaux par les coquilles d'huîtres qui se trouvent aux environs de Saint-Louis, et qui fournissent autant de chaux qu'on en peut consommer; au-dessus de Bakel il y a des pierres calcaires, et en général les terrains de la partie supérieure du fleuve possèdent des masses considérables de pierres qui sont d'une exploitation facile.

La rade de Saint-Louis est appelée aussi Ghet-

N'dar, du nom d'un petit village nègre situé sur une éminence formée par l'amoncellement des sables, que les cases fixent de plus en plus sur ce point; ce village est particulièrement habité par des pêcheurs, qui ne se servent que de pirogues. Cette rade foraine, dont le fond de vase et de sable est d'une bonne tenue, offre un excellent mouillage.

Les sources du Sénégal sont encore inconnues (1), et la longueur de son cours n'a pas été déterminée; ce fleuve fait un très grand nombre de circuits, et l'on ne peut estimer l'étendue de son cours à moins de moitié en sus de la distance directe d'un de ses points à l'autre : cette distance, depuis l'embouchure jusqu'au poste de Bakel, est de cent sept lieues; de Bakel à Moussala (2), on en compte trente-trois, et de ce dernier point à peu près autant jusqu'à la cataracte de Felou. La largeur du fleuve est d'un mille environ vers son embouchure; en le remontant à quinze ou vingt lieues, elle est communément de deux cents à trois cents toises; au-dessus elle devient encore moins considérable : sa profondeur, vers le bas, est de six à huit brasses et plus; elle continue à garder cette proportion, ou à peu près, jusqu'à huit lieues environ; au-dessous on trouve des bancs de roches, dont quelques uns sont à fleur

(1) Ainsi l'administration de la marine, si riche en savants ingénieurs et en habiles géographes, pense comme nous à cet égard, malgré le voyage de M. Mollien, entrepris aux frais du ministre de la marine, et publié sous ses auspices. Voyez ci-dessus, t. VI, p. 106 de cette Histoire générale des Voyages.

(2) Dans le Galam, chez les Serracolets, à l'est de la rivière Guianon. Voyez la carte du Sénégal de d'Anville de 1751.

d'eau dans les fortes sécheresses. En-deçà et au-delà de Bakel, il y a beaucoup de gués; mais on trouve encore des bassins qui conservent toujours plusieurs brasses d'eau.

La pente du Sénégal est peu considérable. Hors de l'époque des débordements, et quand le fleuve est renfermé dans son lit, la marée s'y fait sentir à plus de soixante lieues, quoiqu'elle ne monte guère que de trois pieds à l'embouchure. Le fleuve, vers sa partie inférieure, coule dans d'immenses plaines qui sont presque à son niveau; l'encaissement ne commence qu'à quinze lieues de son embouchure : les rives s'élèvent ensuite à proportion qu'on remonte de cinq à six pieds à vingt-cinq lieues, de douze à quinze à quarante lieues, etc. Dans les hautes eaux le fleuve déborde dans presque toute son étendue; la vitesse du courant est alors de trois à quatre milles au moins; dans l'autre saison elle n'est guère que d'un mille et demi. Le Sénégal serait navigable pour de très grands bateaux, si sa barre leur en permettait l'entrée; ceux qui peuvent y passer, tirant de dix à douze pieds d'eau, naviguent facilement en tout temps jusqu'à près de quatre-vingts lieues au-dessus de l'embouchure; pendant les hautes eaux ils peuvent remonter presque jusqu'à la cataracte de Felou. Le poisson abonde généralement dans le fleuve, et fournit aux riverains une nourriture facile et saine. Le lac de N'ger, dans le pays de Wallo, vulgairement nommé Panié-Foul sur les cartes et dans les anciens ouvrages, se remplit en partie des eaux du fleuve dans le temps des crues, et lui rend son su-

perflu au moyen de la petite rivière de Tawei. Ce lac a du nord-nord-est au sud-sud-ouest une longueur d'environ huit lieues (de vingt-cinq au degré); sa largeur moyenne est d'une demi-lieue; sa profondeur est de six à huit pieds; la longitude de son extrémité sud est de trois minutes à l'est de Saint-Louis, la latitude de seize degrés; la longitude de l'extrémité nord-est, de quarante minutes, et la latitude, de seize degrés dix-sept minutes. Le lac de N'ger est très poissonneux et bordé de coteaux sablonneux assez fertiles et très sains : plusieurs villages sont placés dans ses environs.

Près de l'embouchure de la barre se trouvent les étangs salins dits de Gandiole, qui fournissent plus de sel que n'en peuvent consommer la colonie et le commerce de l'intérieur, où cette denrée est un objet d'échange très avantageux. Ces étangs ont environ deux ou trois cents toises de longueur sur un tiers de largeur; l'eau, extrêmement âcre, dont ils sont remplis, est tellement chargée de sel, qu'elle en rend le tiers de son volume. Cette substance couvre le sol d'une croûte qui a quelquefois plus d'un pied d'épaisseur, et qui se renouvelle chaque année après avoir été enlevée. Ce sel, ordinairement blanc, égalerait dans le commerce les meilleurs produits de ce genre, s'il était épuré ou si on le laissait vieillir. L'existence de ces étangs est un phénomène dont l'explication est encore à désirer; ils sont séparés de la mer et du flux par plus de cinq cents toises de sable couvert de dunes; ils ne sont jamais entièrement à sec, et la hauteur de leurs eaux ne varie pas

suivant les marées, elle n'est augmentée qu'à l'époque des pluies. Aucune expérience décisive n'a encore fixé l'opinion sur le niveau de ces étangs, comparativement avec les eaux de la mer et avec celles du fleuve; mais une remarque singulière a été constatée, c'est qu'à quelques pieds seulement des bords de chacun de ces étangs, on trouve l'eau douce en fouillant légèrement la terre. Les plus forts ras de marée ont lieu du mois de janvier au mois de mars; mais, quelle que soit alors leur violence, il en résulte rarement des accidents. Les bâtiments s'éloignent promptement de la côte sitôt que se montrent les pronostics de ce phénomène, qui dure quelquefois dix et douze jours de suite, mais qui ne se fait pas sentir à quelque distance des terres.

Il n'y a pas au Sénégal d'ouragans proprement dits; on n'y connaît que des orages appelés grains ou tornados, et qui n'ont pas la violence de ceux qui ont été observés plus au sud de la côte; ces orages, qui ont lieu depuis le milieu de juin jusque vers la fin de septembre, n'occasionnent ordinairement aucune espèce d'accidents ou de dégâts. En janvier et en mars, il y a encore quelques pluies, mais sans orages; les vents généraux viennent du nord-est au nord-ouest : les premiers règnent surtout de janvier en avril; ils passent quelquefois à l'est-nord-est, et même à l'est; ils sont alors très chauds, très secs et incommodes, surtout par la quantité de sable qu'ils portent avec eux; mais ils n'ont rien d'insalubre. On ne se souvient pas, au Sénégal, qu'aucune partie de la colonie ait jamais éprouvé de tremblement de terre.

§ II.

Second arrondissement colonial, depuis la baie d'Yof jusqu'à Albreda.

L'île de Gorée, nommée Bir par les indigènes, est située à une demi-lieue de cette partie avancée de la côte d'Afrique appelée le cap Vert; sa longueur, du sud au nord, est de huit cent quatre-vingts mètres, sa largeur moyenne de deux cent quinze mètres. La partie principale de l'île, au nord, élevée de six mètres au-dessus du niveau de la mer, est bordée de rochers, et présente au nord-est une petite anse qui sert de débarcadaire et qui se nomme le port. C'est dans cette partie basse de l'île qu'est située la ville; la partie du sud est formée d'une montagne qui s'élève à pic de la mer sur une base de rochers, et s'appuie à l'ouest sur un prolongement de colonnes basaltiques disposées en tuyaux d'orgue. Cette montagne, réunie par une rampe de ces colonnes à la partie où se trouve la ville, est élevée au-dessus du niveau de la mer de cent soixante mètres environ; sa base occupe une circonférence d'environ six cents mètres. Il n'existe pas de volcan dans l'île, mais la conformation et l'identité des différentes matières calcaires qu'on y trouve, et la présence de plusieurs substances volcaniques répandues sur la montagne et à la surface même du rivage baigné par la mer, semblent prouver que cette île a dû être le résultat de quelque violente révolution d'un même foyer vol-

canique qui l'a probablement séparée du cap Mamel. La ville de Gorée couvre plus des deux tiers de l'île; on n'y voit d'édifice public qu'une caserne pouvant contenir deux cents hommes environ; les rues sont un peu resserrées, mais droites et fort commodes; il y règne toujours une grande propreté, qui ajoute à la salubrité locale. Il y a dans la ville deux puits dont l'eau est un peu saumâtre. Quelques petites fontaines, établies au milieu des rochers, sur le flanc de la montagne, fournissent une eau excellente, mais en petite quantité. Ces deux ressources ne suffisant pas pour le besoin de la population, pour y suppléer on fait venir de la côte voisine, notamment des fontaines de Khann, à trois-quarts de lieue environ de la ville, une eau abondante et fort bonne. Gorée possède une chapelle desservie par un curé, et un tribunal jugeant en premier ressort les affaires civiles et commerciales; les appels se portent à Saint-Louis, dont le conseil d'appel étend sa juridiction sur toute la colonie. Le port de Gorée offre aux navires un fort bon mouillage; la place du débarcadaire, ainsi que le jardin du gouvernement, servent de promenades publiques.

L'île de Gorée n'est, pour ainsi dire, qu'un rocher dont la forme varie plus ou moins; dont la partie la plus élevée est formée, comme nous avons vu, de colonnes basaltiques et entourée dans presque toute sa base de pierres noirâtres, volumineuses, roulées et très compactes; la plage du débarcadaire est seule couverte d'un gravier ou gros sable caillouteux. Ces pierres sont très propres aux constructions; mais on

en restreint et on en surveille autant que possible l'exploitation, afin d'éviter que le choc des flots n'entame les fondations de l'île et n'occasionne dans la montagne des éboulements qui, en détruisant son escarpement, nuiraient à sa force comme point militaire. A quelques lieues de Gorée, sur la côte près du village de Bargnié, on trouve des pierres siliceuses d'un blanc gris, qui s'élèvent par couches horizontales de quelques décimètres d'épaisseur. Elles sont employées utilement dans les constructions, et l'on en fait venir jusqu'à Saint-Louis.

Au-delà de la presqu'île du cap Vert, en remontant vers le sud, on trouve en grande quantité des bancs de coquilles bivalves fossiles, que les habitants de Gorée emploient pour faire de la chaux. Cette ressource est rendue précieuse par la rareté des pierres calcaires dont tout le pays est privé.

La population de Gorée se compose de quarante blancs, sept cent treize hommes de couleur libres, sept cent quarante-trois nègres libres et quatre mille trois cent vingt-neuf nègres esclaves : total, cinq mille huit cent vingt-cinq habitants.

Le comptoir d'Albreda est situé dans la Gambie, sur la rive droite, un peu au-dessous du fort James, et à sept lieues environ de l'embouchure de ce fleuve. Le gouverneur possède sur ce point une maison destinée au logement des résidents et autres personnes déléguées à l'entretien du comptoir et au service public. Deux autres petites maisons et quelques cases sont occupées par des traitants de Saint-Louis, et surtout de Gorée. On traite à Albreda des peaux de

bœufs, de la cire et un peu d'or, qu'y apportent les indigènes.

Toute la côte, qui s'étend au sud de la Gambie jusqu'au cap Talgrin ou Tagrin, a été considérée jusqu'à présent comme un territoire commun, qui peut être librement exploité par le commerce français, en concurrence avec les Anglais et les Portugais. La France n'y possède aucun établissement.

Les îles de la Madeleine sont encore une dépendance de Gorée; elles consistent en une réunion de rochers, séparés les uns des autres par fort peu d'eau, dont le plus considérable est au centre : l'aspect du terrain et sa composition y sont semblables à ceux de Gorée ou du cap Mamel.

§ III.

Observations générales sur les deux arrondissements de la colonie du Sénégal.

L'industrie n'est pas très étendue dans cette colonie. On n'y trouve que des briqueteries et des chaufourneries, qui même ne sont pas fixes et permanentes. Pour la fabrication des briques, on emploie des terres des environs de Saint-Louis, auxquelles on ne fait subir ni mélange ni préparation; ce qui nuit à la qualité du produit. On fait cuire ces briques sur des tas de bois auxquels on met le feu. Pour la chaux, on fait cuire, par le même procédé, des coquilles d'huîtres, dont il se trouve des bancs considérables à deux lieues de Saint-Louis; cette chaux, sans être très bonne, est d'un usage satisfaisant. Celle qui se

fait aux environs de Gorée est de meilleure qualité, parce qu'on y emploie une espèce de petits coquillages préférables aux huîtres. Il se fait quelquefois de faibles exportations de cette chaux aux îles du cap Vert et à Cayenne.

Il existe dans la colonie très peu d'ouvriers d'arts et de métiers. Les principaux et presque les seuls sont des charpentiers de nayires, et des maçons peu habiles, mais fort utiles. Deux forgerons européens, travaillant à la manière de leur pays, suffisent à Saint-Louis aux besoins de la ville. On appelle aussi forgerons, des nègres, et plus communément des Maures dont la profession est de travailler tous les métaux indistinctement. Ils fabriquent les outils de culture les plus grossiers et les bijoux en or les plus délicats. Les tisserands nègres de Saint-Louis et de Gorée, comme ceux de l'intérieur du pays, font des bandes d'étoffes de cinq à six pouces de largeur. En réunissant quatre ou six de ces bandes sur une longueur de deux mètres environ, on forme le principal vêtement des deux sexes, nommé pagne. Les ouvriers mêlent avec adresse des laines de couleur avec leurs fils de coton blancs et bleus, de manière à représenter des dessins très réguliers et assez compliqués. Il est de ces pagnes dont la main-d'œuvre et la multiplicité des couleurs font monter le prix jusqu'à trois cents et quatre cents francs la paire. Les pagnes communes se vendent six francs la paire. Il s'en fait un grand commerce d'échange, tant dans le fleuve que sur la côte au sud de Gorée. La plupart des tisserands sont en même temps griots ou gui-

riots, c'est-à-dire ménétriers et baladins. On ne fabrique dans la colonie aucune autre espèce d'étoffe.

Trois navires, dont deux construits en France et achetés par des négociants de la colonie où ils sont inscrits, naviguent au long cours. Le plus fort est de cent tonneaux, les deux autres sont de quatre-vingt-trois et de soixante-trois tonneaux. Les plus grands bâtiments employés au cabotage intérieur et extérieur n'excèdent guère cinquante tonneaux; les plus faibles sont de cinq à dix tonneaux. Sur soixante-dix-neuf navires qui font cette navigation, trois seulement ont été construits en France, et les autres à Saint-Louis. Le cabotage est la seule occupation du commerce de Gorée, où l'espèce de navire le plus en usage est la goëlette; les plus grandes ne dépassent pas quarante-cinq tonneaux; quelques unes sont de vingt-cinq, trente et trente-cinq; mais le tonnage le plus ordinaire varie entre quinze et vingt-cinq. Ces dernières proportions sont les plus avantageuses pour le cabotage des rivières et des marigots qui, pour la plupart, ne sont accessibles, surtout dans leurs parties supérieures, qu'à des embarcations tirant fort peu d'eau. Ces goëlettes sont à Gorée au nombre de trente; leur valeur approximative est de deux cent mille francs. Les chaloupes, bateaux et canots, au nombre de soixante, sont employés aux transports intérieurs, et un nombre égal de pirogues à Ghet-N'dar et à Saint-Louis, font la pêche en mer et servent à transporter des bois, du miel, de la paille et d'autres denrées des environs du Sénégal. Il y a à Gorée une trentaine de ces embarcations.

Il existe dans l'île Saint-Louis, vers la pointe nord et vers la pointe sud, deux petits chantiers de construction pour le commerce. On tolère néanmoins que quelques petites embarcations soient construites au bout des rues donnant sur la rivière. Gorée n'a point d'autre chantier de construction que l'espace étroit compris entre la mer et la batterie de la place, au fond de la petite baie formant le port.

La colonie fournit plusieurs espèces de bois propres aux constructions; les principaux sont le gonatier, le bois de fer, le khos et le cailcédra. Toutes les autres matières nécessaires aux constructions navales sont tirées de France, à l'exception de quelques bordages en sapin blanc que les Américains apportent à Gorée, et de quelques menus cordages fabriqués par les naturels avec l'écorce du baobab, et de plusieurs autres espèces d'arbres. Les pêcheurs de Gorée et des environs font leurs filets avec ces écorces. L'hibiscus, chanvre du pays dont la culture a commencé avec succès, pourra offrir d'autres ressources en ce genre. Les cordages principaux, les toiles, les mâtures, clous, chevilles, fer, cuivre, brai, goudron, sont fournis par le commerce français.

Le cabotage ou commerce du bas de la côte, sans être considérable, est encore assez important; il fournit du mil, des peaux, du morfil et de la cire: les marchandises qu'on donne en échange sont le tabac, l'eau-de-vie, la poudre, et surtout le corail et l'ambre. Le commerce du riz et du mil est d'une grande importance pour la population; ces grains sont pour elle ce qu'est le blé pour les Européens,

La consommation annuelle du mil est de vingt mille barriques environ, et celle du riz de cent cinquante mille kilogrammes. Leur valeur varie ; elle a été, en 1825, de un franc le kilo.

On doit remarquer que les importations au Sénégal se sont élevées à une somme bien supérieure à celle des exportations de cette colonie. Ce résultat, contraire à celui que présentent les relations de la métropole avec les colonies d'Amérique, provient de la différence des principes sur lesquels reposent ces dernières colonies. Les colonies d'Amérique, productives de leur nature, exportent plus qu'elles ne reçoivent; celles d'Afrique, essentiellement consommatrices, reçoivent plus qu'elles n'exportent.

Le commerce du Sénégal doit offrir, d'année en année, des résultats plus considérables. En 1826, la compagnie du Sénégal a exporté cinq cents milliers de gomme. Parmi les branches de commerce qui paraissent susceptibles de prendre de l'accroissement, nous citerons l'exploitation des bois de construction, qui sont très abondants à moins de dix lieues de Gorée. Le bois de cailcédra, employé généralement dans la colonie, peut être utilisé dans les chantiers de la marine de France. Quelques échantillons de ce bois y ont été envoyés, et sont soumis en ce moment à des essais au port de Brest. Une autre branche de commerce qui doit mériter l'attention des colons du Sénégal, est l'exportation des bœufs aux Antilles. Les navires qui apportent des marchandises françaises au Sénégal, ne pouvant tous y trouver des retours pour l'Europe, y chargeraient des bœufs pour les colonies

d'Amérique, d'où ils exporteraient en France des denrées coloniales. Plusieurs importations de cette nature ont eu lieu en 1825, et le succès de ces opérations en a produit un plus grand nombre en 1826.

Il n'existe ni à Saint-Louis, ni à Gorée, aucun établissement de pêche. Le Sénégal et la mer qui avoisine les côtes d'Afrique sont cependant très poissonneux. Les nègres de Saint-Louis, de Ghet-N'dar et des villages voisins, ainsi que ceux de Gorée et des environs, pêchent, par les procédés les plus grossiers, le poisson dont ils font une grande consommation. Ils ne se servent dans leurs pêches que de pirogues faites d'un seul tronc d'arbre et d'assez petites dimensions. Les uns frappent les gros poissons de leur sagaie, d'autres tendent des lignes dormantes garnies d'hameçons, d'autres ont de petits filets ronds suspendus à une perche; les plus habiles pêcheurs des environs de Saint-Louis ont de longs filets en forme de seines pour les bords du fleuve. Tous ces objets sont de peu de valeur.

On ne pêche que la quantité de poisson nécessaire à la consommation journalière, ce poisson devant se manger frais. On peut évaluer cette consommation annuellement à deux cent cinquante mille kilogrammes environ; chaque kilogramme vaut au plus vingt centimes. On fait aussi sécher au soleil une quantité de poisson qui peut s'élever à quinze mille kilogrammes, et qui est en partie portée dans l'intérieur du pays. Enfin, une tentative de pêche a été faite en 1825 au banc d'Arguin; cette expédition, entreprise par le commerce sous les auspices et avec

le secours du gouvernement, a donné des espérances pour l'avenir, et a fait connaître l'existence sur ces côtes d'une espèce de morue très abondante.

CHAPITRE XXI.

Voyage de Monrad, de 1805 à 1809.

§ I.

Des voyageurs danois qui ont écrit sur la Guinée, et de l'ouvrage de Monrad en particulier.

Nous terminerons cette longue suite de relations sur la Guinée par le tableau qu'en a tracé Monrad, qui a résidé pendant quatre ans comme ministre protestant dans les possessions danoises de cette contrée. Mais afin de rendre son travail plus complet, Monrad a puisé dans tous les ouvrages publiés avant lui par ses compatriotes : le sien peut donc être considéré comme le résumé de ceux que les Danois ont écrits sur cette partie de l'Afrique; et il suffira d'en donner l'analyse pour faire connaître tout ce que ces derniers renferment d'essentiel. Toutefois il y aurait une lacune dans cette Histoire générale, si nous omettions d'instruire nos lecteurs du nombre et de l'importance des voyages qui ont été publiés sur la côte de Guinée, chez une nation qui, malgré le peu de surface de son territoire et sa faible po-

pulation, a su étendre, dans toutes les parties du globe, des relations commerciales, et fonder de riches et durables établissements.

Le premier en date est Müller, qui écrivit une description du royaume de Fétu, publiée à Hambourg en allemand, en 1673, avec un vocabulaire de la langue fétu (1). Müller s'était rendu à Fredericsbourg en Guinée comme ecclésiastique, aux frais de la compagnie danoise, en 1661. Il y resta huit ans; et observateur judicieux et exact, il a réuni dans son livre tout ce qu'il avait pu connaître sur les mœurs et les habitudes des natifs. Il donne des renseignements historiques peu connus sur l'origine de plusieurs établissements. Il rapporte, entre autres, que le fort du Cap Corse avait été construit par les Suédois, et nommé Carlsberg (Charlemont), et que lors de la guerre qu'ils eurent à soutenir contre les Danois, ce fort tomba au pouvoir de ces derniers, ainsi que Christiansbourg, qui fut fondé en 1659 (2).

(1) *Die Afrikanische, auf Guineischen Goldküste Gelegene landschaft Fetu, aus eigener achtjæhriger erfahrung beschrieben durch* W. J. Müller. Hamburg, 1673, in-8°. Cet ouvrage fut réimprimé à Nuremberg, en 1675, et on en cite encore une troisième édition sous la rubrique de Francfort et Hambourg, 1676, in-8°.

(2) M. Molbech, dans l'avertissement du Voyage de Monrad, p. 6 de la traduction, ou p. 8 de l'original danois, semble mettre en doute cette assertion de Müller. Cependant le passage suivant de Villault de Bellefond éclaircit et confirme ce que dit Müller, et prouve que les Danois ont possédé le Cap Corse. « Le château de Fredericsbourg, dit Villault, appartient aux Danois, qui le bâtirent à l'aide des Maures, après avoir été chassés du Cap Corse par les Hollandais, que les Anglais ont depuis repris sur eux avec l'assistance des Danois, qui, pour cet effet et une marque de leur juste prétention, ont, au nord-ouest du village du Cap Corse, une forte

Le second en date, après Müller, est Erik Tillemann, qui, en 1697, a publié en danois une *Description de la Guinée,* de cent soixante-trois pages in-8° (1); son livre est accompagné d'une carte et d'une vue du fort de Christiansbourg. L'auteur, qui dit avoir résidé neuf ans en Afrique, prend le titre de lieutenant dans la forteresse de Christiansbourg; il passe en revue tous les établissements européens sur cette côte; il donne de courtes notices sur chacun d'eux, et fait connaître la force des garnisons qui s'y trouvaient alors; il donne ensuite des dé-

maison dans laquelle demeure un commis qui traite pour eux, et arbore au-dessus la bannière de Danemarck. » Villault, *Relation des Côtes d'Afrique*, 1669, in-12, p. 195. Voyez ci-dessus, t. VIII, p. 411. Au reste, voyez Arthus dans de Bry, *Indiæ orientalis* pars VI, 1604, in-folio, cap. XXIII, p. 49. Voici le passage en entier, extrait de la traduction française, qui nous paraît reproduire plus exactement l'original flamand. « Le Cap Corsso est ung lieu de grand commerce là où que les Franchois souloyent jadis fréquenter beaucoup et y ancrer avec leurs navires. Ici fut aussi accablée une navire de Dieppe en l'an 1590 ou 1591 par ceux de Mina, ayant occis la pluspart des gens et du reste fait esclaves, tout premièrement quand nous y commençâmes à trafiquer; y furent aussi meurdris aulcuns des nôtres et un bateau en l'an 1592. Le marinier étoit parti d'Amsterdam, et se nommoit Simon Taye, et depuis ne souloyent illecq plus venir à l'ancre auscunes navires. » *Description et Récit historial du riche, royaume de Guinea*, 1605, in-folio, p. 32, ch. XVIII. La traduction latine d'Arthus ne fait pas mention des Dieppois, et ce passage de la traduction française est peut-être le plus ancien que l'on puisse alléguer en faveur des navigations des Dieppois sur cette côte, que l'on a ridiculement voulu faire remonter à une époque antérieure à celle des découvertes des Portugais. Voyez ci-dessus, t. II, p. 240.

(1) Je ne connais aucune traduction de cet ouvrage. Le titre de l'original est : *Erik Tillemanns liden enfoldig Beretning om det Landstab Guinea og dets Beskaffenhed langs wid sokanten.* Kisbenh. 1697, in-8°.

tails très circonstanciés sur le commerce de l'or et celui des esclaves.

Dix ans après l'ouvrage de Tillemann, Jean Rask se rendit en Guinée, et y résida en qualité de ministre protestant, depuis 1709 jusqu'en 1712. Il était né en 1678, à Halsted, et il mourut en 1744, pasteur de l'église de Foldernas dans le Nordland; mais son ouvrage ne fut imprimé que long-temps après sa mort, à Drontheim, en 1754 (1). Ce voyage est sous la forme d'un journal; l'auteur manque d'ordre et de méthode; il paraît s'être peu écarté des environs de Christiansbourg. Ses observations sont superficielles; il représente tous les nègres, d'après ceux qu'il avait sous les yeux, sous les couleurs les plus désavantageuses : cependant ses sentiments sont ceux d'un honnête homme et d'un homme religieux, et il désapprouve formellement le commerce des esclaves. Son ouvrage est devenu très rare; il est beaucoup moins connu que ceux de Roëmer et d'Isert, qui ont écrit après lui, et il est loin de mériter autant l'attention des lecteurs.

Roëmer, qui avait résidé pendant quelques années en Guinée, en qualité de facteur de la compagnie des Indes occidentales et de Guinée, en revint en 1744, et publia en 1756, sous le voile de l'anonyme, un ouvrage intitulé : *Du commerce de plusieurs peuples sur la côte de Guinée et aux Indes*

(1) *Kort og sandfærdig Reisebeskrivelse til og fra Guinea.* Trondhiem, 1754, in-8°. Je ne connais aucune traduction de cet ouvrage.

occidentales (1). Roëmer donne sur la conduite des Hollandais en Guinée, et sur l'immoralité où les entraîne leur amour pour le gain, des détails qu'on ne trouve pas dans Bosman, dont la relation est cependant si pleine et si riche en renseignements de tous genres. Roëmer est au nombre de ces voyageurs qu'on ne doit lire qu'avec précaution : il est crédule, et se laisse facilement dominer par son imagination, ce qui le porte à adopter sans examen tous les récits qui lui ont été faits sur les contrées éloignées, ainsi qu'il s'est laissé entraîner à des exagérations ridicules sur la prétendue dépopulation que l'Afrique a éprouvée.

Après le voyage de Roëmer vient celui d'Isert, dont nous avons donné l'analyse; c'est sans contredit le meilleur et le plus instructif de tous (2).

Après Isert, il parut dans les *Archives statistiques et de politique* de Taarup des éclaircissements sur les possessions danoises sur la côte de Guinée (3),

(1) Voici le titre en danois : *Adskillige Folks handel paa kysten Guinea og i Westindien.* Kisbenh, 1756, in-4°. Le même ouvrage reparut sous un nouveau titre : *Tilforladelig Efterretning om kysten Guinea.* Kisbenh, in-8°, accompagné d'une carte et de trois planches. Cet ouvrage a été traduit en allemand. Kopenhagen und Leipsig, 1769. Il en a paru des extraits dans le Mercure allemand, *Deutschen Mercur*, 1783, p. 178-191.

(2) J'ai dit, t. XI, p. 307, d'après la Bibliothèque universelle des Voyages, que le voyage d'Isert avait d'abord paru en danois en 1788; mais il paraît, d'après ce que dit M. Molbech dans l'avertissement de l'ouvrage de Monrad, que le voyage d'Isert parut primitivement en allemand à Copenhague, en 1788, et qu'on le réimprima à Berlin et Leipsig en 1790; qu'il fut ensuite traduit en danois, en suédois, en hollandais et en français.

(3) *Bidrag til kundskab om den danske strækning pora Guinea*

qui renferment, entre autres détails géographiques et historiques, le récit des actes du gouvernement de Christiansbourg depuis 1774, des particularités sur les Maures et les coutumes des nègres, et sur l'état du commerce d'alors; sur la situation où se trouvaient, en 1788, les forts et les négreries des Danois sur la côte de Guinée; une notice sur le gouverneur Bjoœrn, qui venait de mourir à Copenhague, et enfin les renseignements sur Isert, que nous avons rapportés dans notre précédent volume (1).

La relation de Monrad, dont nous allons donner l'analyse, est la dernière qui ait été publiée par les Danois; c'est aussi la meilleure : non seulement elle fait bien connaître les habitants de ces contrées, leurs lois, leurs usages et leurs coutumes, mais elle rectifie aussi les récits des voyageurs danois qui ont précédé cette relation (2).

L'auteur prévient, dans son avertissement, que ses observations se bornent à l'espace qui s'étend depuis le fleuve Sacouma (3), ou la rivière d'Accra, à environ un mille à l'ouest de Christiansbourg jusqu'à Prinzenstein, à douze milles à l'est du Rio Volta, ce qui comprend un espace d'environ quarante milles.

kysten dans Thaarups, *Archiv for Statistik politik*, etc. 2 Bd. S. 309, 11, og. 3 Bd. § 161 et 268.

(1) Voyez ci-dessus, vol. XI, p. 349.

(2) Nos citations se rapporteront également à l'original intitulé : *Bidrag til en skildering af Guinea kysten*, etc. af H. C. Monrad, Kisbenhaven 1822, in-8°, et à la traduction allemande intitulée : *Gemælde der küste von Guinea*, etc. von H. C. Monrad, Ubersezt von H. C. Wolf, 1824, in-8.

(3) Saccomo de Bowdich.

Tous les bords de la mer, le long de cette côte, ne présentent qu'une plage sablonneuse; mais l'on aperçoit dans l'intérieur, lorsque le ciel est serein, des montagnes, des collines, des forêts, des rivières, de riants vallons, des plaines fertiles qui composent un aspect aussi varié qu'enchanteur; tout le pays, depuis Prinzenstein jusqu'au cap Lopez, et jusqu'à Loango, a paru plat et sablonneux à notre voyageur, qui a parcouru cette côte sur un vaisseau anglais (1).

Notre auteur, dans ce même avertissement, se montre partisan déclaré de l'abolition de la traite, et il défend les nègres contre les inculpations des voyageurs européens; il blâme Bowdich d'avoir cherché à jeter du ridicule sur la philanthropie des amis des noirs, et il s'attache, dans son ouvrage, à les mieux faire connaître en classant ses observations en différentes sections, de la manière suivante.

§ II.

Sur le culte des fétiches, et sur les idées religieuses et morales des nègres.

Les nègres d'Accra reconnaissent un Être suprême qui, dans le langage du pays, se nomme Njongmaa (2). Par lui tout existe; mais il n'exerce sur la

(1) *Bidrag*, p. 20, ou *Gemælde*, p. 16.

(2) Isert et Rask, selon notre auteur, écrivent, à tort, Jungo ou Numbo; le véritable nom est Jongmaa, ou mieux Njongmaa. Monrad, *Bidrag*, p. 1; *Gemælde*, p. 1. Voyez ci-dessus, t. XI, p. 353.

terre aucune influence directe au moral ou au physique, si ce n'est par l'intermédiaire d'anges ou de demi-dieux, auxquels les Européens ont donné le nom de fétiches, mais que les naturels nomment Njong. Cependant, lorsqu'il fait une violente tempête accompagnée de pluie, de tonnerre et d'éclairs, ils ont coutume de dire Jongmaa-ba, Jongmaa arrive; soit qu'ils pensent que l'Être suprême se manifeste à eux au milieu de la foudre et des nuages, soit qu'ils croient seulement que ces phénomènes sont des effets de sa volonté; car ce Dieu tout-puissant et ses fétiches ne réveillent en eux que des idées de terreur. Leur culte ne se fonde pas sur l'amour, mais sur la crainte : leurs prières ou leurs offrandes n'ont presque jamais pour but d'obtenir une grâce ou une faveur, mais d'écarter un danger ou de se garantir d'un malheur. Cependant, la preuve qu'ils considèrent la bonté comme un des attributs de la Divinité, c'est que pour désigner un homme qui possède cette vertu, ils le nomment Jongmaa-bi, enfant de Dieu (1). Quelques uns ont cru aussi que les nègres adoraient le démon, qu'ils nomment Abounsa. C'est, selon notre auteur, une erreur fondée sur ce que Abounsa est chez eux un fétiche considéré comme plus puissant que les autres ; du reste, il est certain que les nègres n'ont aucune idée de l'enfer ni de lieux de punition après la mort (2).

Quoiqu'ils n'adorent point les astres, ils rendent cependant une espèce de culte à la lune; et lorsque

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 9; *Gemælde*, ibid.
(2) Ibid., *Bidrag*, p. 21; *Gemælde*, p. 22.

sa lumière brille dans son plein, ils se réjouissent, boivent, chantent et dansent en s'accompagnant de leurs bruyants instruments. En général, dans la joie comme dans la tristesse, les nègres ne manquent jamais de faire un grand vacarme.

Ils croient à une vie future, mais cette croyance a peu d'influence sur leurs actions et sur les idées qu'ils se forment du juste et de l'injuste; ils transportent au contraire dans l'autre vie tous les avantages dont on jouit dans celle-ci; ils pensent que les plus courageux, les plus riches, les plus puissants, seront en possession de toutes les peines et de tous les plaisirs, tandis que leurs esclaves ne seront que de misérables ombres, qui se trouveront trop heureuses si elles sont encore admises à suivre et à servir leurs maîtres. Les nègres font de grandes dépenses, et souvent se ruinent aux funérailles de leurs parents, parce qu'ils croient que l'or, le corail, les cauris, le tabac, l'eau-de-vie, les pantées ou pagnes, les esclaves et tout ce qu'ils mettent dans la tombe des défunts, l'accompagneront dans l'autre monde (1). Plusieurs des présents doivent servir à fléchir la vieille femme qui garde les rives du fleuve Volta, que tout homme doit franchir après sa mort (2). On enterre dans les vingt-quatre heures après la mort, et souvent plus tôt. Parmi les cérémonies des funérailles,

(1) Monrad, *Bidrag til en skildring af Guinea kysten*, etc. p. 11; *Gemælde der Küste von Guinea*, etc. p. 12.

(2) *Gemælde*, p. 16. Le cimetière des Européens est en dehors du village d'Ussue (Orsou de d'Anville), près de la petite redoute de Provestein (pierre de touche), qui défend le fort de Christiansbourg.

une de celles à laquelle ils attachent le plus de prix, est celle de faire jeter de la terre sur le corps par les assistants; ils croient que sans cela le défunt tourmenterait sur terre ses parents et ses héritiers. Du reste, les cris, les pleurs, les festins tumultueux, les interrogatoires, le bruit et le fracas, et toutes les cérémonies que nous avons déjà signalées, sont de nouveau décrites par notre auteur comme étant en usage parmi les nègres d'Accra. Il rappelle aussi l'usage d'enterrer dans sa maison ceux que l'on chérit le plus, ou auxquels on doit le jour; celui de déposer pendant quelque temps des aliments sur la tombe des morts. En général on remarque, sous ce rapport, une grande ressemblance entre les préjugés des nègres et ceux des peuples de l'antiquité païenne.

Les nègres ne se croient obligés à être justes et vertueux qu'envers ceux de leurs races et de leur nation, et ils réduisent en esclavage ou tuent sans compassion tous les malheureux naufragés européens, nègres ou mulâtres. Tous les biens et toutes les richesses que la tempête jette sur le rivage leur paraissent un don de la mer à laquelle ils rendent une sorte de culte : cependant ils tiennent scrupuleusement à leurs engagements; ils savent garder un secret, et rendront fidèlement, après plusieurs années, le dépôt qui leur aura été confié, quoiqu'ils ne se fassent point scrupule de dérober du tabac, de l'eau-de-vie et d'autres objets qui les tentent. C'est surtout entre eux qu'ils montrent une grande loyauté de caractère; car, souvent trompés cruellement par les Européens, ils croient user de leurs

droits en agissant de même à leur égard. Ils sont susceptibles à un degré très éminent des sentiments de l'amour et de l'amitié, et le temps n'efface point en eux la reconnaissance d'un bienfait. Notre auteur cite plusieurs exemples de nègres esclaves qui, dans des tumultes, ont sauvé leurs maîtres en les couvrant de leur corps, et en se dévouant eux-mêmes à la mort.

Les nègres comptent les mois par les changements de lune, et l'année par le renouvellement des saisons; ils retiennent peu les dates, et la plupart même ne peuvent dire leur âge; mais ils ont une mémoire très fidèle pour les faits, et une de leurs plus chères occupations est de se raconter mutuellement les événements passés(1). C'est aussi à ces faits qu'ils rattachent les diverses époques de leur vie. Ils aiment aussi à chanter; et ils chantent dans la joie comme dans le chagrin. Les fêtes des funérailles, qui durent plusieurs jours, sont accompagnées de chansons. Leurs compositions en ce genre sont courtes, sans suite, et la plupart du temps improvisées; cependant ceux d'Accra répètent de courtes chansons qu'ils ont apprises des Fantis, leurs voisins d'occident; ou des Crépis ou Kerrapays, qui leur sont limitrophes à l'orient.

Comme les nègres nourrissent toujours l'espoir d'être plus heureux dans l'autre vie, ils redoutent peu la mort, mais beaucoup les maladies et la souffrance. Ils jouissent de la vie gaiement et avec délices

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 19; ibid., *Gemælde*, p. 20.

tant qu'ils sont heureux; quand elle leur est à charge, ils se délivrent de la douleur par le suicide. Il n'a rien chez eux d'extraordinaire ni de honteux; bien loin de là, chez plusieurs il est en honneur. Ceux qui habitent les montagnes d'Aquapim (1), au nord d'Accra, révèrent ceux qui ont eux-mêmes tranché le cours de leur existence; ils les enterrent avec plus de pompe dans une cabane qu'ils construisent exprès, et déposent sur leurs tombes, pendant plus long-temps, une plus grande abondance d'aliments, par la raison, disent-ils, que le mort n'en a pas reçu pendant sa vie autant qu'il le pouvait.

On voit souvent un nègre, à qui son supérieur commande quelque chose de très périlleux, répondre froidement : « Je le ferai, mais ce sera à votre cabes », c'est-à-dire à votre compte, à vos dépens. Dans ce cas, si le nègre périt, celui qui a été la cause de sa mort est obligé de rembourser à sa famille le prix d'un esclave. Chose bizarre parmi les esclaves, où les suicides sont communs, on réussit souvent à les prévenir en infligeant de fortes punitions corporelles.

Les nègres croient aux apparitions et aux revenants, et pensent que les morts reviennent sur la terre pour consoler ou tourmenter les vivants (2). Notre voyageur vit un exemple remarquable de ce

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 23; ibid., *Gemælde*, p. 24. La traduction allemande met Agrapim au lieu d'Aquapim, qui se trouve dans l'original; c'est une faute de copiste ou d'imprimeur.

(2) Dupuis, *Journal of a residence in Ashantee*, p. 239, confirme ceci.

genre de superstition. Un Européen mourut, laissant pour veuve une jeune et jolie mulâtresse qui avait eu des torts avec lui; elle crut, les nuits, le voir apparaître dans sa chambre, et lui adresser des reproches mérités; et ceux de sa famille assurèrent même à notre auteur qu'ils l'avaient aussi entendu. Au bout de quelques semaines, passées dans les angoisses de la plus vive agitation, durant lesquelles on l'entendait souvent, par intervalles, jeter de lamentables cris, elle tomba malade et mourut presque subitement; personne ne douta qu'elle n'eût été tuée par son époux irrité (1).

Les nègres croient aussi aux sorciers; souvent certains hommes, de vieilles femmes, et même quelquefois des familles entières, sont considérés par eux comme des êtres surnaturels et comme des espèces de loups garous; chacun les craint, chacun les fuit, et ils courent les plus grands dangers. Les Européens profitent de ces superstitions pour se procurer des esclaves à bon marché. Les feux follets inspirent aussi aux nègres une grande terreur; ils s'imaginent que ce sont des hommes ou des génies malfaisants qui errent sous cette forme dans la nuit pour attaquer ceux qu'ils haïssent, et leur donner la mort (2).

Les nègres croient aussi que les fétiches revêtent une forme humaine, et leurs prêtres entretiennent cette superstition avec soin. Selon les idées de ces

(1) Monrad, *Gemælde*, p. 27.
(2) Ibid., p. 103.

peuples, il n'est rien dans la nature matérielle qui ne soit placé sous la direction d'un être spirituel ou d'un fétiche; ainsi les hommes, les fleuves, les lacs, les forêts, les rochers, les arbres, et jusqu'aux édifices des termites et aux fourmilières, ont leurs fétiches particuliers. Aussi on retrouve partout des représentations de ces fétiches en argile sous la forme humaine, mais avec une tête d'une grosseur démesurée. Partout il y a des prêtres fétiches : certaines villes, telles que celle d'Agrafie sur la Volta, en ont un plus grand nombre; quelques uns ne voient jamais le soleil, et ne marchent que pendant la nuit; d'autres ne quittent jamais le village qu'ils habitent et où ils sont nés (1). Les nègres aussi, et c'est un beau trait de leur caractère, montrent, en toutes les occasions, un grand respect pour les vieillards (2). Au lieu d'être intolérants, les nègres sont au contraire très révérencieux envers tous les cultes, et ne demandent pas mieux que de les amalgamer avec le leur; cependant, les enceintes consacrées à leurs fétiches sont entourées de haies, et il n'est pas permis d'y entrer. Un Européen qui accompagnait notre voyageur, étant entré dans une de ces enceintes, tomba ensuite malade, et mourut quelque temps après; les nègres ne doutèrent pas qu'il n'eût succombé à la vengeance du fétiche dont il avait profané l'enceinte. De même il y a des sentiers consacrés à des fétiches, où il est défendu de marcher; on les distingue par les pieux

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 33; ibid., *Gemælde*, p. 34.
(2) Ibid., *Gemælde*, p. 39.

qui s'y trouvent, et par les vases et autres objets qui y sont déposés.

Il y a près d'Accra une petite rivière qu'on nomme Clote, qui, dans le temps des pluies, s'enfle tellement, que ses eaux atteignent les murs de l'établissement des Danois; ceux-ci, pour se garantir de l'inondation, ayant voulu frayer à cette rivière un écoulement plus rapide dans la mer, virent tous les travailleurs assaillis aussitôt par les nègres et repoussés dans le fort. Le canon du fort tira sur le village et brûla quelques maisons; mais on apprit depuis que la rivière Clote était consacrée par les nègres à un de leurs plus puissants fétiches, et le gouverneur danois, respectant le pieux motif qui avait causé leur agression, fit la paix avec eux, et se vit obligé de renoncer aux avantages qui seraient résultés de la déviation de la rivière (1).

Chaque village nègre a un animal qu'il considère comme sacré; ainsi, à Usue (Oussoué), près de Christiansbourg, et à Ningo près de Friedensbourg, c'est le cheval qu'on révère. Le prêtre fétiche de Ningo a dit à Monrad que chaque nuit cet animal venait le trouver pour recevoir de lui sa nourriture. A Adda, près de Konigstein, et à Quitta, près de Prinzenstein, l'animal sacré est le crocodile (2).

Dans le village de Labodei, l'oiseau sacré est l'acomba, que notre auteur croit être l'ibis des anciens Egyptiens. Dans certains endroits on révère

(1) Monrad, *Gemælde*, p. 111.
(2) Ibid., *Bidrag*, p. 32; *Gemælde*, p. 33.

l'oiseau à couronne, qui a du moins mérité cet honneur par sa beauté. Dans d'autres lieux, au contraire, le chien est considéré comme un animal impur, et on ne tolère que difficilement cet utile ami de l'homme.

Les nègres d'Accra ont trois grandes fêtes, celle des Ignames, qui a lieu vers la fin de juillet, et qui est la fête de l'agriculture; la seconde est celle de la Pêche, qui se célèbre au mois d'août, à l'époque où l'on prend sur un banc de sable, situé à trois ou quatre milles de la côte, et nommé par les Anglais banc Portugais, une prodigieuse quantité de poissons. Ces poissons sont très gras, et de l'espèce qu'on nomme cinq sous (1); ce nom français atteste évidemment l'ancienneté du commerce des Français sur cette côte. Les nègres en font des offrandes à leur fétiche : avant cette fête ils n'oseraient en manger; mais à cette époque ils en consomment une quantité prodigieuse, et, soit par l'effet de cette nourriture, soit par l'influence de l'atmosphère très chargée de nuages, il y a alors parmi eux beaucoup de maladies et une grande mortalité. La troisième fête est celle du nouvel an blanc, ainsi nommé pour le distinguer de l'autre époque de l'année, qu'on nomme nouvel an noir. Cette fête dure huit jours, et pendant tout ce temps les nègres se livrent, jusqu'au délire, à toutes les jouissances des

(1) Monrad écrit ce nom en français, et ne le traduit pas. Voyez *Bidrag til en skildring af Guinea kysten*, p. 40, ou *Gemælde der küste von Guinea*, p. 41.

sens. A Labodéi (1), où il y a un fétiche très révéré, il y a un jour où l'on célèbre cette fête par des chants religieux, par des processions et des danses, sous la conduite du grand prêtre du fétiche, qui, devant la maison où il se trouve, harangue et prêche en son nom toute l'assemblée; ce fétiche se nomme Jemanarong, et est surnommé par les nègres le grand incompréhensible.

Ceux qui sont possédés, ou, comme on dit dans le pays, panjar (2), c'est-à-dire pris par le fétiche, offrent un spectacle extraordinaire; dans toutes leurs actions, ils étaient mesurés, sages, tranquilles; tout à coup ils se livrent aux actions les plus insensées : on les voit faire des contorsions, jeter des cris, prononcer des discours sans suite et sans raison, sauter et danser tout nus. Dans ces circonstances on les environne, on les surveille, on joue de la musique à l'entour de leur demeure : ces accès sont heureusement très courts, et durent rarement plus d'une nuit et un jour. Quoique notre voyageur ait observé pendant plusieurs heures des individus dans cet état, il n'a jamais pu savoir s'il était naturel ou factice; seulement il n'a pu deviner le motif qui les portait à feindre, et il a souvent

(1) Il y a encore un autre fétiche très renommé près du village de Pram-Pram.

(2) Monrad, dans une note, dit que ce mot vient de penjaren, mot qui, en portugais, signifie, dit-il, voler, prendre avec violence. Nous ne savons où a été prise cette étymologie. Nous n'avons pu trouver le mot panjaren dans aucun dictionnaire, et nous ne croyons pas que ce soit un mot portugais ou espagnol; nous pensons que c'est un mot qui appartient à la langue des nègres.

eu occasion d'observer des nègres, connus par leur grande loyauté dans les affaires et dans toutes leurs actions, qui ont été atteints de cette manie. Ils se précipitent d'un lieu élevé sur des pierres ou des rochers, sur lesquels, selon toute probabilité, ils devraient se rompre quelques membres : ces exemples portent Monrad à croire que c'est l'effet d'un délire passager auquel l'homme se trouve exposé par l'influence d'un climat brûlant.

Les nègres esclaves qui se laissent prendre par les fétiches sont souvent fouettés par l'ordre de leurs maîtres, jusqu'à ce qu'ils expirent dans les tortures. Mais s'ils parviennent à se consacrer au service des fétiches, ils n'en peuvent plus sortir : ils sont sous les ordres et la protection des prêtres fétiches, et se soustraient ainsi à la puissance de leurs maîtres. Dans le voisinage d'Adda et de Quitta, il y a des femmes qui sont consacrées aux divinités du pays. Ceux qui les épousent doivent être soumis à leurs volontés; ce qui est le renversement des usages en Afrique, où la femme est l'esclave de l'homme. Lorsqu'elles ont à se plaindre, ou qu'elles croient avoir à se plaindre de leurs maris ou de toute autre personne, on les voit courir çà et là bizarrement vêtues, barbouillées de blanc et de rouge, et armées souvent de bâtons, intéresser tout le peuple à leurs griefs, et forcer ainsi le coupable à apaiser le fétiche par des offrandes et des actes de soumission. Elles se rassemblent souvent dans les villages, où elles dansent au son de la musique en faisant des gestes voluptueux, en prenant des atti-

tudes extrêmement lascives, mais sans se toucher; c'est ce qu'on appelle danser le fétiche (1).

§ III.

Du mariage des nègres, et de leurs habitudes domestiques.

Lorsqu'un nègre veut se marier, ce n'est point à sa future épouse qu'il s'adresse pour l'obtenir, mais à ses père et mère, et, à leur défaut, aux plus proches parents. Les filles se trouvent souvent ainsi engagées dès la plus tendre jeunesse, et sont même quelquefois promises avant leur naissance. C'est la mère ou la plus proche parente qui conduit la jeune mariée, et qui lui dit en la remettant à son époux (2): « Voilà celui qui est actuellement ton père et ta mère. » Les nègres d'Accra ont emprunté des Portugais le mot casar, pour dire se marier, et le jour des noces se nomme la fête de casar.

Après le mariage, la femme devient la propriété de son mari; il peut la vendre ou la tuer si elle lui est infidèle, ou la garder en la maltraitant. Lui n'est astreint, sous ce rapport, à aucune contrainte, et peut s'abandonner, sans honte comme sans remords, à l'inconstance de ses goûts. Le dédommagement que le mari a droit d'exiger de celui qu'il surprend en flagrant délit avec sa femme diffère selon les pays. A Accra, il se contente d'un esclave; à Crepi ou Kerrapay, près du Rio Volta, il lui en faut sept.

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 46; ibid., *Gemælde*, p. 47.
(2) Ibid., *Bidrag*, p. 59; ibid., *Gemælde*, p. 60.

Chez les Fantis, à l'ouest du fleuve Sacouma, ce dédommagement n'est point fixé, et les demandes du mari sont exorbitantes. Quand un homme ne peut payer ce qu'on appelle son garce-palabre, il est réduit en esclavage et vendu au profit du mari (1). Dans plusieurs endroits, les nègres ont eu le bon esprit de faire une espèce d'accord entre eux pour adoucir ces lois rigoureuses, et de se contenter, en cas d'infraction, d'une légère somme d'argent. Ainsi les habitants de Ningo et d'Akim sont convenus que tout mari ainsi offensé se contenterait de quatre écus qui lui seraient payés de la part du délinquant. En 1802, les habitants d'Accra avaient fait la même convention, et réduit aussi à quatre écus cette amende, qui auparavant était de douze; c'est, dit Monrad, le résultat le plus apparent des progrès de la civilisation. Lorsqu'une femme devient libertine, le mari est obligé de se contenter d'une moindre somme encore. On a vu des négresses compter plusieurs centaines d'amants : dans ces cas, l'amende n'a plus lieu; et même à Accra elle cesse pour une femme qu'on a surprise plus de sept fois en flagrant délit.

La cohabitation entre personnes non mariées est non seulement permise, mais considérée comme licite; cependant les mulâtresses et les mulâtres sont orgueilleux du sang européen qui coule dans leurs veines; et si quelquefois on voit un mulâtre épouser une négresse, jamais mulâtresse à Accra n'a consenti à épouser un nègre (2).

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 46; ibid., *Gemælde*, p. 62.
(2) Ibid., *Bidrag*, p. 40; ibid., *Gemælde*, p. 50.

Si une jeune fille d'une famille riche désire goûter les jouissances du mariage sans se mettre sous le dur joug d'un mari, et ne pas s'exposer au déshonneur en gardant sa liberté, elle se casar à la muraille, ainsi qu'on dit dans le pays, c'est-à-dire qu'elle célèbre des noces comme si elle se mariait réellement; dès ce moment elle peut se livrer comme il lui plaît à ses penchants, et élever, sans honte et publiquement, les enfants dont elle est mère. Ces mariages, si toutefois on peut leur donner ce nom, sont fréquents à Accra. Les Fantis qui sont près de la côte ont un usage, sinon plus immoral, du moins plus indécent encore, de faire casar ou de s'épouser, et Monrad en fut une fois témoin oculaire. Les jeunes négresses qui veulent se marier se rendent sur le rivage de la mer avec un certain nombre de femmes, et y trouvent aussi plusieurs jeunes gens qui s'y sont rendus également; tous se plongent nus dans l'eau, et se livrent entre eux en nageant aux attitudes les plus lascives. Chacun profite de cette occasion pour se choisir mutuellement, et contracter des mariages. Ils ne connaissent entre eux qu'un seul degré de parenté qui empêche le mariage, c'est celui du frère et de la sœur.

Il n'y a que les Européens et les nègres riches qui aient sérails, et le nombre des femmes des plus opulents est rarement de plus de trente; la plupart des nègres n'en ont qu'une. La femme est chargée de tous les travaux pénibles; l'allaitement et le soin de ses enfants ne l'affranchissent pas des devoirs qu'elle a à remplir; elle n'en doit pas moins préparer la nourriture, faire les vêtements et cultiver le champ de

son mari. A cet égard, notre auteur contredit positivement ce qu'Isert avait avancé, et il assure que, du moins sur la côte, les négresses sont tellement peu habituées à être traitées avec douceur, que quelques unes lui ont avoué qu'elles éprouvaient le besoin d'être quelquefois frappées par leurs maris, parce qu'elles considéraient une conduite contraire comme une marque d'indifférence (1).

Une femme stérile est méprisée; celle qui enfante beaucoup de mâles est honorée; on attache même à l'idée d'une femme enceinte quelque chose de religieux et de sacré; et Monrad a vu toutes les femmes enceintes d'Ussue faire une procession le long de la rivière pour demander au fétiche qu'il fît cesser le retard de la saison pluvieuse et la longue sécheresse qu'on éprouvait. Les femmes qui meurent avant l'accouchement ne reçoivent pas les honneurs de la sépulture; leurs corps sont abandonnés et dévoués aux bêtes féroces; mais celles qui meurent en couche et après que l'enfant est venu au monde, sont enterrées selon l'usage. Si une femme perd plusieurs enfants, elle a coutume de consacrer au fétiche celui qui vient après, pour détourner le mauvais sort qui semble jeté sur elle. Les nègres croient que l'âme d'un enfant mort passe dans le corps de celui dont la mère accouche après. Du reste, notre voyageur n'a jamais remarqué, dans leurs croyances, rien qui ressemblât aux dogmes de la métempsycose, quoique plusieurs auteurs aient avancé le contraire.

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 51; *Gemälde*, p. 53.

C'est la mère qui donne le nom à l'enfant ; le plus souvent l'ordre de la naissance le détermine. Ainsi, à Accra, le troisième fils se nomme presque toujours tetté, et celui qui est né après deux jumeaux tavia. Souvent on donne à un enfant le nom du fétiche d'un fleuve voisin. Les noms nègres sont courts et harmonieux ; par exemple : Cloté, Coti, Notei, Asjong, Akoua, Atioi, Tétélé. Les trois derniers sont des noms de femmes.

Les enfants nouveau-nés des nègres diffèrent peu de ceux des blancs ; ils sont blancs, ou plutôt rouges comme ces derniers : on remarque seulement chez eux une petite ligne noire au scrotum et une autre aux oreilles, qui n'existent pas chez les blancs ; mais la peau des enfants nègres acquiert très promptement après la naissance une couleur plus foncée. Cette couleur a atteint, à l'âge de deux ans, le degré d'intensité qu'elle conservera pendant la durée de la vie de l'individu. On trouve des enfants nègres qui ont des yeux bleus. Il y a bien des nuances dans la couleur noire parmi les nègres. On voit un grand nombre de nègres qu'en Afrique même on nomme nègres rouges ; ceux de couleur de cuivre sont en petit nombre. Quelquefois on en rencontre qui sont d'un blanc mat, et notre auteur en vit deux de cette nature au village de Lagos, près du fleuve (1) ; on en rencontre, dit-on, un plus grand nombre au nord d'Accra ; dans le royaume d'Aschanti, ils jouissent d'une considération particulière, et les nègres noirs

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 53 ; ibid. *Gemalde*, p. 55.

se montrent très généreux à leur égard; ce que notre auteur considère comme un effet de leur courtoisie envers les Européens. Les jeunes garçons sont circoncis à l'âge de sept ou huit ans. Notre auteur assure que cet usage, dont il ne peut expliquer la cause, n'est point universel, et que sur les limites du territoire des Fantis on ne le pratique pas; mais dans beaucoup d'endroits on le pratique, parce qu'on croit par là augmenter les jouissances de l'amour.

Il est d'usage, lorsqu'un jeune garçon ou une jeune fille a atteint l'âge de puberté, de célébrer cette époque mémorable de la vie par une fête solennelle; on l'appelle, pour les garçons, la fête de casa, la fête de maison, et pour les jeunes filles, la fête des pantées ou pagnes. Pour un garçon, cette fête consiste en épreuves qui exercent son courage et sa patience; pour une jeune fille, au contraire, ce sont des ornements, des danses, des divertissements, la plupart peu décents, mais qui tous ont pour but de faire connaître les facultés nouvelles de celle pour qui on les célèbre. Les mulâtres et les mulâtresses que l'on instruit dans la religion chrétienne prennent la cérémonie de la confirmation pour une de ces fêtes en usage chez eux; ils se marient auparavant, et, pendant la cérémonie sainte, ils ne se font aucun scrupule de se livrer, en présence du prêtre, à leurs licencieuses coutumes.

Quoique adonné à la volupté, le nègre a une retenue envers les femmes, qui manque aux Européens, surtout dans cette contrée; mais cette retenue de la part du nègre est fondée sur l'orgueil, qui

ne lui permet pas de se prodiguer à un sexe qu'il considère comme devant être subordonné. On doit rendre aussi cette justice aux nègres, que chez eux le vice contre nature est rare ou inconnu, tandis qu'il n'est que trop commun parmi les Européens, et surtout parmi les Portugais qui résident en Afrique. Les jeunes négresses se rasent régulièrement toutes les parties du corps où il existe des poils; elles laissent au contraire croître ces poils lorsqu'elles sont mariées.

Quoique parmi les nègres de la côte on ne recherche en rien la conduite des femmes avant leur mariage, dans d'autres pays cependant on met du prix à la virginité. Ainsi, à Aquapim, le lendemain des noces, le mari arbore sur sa case un pavillon blanc s'il a trouvé sa nouvelle épouse immaculée; et, dans le cas contraire, il arbore un pavillon noir. Dans ce dernier cas le mari peut répudier sa femme; s'il la garde, personne n'ose lui reprocher sa faute.

Les négresses nourrissent leurs enfants jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans, et les aiment passionnément. Rien n'égale aussi chez les nègres la tendresse des enfants pour leurs mères. Notre voyageur n'a jamais vu de négresses qui, pour allaiter leurs enfants, rejetassent leurs mamelles par-dessus l'épaule; il n'a jamais vu de mamelles de négresses plus grosses que chez les femmes blanches. La castration n'est pas en usage chez les nègres de la côte; mais, selon notre auteur, elle est très commune chez les Aschantis, qui entretiennent un commerce suivi et considérable avec les établissements

danois. On la pratique, soit partiellement, soit totalement, sur ceux qui ont été surpris avec une des femmes du roi, ou qui se sont rendus coupables de crimes capitaux (1).

A Augna (2), comme en Aschanti, ce n'est point le fils aîné du roi qui hérite du trône, mais le fils aîné de la sœur aînée. Les nègres pensent avec raison que la perpétuité du sang est bien plus assurée par les femmes : la même coutume existe dans plusieurs cantons de l'Inde.

§ IV.

Du gouvernement, des lois et de l'état politique du pays.

Monrad ne connaît point, sur la côte, d'état qui, par son étendue, mérite le nom de royaume; car, ajoute-t-il, Augna, dans le voisinage du fort danois de Prinzenstein, Dahomey et Vida (3), près du fort Guillaume ou William, sont dans l'intérieur des terres, quoique ce dernier état s'étende cependant jusqu'à la côte (4).

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 63; ibid., *Gemælde*, p. 66.

(2) Monrad écrit toujours Augna, tandis que Bowdich, sur sa carte, et d'autres voyageurs, écrivent Augua.

(3) Ou Fida, Widah ou Juida.

(4) Notre auteur ajoute en note qu'à l'ouest du fort de Christiansbourg, on trouve les Fantis, et au nord Aquapim, et que des plus hautes montagnes de ce dernier pays on voit au nord-ouest Aquamboe, et au nord-est Akim; mais dans tous les voyageurs, et sur toutes les cartes, c'est précisément le contraire; Aquamboe ou Aquambou est au nord-est d'Aquapim, et Akim au nord-ouest. Notre auteur ajoute que les Aschantis sont au nord-est d'Aquapim

Le gouvernement de ces royaumes intérieurs est un despotisme absolu ; mais les villages près de la côte jouissent, sous la protection des établissements européens, d'un gouvernement patriarcal. Ceux des villages situés près des forts danois sont Ussue, près du fort de Christiansbourg; Thessing, près de la redoute ou du fort commencé d'Augustabourg; Ningo, près du fort de Friedensbourg; Adda, près de Kónigstein; et Quitta, près de Prinzenstein. Entre Ussue et Thessing est le village de Labodie, remarquable par l'affluence du peuple qui s'y rassemble pour honorer le célèbre fétiche qui s'y trouve. Entre Thessing et Ningo est le village de Ponie (1), près duquel est une rivière où la navigation est interdite par le préjugé populaire. Dans le voisinage d'Adda sont Agraphi et Malphi. Tous ces villages, à la réserve de Quitta, sont alliés des Danois; mais ils ne leur sont pas soumis, et ils se gouvernent par eux-mêmes. La juridiction des Danois ne s'étend pas au-delà de la portée du canon de leurs forts, et ceux qui leur sont assujettis s'y soustraient, en cas de guerre, en s'éloignant et en se retirant dans l'intérieur des terres (2).

Les Danois, pour entretenir les alliances offensives et défensives qu'ils ont formées avec les peuplades voisines, leur paient des coutumes en tabac,

et des Fantis; que du fort de Friedensbourg qui est dans Adampi, on voit Krobba (Crobo de Bowdich) au nord, et Adda à l'est; au nord du fort de Konigstein est Crepi, et à l'est Augna. Le fort de Prinzenstein a au nord Augna, et à l'est Popo.

(1) Pony de Bowdich.

(2) Monrad, *Gemælde*, p. 69.

en pipes et en eau-de-vie ; mais ils n'en donnent point aux rois d'Aschanti et d'Aquapim, qui sont plus éloignés, et avec lesquels ils ont grand soin cependant d'être toujours en bonne intelligence. Les nègres dans le voisinage du fort viennent toutes les semaines recevoir ces cadeaux ; mais ceux qu'on donne aux peuplades plus éloignées et indépendantes, qu'on peut considérer comme de véritables tributs, se paient au nouvel an noir, aux fêtes de l'igname et de la pêche des cinq-sous, et à d'autres époques de l'année de même nature.

Chaque peuplade ou village est gouverné par un cabaschir qui partage le pouvoir avec les grandesses, ou un sénat composé des plus anciens, qui s'entendent avec les prêtres des fétiches. Un second conseil qu'on nomme Asapho, composé des hommes entre deux âges ou des chefs de famille, contrôle souvent les décisions du sénat, ou les détermine. Chaque cité est divisée par quartiers, qui ont leur capitaine ou chef particulier qui commande les guerriers de son quartier en cas de guerre : on le nomme Brafoe, mot qui, chez eux, signifie aussi un homme courageux. Quelquefois les différents quartiers d'une même cité ne s'accordent pas et se combattent entre eux, comme il arriva en 1807, lors du meurtre du gouverneur hollandais Hagebaum, à Saint-George de la Mine (1). Il résulte de cette anarchie que le cabaschir, lorsqu'il est habile, usurpe souvent un pouvoir absolu. Notre auteur remarque qu'il en était ainsi de son temps à Ussue et à Adda. Le cabaschir d'Ussue, qui

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 72 ; ibid., *Gemälde*, p. 74.

se nommait Quaou, se faisait craindre par les Danois eux-mêmes : il mourut en 1807; Isert, qui l'a connu, n'en parle pas avantageusement (1).

A Quitta, où les Danois ont le plus petit et le plus faible de leurs établissements, ils sont en hostilité ouverte avec les nègres, dont ils ont entièrement détruit le village, parce qu'en 1790 ils avaient assassiné par vengeance un de leurs commandants. Lors du séjour de Monrad sur la côte, ce palabre, pour parler le langage des nègres, n'était pas encore réglé, mais il dormait; de sorte que quelques habitants se hasardaient à reconstruire leurs cases dans l'ancien emplacement de Quitta. Les nègres sont singulièrement attachés aux lieux qui les ont vus naître, et où repose la cendre de leurs pères. Ceux de cette partie de la côte sont guerriers et remuants. Ils sont d'une très grande taille, et on pourrait les surnommer les Patagons de l'Afrique.

Monrad confirme tout ce que les autres voyageurs ont dit sur les palabres des nègres, sur leur durée, qui est souvent de plusieurs jours, de plusieurs semaines, et même quelquefois de plusieurs mois : ils commencent ordinairement à dix heures du matin, et se terminent à six heures. Notre voyageur s'accorde aussi avec ses prédécesseurs sur l'ordre qui y règne, sur le talent des orateurs à développer une affaire dans tous ses détails. Mais les palabres n'ont lieu que dans les cas douteux; quand le fait est évident, on se fait justice soi-même. Le voleur, dit Monrad, que j'ai surpris en flagrant délit et en présence de

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 69; ibid., *Gemælde*, p. 71.

témoins, devient mon esclave, et s'il échappe, je le panjar, ou je me saisis de quelqu'un de son cabes, c'est-à-dire que je prends un ou plusieurs nègres de sa famille, de ses créanciers, ou seulement de son village, et je les vends à mon profit pour compenser le tort qu'on m'a fait. Pour des choses si claires, il n'est pas besoin de palabre. Cette coutume du panjar, qui expose les nègres à être chacun dépouillé de leur liberté et vendu comme esclave, devrait les rendre sombres et tristes; mais telle est l'heureuse insouciance de leur caractère, qu'ils ne pensent pas plus à ce danger qu'à aucun autre. Lorsqu'un homme a gagné son procès, on dit qu'il a reçu de la terre blanche, parce qu'on le marque par tout le corps avec de la craie blanche. Il se promène ensuite par tout le village, et souvent dans plusieurs villages, en dansant et en chantant, accompagné de ses amis, qui quelquefois le portent en triomphe sur leurs épaules. Leur langage est souvent figuré et abonde en ingénieuses imitations; ils compareront, par exemple, un combat incertain à une femme enceinte dont le fruit est ignoré, ou à un vaisseau chargé qu'on voit flotter de loin en mer, sans qu'on connaisse la cargaison qu'il apporte ou les hommes qui le montent. Monrad, témoin de leur éloquence naturelle, ne peut se persuader que leur conformation physique nuise en rien à leurs facultés intellectuelles, et il pense qu'ils ne sont pas, sous ce rapport, inférieurs aux Européens.

Venger la mort de son plus proche parent est, chez les nègres, un point d'honneur auquel on ne

peut se soustraire sans s'exposer au mépris universel. Notre voyageur vit à Quitta une négresse qui jouissait d'une considération particulière, parce qu'elle avait su, à la manière de Judith, venger la mort de son mari. Le nègre qui l'avait assassiné vivait dans un village éloigné. Elle s'y transporte, s'introduit chez lui, inconnue, feint de l'amour pour le meurtrier qu'elle abhorre, le séduit par ses charmes, vit avec lui pendant quelque temps dans la plus étroite intimité, puis, choisissant une nuit favorable et un moment où il était plongé dans le plus profond sommeil, elle lui coupe la tête et la rapporte, heureuse et satisfaite, en triomphe à Quitta.

En général, le désir de la vengeance est, chez les nègres, un sentiment fréquent et durable. Ils ont coutume, lorsqu'ils veulent se jurer une éternelle inimitié, de saisir en même temps une feuille d'arbre et de la déchirer en tirant chacun de leur côté; après quoi ils se séparent en se faisant de mutuelles menaces, qu'ils cherchent dans la suite à réaliser par tous les moyens possibles. Les mulâtres ne ressemblent que trop aux nègres sous ce rapport (1).

Dans leurs fréquentes réunions, les nègres se transmettent entre eux les faits des temps passés, des divers anciens palabres qui ont eu lieu, et des décisions qu'ils ont amenées; de sorte que ces décisions forment une sorte de jurisprudence que la tradition perpétue et dont ils ne s'écartent pas. Cepen-

(1) Monrad, *Gemälde*, p. 93.

dant cette tradition ne remonte pas bien haut, puisque Monrad ne put découvrir parmi eux aucun indice qu'ils eussent conservé le souvenir de l'arrivée des Portugais dans leur pays.

Les esclaves sont amenés de l'intérieur sur la côte, et il y vient souvent des Arabes et des Maures mahométans; on les distingue à leur turban. Ils savent un peu l'hébreu et ont des noms hébreux; ce qui porterait à penser qu'ils sont plutôt juifs que mahométans. Ils parlent presque tous la langue des Aschantis, qui est entendue chez presque toutes les nations de cette côte. L'aschanti ou le fanti est pour la Guinée ce que le mandingue est pour la Sénégambie (1). Monrad pense que ces Maures viennent de Barbarie (2).

Les lois et coutumes sur les successions ne sont pas bien établies dans Accra, et donnent lieu à de fréquents palabres; mais généralement c'est le frère aîné qui hérite du frère, et alors il devient non seulement maître de tous les biens du défunt, mais il hérite aussi des personnes qui lui appartenaient, les femmes, les enfants et les esclaves; il est le chef de la famille orpheline. Si le défunt n'a pas de frère vivant, c'est le fils aîné de son frère aîné, ou l'aîné de ses neveux par les hommes qui hérite.

Monrad confirme tout ce qui a été dit par les autres voyageurs sur le mépris de l'espèce humaine dont,

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 91; *Gemælde*, p. 98.

(2) Ce sont les mêmes, selon nous, que des Marchais décrivait au commencement du dix-huitième siècle sous le nom de Malais. Voyez ci-dessus, t. x, p. 361 à 367.

en Afrique, les nègres et les Européens donnent des preuves journalières dans la personne de leurs esclaves achetés. Ils les considèrent moins que des bêtes de somme, et leur coupent la tête lorsque la vieillesse ou les infirmités ne leur permettent plus de rendre aucun service. Les enfants encore à la mamelle sont jetés aux bêtes féroces qui en font leur pâture, afin de ne pas amaigrir leurs mères, épuiser leurs forces et les empêcher d'être vendues moins avantageusement (1). Toutefois les esclaves qui chez les nègres appartiennent à la famille, sont distingués de ceux qu'on prend ou qu'on achète pour revendre, et sont traités avec douceur : mais le nègre né libre considère toujours un esclave comme une espèce en quelque sorte inférieure à la sienne; jamais il ne le regarde comme son égal, lors même qu'il aurait été affranchi et aurait acquis de grandes richesses; et le plus pauvre des nègres libres dédaignera de s'allier avec la famille la plus opulente issue d'un esclave.

Depuis l'abolition de la traite des nègres, les établissements danois ont beaucoup diminué de leur importance; ils ne sont pas toujours suffisamment défendus pour n'avoir rien à redouter des nègres. On en fit une triste expérience pendant la guerre des Aschantis contre les Fantis, en 1807 et 1808; on vit le gouverneur d'un de leurs forts obligé d'écarter par des présents un chef de l'armée des Aschantis qui menaçait de s'en emparer (2).

(1) Monrad, *Gemälde*, p. 107.
(2) Ibid., p. 108.

§ V.

De la manière de faire la guerre, et des prisonniers de guerre (1).

Le désir de faire des prisonniers pour les vendre, l'ambition qui porte à étendre les limites de certains états, les animosités et les querelles que les palabres n'ont pu apaiser ou terminer, tels sont, parmi les nègres, les principaux motifs qui leur font prendre les armes.

La guerre qui a eu lieu entre les Aschantis et les Fantis a presque anéanti ces derniers; les Accréens ont aussi à peu près disparu de la liste des nations; mais les Aschantis et les Crépéens, ou Crépis ou Kerrapays, sont deux peuples redoutables et en état de combattre. Les Aschantis, malgré toute leur puissance, ont fait jusqu'ici de vains efforts pour dompter une petite nation située à vingt milles au nord-est de Christiansbourg, qui habite les montagnes de Crobbo. Protégé par ses rochers, ses monts et ses impénétrables forêts, ce peuple courageux s'est jusqu'ici soustrait au joug que voulait lui imposer son puissant ennemi.

Ce sont les forêts qui en Afrique opposeraient aux conquêtes des Européens des obstacles insurmontables. La nature des plantes grasses, et des arbres d'une nature molle et humide qui y croissent, empêchent qu'on ne puisse les consumer par le feu; et

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 110; ibid., *Gemælde*, p. 113.

la quantité de buissons et de haies qui les rendent impénétrables ne permettrait pas même à une très nombreuse armée de pouvoir les abattre sans y consommer un temps considérable.

Tous les nègres de la côte sont pourvus d'armes à feu; ce n'est que loin dans l'intérieur qu'on retrouve encore les armes primitives, l'arc et les flèches. Les Dunkos n'ont pas d'autres armes; mais ils sont renommés, même parmi les nègres, par leur stupidité et leur ignorance. Quoique le mot dunkos signifie esclave en Aschanti, et, selon d'autres, étranger ou barbare, M. Monrad n'en affirme pas moins, contre l'assertion de Bowdich (1), que les Dunkos existent comme nation distincte. Les nègres qui se servent d'armes à feu et de fer, ont aussi quelquefois des haches d'une sorte de pierre qui est verte et a l'aspect de la serpentine; ils l'appellent la pierre à fétiche. Ils croient qu'elle les protége dans les combats, et ils n'oseraient jurer sur elle en faisant un faux serment. Le guerrier nègre se couvre d'une peau de tigre ou d'antilope, ou d'une espèce de vêtement de cuir blanc ou bleu, que les Crépéens savent très bien préparer. On n'emporte que peu ou point de provisions en campagne, si ce n'est de la farine de maïs torréfié, qu'on nomme mannou, et qu'on délaie dans de l'eau lorsqu'on veut en faire usage. La chasse, la pêche, les racines, et les fruits que l'on recueille, et les provisions que l'on pille, suppléent à ce qu'on s'abstient d'emporter avec soi. Jamais ils

(1) Voyez ci-dessus, p. 86.

ne campent sous des tentes; quand ils séjournent dans un lieu, ils y construisent des cases avec des branches d'arbres et du gazon. Comme ils craignent de s'exposer à la pluie, les principaux d'entre eux portent avec eux en campagne d'immenses parapluies qui peuvent ombrager vingt ou trente hommes.

Les nègres se livrent quelquefois des combats sur mer, le plus souvent fortuitement, et parce que des canots chargés de peuples ennemis se rencontrent. Cependant, à l'est du Rio-Volta et dans le golfe de Benin, il y a de véritables combats navals et des canots armés en guerre, montés de plus de cent hommes, et ombragés en partie par des nattes. Leur habileté dans la nage, leur facilité à plonger et à rester long-temps sous l'eau, rendent ces combats très curieux, et leur donnent un caractère particulier.

Les nègres traitent leurs prisonniers avec beaucoup de cruauté. Notre voyageur décrit les tortures qu'ils leur font subir, et qui sont pareilles à celles que nous avons déjà eu occasion de rapporter. Cette cruauté s'étend même après la mort de celui qui en est l'objet. Le nègre porte avec lui les dents ou le crâne de celui qu'il a tué, parce qu'il croit par là le tourmenter. Il coupe son corps en morceaux, ou il le donne en proie aux bêtes féroces. Il fait même battre le tambour sur le cadavre de son ennemi, dans l'intention de troubler encore son repos. Les nègres portent avec eux, en allant au combat, un morceau d'or, ou une figure d'homme ou d'animal, ou la queue d'un animal voisin du porc-épic, que les Accréens nomment doum. C'est là le fétiche qui doit les pro-

téger, et dans lequel ils se confient pour remporter la victoire (1).

Selon Monrad, les nègres combattent sans ordre, et leur courage n'est qu'une espèce de fureur momentanée qui fait facilement place à la crainte. Aussitôt qu'ils ont fait feu, ils se cachent derrière un buisson ou des rochers pour recharger de nouveau leurs armes. Très rarement les voit-on se charger et en venir aux mains. Les nègres appuient leurs fusils sur la hanche, et ne visent point. Ils croient que s'ils voyaient leurs ennemis tomber, ils mourraient eux-mêmes; leur esprit, selon eux, entraînerait le leur; par cette raison, dès qu'ils ont tiré, ils sautent ou reculent.

§ VI.

De la chasse et de la pêche.

Le nègre, dont la suprême jouissance est de rester couché sur sa natte, occupé à causer, à boire ou à rire, ne peut comprendre comment l'Européen s'adonne par plaisir aux fatigues de la chasse, ou de la pêche. Pour lui, ces occupations sont un genre d'industrie qu'il exerce par nécessité, mais jamais comme amusement. Aussi les nègres riches ont-ils des chasseurs de profession qui leur appartiennent, et qui chassent pour eux. On les nomme bombefoïs en langage accréen. Ceux-ci, endurcis par l'habitude, se livrent à cet exercice de corps et d'âme, et ils en

(1) Monrad, *Gemælde*, p. 122.

acquièrent un naturel sauvage. On les distingue à leur costume; ils portent tous un chapeau de paille pointu, des sandales de cuir, et une carnassière carrée en peau de tigre; leurs armes sont un fusil et un poignard ou long couteau renfermé dans une gaîne, qui pend à leur côté gauche. Notre voyageur a vu à Quitta des nègres qui, pour chasser, étaient armés de longs javelots, garnis au bout d'un fer semblable à celui d'une baïonnette, avec lesquels, à vingt ou trente pas, ils manquaient rarement leur coup (1). Lorsque la bête qu'ils ont tuée est trop grosse pour être transportée, ils en coupent les meilleurs morceaux et les emportent. Ils viennent ensuite, au besoin, chercher le reste; car il est défendu, sous des peines très sévères, de toucher à un gibier qui a été tué par un autre. Quand un bombefoï apporte à son maître une pièce de gibier remarquable, il reçoit en gratification quelques cauris ou de l'eau-de-vie; mais s'il abat un tigre ou quelque bête féroce et dangereuse, il se rend dans le village en sautant et en s'agitant dans des transports de joie. On dit alors que le fétiche s'est emparé de lui, et tout le monde le suit jusqu'au lieu où gît le redoutable animal; puis, après l'avoir vu, on célèbre, par des chants et des danses, la victoire du triomphateur. Le chasseur nègre n'ose pas tirer sur les buffles lorsqu'ils sont en troupe, et il les évite. Il est même dangereux d'attaquer cet animal lorsqu'il est isolé; car, s'il s'en trouve d'autres de la même espèce cachés

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 136; ibid., *Gemælde*, p. 141.

dans le voisinage, ils accourent aussitôt pour le défendre. Les nègres croient d'ailleurs que la bave du buffle est mortelle.

Notre voyageur trouvait un grand charme à chasser sur la rivière, isolé dans un canot. Sous l'ombrage épais des voûtes de verdure, et sans crainte des tigres et des animaux féroces, bien garanti par des bottes et des gants de cuir, on tire à son aise les oiseaux que le bruit de l'hippopotame effrayé a fait sortir en grandes troupes de leurs retraites. Notre voyageur aimait aussi, après le coucher du soleil, à tirer sur certains gallinacées, dont le mâle se place sur le sommet des pyramides construites par les termites, pour rassembler par son chant plusieurs femelles de son espèce autour de lui (1).

Lorsqu'un Européen vient dans ce pays se donner le plaisir de la chasse, il faut qu'il se fasse accompagner d'un grand nombre de nègres. Il ne peut se servir de chiens, parce que, dans ce pays, ces animaux n'aboient pas, n'ont pas l'odorat assez fin, et ne savent pas se garantir de la morsure des serpents qui sont en grande abondance dans le gazon. On a fréquemment transporté en Guinée des chiens de chasse d'Angleterre ou de Danemarck, mais ils n'ont pu s'acclimater; et, selon notre voyageur, il en est de même de tous les animaux qu'on a fait venir d'Europe, excepté les cochons et les oies.

Les bombefoïs chassent ordinairement seuls; mais, dans la chasse aux éléphants, ils se réunissent en

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 129; *Gemælde*, p. 132.

troupes. Quand ils ont tué un de ces grands quadrupèdes, ils en tirent les dents s'ils veulent continuer leur chasse, ou emportent l'animal entier s'ils veulent retourner chez eux. Ils ont aussi toujours sur eux des fétiches pour les protéger contre les nombreux dangers qu'ils courent dans l'exercice de leur profession; et dans le lieu où ils séjournent, ils réunissent fréquemment les cornes des divers animaux qu'ils ont tués, et les groupent en un faisceau placé au milieu d'un terrain qu'ils entourent d'une haie : ce terrain est sacré, et ne peut plus être profané par aucun autre usage.

Il est rare que les nègres s'occupent à traquer les animaux. Cependant cette manière de chasser ne leur est point inconnue; ils l'emploient surtout pour les léopards. On leur tend des piéges en attachant un agneau ou tout autre animal sur une trappe qui s'écroule sous eux, et les fait tomber dans un trou. Notre voyageur vit à Aquapim un grand nombre de ces piéges ou trappes, où l'on avait pris des antilopes, des chacals et des sangliers. Les léopards attaquent rarement l'homme, à moins qu'on ne les irrite ou qu'on ne les blesse. A Accra on les tue sans scrupule; mais dans certains lieux de la Guinée ils sont sacrés et considérés comme des fétiches; alors on assure que les prêtres fétiches les apprivoisent, qu'ils viennent manger la nuit, et recevoir de leurs mains la nourriture.

Les nègres ont aussi divers piéges pour les oiseaux; par le moyen de la glu, ils attrapent d'assez gros oiseaux, tels que des perroquets et des perruches qu'ils désirent avoir vivants et sans les blesser.

Pour prendre les petits oiseaux, ils se servent d'une espèce de piége que notre auteur décrit en détail, qui n'est autre que celui qu'on nomme ordinairement repenelle, et que notre La Fontaine a nommé reginglette dans une de ses fables (1).

La pêche est, chez les nègres, l'occupation de la classe la plus pauvre. Dans tous les villages qui sont près de la mer ou des rivières, il y a un certain nombre de pêcheurs et de canots destinés à la pêche. Mais il y a certaines rivières sur lesquelles la navigation est interdite par le fétiche; telle est la rivière de Punie ou de Pony. Cette rivière communique avec la mer par un bras très large. On la traverse fréquemment, parce qu'elle est sur la route de Christiansbourg à Friedensbourg. Lorsqu'on s'y rend par terre en hamac, on est souvent alors en danger de périr, surtout si c'est la nuit et à la marée montante.

Les nègres qui s'adonnent à la pêche sont encore plus superstitieux que les autres. Il y a des jours de la semaine où il n'est pas permis de pêcher, soit dans la rivière, soit dans la mer. Dans certains endroits, ces jours sont fixés et déterminés; dans d'autres, ils varient selon les caprices des prêtres fétiches. On pêche avec des filets plombés que l'on jette, et qui sont fabriqués avec des fils qu'on tire du pisang ou du cocotier. Quelquefois on prend, par ce

(1) Comme ce mot est peu connu et peu compris, j'ai décrit très en détail la chose qu'il exprime dans les deux éditions des Fables de La Fontaine que j'ai données. Voyez liv. 1, fable 8, et t. V, p. 70 de l'édition de 1813, et 62 de l'édition de 1826.

moyen, de très gros poissons, tels que le poisson à scie, qui engage facilement sa queue dans les mailles du filet. Les nègres ne pêchent presque jamais à la ligne, parce que cette manière n'est pas assez productive. Il y a cependant des poissons, tels que le cinq-sous, que notre voyageur a vu pêcher de cette manière près d'Accra. Quant aux tortues, qui se trouvent en assez grand nombre sur le bord de la mer et à l'embouchure des rivières, on les pêche avec la main, ou on les surprend lorsqu'elles se rendent à terre sur le sable; alors il suffit de les renverser sur le dos pour s'en rendre maître. Les chacals connaissent ce moyen, et l'emploient lorsqu'ils rôdent en troupe pendant la nuit.

§ VII.

Agriculture et éducation des bestiaux (1).

Quoique l'agriculture des nègres à Accra soit très imparfaite, elle n'est pas entièrement nulle. Sur les bords de la mer où le terrain est très fertile, on se contente de brûler les hautes herbes pendant la saison des pluies, et les campagnes présentent le spectacle de vastes incendies. Les nègres remuent ensuite la terre avec une espèce de hoyau garni de fer, car la charrue leur est inconnue; puis ils déposent avec beaucoup d'ordre, en terre, le maïs, les ignames, des piments, ou tout autre végétal. Les

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 224; ibid, *Gemælde*, p. 230.

nègres ignorent l'usage de répandre sur terre la semence; ils plantent et n'ensemencent pas.

Dans l'intérieur où le sol est couvert d'épaisses forêts, on coupe les arbres avec une grande hache, on les laisse sécher à la chaleur du soleil, et on les brûle sans craindre que le reste de la forêt ne prenne feu, parce que la nature humide et l'abondance de la séve dans les arbres de ces contrées y met obstacle. Lorsqu'on a éclairci de cette manière la quantité de terrain que l'on désire cultiver, et qu'on nomme rosarre, on commence à exécuter les travaux que nous avons décrits. Les nègres n'ont ensuite rien autre chose à faire qu'à planter et à récolter deux fois l'année. Il n'y a que les ignames qui réclament quelque soin pour les échalasser et les emmagasiner. Sur les plantations, ou les rosarres, on voit de petites huttes éparses çà et là, qui servent d'abri ou de refuge aux nègres cultivateurs; mais comme, après avoir cultivé un terrain pendant un an ou deux, on l'abandonne pour chercher un nouveau sol vierge et plus fécond, on abat ces petites huttes pour en construire de nouvelles ailleurs.

Les nègres abhorrent tout travail qui exige de grands efforts. Ils aiment l'indolence et la mollesse, mais non l'engourdissement et l'apathie. On les voit sans cesse occupés à leurs plantations, à la construction de leurs cases, à tresser des nattes ou des paniers, ou à épier les animaux sauvages. Le nègre a tous ses besoins satisfaits par la jouissance des biens que la nature lui prodigue, ou qu'un léger travail lui procure; il ne connaît point l'ennui, s'il

peut, avec un compagnon, fumer, boire de l'eau-de-vie, du vin de palmier ou du pitto (1).

L'époque où l'on cueille les fruits est, pour les nègres, une occasion de fête et de solennité. Jamais ils ne les cueillent qu'ils ne soient parfaitement mûrs. On récolte à Accra une grande quantité de maïs. On le vend par caisses, pour l'embarquer sur les vaisseaux. Une caisse de maïs contient environ quatre tonnes de Danemarck. Près de Lagos, ce ne sont plus des caisses, mais de grandes balles ou des sacs de roseau, dont la contenance est d'environ un boisseau d'Angleterre.

Quoique les nègres aient des bestiaux, notre voyageur ne connaît aucun lieu où ils vivent uniquement du produit de leurs troupeaux. A Augna, petit royaume situé au nord de Prinzenstein, on voit une grande quantité de vaches; dans d'autres pays, au contraire, comme à Popo, on ne trouve que des troupeaux de chèvres et de moutons (2).

L'art de la navigation, chez les nègres, est encore dans l'enfance, et ne s'opère que par de misérables canots. Cependant on admire la hardiesse et la dextérité avec lesquelles les nègres, avec ces frêles embarcations, rament au milieu des écueils et des brisants. Mais un grand nombre finit par y périr; car, quoique tous sachent nager, ils ne sont pas tous également habiles à cet exercice. Ils s'éloignent quelquefois assez de la côte pour la perdre de vue, surtout pendant la pêche du poisson nommé cinq-

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 226.
(2) Ibid., *Bidrag*, p. 228; ibid., *Gemælde*, p. 234.

sous : alors, lorsque le soleil est couché, on allume des feux sur le rivage, pour servir de phare aux canots égarés.

Les nègres n'adorent aucun dieu de l'océan; cependant notre voyageur a souvent vu les familles de ceux qui s'étaient noyés dans les ondes se rendre sur le rivage, apostropher la mer, se lamenter, crier, gesticuler en présence de ses vagues bondissantes, comme s'ils la croyaient animée par un grand fétiche. Sur chaque canot, ils ont un fétiche particulier qui en est considéré comme le protecteur, et auquel ils adressent leurs offrandes. Leurs canots sont de différentes grandeurs. Ils en ont qui contiennent à peine deux hommes, d'autres qui en peuvent recevoir cent. Ceux-ci sont recouverts d'un toit qui met à l'abri du soleil. Les petits ne servent que pour la navigation des fleuves, des rivières et des petites anses de la mer.

§ VIII.

Habillement, nourriture, divertissements et industrie des nègres.

L'habillement des nègres, leurs grands chapeaux, leurs pagnes, leur usage de se raser les cheveux, ont été souvent décrits dans cet ouvrage, et Monrad, qui s'étend beaucoup sur cet article, ne nous apprend rien qui ne soit dans les voyageurs précédents. Partout, dans les environs d'Accra, il a vu les enfants des nègres des deux sexes nus jusqu'à l'âge de cinq à six ans. Ce n'est qu'à cet âge qu'on leur met

le taklé, morceau d'étoffe de coton long, mince et rayé, qui entoure le haut des cuisses et cache les parties naturelles. Dans l'intérieur, il y a plusieurs districts où les hommes et les femmes n'ont pas d'autres vêtements; mais, sur la côte et ailleurs, les deux sexes, lorsqu'ils ont atteint l'âge de puberté, se couvrent de la pantie ou de la pagne, et alors une coutume ou une fête a lieu, bien plus solennelle que lorsqu'un Romain, dans de pareilles circonstances, se revêtait de la toge, qui ressemblait assez à la pagne des nègres. Les femmes portent par derrière un petit coussin nommé toffo, et c'est ce qui distingue leur habillement de celui des hommes.

Les nègres du Dounkaa se font des entailles dans la peau, et se tatouent de diverses manières. Ceux de la côte se contentent de se barioler et de se peindre les joues, les bras, la poitrine et le cou, de diverses couleurs. La principale nourriture des nègres, à Accra, consiste en fruits et en pain de maïs. Dans certains endroits, comme à Aquapim, le fétiche ne permet pas que l'on cuise le pain au four; c'est pourquoi on le fait cuire enveloppé de feuilles, et cette manière de le préparer lui donne un excellent goût. Ils assaisonnent tous leurs mets de poivre, qui croît en abondance dans les environs d'Accra, et qu'on nomme schattok.

Les mets les plus ordinaires des nègres sont des flattas, ou bouillies de maïs; des soupes aux noix de palmier, faites avec du poisson frais, enfumé ou salé; des cocobesses ou des poules assaisonnées avec de l'huile de palmier; des flamquaos, espèce

de choux cuits avec de l'huile de palmier, du poisson salé, du schattok, des œufs et des cassioks, espèce de fruits longs et verts, qui ressemblent pour la forme à un concombre, mais qui ont une chair et un goût tout différents; on en fait des soupes en les mêlant avec du poisson et de la viande. Les autres mets sont le kanki de cabaschir, composé d'huile, de cassioks, de maïs écrasé, et de schattok; les ignames rôtis ou réduits en pâte pétrie que l'on nomme fafoi; les gobes-gobes, espèce de féves; les épis de maïs rôtis ou cuits, ou bien égrenés; le poisson grillé, frit dans l'huile de palmier, enfumé ou salé, ou à moitié pourri : dans ce dernier état, on le nomme snouf; toutes sortes de viandes frites ou cuites dans l'huile de palmier; des soupes faites avec des crabes et avec les intestins du gibier fraîchement tué, qu'on nomme soupe de bombefoï; et enfin des fruits de toutes sortes, crus, cuits et rôtis. Les boissons les plus communes sont le vin de palmier et le pitto, ou la bière brassée avec du maïs; car les nègres ne sont pas toujours assez heureux pour avoir de l'eau-de-vie et du rum, qu'ils préfèrent à tout.

Le matin et le soir, les nègres se baignent; ils emploient le savon dans leurs bains, et se frottent ensuite tout le corps avec les fibres de la racine d'un arbre; par ce moyen, leur peau devient plus luisante, plus fine et plus douce au toucher. L'usage qu'ils ont de ne se servir ni de fourchettes ni de cuillers pour manger, ne les rend pas pour cela malpropres, quoiqu'il leur en donne l'apparence; ils lavent soigneusement leurs mains avant et après leurs repas.

Leur premier repas se fait entre dix ou onze heures du matin, et se compose ordinairement de quelque mets chaud. Dans le milieu du jour et pendant la chaleur, ils se livrent au sommeil, ou se reposent. C'est alors en Afrique, comme dans nos climats pendant la nuit, le temps de l'immobilité et du silence. Le soir et le matin sont employés au travail, et ceux qui n'ont rien à faire jouent, fument et boivent. L'ivresse n'est point chez eux une chose honteuse; au contraire ils en tirent vanité. Entre cinq ou six heures, on prend le principal repas, et tout le reste du jour est consacré aux divertissements et à la joie. Si la lune brille, on danse et l'on boit toute la nuit (1); si enfin la nuit est obscure, ou qu'on n'ait point de boisson propre à produire une douce ivresse, on se couche de bonne heure. Telle est la vie des nègres; celle des peuples en Europe, dans les basses classes, est beaucoup moins heureuse (2).

Les nègres aiment beaucoup la musique; mais les efforts qu'il faut faire pour jouer de leurs bruyants instruments sont probablement la cause qui empêche les femmes de s'y exercer. Notre voyageur n'a vu à Accra que des musiciens nègres, et point de musiciennes. Le tambour, le cornet d'ivoire, une espèce de guitare, la flûte, sont, parmi les nègres d'Accra comme ailleurs, les principaux instruments de musique, et il n'y a pas d'homme puissant parmi eux qui n'ait un

(1) Les nuits en Guinée ne sont jamais aussi sombres que dans nos climats, à moins que l'air ne soit obscurci par des nuages et par des tempêtes.

(2) Monrad, *Bidrag*, p. 247; *Gemælde*, p. 248.

assortiment complet de ces instruments, et une troupe de musiciens pour en jouer. Cette troupe l'accompagne dans toutes les occasions solennelles.

Ils ne manquent pas de les mettre en mouvement, et de joindre à leurs concerts des danses joyeuses, lorsqu'ils choisissent un occra : ce mot signifie un ami intime. Un nègre riche et considérable par son rang choisit, parmi les esclaves qui le servent, celui qui a le plus d'intelligence et de dévouement ; il l'élève à la dignité d'occra : dès ce moment, cet esclave devient une seconde moitié de lui-même ; il surveille tout ce qui lui appartient, partage toutes ses joies et tous ses chagrins, connaît tous ses secrets, devine toutes ses pensées, exécute toutes ses volontés, prévient tous ses désirs, les lit sur son visage, les comprend par ses gestes. Il veille sans cesse sur lui, pour écarter de lui toutes les peines, pour le garantir de tous les dangers, pour subvenir à tous ses besoins, pour accroître toutes ses jouissances. Sa vie entière est uniquement consacrée à celle de son maître. Quand il meurt, il se tue sur sa tombe, et est enseveli avec lui, afin de n'en être pas séparé dans l'autre monde. De même les femmes peuvent choisir, parmi les esclaves de leur sexe, une occrara, c'est-à-dire une amie intime, dont la destinée est la même que celle de l'occra. Ce touchant usage n'existe dans toute sa pureté que parmi les habitants de l'intérieur ; sur la côte, les occras sont seulement des esclaves favoris ; et un nègre en a souvent plusieurs dont les fonctions diverses complètent, par leur réunion, l'idée d'un véritable occra. La fréquentation avec les

Européens a tout fait dégénérer sur la côte. Les mulâtres et les mulâtresses convertis au christianisme ont leurs occras et leurs occraras; ce qui suffit pour les discréditer, attendu que cette classe est méprisée des nègres qu'ils dédaignent, et des blancs auxquels ils voudraient s'assimiler.

Chez les nègres, la passion du jeu est portée, chez certains individus, à un tel excès, qu'ils jouent non seulement tout ce qu'ils possèdent, mais leur propre liberté. Leurs jeux consistent en une espèce de jeu de dame, où le damier, au lieu de carrés peints, a des trous dans lesquels on place une fiche de la longueur d'un doigt. Monrad vit aussi à Accra des négresses jouer des jours entiers au jeu de ouri, que Golberry a décrit (1). Elles se servaient de noix ondées de couleur grise qu'on enchâsse dans de l'or, et qu'on porte suspendues à des chaînes de cou. Les nègres jouent aussi à une espèce de jeu de palet, qui consiste à jeter dans un trou une pièce de fer aplatie.

L'industrie des nègres d'Accra est la même que celle des autres peuples de la Guinée; ils savent travailler le fer, le cuivre, l'argent et l'or. Ils fabriquent, avec ces deux derniers métaux, des bijoux qui ont la forme des crocodiles, des scorpions, des caméléons. Les nègres montrent beaucoup d'intelligence et d'industrie dans les salines qu'ils forment sur les bords de la mer. Ils travaillent aussi le bois et l'argile pour fabriquer des calebasses, divers us-

(1) Voyez t. v, p. 400, et ci-dessus, t. xii, p. 158.

tensiles, et des poteries de différente nature. Parmi leurs poteries est une espèce de cruche, nommée bojangen, qui a la propriété de conserver l'eau fraîche. On fabrique, à l'est du Rio-Volta, une espèce de vase qui s'exporte, et qu'on voit sur toute la côte. C'est avec les fibres de divers palmiers que les nègres tissent ces nattes si fines, ornées de couleurs vives, qui font l'admiration des Européens, et qu'on transporte en Europe et dans les Indes occidentales.

Les nègres savent aussi tisser des étoffes avec la navette; ils savent tanner les peaux et les teindre en bleu; avec le cuir ainsi tanné, ils font des sandales, des sacs, des poches à tabac. Leurs lits les plus somptueux consistent en une natte de pisang, sur laquelle on place une couche très mince de joncs qui servent de matelas; quelquefois, mais très rarement, on y joint un oreiller, composé de feuilles de pisang cousues dans du cuir, ou dans une étoffe quelconque. A cela il faut ajouter un kinki pour se couvrir, quand le possesseur du lit ne se contente pas pour cela de sa pagne ou pantie. Dans ce climat brûlant, ces lits sont plus sains que ceux des Européens, qui sont trop mous et trop échauffants.

Les nègres non seulement pêchent le corail, mais ils le nettoient, le polissent, et en font des colliers et d'autres articles de parure.

Presque tout le commerce en Afrique se fait par échange; cependant, pour le commerce en détail, on emploie pour monnaie les coquilles nommées

cauris ou coris, que, suivant Monrad, on pêche sur la côte même d'Afrique, sur les côtes des Fantis, ou depuis la rivière Sacouma jusqu'au Congo; il est faux, comme on le prétend, que les Hollandais les rapportent des Maldives (1). Dans l'intérieur des terres, il y a des nègres riches qui ont construit leurs maisons de ces coquilles-monnaies.

A Accra vingt-cinq cauris valent un tabo ou un schilling, quarante cauris un dambo, vingt-cinq dambos un thaler boss, quarante dambos un petit cabes, et cinquante dambos un gros cabes. Le seizième d'une once d'or vaut quarante dambos.

Les nègres de la côte ont appris à imiter imparfaitement les Européens dans la construction de leurs maisons; dans certains districts, comme Aquapim, la superstition s'oppose à ce qu'on puisse employer la pierre au lieu de bois dans les constructions. Il faut en obtenir la permission du prêtre fétiche (2). Les hauts palmiers qui ombragent les humbles édifices des nègres, épars sur une vaste étendue de terrain, donnent aux villages nègres un aspect imposant.

L'ameublement des nègres répond à la simplicité de leur demeure; il se compose d'un lit, de quelques calebasses, de quelques vases en terre, d'une escabelle ou deux dont ils se servent rarement, préférant s'asseoir par terre. Il faut y joindre, particulièrement chez les femmes, un miroir.

Les nègres d'Accra sont dans l'usage de donner

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 255; ibid., *Gemælde*, p. 262.
(2) Ibid., p. 259; ibid., *Gemælde*, p. 266.

aux individus des noms métaphoriques, et quelquefois plusieurs noms au même individu : c'est ainsi que notre voyageur, à cause de sa grandeur et de sa force, était nommé Atyko (tige de grand arbre), et à cause de sa profession, Ballo, orateur, et Asapho, prêtre (1).

§ IX.

Du commerce de la Guinée en général, et de celui des esclaves en particulier.

A Accra, comme dans toute la Guinée, les principaux objets de commerce sont l'or, l'ivoire et les esclaves. Monrad déclare que, malgré les prohibitions, cette dernière branche de commerce était encore, au moment où il écrivait (en 1822), la plus importante de toutes (2). Selon notre auteur, l'Angleterre exportait de Guinée soixante mille esclaves avant qu'elle eût interdit la traite; les Hollandais vingt mille; les Danois trois mille; les Portugais, les Espagnols et les Suédois réunis, douze à quatorze mille; en tout, quatre-vingt-quinze à quatre-vingt-seize mille. Ce nombre, depuis les prohibitions, est seulement diminué de moitié.

Les établissements des Danois en Guinée ne rapportent rien au roi de Danemarck. Les Danois qui y résident ne sont assujettis à aucun impôt, et notre auteur doute qu'à l'époque la plus florissante du

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 263; ibid., *Gemælde*, p. 269.
(2) Ibid., p. 284; *Gemælde*, p. 291.

commerce des esclaves, et lorsqu'il existait une taxe de dix risdales d'or par esclave transporté, les revenus de ces établissements couvrissent les dépenses. Actuellement, pour l'entretien seul des forts, le gouvernement est, dit-on, obligé de fournir tous les ans vingt mille risdales (1).

Comme tout le monde, dans ces établissements européens de la Guinée, se livre plus ou moins au commerce, il en résulte que le caractère des habitants sur la côte, tant les nègres que les blancs, est dégradé par l'avidité, et souillé par le mensonge et la perfidie. Toutes les ruses paraissent légitimes pour acquérir de l'argent. Il n'y a aucune bonne foi dans les transactions commerciales. Il paraîtrait impossible, par exemple, de pouvoir tromper sur une dent d'éléphant; cependant, comme l'extrémité de la dent est la partie la plus précieuse, il arrive souvent qu'on casse cette extrémité pour la vendre séparément, qu'on amincit et qu'on polit ensuite ce qui reste de la dent ainsi tronquée; et lorsqu'on a réussi à lui donner la forme d'une dent entière, on la vend pour telle. Ceci a lieu sur les dents d'un très gros poids. Selon Monrad, les plus pesantes sont de cent cinquante livres de Danemarck. Une dent de cent livres pesant est déjà, en Afrique, réputée comme grosse dent (2).

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 286; ibid., *Gemælde*, p. 292. Le traducteur rend le mot de risdale, qui est dans l'original danois, par thaler; ce qui ne nous paraît pas exact.

(2) Ibid., p. 288; *Gemælde*, p. 296. Les cent cinquante punds ou liv. de Danemarck font cent soixante-cinq liv. de France, et les cent liv., cent dix liv.

Les plus probes parmi les premiers habitants semblent se gouverner par la maxime qu'un Américain donnait à son fils : « Il faut, mon fils, gagner de l'argent honnêtement, si tu le peux; mais, avant tout, il faut gagner de l'argent. » L'impunité des fraudes, surtout pour les blancs, ne manque pas d'en multiplier le nombre. Un négociant hollandais de la Côte-d'Or, dont Monrad cherchait à réformer la coupable conduite par la crainte de la justice des hommes et des châtiments célestes, lui répondit en souriant : « Le ciel est bien haut, et l'Europe bien loin ».

Monrad se déclare partisan de l'abolition de la traite des nègres, quoiqu'il avance que le commerce des esclaves, qui avait lieu sur la côte, prendra son cours par l'Égypte et les états barbaresques. Cependant il diminuera beaucoup, attendu que les contrées de la Guinée où l'on achetait le plus d'esclaves, étaient les pays d'Aschanti, d'Akoutim, de Crepi ou Kerrapay, et de Dounka, dont les communications avec l'intérieur sont difficiles. L'abolition de ce commerce a été très mal vue par les souverains, les cabaschirs, et la classe riche et puissante des nègres qui en profitaient, et par les Européens établis en Afrique, dont ils faisaient la richesse. Tous ceux qui en étaient partisans, et qui prononçaient les mots d'humanité et de liberté, étaient tournés en dérision. On ne pouvait croire en Afrique que l'on pût soutenir une telle cause par un pur sentiment de justice. Wilberforce et tous les amis des noirs étaient, aux yeux de ces hommes prévenus, d'avides et adroits

spéculateurs qui voulaient s'enrichir aux dépens des malheureux Européens qui exposaient en Afrique leur vie, et se soumettaient aux rigueurs d'un climat dévorant pour enrichir l'État, et acquérir pour eux-mêmes un peu de fortune par les moyens les plus légitimes.

Monrad confirme par ses récits la vérité du hideux tableau que les autres voyageurs ont tracé de la cruauté et de l'immoralité qui accompagnent, comme par une invincible nécessité, le commerce des esclaves. Cependant il remarque que les Portugais, qui achètent des nègres pour les transporter au Brésil, les traitent avec beaucoup de douceur, et que leur conduite à cet égard offre un heureux contraste avec la barbarie des capitaines de vaisseaux des autres nations. Après les Portugais, ce sont les Anglais, selon Monrad, qui se conduisent le moins mal à cet égard; et ce sont les Hollandais et les Américains qui se montrent les plus cruels.

§ X.

De l'état de la culture en Afrique, et de la civilisation des Africains. Voyage de Monrad dans la baie de Biafra.

Monrad ne considère pas comme impraticable l'exécution du projet formé par les Anglais à Sierra-Leone, de détruire l'esclavage en Afrique, et d'améliorer la race nègre en rendant parmi eux l'homme libre, laborieux et agriculteur. Mais un des plus grands obstacles à ses yeux, à la réussite de ce projet, est dans les Européens mêmes auxquels

l'exécution en est confiée. Il n'est que trop vrai que la plupart des blancs, par un long séjour en Afrique, au lieu de rendre le nègre semblable à la race civilisée à laquelle ils appartiennent, prennent insensiblement les mœurs, les habitudes, les superstitions des nègres. Ils oublient les dogmes sacrés du christianisme : comme les nègres, ils sont asservis à un honteux fétichisme. La seule différence qui les distingue de la population indigène, c'est qu'ils déploient dans leur conduite envers leurs esclaves tout ce que la perversité humaine peut imaginer de plus affreux et de plus atroce. Monrad en a vu qui non seulement ne commandaient aux leurs qu'à coups de fouet, mais qui prenaient plaisir à voir les enfants qu'ils avaient eus des négresses ou des mulâtresses déchirer leurs propres mères avec le fouet. D'autres employaient aussi la crainte des châtiments pour forcer de très jeunes négresses à se prêter, par une prostitution prématurée, à leurs infâmes désirs (1). C'est l'opinion de Monrad que tout homme qui a fait le commerce, ou participé au commerce des noirs, ne peut contribuer efficacement à la civilisation et à l'amélioration morale des nègres.

De tous les différents peuples européens qui se sont établis sur la côte d'Afrique, les Danois sont peut-être ceux qui ont fait faire le plus de progrès à la culture dans ces derniers temps. Depuis la tentative faite par Isert et Flindt, et dont nous avons parlé précédemment (2), le gouverneur Kjoge avait

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 313; ibid., p. 320.
(2) Voyez vol. XI, p. 349.

formé près d'Accra un jardin, où prospéraient diverses sortes d'arbres fruitiers. On a fait de belles plantations de cafiers dans un district de Caboe, langue de terre située entre l'embouchure du Rio-Volta et la mer, à deux milles du port de Konigstein.

En 1800, lorsque le commerce des esclaves fut interdit, on fit, par l'ordre du roi de Danemarck, défricher par les nègres un terrain dans les montagnes d'Aquapim, à quatre milles (1) de l'établissement danois de Frédericksbourg, dans un lieu qu'on nomme Bibiasé. On a formé un autre établissement agricole à un quart de mille du fort, sur une colline nommée Koukou; et une route droite et plantée d'arbres conduit de cette colline à Bibiasé. Cette route se continue ensuite un demi-mille au-delà, à travers un bois et une montagne, jusqu'à une colline nommée Legon. Il serait difficile de trouver dans toute la Guinée un trajet plus délicieux. Mais la plus remarquable de toutes ces plantations est celle que le gouverneur Shoening a fait faire sur une haute colline qu'on nomme Dacoubie, et qui est un embranchement de la montagne d'Aquapim. Les principaux produits de tous ces domaines, où l'on cultive aussi différents fruits, sont des cafiers des colonies. On compte à Dacoubie plus de cinquante mille pieds de café (2).

Dans l'année 1802, le gouvernement danois a fait l'acquisition d'une île dans la baie de Biafra, nommée Bimbia par les naturels, et située entre les caps

(1) Probablement des milles danois

(2) Monrad, *Bidrag*, p. 325; ibid., *Gemälde*, p. 334.

Formose et Gabon, en face des hautes montagnes du Camaroens. Le but de cette acquisition est encore de faire un établissement agricole avec des nègres libres. Mais le sol est peu fertile, et la position très malsaine, de sorte que cette île, qui est d'ailleurs éloignée des forts danois de deux à trois cents milles, ne sert, comme précédemment, que de lieu de refuge aux esclaves fugitifs.

Notre voyageur, qui se rendit à l'île de Bambia, vit de près la chaîne de Camaroens, dont les sommets élevés étant enveloppés de brouillards et couverts de neige, il crut voir sortir du feu de l'un d'eux; et des Européens et des mulâtres, attachés à la factorerie de Bimbia, et dignes de foi, lui affirmèrent qu'ils avaient vu une de ces montagnes jeter des flammes (1). L'île montueuse et très élevée de Fernando-Po, qui se trouve à peu de distance de la côte, a une apparence volcanique, et semble avoir été arrachée des montagnes de la côte opposée du continent.

Les tornados sont fréquents dans cette baie; notre voyageur y éprouva une tempête où il courut les plus grands dangers. Ces parages, ainsi que ceux de Lagos, sont aussi très malsains; le vaisseau que montait Monrad perdit, dans ces deux endroits, une grande partie de son équipage. Les embouchures du fleuve, par les marais qui s'y trouvent, par les arbres qui croissent sur leurs bords et qui interceptent l'air, sont plus dangereuses que la mer.

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 330; ibid., *Gemælde*, p. 338.

Durant le séjour de notre voyageur sur la côte qui est vis-à-vis l'île Bambia, une négresse d'un rang considérable mourut, et sa tombe fut arrosée du sang de plusieurs victimes humaines.

Monrad, pendant son voyage dans le golfe de Biafra, eut aussi occasion de visiter l'île de Fernando-Po. Les nègres qui l'habitent sont d'une couleur plus claire et ont de longs cheveux, ce qui provient, peut-être, de leur mélange avec le sang européen ; quant à la couleur de la peau, notre voyageur remarque que les nègres qui ont une chevelure rouge, quoique laineuse, sont d'une couleur non seulement moins rembrunie, mais presque blanche. Monrad remarqua que plusieurs des naturels de Fernando-Po avaient une main coupée, ce qui provient probablement de quelque usage barbare. Les habitants de cette île ne trafiquent qu'avec beaucoup de crainte et de précaution avec les vaisseaux qui y abordent pour s'y procurer des ignames et d'autres provisions. Notre voyageur a observé la même défiance à l'île Saint-Thomas. Il l'attribue à la perfidie des Européens. Il rapporte que des capitaines, après s'être procuré toutes les provisions dont ils avaient besoin, ont fait attacher à leur grand mât le roi ou cabaschir du pays, qui venait réclamer le paiement de ce qu'il leur avait fourni, et que d'autres se sont saisis, par surprise et trahison, des nègres en relation de commerce avec eux, et les ont emmenés en esclavage. Monrad explique ainsi la fausseté, la dissimulation et la barbarie des nègres envers les Européens sans défense. Il persiste à

penser que la race nègre s'est détériorée au lieu de se civiliser par la fréquentation des Européens, et il pense que l'établissement anglais de Sierra-Leone est encore le seul, dans toute la Guinée, où l'on ait obtenu quelque amélioration notable dans la civilisation des nègres. Il nous apprend que, il y a trente ans, des missionnaires hernutes vinrent, dans le même but, s'établir près du fort de Friedensbourg, sur une colline où se voient encore les ruines de leurs habitations. Ils édifièrent les nègres par leur vie exemplaire ; mais presque tous périrent par les fièvres, et les autres retournèrent aux Indes occidentales. A ce sujet, Monrad observe que c'est une erreur de penser que ceux qui sont habitués au climat des îles d'Amérique peuvent supporter également celui des côtes d'Afrique qui se trouvent sous la même latitude. L'atmosphère, en Afrique, est plus chargée de vapeurs; l'air qu'on y respire est plus chaud, plus lourd et plus mal sain.

Fernando-Po, ou l'île Fernando, est entièrement abandonnée par les Espagnols, auxquels elle appartient. Les naturels fournissent des ignames et d'autres provisions aux vaisseaux qui y abordent, et demandent toujours du fer en échange. Entre cette île et le cap Gabon est l'île Corusco, qui, rafraîchie par les vents de terre et les brises de mer, présente aux yeux le riant spectacle de ses masses de verdure et de son étonnante fertilité.

Le gouvernement danois, depuis la prohibition de la traite des nègres, a pensé à échanger tous ses établissements sur la côte de Guinée contre l'île du

Prince, que possèdent les Portugais. Cette île n'a qu'une ville qui est misérable; mais le port est assez bon, quoique l'entrée en soit difficile. La culture du café y réussit très bien, et forme le principal produit de l'île. Les habitants sont des mulâtres catholiques; mais ils ne connaissent de la religion qu'ils professent que les pratiques les plus grossières; et notre voyageur, ministre de la réforme, ne doutait pas qu'il ne fût très facile de faire de ces catholiques des protestants, sans même qu'ils se doutassent du changement.

L'île Saint-Thomas, située immédiatement sous la ligne, qui appartient aux Portugais, présente dans sa population le mélange curieux d'hommes de toutes les races et de toutes les couleurs. Par sa position, son étendue, sa fertilité, la facilité de ses abords, elle est, selon notre auteur, le lieu le plus favorable de l'Afrique pour l'établissement d'une colonie. Mais le climat en est malsain. Les principaux emplois sont occupés par des blancs; mais la grande mortalité qui a lieu parmi eux force les Portugais à y transporter, presque tous les ans, de nouvelles recrues d'Européens. L'île d'Annabon, située un peu au sud de la ligne, est beaucoup plus salubre. Les habitants sont aussi de la religion catholique; et quoique les Portugais n'y aient plus conservé d'établissement, ils exercent dans cette île une espèce de domination, fondée sur le souvenir de leur puissance au temps de leurs découvertes et de leurs conquêtes. On dit que cette île a été peuplée primitivement par une cargaison d'esclaves qui y fit naufrage. Les nègres qui l'habitent

sont beaucoup moins noirs que ceux du continent; ce qui peut provenir de leur mélange avec les blancs qui y abordent fréquemment (1).

§ XI.

Observations sur la manière de vivre des Européens établis en Afrique.

La vie que mène l'Européen sur la côte de Guinée, considérée sous le rapport de la satisfaction des besoins et des jouissances sensuelles, est assez heureuse. Il se lève de très bonne heure, se promène sur les remparts, ou dans les allées voisines du fort, pour jouir de la fraîcheur de l'air matinal. Il rentre, et déjeune avec du thé, des ignames, du pisang et du pain. Quoique le café soit cultivé en Guinée, et qu'on ait d'ailleurs la facilité d'en faire venir des Indes occidentales, on n'en fait presque point usage. Après déjeuner on travaille jusqu'à dix ou onze heures, et l'on prend encore un léger repas chaud. Vient ensuite le temps de la plus grande chaleur. On s'étend sur un lit, l'on dort, ou l'on se délasse dans les bras de la volupté, ou l'on reste dans une immobilité complète. Le silence qui règne alors dans toute la nature, a quelque chose de triste et de solennel. Ce n'est que vers les deux ou trois heures que la vie semble renaître. On se lève, et l'on se remet au travail jusqu'à cinq ou six heures; c'est alors qu'on

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 347; ibid., *Gemælde*, p. 355.

prend un repas en règle, et c'est à ce repas que le gouverneur invite ordinairement à sa table tous ceux qui dépendent de lui. On emploie le reste de la journée à se promener, à jouir de la société et à boire. Souvent on prend encore le thé avant de s'endormir. Les Anglais seuls font une autre distribution de leur temps; ils travaillent jusqu'à trois heures après midi, sans relâche, et le reste de la journée est consacré aux repas, à la société et au plaisir (1).

Les Européens de différentes nations qui habitent les côtes de Guinée se rendent de fréquentes visites, lors même qu'ils habitent à plusieurs milles de distance les uns des autres. Dans ce cas, ils se font transporter dans un hamac porté sur les épaules des nègres, et non sur la tête, comme le prétend Isert. Le besoin du plaisir l'emporte sur les rivalités nationales et les jalousies qu'enfantent le commerce et la soif des richesses. Ils se donnent de fréquents repas, où Bacchus domine sans contrainte, et fait régner la plus franche gaieté. Tout le luxe de l'Europe est alors déployé, et chaque convive a un nègre, et quelquefois plusieurs, derrière lui pour le servir. Dans ce pays, où la chaleur oblige à tenir les fenêtres et les portes ouvertes, on ne peut, comme en Europe, faire usage de lustres; mais on a des cloches en verre de cristal, qui recouvrent des chandelles ou des bougies de blanc de baleine. La chandelle en suif est bannie de la zone torride, parce qu'elle y fond.

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 363; ibid., *Gemælde*, p. 370.

L'extrême chaleur du climat et l'extrême transpiration qui en résulte, provoquent à la boisson, et y font trouver un plaisir extrême : aussi voit-on presque toute la journée sur les tables les verres et les bouteilles de vin, de rum et de genièvre. Un grand nombre abrègent ainsi leurs jours par l'abus des liqueurs fermentées, et ne rapportent pas en Europe les richesses qu'ils ont amassées. L'Afrique est, au reste, pour la plupart, la contrée qui convient le mieux à leurs goûts, et où ils peuvent se mieux livrer aux jouissances qu'une longue habitude leur a rendues indispensables. Il semble que dans ce pays tous les âges, jusqu'à la vieillesse, conservent les inclinations des enfants et des adolescents, pour les jeux et les divertissements. On les voit sans cesse se promener gaiement aux flambeaux, jouer aux petits palets, rire, danser, faire des parties de chasse dans la forêt, ou se promener en bateau sur le fleuve. Quelquefois il arrive que, au milieu de la nuit, le commandant du fort, lorsqu'il s'ennuie et ne peut dormir, envoie le tambour battre devant chaque porte. Tout le monde se lève, se rend dans la grande salle; et les blancs, mêlés avec des noirs, se mettent à boire et à danser dans un accoutrement qui n'est rien moins que décent. Mais tout porte l'empreinte de l'humeur ou du caractère du gouverneur. Nul n'est indépendant de lui. Si l'on tombe dans sa disgrâce, tout le monde vous fuit. S'il est gai, tout est gai autour de lui, et sa tristesse et son ennui se communiquent à tout ce qui l'environne. Aussi, sur cette terre de licence et de despotisme, un ministre de la

religion n'est pas plus considéré qu'un prêtre fétiche; et Monrad ne pouvait, sans verser des larmes, penser à l'Europe et à sa patrie, qu'il craignait de ne plus revoir. Son cœur était abreuvé d'amertume par l'idée que, dans le cas où il succomberait aux influences délétères du climat, il n'aurait pas un ami qui le pleurât, et que de grossiers quolibets ou des sarcasmes impies seraient, au lieu de prières, proférés sur sa tombe. Affaibli par les maladies, Monrad n'avait plus qu'un désir, c'était de baiser encore une fois de ses lèvres mourantes le sol de la patrie.

Les nègres ne peuvent comprendre comment les Européens restent en Guinée loin des pays qui les ont vu naître; ils croient qu'ils en ont été bannis. Rarement un blanc, sur la côte de Guinée, arrive à la vieillesse, et passe cinquante ans. Il est des nègres, au contraire, qui vivent au-delà de cent ans. Monrad, lorsqu'il aborda en Guinée, en 1815, fut frappé de la figure hâve et du teint jaune de ses compatriotes. Bientôt les fièvres l'atteignirent, et lui donnèrent le même aspect. Suivant lui, l'influence du climat est la seule cause qui, en Afrique, rend la peau noire. D'abord elle est jaune, puis cuivrée, ensuite plus foncée; puis elle devient noire après plusieurs générations. Rien ne paraît plus mal fondé à notre voyageur que l'hypothèse d'Isert, qui fait provenir la couleur noire des sueurs de sang que la chaleur du soleil cause en Afrique. Personne, selon Monrad, n'a vu ni éprouvé de semblables sueurs (1).

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 370; ibid., *Gemælde*, p. 377.

Dans les établissements danois, un mulâtre et une mulâtresse esclaves ne peuvent se marier légalement. Le mariage entre les blancs et les femmes de couleur ou noires est également interdit. Mais tous les blancs se marient à la manière des nègres, et ont des concubines.

CHAPITRE XXII.

Résumé des observations des nouveaux voyageurs sur l'histoire naturelle de la Guinée.

Nous allons réunir dans ce Chapitre tout ce que les voyages modernes, dont nous avons donné l'analyse, renferment de plus essentiel sur l'histoire naturelle des côtes de Guinée.

§ I.

Du climat de la Guinée, et des maladies qu'on y éprouve. Du vent nommé harmatan.

A Accra, selon Monrad, le mois d'août est le plus malsain; il y a alors des brumes qui causent des fièvres. Le mois de mars, qui est le commencement des pluies, est aussi très malsain, et amène beaucoup de fièvres (1).

Le vent des harmatans, sur la fin de décembre,

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 263.

est le plus froid et le plus sec de l'année; il est aussi le plus sain. Septembre et octobre sont les mois les plus chauds; mais novembre, quoique considéré comme une petite saison de pluies, passe pour le mois le plus salubre de toute l'année. Monrad parle avec admiration des nuages dorés qui s'élèvent sur les sommets des humides vallons de la Guinée au lever du soleil, et il déclare n'avoir vu, dans aucune autre contrée, d'aussi beaux effets atmosphériques. La lune brille d'un tel éclat en Guinée, et les nuits y sont si pures, qu'on peut, pendant la nuit, lire, écrire et vaquer à toutes ses occupations; et Monrad conseille à celui qui n'aurait dans cette contrée aucune fonction à remplir, de changer le jour en nuit, et la nuit en jour. Tout Européen, selon Monrad, qui se rend sur la côte de Guinée, doit payer son tribut et avoir une forte fièvre; s'il échappe à la mort, la convalescence le laisse long-temps dans un état de faiblesse dont il ne se guérit que par les boissons fortifiantes. Tous ceux qui veulent se hasarder à pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique doivent donc, d'abord, séjourner assez de temps sur la côte pour subir l'épreuve de la maladie, et s'acclimater.

Les nègres font des offrandes à leurs fétiches lorsqu'ils se trouvent attaqués de quelque maladie; mais il n'est point exact de dire, comme Isert l'a avancé, qu'il n'y ait que les fétiches qui exercent la médecine parmi eux (1).

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 273; ibid., *Gemælde*, p. 280.

Dans cette partie de la côte d'Afrique qui s'étend depuis le cap Vert jusqu'au cap Lopez, on voit, dans les mois de décembre, de janvier et de février, régner fréquemment un vent qui vient du nord-est, et qui est connu sous le nom d'harmatan. Il se fait sentir vraisemblablement dans le midi, au-delà du cap Lopez-Gonsalvo. Ce vent souffle indifféremment à toute heure du jour ou de la nuit, pendant le flux ou le reflux de la mer, et à telle époque de la lune que ce puisse être; il dure un jour ou deux, et quelquefois cinq ou six; on a assuré à Norris qu'il avait une fois continué de souffler pendant quinze jours; ordinairement il revient trois ou quatre fois chaque saison. Il ne pleut jamais durant l'harmatan, mais quelquefois ce vent est immédiatement suivi d'une averse. Il souffle d'une force modérée; il n'est même pas tout-à-fait aussi fort que le vent de mer, qui, dans la belle saison ou pendant la sécheresse, souffle de l'ouest, de l'ouest-sud-ouest et du sud-ouest; mais cependant il a un peu plus de force que le vent de terre, qui souffle du nord et du nord-nord-ouest vers le soir. Ce vent est toujours accompagné d'obscurité et d'une espèce de brouillard. Il est très peu d'étoiles que l'on puisse distinguer au travers de ces vapeurs, et le soleil, caché la plus grande partie du jour, ne paraît que pendant quelques heures vers midi; alors il est d'un rouge léger, et n'excite dans l'œil aucune sensation douloureuse. Pendant la durée de l'harmatan, on n'aperçoit pas de rosée, et l'on ne ressent aucune humidité dans l'air. Le sel de tartre, dissous dans une assez grande

quantité d'eau pour être en fusion, et exposé au vent harmatan, même pendant la nuit, redevient parfaitement sec en peu d'heures. Ce vent nuit considérablement aux végétaux de toute espèce; il fait périr toutes les plantes tendres et les jeunes plants qui sortent de terre. Les arbrisseaux toujours verts se ressentent même de son influence; les feuilles des limoniers, des orangers et des tilleuls se flétrissent, se dessèchent et tombent; leurs fruits, privés de leurs sucs nourriciers, sont arrêtés dans leur croissance; ils acquièrent tout à coup une sorte de maturité, ou plutôt ils deviennent jaunes, et se dessèchent avant d'être parvenus à leur entier développement, et à moitié de leur grosseur ordinaire. Tout paraît triste et flétri dans la nature; les gazons perdent leur verdure, et ne ressemblent plus qu'à du chaume. Les naturels profitent de cette circonstance pour y mettre le feu dans le voisinage des grandes routes. C'est ainsi qu'ils découvrent et détruisent les retraites que les bêtes féroces et venimeuses, ou même les ennemis, se font dans l'herbe. La couverture d'un livre renfermé dans une boîte, et placé entre des habits pour le garantir, se retire et se replie comme si elle eût été mise devant le feu. Les panneaux des portes, des volets, des fenêtres se fendent, et les ais du parquet le mieux fait, et dont le bois est le plus sec, se séparent; les flancs et les ponts des navires s'entrouvrent et font eau; les ouvrages en marqueterie tombent en pièces; enfin les tonneaux se déjoignent, et laissent couler les liquides qu'ils contiennent.

L'air devient beaucoup plus frais pendant la durée du vent harmatan, et le thermomètre de Faerenheit est ordinairement à dix ou douze degrés au-dessous de la température ordinaire. Les naturels se plaignent alors beaucoup de la rigueur du froid; ils se vêtent le plus qu'ils peuvent pour s'en garantir. Quoique ce changement de l'atmosphère paraisse très agréable aux Européens qui résident dans ce pays, cependant ils ne laissent pas que de partager avec les noirs un grand nombre d'incommodités qu'il apporte à sa suite. Les yeux, les narines, les lèvres et le palais se dessèchent; on sent la nécessité et le désir de boire souvent, moins pour éteindre la soif, que pour dissiper une douloureuse aridité du gosier. Les lèvres se gercent, il vient du mal au nez; et, quoique l'air soit frais, on éprouve néanmoins une sensation désagréable de chaleur piquante sur la peau, comme si on s'était lavé avec de l'esprit de corne de cerf ou une lessive très forte. Si le vent continue cinq ou six jours, l'épiderme des mains et du visage se sépare de la peau; celui même de tout le reste du corps tombe. Si l'harmatan dure quelques jours de plus, la transpiration est considérablement diminuée; Norris a remarqué que lorsqu'on excita la sueur par l'exercice, elle a une âcreté particulière, et que sa saveur est, dans ce cas, à peu près celle de l'esprit de vin délayé dans de l'eau.

Quelque désagréables que soient les effets de l'harmatan, il ne laisse pas cependant que de produire beaucoup de bien; l'air est, pendant sa durée, extrêmement favorable à la santé, et il con-

tribue d'une manière surprenante à la guérison des vieux ulcères et des maladies de peau. Les personnes qui sont attaquées de diarrhées et de fièvres intermittentes se rétablissent, en général, durant l'harmatan; et ceux qui ont été affaiblis et relâchés par des fièvres, qui ont été épuisés par les évacuations auxquelles ils se sont soumis pour guérir, comme les saignées que l'on répète souvent à tort, en réchappent en dépit du médecin. Ce vent arrête les progrès des maladies épidémiques, telles que la petite-vérole, les flux et les fièvres rémittentes; et ceux qui en sont atteints quand l'harmatan vient à souffler, sont presque sûrs d'en guérir promptement. Il peut bien se faire que les effets salutaires de l'harmatan ne soient pas universels, surtout lorsqu'il est chargé d'effluves délétères de quelque marais infect. Le docteur Lind n'en est pas moins dans l'erreur, lorsqu'il prétend que le souffle de l'harmatan est fatal aux noirs ainsi qu'aux blancs, et que la mortalité qu'il occasionne est en proportion de la densité et de la durée du brouillard qui l'accompagne. On dirait qu'il confond la salubrité de ce vent avec les funestes effets que produit le commencement des pluies périodiques qui tombent en avril et en mai. Ces pluies sont amenées par de grands coups de vent du nord-est et de l'est-nord-est, appelés tornados (par corruption du mot portugais travados, vents accompagnés d'orage), qui arrivent ordinairement vers la pleine ou la nouvelle lune, dans les derniers jours de mars et les deux mois suivants. Ces coups de vent sont accompagnés d'éclairs et de

grands coups de tonnerre, auxquels succède une pluie des plus fortes, et qui dure deux ou trois heures. Ces pluies, humectant la surface de la terre, durcie par six ou huit mois d'une sécheresse dévorante, dégagent les vapeurs putrides qui la couvrent; ces vapeurs, volatilisées par la chaleur du soleil, qui n'est jamais plus ardent qu'après ces ondées, portent à l'odorat une affreuse puanteur, et occasionnent des vomissements bilieux, des diarrhées et des fièvres rémittentes et putrides du plus mauvais caractère. Outre ces phénomènes annuels, il semble qu'il y ait un amas de vapeurs pestilentielles qui reste emprisonné pendant long-temps, et ne s'élève de la surface de la terre qu'au bout d'une révolution de cinq, six ou sept ans. Les époques que Norris cite comme ayant été les plus fâcheuses, sont les années 1755 et 1756, lorsque le gouverneur Melville et la plupart des Européens et des soldats de la garnison périrent au cap Corse; et les années 1763 et 1769. Dans quelques unes de ces années, la mortalité fut si grande que, comme le dit le docteur Lind, « il restait à peine assez de vivants pour enterrer les morts. »

Le brouillard qui accompagne l'harmatan est occasionné par une grande quantité de particules qui flottent dans l'air. Ces atomes ne vont pas bien loin sur la mer. Le brouillard n'est pas non plus aussi épais à bord des vaisseaux dans la rade de Juida, à deux ou trois milles de distance du rivage, qu'il l'est sur terre, et même il diminue à mesure qu'on s'éloigne du rivage; et quand on est à quatre ou cinq lieues de distance, on ne le distingue plus,

malgré que le vent harmatan se fasse sentir à dix ou douze lieues de distance de la terre. Sur la Côte-d'Or, l'harmatan souffle en général du sud-est; aux îles de Loss (1), un peu au nord de Sierra-Leone, il vient de l'est-sud-est; et à la rivière de Gabon, près du cap Lopez, il souffle du nord-nord-est (2).

§ II.

Mammifères de la Guinée.

Bowdich eut occasion d'observer un orang-outang dans le pays des Aschantis (3); il était jeune, et n'avait que deux pieds et demi. Les nègres l'appellent intchego. Il avait le cri, le visage et les gestes d'un vieillard. Il éprouva une grande crainte en voyant une panthère (4) que l'on avait à bord.

L'ingena est une autre espèce de singe de cette contrée, que les nègres comparent à l'orang-outang; mais ils disent qu'il est beaucoup plus grand, sa taille

(1) La traduction française porte, à tort, aux îles de Cos.

(2) Norris's *Journ.*, p. 113 à 121, and Dalzel's *History of Dahomy*, p. 139 et suiv.

(3) Pithecus Troglodytes. Bowdich's *Mission*, p. 440.

(4) Cette panthère, envoyée au gouverneur en chef anglais par le roi d'Aschanti, était si apprivoisée qu'on ne l'enchaînait jamais; elle courait en liberté dans tous les appartements, et jouait avec les enfants. Elle fut présentée à la duchesse d'York en arrivant à Londres, et mourut peu de temps après à la ménagerie d'Exeter-Change, dans le Strand, d'une inflammation au poumon. Pendant une traversée de quatre mois, cet animal avait conservé sa douceur et sa familiarité, et avait fait une excellente chère aux dépens des perroquets qui mouraient.

ordinaire étant de cinq pieds, et la largeur de son corps, d'une épaule à l'autre, de quatre. Il se nourrit de miel sauvage. Les voyageurs qui vont dans le Kaylie prétendent en avoir vu qui se cachent dans les bois pour attaquer les passants; ils ajoutent que ces animaux, voulant imiter étourdiment les actions des hommes, se donnent quelquefois la mort. Comme ils voient des nègres traverser les forêts en portant des fardeaux, ils arrachent de grosses branches, ramassent des dents d'éléphants, se chargent d'un poids disproportionné à leur force, et le portent à travers les bois sans s'arrêter, jusqu'à ce qu'ils tombent épuisés de besoin et de fatigue. Parmi d'autres traits que les nègres rapportent de ces singes, et sur lesquels ils ne varient pas, ils disent qu'ils se bâtissent des maisons qui sont une imitation grossière de celles du pays, et qu'ils se couchent en dehors à terre ou sur le toit. Quand un de leurs petits vient à mourir, ils le portent pressé contre leur sein, jusqu'à ce qu'il tombe en putréfaction (1).

Pommegorge et Norris ont donné d'intéressants détails sur les mammifères du pays d'Ardra, de Juida et de Dahomey. Pommegorge prétend que plus on avance dans les terres, plus le pays est beau. On y trouve, comme sur tout le reste de la côte, beaucoup d'éléphants, de tigres, de loups d'une grosseur monstrueuse, et une quantité prodigieuse de singes de

(1) La description que les nègres font de cet animal s'accorde parfaitement avec celle que Dapper donne du quojamorrou, p. 365. Cet animal tient beaucoup de l'homme; bien des gens ont cru qu'il était issu d'un homme et d'un singe.

toute espèce. Le terrain produit absolument tout ce qu'on veut; tous les fruits de l'Amérique et de l'Asie y croissent parfaitement. Les oranges y sont meilleures que dans aucun pays connu, et d'une grosseur et d'une qualité supérieures à celles de Chine et d'Amérique. La côte de Guinée serait un vaste champ d'instruction pour un botaniste; il trouverait bien des plantes inconnues qui y poussent avec vigueur. En général, la terre produit tout ce qui est nécessaire à la vie; et les nègres, malgré leur paresse, élèvent des cabris et des poulets, et tuent force gibier; il n'y a que les bœufs qui manquent à cette contrée. Il est défendu à tous les naturels d'en élever, non par des motifs de superstition, mais seulement parce que le roi s'est réservé le droit exclusif d'en avoir un troupeau; droit qu'il regarde comme une marque de grandeur. Cependant il est permis aux blancs d'en avoir; les gouverneurs européens ont grand soin d'en entretenir un troupeau, et de remplacer par des élèves ceux qu'ils font tuer de temps en temps. Il en est des chevaux comme des bœufs; le roi seul et les blancs peuvent en posséder (1).

L'agouti ou chat sauvage est, selon Norris, un animal qui se réunit en troupes nombreuses, et qui est très commun aux environs de Juida. C'est une proie très recherchée des naturels. Le chat sauvage approche beaucoup, par la longueur de son corps, de celle d'un lièvre parvenu à sa pleine croissance, et n'est guère qu'un peu plus gros. Quand son corps

(1) Pruneau de Pommegorge, *Description de la Nigritie*, p. 236 et 241.

est dépouillé de sa peau, il paraît tout enveloppé de graisse comme un cochon. Sa queue est courte et point touffue; ses pieds sont petits, et ne paraissent pas propres à creuser la terre; ses pates de devant sont moins longues que celles de derrière, et ses oreilles sont courtes et arrondies. Les jeunes nègres qui les venaient vendre à Norris, lui disaient que leur coutume était de guetter ces animaux auprès de leurs retraites, matin et soir; qu'on les voyait alors presque toujours en troupes de quinze ou de vingt, se suivant les uns les autres dans le même sentier; qu'ils laissaient d'abord passer ceux de devant, qu'alors ils attaquaient, avec des bâtons, le reste de la troupe, et que par cette manœuvre ils en faisaient deux ou trois prisonniers. Norris leur demanda pourquoi ils n'attaquaient pas d'abord les conducteurs; et ils répondirent que, dans pareils cas, les chasseurs seraient exposés à la fureur de tous ceux qui suivaient, et que leur morsure était très cruelle; tandis qu'en attaquant les derniers, les autres continuaient leur marche sans s'inquiéter du sort de leurs compagnons. Ces animaux ont deux dents incisives très redoutables, à la mâchoire supérieure. Le museau de l'agouti ressemble beaucoup à celui d'un rat; la mâchoire supérieure s'avance beaucoup au-dessus de l'inférieure; mais sa lèvre supérieure est fendue comme celle du lièvre. Son poil, au lieu d'être doux, est extrêmement rude; ce sont des crins très durs et très roides, et qui tiennent si légèrement à la peau, que, pour peu qu'on les touche, on les en sépare. Cet animal a la faculté

de hérisser ses crins, qui sont d'une couleur brune obscurcie par des taches plus brunes encore. C'est sur l'autorité des capitaines portugais du Brésil que Norris pense que cet animal est l'agouti; car ils lui ont assuré qu'il est absolument semblable à ceux qui sont si communs dans ce pays; et les capitaines français qui ont été à Cayenne ont la même opinion. L'agouti d'Afrique est très gras, et sa chair a un goût huileux et fort, quand on ne le détruit pas par la fumée; préparation qui la rend d'un goût très agréable. L'agouti de Juida, par sa taille et les taches de sa peau, paraît avoir plus de ressemblance avec le paca qu'avec les quatre autres espèces de lièvres du Brésil, mentionnées par Pison (*Hist. nat.*, liv. III). L'agouti d'Amérique est plus petit; ses oreilles sont courtes et rondes; ses pates de derrière sont armées de six griffes, celles de devant de quatre seulement (1).

Selon Norris, le sommeil est souvent interrompu, dans le pays des Dahomeys, par les cris, les mugissements et les hurlements des bêtes féroces, particulièrement des chacals, appelés par les naturels touitouys. Ces animaux sont féroces et voraces, et de la taille à peu près d'un gros dogue, mais beaucoup plus forts dans toutes leurs parties, particulièrement dans leurs mâchoires, leurs dents et leurs membres, qui sont singulièrement robustes; leurs pates sont très larges, et armées de griffes redoutables. Ils quittent les bois, qui sont leur retraite, peu de temps après que la nuit est venue, et vont courir en troupes dans les villes et les plantations, pour y

(1) Norris's *Journey*, p. 76 et suiv.

chercher leur nourriture. Ces animaux voraces et affamés dévorent tout ce qu'ils trouvent. Norris a souvent trouvé dans leur estomac des morceaux entiers de calebasses qui avaient contenu de l'huile, et des morceaux de cuir de vache desséchés qui avaient servi à couvrir les rouleaux de tabac de Portugal. Ce sont principalement les chacals qui dévorent les cadavres des criminels exécutés, ou des victimes immolées dans les fêtes publiques. Ils se réunissent en troupes pour déterrer les morts, et quand ils ont amené leur proie devant eux, ils cabriolent de joie à l'entour avant de la dévorer. Lorsque quelqu'un d'eux a trouvé quelque pièce de butin, il pousse un cri particulier pour inviter le reste de la troupe à partager sa proie; c'est par le même cri qu'ils annoncent la découverte d'un tombeau, et qu'ils appellent les autres à leur aide pour en arracher le cadavre. Norris affirme n'avoir jamais vu d'exemple où ils aient attaqué une vache sans commencer par la saisir par le pis; et à Juida, où ils sont en grand nombre, il a souvent vu des vaches qui leur avaient échappé en perdant cette partie. Je suis surpris, ajoute l'auteur, que M. de Buffon n'ait pas dit que, quoique le chacal ait une grande ressemblance avec le loup et le chien, il en différait cependant par un endroit frappant : c'est qu'il n'a que deux mamelles, qui sont placées sur la poitrine l'une à côté de l'autre, comme chez les singes (1).

(1) Les parties de la génération sont conformées si singulièrement chez ces animaux, qu'on a peine à distinguer celles du mâle de celles de la femelle. « Mirifica pudendorum forma extat. A fe-

Il est à regretter que Monrad n'ait point été naturaliste; car ses remarques sur les animaux des environs d'Accra prouvent un observateur judicieux. Suivant lui, sur la Côte-d'Or, les lions n'approchent pas des rivages de la mer, ni des établissements européens; mais on y apporte fréquemment, pour vendre, des peaux de ces quadrupèdes encore fraîches, et qui doivent avoir été tués à peu de distance dans l'intérieur. Ce n'est que sur la côte de Benin que ce voyageur a entendu le rugissement du lion (1).

Le léopard, que Monrad appelle aussi tigre, se voit assez fréquemment dans les environs des établissements européens de la Côte-d'Or; et lorsqu'il est pris jeune, il s'apprivoise facilement (2). Le même voyageur fait aussi mention du chat tigre, qui, dit-il, est double en grosseur de nos chats domestiques, qui a la couleur du tigre, si ce n'est que les taches de son pelage ressemblent à des flammes; son cou est beaucoup plus long que celui du chat domestique; il attaque seulement de petits animaux et des oiseaux. Il y a aussi à Accra une grande quantité de chats, et les nègres les mangent volontiers.

Le chat civette est commun à Accra, et les négresses et les mulâtresses recueillent le parfum qui

« minâ mas haud facilè dignosci potest. Latitant penis ac testes « intùs, subter cutêm hypogastricam. Per foramen effluit urina, « penisque in coitu detruditur. Tantam autem rima labiis mulie- « bribus profert similitudinem, ut, specie prima, valdè ambiguus « sexus æstimetur et quasi hermaphroditicus. » Norris's *Journey*, p. 74.

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 142; ibid., *Gemælde*, p. 146.

(2) Monrad, *Bidrag*, p. 243.

se trouve dans la bourse de son anus, et s'en servent pour leurs toilettes (1).

Le chacal ou le loup doré se trouve en prodigieuse quantité à Accra; ils viennent la nuit dans les villages nègres, souvent en compagnie avec l'hyène, enlever des cochons, des chèvres. Les nègres cherchent à les effrayer par des cris, ou en allumant des feux. Ce qui doit en augmenter le nombre, c'est que, dans plusieurs endroits, ils sont considérés comme des animaux sacrés; si on en tue un, il faut l'enterrer avec soin, et payer encore une amende (2).

Les chevaux qu'on amène à Accra dans les possessions danoises, d'Europe ou d'Amérique, ne peuvent supporter la chaleur du climat, et meurent. Ceux d'une petite espèce qu'on amène de l'intérieur, et qui coûtent autant qu'un esclave, dégénèrent également, et deviennent incapables de supporter la fatigue. L'âne est l'animal le plus propre à assister l'homme dans ces climats brûlants (3). Le chien, ainsi que nous l'avons déjà dit, est d'une faible ressource, et semble dépourvu de l'intelligence qui distingue son espèce dans les autres contrées du globe.

Le quoguelo ou phatagin se trouve à Accra, mais il y paraît rare; car Monrad, qui en vit un dans une tranchée, le prit pour un animal amphibie, et l'a décrit sans savoir son nom et sans le connaître, ne l'ayant vu que cette seule fois. « Ce singulier animal, dit Monrad, avait près de trois aunes (alen) de Da-

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 145.
(2) Ibid., p. 145; ibid., *Gemælde*, p. 149.
(3) Ibid., p. 151; ibid., *Gemælde*, p. 155.

nemarck (six pieds) de longueur; tout son corps était couvert de fortes écailles pointues. Au premier aspect, il me parut ressembler à un crocodile; mais c'était une erreur; sa tête, où brillaient deux grands yeux noirs, ressemblait plutôt à la tête d'un antilope qu'à celle d'un crocodile : son ventre était noir et blanc; sa poitrine, dans son milieu, avait une aune de Danemarck (deux pieds) de large. Il n'avait pas de pieds (1). Lorsqu'il est effrayé, il se roule sur lui-même, et se couche sur le côté de manière à ne plus présenter qu'une boule entièrement couverte de fortes écailles, qui le protége parfaitement contre l'attaque de toute espèce d'ennemis (2). »

Les sangliers que l'on trouve à Accra sont rouges ou noirs; ils ont le groin très large, les oreilles grandes et pendantes, et d'énormes défenses; on en tue qui pèsent jusqu'à deux cent soixante livres; leur chair est blanche et savoureuse; ils n'ont point de lard. Les cochons domestiques en ont, au contraire, beaucoup; et c'est un des mets favoris des nègres, qui en élèvent des troupeaux nombreux (3).

Les buffles et les antilopes sont des quadrupèdes communs dans les environs des établissements danois de Friedensbourg et Kœnigstein, et qu'on y rencontre par troupes très nombreuses. Les antilopes présentent une prodigieuse diversité dans les

(1) C'est une erreur; mais, dans ce genre, les ongles se replient et les pieds sont peu apparents. Cette assertion de notre auteur fait penser qu'ils sont encore moins apparents dans cette espèce mal connue et mal décrite.

(2) Monrad, *Bidrag*, p. 144; ibid., *Gemælde*, p. 148.

(3) Ibid., p. 147.

espèces, depuis le grand antilope rouge, rayé de blanc, qui atteint la taille du cerf, jusqu'à cette jolie petite espèce, dont les quatre pieds peuvent poser dans la main. Ces derniers sont d'un brun foncé, et ont des cornes droites et pointues, avec des yeux noirs et vifs. Il est impossible de contempler un plus joli animal. Les Européens l'apprivoisent pour l'avoir dans leur maison; mais son existence est si frêle, qu'il est difficile de le conserver. Les nègres rapportent à son sujet une fable ingénieuse et philosophique. Suivant eux, cet animal si petit était autrefois le plus grand, le plus fort et le roi de tous les animaux. Il consumait sa vie à maintenir la paix parmi eux, et à les rendre heureux; mais il n'obtenait, pour tant de peines et de fatigues, aucune satisfaction, aucune reconnaissance. Dans l'amertume de son cœur, il supplia le fétiche de le rendre le plus petit, le plus faible et le plus inutile des animaux; son vœu a été accompli, et il est actuellement chéri de tout le monde.

Monrad a remarqué que les moutons qu'on transporte d'Europe sur la Côte-d'Or perdent leur laine, et se couvrent de poils longs et minces, et que, transportés de nouveau en Europe, ils se débarrassent de leurs poils, et reprennent de nouveau leur laine (1). Il n'a vu aussi, dit-il, que sur cette côte des moutons entièrement rouges ou de la couleur du daim.

Monrad a souvent vu l'hippopotame, que les Anglais, dit-il, nomment vache marine (sea cow), ému

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 150; ibid., *Gemælde*, p. 154. Bosman a fait une remarque semblable. Voyez ci-dessus, t. x, p. 114.

par le bruit que l'on faisait, ou par le jeu de quelque flûte, élever sa grosse tête au-dessus des eaux du Rio-Volta, et faire refluer l'eau de chaque côté du rivage par le mouvement de son énorme masse (1).

Monrad met encore au nombre des animaux qu'il vit à Accra, des porc-épics (2); des rats en nombre prodigieux, et qui sont pour les nègres un mets recherché; des chèvres domestiques qui donnent le peu de lait qu'on peut se procurer en Afrique, car on ne trait jamais les vaches que le gouvernement danois a fait transporter d'Europe, et qu'on élève dans les établissements; des lièvres qui sont seulement moitié grands comme ceux d'Europe, mais bien moins vifs et moins rapides à la course, et qui se laissent assommer par les nègres et les mulâtres avec des bâtons; des singes, dont les espèces sont aussi très nombreuses et très variées : les plus grands sont les plus craintifs; les petites espèces se laissent prendre facilement, et les nègres les mangent. Dans certains endroits, comme à Aquapim, on les considère comme les serviteurs des fétiches, et on s'abstient de les tuer (3).

§ III.

Des oiseaux de la Guinée.

Monrad est encore celui qui nous fournit le plus grand nombre d'observations sur les oiseaux de la Guinée.

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 165; ibid., *Gemælde*, p. 169.
(2) Ibid., *Bidrag*, p. 148; ibid., *Gemælde*, p. 153.
(3) Ibid., *Bidrag*, p. 153; ibid., *Gemælde*, p. 156.

Parmi cette multitude d'oiseaux qui, en Afrique, étalent aux yeux des couleurs si belles et si éclatantes, il n'en est pas un seul, dit Monrad, qui, en s'élevant vers la voûte azurée du ciel, fasse retentir les airs des accents de sa voix, ou charme par son gazouillement le voyageur qui chemine sous l'ombrage. Le soir, un frémissement général, formé par un mélange de bruits confus, semble descendre des hauteurs, s'élever de dessus les plaines, sortir de toutes les cavités, et annoncer le réveil de la nature; mais aucun son harmonieux ne porte à l'oreille de l'homme de douces sensations; des cris sauvages et des hurlements effraient son âme, et lui rappellent qu'il se trouve dans la plus triste et la plus inhospitalière partie du monde. Dans le jour, depuis dix heures jusqu'à trois, il règne, en Afrique, un silence tel que la nature entière semble frappée de mort. La nuit est, dans ces régions, le temps du mouvement et de la vie (1).

Les oiseaux sont en si grand nombre aux environs d'Accra et sur la Volta, que quelquefois les eaux des fleuves en sont couvertes, et que la lumière du soleil en est obscurcie. Monrad a vu, le long du Rio-Volta, un très grand oiseau dont il n'a lu nulle part la description. Cet oiseau a trois aunes (alen de Danemarck) de haut; il est sur le dos d'un bleu foncé; ses ailes, sa poitrine, son cou et sa tête sont mélangés de rouge et de blanc; il a les jambes très longues et noires, le bec très grand, également noir;

(1) Monrad, *Gemælde*, p. 165.

ses ailes sont très courtes, et il ne vole pas loin. Quoiqu'il ne nage pas, il vit de poisson, et on en voit souvent un grand nombre sur le bord de la rivière à côté les uns des autres, comme une rangée de soldats; ce qui, joint à sa couleur, l'a fait surnommer le soldat hollandais. Les nègres redoutent ces oiseaux, et n'osent en approcher; ils prétendent qu'ils attaquent quelquefois les hommes, et les tuent. Notre voyageur, qui souvent les a contemplés de près, n'a rien observé de semblable (1).

Monrad décrit, aux environs d'Accra, une espèce de gallinacé qui a la tête du dindon, les pates et le bec de la poule, et qui appartient plutôt à cette dernière espèce. Cet oiseau se couche dans les hautes herbes comme les perdrix; mais lorsqu'il est poursuivi par le chasseur, il se perche aussi sur les arbres. On ne le trouve pas aisément, parce qu'il vit seul, et non en troupes; et quand on l'a fait lever, il est très difficile à tirer (2). L'oiseau à couronne, qui a été si souvent décrit, est une espèce de héron; sa couleur est noire; blanche et bleue; il a une couronne ou aigrette touffue sur la tête, des appendices blancs le long des yeux. Il est plus grand qu'une cigogne, et fait entendre un son qui ressemble au bruit d'une trompette. Il s'apprivoise facilement, se nourrit de maïs, et se promène dans les cours des forts danois. On voit dans les plantations des troupes entières de pintades. Selon Monrad, il y en a de deux espèces, et l'une se distingue de l'autre

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 154; ibid., *Gemælde*, p. 158.
(2) Ibid., *Gemælde*, p. 162.

par une touffe frisée sur la tête, et deux morceaux de chair d'un bleu foncé qui pendent de chaque côté du bec. Cette espèce est plus rare, et s'apprivoise au point de suivre l'homme dans les appartements comme un chien (1).

Monrad dit qu'on voit à Accra une grande quantité de perroquets : l'espèce la plus commune est celle dont la couleur est d'un gris brun, et la queue rouge; on en trouve encore de petits qui sont verts, avec un bec rouge, et ont une queue verte très longue, et de gros yeux qui sont d'un vert clair; cette dernière espèce est la plus rare : ceux de la première espèce sont apportés par centaines de l'intérieur des terres, pour être vendus. Dans les bois s'agitent des troupes innombrables d'oiseaux de diverses couleurs, et surtout des essaims du petit oiseau social (gesellschaftvogel), de couleur grise et au bec rouge. L'oiseau à miel (hœnigvogel), dont le plumage est vert, voltige de branche en branche, et indique l'emplacement des ruches d'abeilles que l'on trouve dans les cavités des troncs d'arbres. Sur les sommets des graminées, on voit fréquemment se balancer une jolie petite espèce d'oiseau dont la couleur est d'un rouge sanguin.

Dans les bois à l'entour d'Accra, on trouve une espèce de pie blanche et noire et allongée, dont la chair est d'un bon goût.

On voit fréquemment aux environs d'Accra, sur les fleuves et les étangs, une très belle poule

(1) Monrad, *Gemælde*, p. 162.

d'eau, qui est d'un noir brillant, dont la queue est jaune et les jambes rouges. Cette espèce, toute jeune, est grise; puis, en avançant en âge, elle devient verte; et cette couleur, augmentant toujours d'intensité, se convertit enfin en noir. Elle n'est pas plus grosse qu'une bécassine. Une autre espèce d'oiseau aquatique erre sur les bords des eaux, et se nourrit de poisson. Elle a la grandeur d'une poule; elle est noire, a un bec noir, courbé et très long, et de longues jambes noires. Elle s'apprivoise facilement, et on la voit dans plusieurs basses-cours avec les autres volailles. (1)

Les pigeons, à Accra, voltigent sur les sommets des arbres, et font entendre des sons bruyants. On en distingue plusieurs espèces; les unes, ce sont les plus grosses, sont brunes, et ont une couronne noire à l'entour du cou; d'autres, que l'on nomme tourterelles de rochers (2), ont le corps d'un brun clair, le cou blanc et des ailes superbement nuancées de rouge, de vert et de bleu. Il y a enfin une dernière espèce d'oiseau qui a la forme d'un pigeon, qui est entièrement d'un vert clair. Dans son état sauvage, il ne mange que du fruit; mais il est facile de l'apprivoiser, et de le nourrir avec du blé et du maïs.

Il y a, selon Monrad, dans les environs d'Accra, un oiseau de la grosseur d'un pigeon, que l'on vend quelquefois comme une rareté aux Européens, qu'on

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 161; ibid, *Gemælde*, p. 165.

(2) Ibid., *Bidrag*, p. 159; ibid., *Gemælde*, p. 163. En danois, steènduer; en allemand, steintaube.

nomme le sonneur, ou l'oiseau à sonnettes (1). Il est d'un noir verdâtre, avec une huppe en demi-cercle, et formant la voûte sur la tête. Son bec et ses jambes sont noirs. Quand on le chasse, il se sauve de branche en branche, en criant. Les nègres prétendent que, lors même qu'il n'est pas poursuivi, il jette un cri à chaque heure d'intervalle.

Il y a une espèce d'oiseau qui ne se rencontre que plus loin de la côte, que les Européens considèrent comme un tète-chèvre ou chevêche, nommé, en allemand et en danois (2), corbeau de nuit, parce qu'il fait entendre pendant la nuit un cri perçant et mélancolique. Ses plumes sont rouges et vertes; il n'est pas commun, et notre voyageur en vit de loin; mais il ne put jamais parvenir à s'en approcher assez pour les tirer.

Monrad nomme encore parmi les oiseaux d'Afrique une très belle poule d'eau, de la grandeur de la bécassine noire, à queue jaune et à jambes rouges; un petit oiseau gris avec un long bec et de grandes jambes, que les nègres nomment metri; enfin des mouettes et d'autres oiseaux aquatiques, et l'oiseau des tropiques.

Parmi les oiseaux domestiques, Monrad nomme le canard de Turquie, des oies, des poules qui sont petites, et des pigeons d'Europe qui ont de la peine à s'acclimater.

(1) Klokkefuglen en danois, et glockenvogel en allemand. Voyez Monrad, *Bidrag*, p. 158; *Gemælde*, p. 162. C'est évidemment une espèce de rollier ou de coracias, voisine ou semblable à celle que l'on trouve en Europe, et qu'on nomme le sonneur.

(2) Monrad, *Bidrag*, p. 158; ibid., *Gemælde*, p. 163. Le nom danois est natteravnen; le nom allemand, nachtraben.

Les autres espèces d'oiseaux que Monrad a eu occasion de voir à Accra, sont le pélican, la spatule, que l'on voit, avec des canards, des bécasses de couleurs diverses et très vives, en troupes innombrables sur les bords des fleuves et des rivières; le héron, qui s'apprivoise facilement; les flamants, formant dans l'air des groupes nombreux, qui balancent dans les airs leurs ailes d'un beau rouge; le mangeur de crabes, espèce d'aigle ou de grand faucon, qui se nourrit de ce crustacé; l'akamba, que notre auteur considère comme l'ibis des anciens; les vanneaux, qui diffèrent de ceux d'Europe en ce qu'ils ont deux petites cornes pointues aux ailes, avec lesquelles les nègres prétendent qu'ils se tuent eux-mêmes, lorsqu'ils sont en danger ou lorsqu'ils sont vieux ou malades; mais il est bien plus probable que ces cornes leur servent pour se défendre contre les oiseaux de proie (1).

Les corneilles d'Afrique ont les plumes du dos d'un blanc de neige, au lieu d'être bleues comme dans les nôtres; et celles que notre voyageur tua étaient tellement couvertes de vermine, qu'il fut obligé de les laisser (2). Les moineaux et les hirondelles diffèrent peu des nôtres. Les perdrix, à Accra, selon Monrad, sont moitié plus grosses que celles d'Europe, et d'un gris blanc. On en rencontre des quantités dans le voisinage des plantations de maïs. Le même pays fournit encore une petite espèce d'oiseau que Monrad, malgré sa petitesse, dit être une

(1) Monrad, *Gemælde*, p. 60.
(2) Ibid., *Gemælde*, p. 162.

perdrix, dont le bec et les jambes sont rouges, le corps maillé de taches noires, blanches et rouges, et coiffée sur la tête d'une petite huppe. Toutes les espèces de gallinacés sauvages ont un goût délicieux à Accra, et notamment le dindon qui se trouve dans cet état.

§ IV.

Reptiles.

Monrad a vu le crocodile, qu'on nomme en Afrique caïman, se reposant sur les rives du Rio da Volta, ou sur les îles sablonneuses de ce fleuve, immobile, et de loin ressemblant à un canot qui a échoué (1). Les habitants des bords du fleuve révèrent cet animal, et l'accueillent sur le rivage par des danses et des jeux. Notre voyageur décrit un autre reptile très semblable au crocodile, mais beaucoup plus petit, dont la tête est grise, arrondie, qui ne peut mouvoir la mâchoire supérieure, mais qui lance de tous côtés une langue allongée et pointue, pour saisir probablement les insectes dont il se nourrit. Les naturels des environs d'Accra nomment ce reptile mampam; il est très commun sur les bords des rivières, et il est probable que c'est une grosse espèce de lézard (2).

Monrad a vu, du côté d'Accra, les tortues fréquenter les embouchures des fleuves, et déposer leurs œufs dans le sable. Il en distingue deux petites

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 165; ibid., *Gemælde*, p. 169.
(2) Ibid, p. 167; ibid., p. 172.

espèces de terre, qui sont rares et que l'on mange. L'une est entièrement grise; l'autre est brune, et mélangée de taches plus claires de la même couleur. On les laisse se promener dans les cases et dans les habitations, pour y détruire les insectes (1).

Bowdich trouva dans le Fanti une belle espèce de monitor (2), qu'il rapporte au monitor pulcher de Leach. Toute la partie supérieure de son corps, ses jambes et sa queue sont noires, et agréablement variées de raies et de taches blanches. Les bandes de la queue sont alternativement plus larges et plus étroites; les plus grandes s'élargissent tout à coup en forme de tache, et les plus petites prennent la même forme, mais dans le sens opposé. Les jambes sont également couvertes de points blancs, et le dessous du ventre, de la gorge et des jambes, est tout blanc.

Bowdich eut aussi occasion d'observer dans le Fanti une espèce de caméléon (*C. dilepis* de Leach), remarquable par deux grandes écailles qui lui couvrent la partie inférieure de la tête (3); une espèce nouvelle d'acontias, décrite par Leach sous le nom d'*A. punctatus* (4); le macrosome élégant, du même

(1) Monrad, *Gemælde*, p. 175.

(2) Monitor suprà niger albo pulcherrimè zonatus et maculatus : zonis dorsalibus e maculis effectis, ventre albido nigro transversim vagè lineato, cauda compressa carinata.

(3) Chamæleon capite suprà sub plano utrinque bicarinato : carinis anticè conniventibus, occipite utrinque squama magna instructo, dorso subspinoso-carinato.

(4) A. suprà brunneo-fuscus obsoletè purpurascens, squamis posticè macula ventreque fulvescentibus.

auteur (*coluber elegans* de Shaw), et enfin trois espèces de couleuvres (1).

Monrad fait mention de diverses espèces de serpents qu'il a eu occasion d'observer dans les environs d'Accra. Le plus grand est celui qu'on nomme le serpent fétiche ou idole, ou serpent royal; il a dix à vingt aunes de long, et dévore en entier de grands animaux; sa couleur est mêlée de gris et de noir. A Accra, il ne paraît être l'objet d'aucun culte. Les nègres le tuent facilement, et il n'est nullement venimeux. Il n'en est pas de même d'une petite espèce de serpent qu'on trouve fréquemment dans les villages et dans les maisons; il a deux aunes de long, et est de la grosseur du bras; sa couleur est grise et jaune. Il est très venimeux, et tue par sa morsure les hommes et les animaux (2). Diverses autres espèces de petits serpents sont aussi très-venimeuses; une, presque entièrement noire, se rencontre souvent dans les chemins; une autre, qui est brune et renflée aux deux extrémités, semble avoir deux têtes. Enfin, il y en a deux espèces vertes, dont l'une grimpe aux arbres, et dont l'autre est fréquente sur les bords des ruisseaux et des eaux, et paraît avoir la faculté de nager. Une espèce particulière de serpent s'entre-

(1) 1°. Coluber bicolor, Leach. Suprà badio-niger subtus, albidus, squamis dorsalibus elongatis gradatim angustioribus; apice obtusiusculis. 2°. C. irroratus, Leach. Badio-fuscus, gula pallida, squamis pulcherrimè albido irroratis, dorsalibus subelongatis, apice rotundatis. 3°. C. irregularis, Leach. Azureo-virescens, ventre albido, squamis simplicibus, irregularibus; dorsalibus ovatis : lateralibus superioribus supernè truncatis; inferis subhexagonis.

(2) Monrad, *Bidrag*, p. 177; ibid., *Gemælde*, p. 182.

lace subitement, par un mouvement rapide, entre les jambes de ceux qui voyagent à pied. Ceux-ci s'arrêtent effrayés ; le reptile reste un instant immobile, se dénoue de lui-même, et disparaît sans avoir même essayé de causer le moindre mal à celui qu'il a ainsi arrêté. Les nègres ou négresses à qui cela arrive disent qu'ils ont été liés par le serpent. Notre voyageur n'a jamais éprouvé ce fait par lui-même ; probablement parce qu'il ne voyageait pas les jambes et les pieds nus comme les naturels (1).

§ V.

Poissons, mollusques, crustacés et zoophytes.

Monrad remarque qu'il est impossible, sans l'avoir vu, de se faire une idée du spectacle extraordinaire que présente l'extrême fécondité de la nature dans la mer équatoriale, particulièrement sur les côtes de Guinée. Des phalanges innombrables de poissons se pressent autour des vaisseaux, font bouillonner et murmurer les eaux qu'elles fendent dans toutes les directions et agitent dans tous les sens. La nuit, la phosphorescence de la surface des ondes ajoute encore à tout ce que ces mouvements rapides offrent d'extraordinaire ; des sillons lumineux tracés en ligne droite, arrondis en cercle, tournant en spirales, se développant en lignes sinueuses, étonnent les regards, qui sont tout à coup surpris par des esca-

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 177 ; ibid., *Geniælde*, p. 187.

drons de poissons volants qui s'élancent dans les airs, pour se replonger ensuite dans les vagues enflammées.

Monrad nous apprend que le Rio Volta a dans ses eaux plusieurs poissons bons à manger. Tel est surtout un poisson blanc luisant, de la grosseur d'un maquereau, que les Danois nomment hardi; les Anglais, mallet; et les Nègres, aprapedi; ce qui signifie, bon pour ma bien-aimée (1). Monrad nomme encore le poisson chat, dont le corps est tout blanc, et dont la tête carrée a quelque ressemblance avec celle du quadrupède dont il porte le nom; il est de la grandeur d'un petit mulet. Le requin remonte quelquefois avec la marée assez avant dans l'embouchure du fleuve Volta. On trouve fréquemment dans la mer, près d'Accra, une espèce de poisson semblable à la merluche, et une autre qui a la forme du maquereau, mais qui est beaucoup plus grosse; une autre espèce, petite, luisante, très plate, qui ressemble un peu, au premier coup d'œil, à l'églefin, mais qui en diffère entièrement par le goût; puis une espèce de petite sole, que les Anglais, à cause de sa peau ridée, ont nommée la vieille femme (old woman). Les requins ne sont que trop abondants sur cette côte, et dévorent souvent les enfants des nègres qui s'y baignent. Il y en a une petite espèce qui ne s'attache jamais à de grosses proies. Le poisson à scie est aussi très fréquent dans ces parages; il a cinq ou six aunes danoises de long, et la scie deux aunes. Le grampus,

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 168; ibid., *Gemælde*, p. 173.

que nous avons déjà décrit; le hareng, qui se trouve dans toutes les mers; les poissons volants; l'albicore, d'un brun obscur, se voient sur ces côtes, où le dauphin déploie aussi dans l'eau son beau corps agréablement varié de blanc, de bleu et de vert.

Monrad a vu à Accra plusieurs espèces de crabes, et il les distingue en crabes de terre, de fleuve et de mer. La plus belle espèce parmi les crabes de terre a des couleurs très vives de rouge-brun, de blanc et de bleu; elle habite dans des trous, et les jeunes nègres savent les en tirer habilement, et les prendre en leur offrant un morceau de poisson ou de viande attaché au bout d'une ficelle. L'espèce de crabe fluviatile est noire et hideuse ; mais elle est très bonne à manger. L'espèce maritime, ou qui se trouve aux bords de la mer, est rouge, et devient la pâture des oiseaux de mer qui fréquentent les rivages (1).

Les côtes sont, selon Monrad, très riches en coquilles. Il y en a une grande espèce tachetée dont on fait des tabatières; une autre allongée, et du genre des moules, toute blanche, qui prend un beau poli (2).

On trouve en Afrique diverses espèces de coraux que les nègres, pour leur parure, préfèrent, selon Monrad, à ceux qu'on apporte d'Europe, travaillés avec tant d'art. Ceux qu'on apporte à Accra, dans les établissements des Danois, viennent de Popo, de Widah ou Juida. Les uns sont longs et blancs; ce sont les plus communs, et ils sont à vil prix. Les plus

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 180; ibid., *Gemælde*, p. 168.
(2) Ibid., p. 189; *Gemælde*, p. 196.

rares sont d'un bleu foncé ou d'un bleu clair. Un morceau de ceux-ci coûte un écu d'or. Il y en a d'un rouge obscur. Toutes ces espèces sont allongées, tandis que le corail jaune, qui est aussi très cher, a une forme arrondie. Il en est une autre espèce qu'on tire de l'intérieur, qui est la plus précieuse de toutes, et qui sert d'ornement aux rois et aux cabaschirs; mais Monrad ne l'a point décrite. (1)

§ VI.

Insectes.

Pendant le cours de son voyage à Coumassie, Dupuis a trouvé l'occasion d'observer les mœurs des fourmis rouges et noires (2). A une certaine distance de la côte, les monticules élevés par les premières deviennent plus rares; et les secondes se montrent, au contraire, en plus grand nombre. Ces fourmis noires, dont la morsure cause une vive douleur, font de grands ravages dans les terrains cultivés, et même dans les villes où elles pénètrent. Plus voraces encore que les sauterelles, elles se jettent sur leur proie avec une avidité si extraordinaire, et savent la saisir avec tant d'adresse par les parties les plus sensibles, qu'elle échappe rarement à leurs attaques. La fuite la plus prompte ne peut mettre à l'abri de leurs irruptions, à moins que l'animal poursuivi, guidé par l'instinct et par les douleurs cui-

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 190; *Gemælde*, p. 197.
(2) Dupuis's *Journal of a residence in Ashantee*, p. 27-28.

santes qu'il éprouve de tant de morsures, ne trouve le temps de se plonger dans l'eau. Les fourmis noires mènent une vie errante, et, suivant les Aschantis, font la guerre à tous les autres animaux, sans excepter les insectes de leur propre espèce, et particulièrement les fourmis rouges. Dupuis les compare à ces Arabes sans demeure fixe, la terreur de toutes les villes d'une contrée ; comme eux, les fourmis noires couvrent le sol de leurs hordes nombreuses et vagabondes, et se répandent en longues files de plusieurs milles d'étendue jusqu'à ce qu'elles aient rencontré un lieu qui leur convienne ; elles élèvent alors pour habitations de petits cônes de terre qu'on peut comparer aux tentes arabes pour la forme et pour la couleur. Les fourmis rouges, au contraire, construisent des remparts d'argile solidement cimentés, et enduits d'une substance mucilagineuse qui leur est propre, et qui enveloppe leurs habitations d'une sorte d'incrustation capable de résister aux efforts de la pioche. C'est dans ces espèces de forteresses que ces insectes vivent à l'abri de leurs ennemis ; mais lorsqu'ils sont forcés de sortir pour réparer ou étendre leurs constructions, ce qu'ils font souvent, les fourmis noires se précipitent sur eux ; des combats s'engagent, et la chasse se termine toujours par la mort d'un grand nombre d'assiégés, et quelquefois par l'envahissement de leurs demeures.

Dupuis assista à l'ouverture d'un de ces monticules qu'on détruisait pour s'emparer de la reine, ou de la fourmi-mère. Cet insecte, de deux pouces de longueur sur un pouce de circonférence, a la tête et le

corselet de la fourmi commune, le corps de la couleur du ver blanc, et marche lourdement et difficilement. La fourmi-mère ou la reine habite une case séparée au fond du monticule, et est douée, dit-on, d'une fécondité assez puissante pour produire seule les myriades d'insectes qui peuplent ses états, et augmenter sans cesse leur nombre par une reproduction inépuisable et quotidienne. On eut beaucoup de peine à entamer la surface du monticule; mais, dès qu'elle fut enlevée, la terre ne présenta plus aucune résistance. Les cases de l'intérieur ressemblent aux alvéoles du frelon, et sont rangées en lignes diagonales, mais sans ordre et sans régularité. On parvint enfin à découvrir la reine. Pendant cette opération les fourmis rouges fuyaient de tous côtés, et s'efforçaient en vain de regagner leurs cases pour échapper aux poursuites des fourmis noires qui leur livraient de rudes assauts, les dévoraient sur-le-champ, ou les emportaient entre leurs pinces. On dit que les fourmis noires ne craignent pas d'attaquer toute espèce d'animaux, et même des hommes, mais surtout des enfants. Il arrive fréquemment qu'elles tuent et mangent quelques uns de ces derniers. Cet insecte ne redoute ni la force du léopard, ni la légèreté du rat, ni l'agilité de l'écureuil; la vigilance et la force sont également impuissantes contre ses attaques. Suivant les rapports des Aschantis, les fourmis noires cherchent les lieux fréquentés par les serpents, pénètrent dans leurs trous, et réussissent à dévorer ces reptiles. Dupuis remarqua aussi sur les arbres les demeures aériennes d'une petite espèce de fourmi noire, qui

avait sans doute choisi cette retraite pour échapper à l'ennemi commun.

Monrad témoigne aussi de la prodigieuse quantité de fourmis que l'on trouve aux environs d'Accra, et de leur pouvoir destructeur. Il en a vu près de Christiansbourg un bataillon s'introduire dans une habitation, attaquer des poules vivantes, ainsi que des pigeons, les dévorer et les disséquer. Elles ne sont pas cependant plus grosses que les fourmis de nos climats. Elles creusent sous terre leurs habitations, non en ligne droite, mais en serpentant toujours, et, selon notre auteur, en se dirigeant de l'est à l'ouest. C'est en septembre et en octobre que l'on est le plus incommodé par leurs noirs bataillons, qui sont quelquefois plus de deux ou trois jours à défiler. Pour se défendre contre eux, le feu, l'eau, le fer, la poudre à canon et la fumée ne sont pas toujours des moyens suffisants (1). Cependant notre voyageur considère comme une exagération l'assertion de Roëmer, qui prétend que l'Océan est souvent entièrement couvert de fourmis ailées à la distance de cinquante milles. Monrad vit encore une autre espèce de petites fourmis rouges, qui construisent sur des branches d'arbres, avec de la terre humide, leurs habitations semblables à des ruches.

Monrad remarque que les termites sont très communs aux environs d'Accra. Dans les plaines, leurs pyramides élèvent au-dessus des verts arbrisseaux leurs sommets jaunâtres, au nombre de cinq ou six;

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 183; ibid., *Gemælde*, p. 190.

semblables à un petit hameau formé par des cases de nègres. Les gros oiseaux de proie se reposent fréquemment sur ces singuliers édifices, et voltigent ainsi de l'un à l'autre, pour poursuivre leur chasse.

On trouve, selon Monrad, une prodigieuse quantité d'abeilles dans les environs d'Accra, pareilles à celles d'Europe : elles établissent leurs ruches dans des cavités souterraines ou dans les creux des arbres. Les nègres savent en tirer le miel (1) et la cire avec beaucoup d'habileté.

Le nombre de cousins et de mosquites, dont on est incommodé dans ce pays, fait qu'on est obligé d'employer de jeunes esclaves, pour les chasser pendant le sommeil ou durant le repas. Notre voyageur fait aussi mention de la quantité de beaux papillons et d'autres insectes que l'on trouve aux environs d'Accra.

Parmi les insectes en très petit nombre que Bowdich a rapportés d'Afrique, on distingue le carabus meyerlei et le lamia gigas de Fabricius, dont Leach a formé deux nouveaux genres sous les noms de *tefflus* (2) et de *petrognatha* (3). On y remarque enfin la mante sacrée (*mantis superstitiosa*, Fabr.),

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 188; ibid., *Gemælde*, p. 194.

(2) Caput. Mandibulæ æquales edentulæ. Palpi labiales et maxillares externi articulo ultimo elongato-securiformi. Thorax hexagonus antice et postice rectus. Alæ nullæ. Elytra coalita abdomen tegentia apicem versus utrinque sinuata. Tibiæ anticæ latere interiore apicem versus emarginatæ calcare elevato instructæ. Tarsi antici maris articulis duobus primis tenuiter dilatatis. Habitus et antennæ carabi.

(3) Caput thorace paulo latius. Antennæ (maris corpore duplo longiores, et ultra) articulo secundo longiore, flexuoso. Labrum lineare transversum nudum utrinque rotundatum. Mandibulæ pe-

qui est, ainsi que les autres espèces du même genre, un objet de vénération pour les naturels de l'Afrique occidentale, de la Syrie et de l'Inde; et enfin une espèce de *canopus* (*C. punctatus*, Leach) trouvé à Gabon (1).

Monrad fait mention des énormes scorpions et des innombrables variétés de sauterelles qu'on trouve près d'Accra (2).

§ VII.

Plantes.

Tedlie, qui accompagnait comme chirurgien Bowdich à Coumassie, a donné la liste suivante des plantes employées comme remèdes chez les Aschantis (3).

1. Couttourasouh (*chrysanthemum procumbens*, Persoon. *Verbesina mutica*, Wildenow). Petite plante dont la décoction est purgative; il faut la froisser avant de la faire bouillir.

2. Adumba (espèce de figuier). On fait bouillir avec du poisson l'écorce et le fruit de cet arbre, en

trosæ (maris interne apicem versus obtuse unidentatæ) infra et externe irregulariter carinatæ. Palpi maxillares et labiales articulo ultimo basi subattenuato, apice externe oblique truncato-acuminato.

Thorax transversus utrinque 1-spinosus. Elytra humeris 1-spinosis, apiceque ad suturam spinoso-subproducto.

(1) Supra olivaceo-ater impresso-punctulatus rubro punctatus, subtus ruber segmentis marginibus stigmatibus tibiis tarsisque nigris, capite rubro irrorato.

(2) Monrad, *Gemælde*, p. 192.

(3) Bowdich's *Mission*, p. 370. Les noms entre parenthèses ont été ajoutés par le célèbre botaniste Brown.

y joignant de la maniguette et une petite plante nommée aouhintey-ouhinting; deux doses de cette décoction, prises dans le troisième mois de la grossesse, causent, dit-on, l'avortement.

3. Koufoubah (*gloriosa superba*, Linné). On la broie avec de la maniguette, et on l'applique sur le pied ou sur la cheville dans les entorses.

4. Tandouroui (peut-être un *cupania* ou un *trichilia*). L'écorce pilée et bouillie avec la maniguette est employée contre la colique, et agit comme purgatif.

5. Bissey (*sterculia acuminata*). (Palisot de Beauvois, *Flore d'Oware*, 1, p. 4, tab. 24.) Les Aschantis en mâchent sans cesse le fruit, surtout quand ils sont en voyage; ils prétendent qu'il empêche de ressentir la faim, et qu'il fortifie l'estomac. Il est aromatique, astringent, un peu amer, et il excite la salivation quand on le mâche.

6. Attouéh (*blighia sapida*. Hort. Kewensis, édit. 2, t. III, p. 350. *Akeesia africana*. Tussac, *Flore des Antilles*, 66). La décoction de l'écorce passe pour un antivénérien; on en mange le fruit.

7. Le ricin (*ricinus communis*, Linné). Cet arbre, très-connu, s'élève ici à trente pieds de hauteur, tandis que, sur la côte, ce n'est qu'un arbrisseau; les Aschantis ne l'emploient pas en médecine.

8. Apouder (deux espèces de *leucas*, dont l'une est à peine différente du *Leucas martinicensis*, Hort. Kew., t. III, p. 409; l'autre est peut-être une espèce nouvelle). On se sert des feuilles broyées et mêlées au jus de limon contre les inflammations.

9. Hbughong (espèce d'ortie). Les femmes enceintes prennent les feuilles broyées et mêlées avec de la craie, pour guérir les aigreurs et les âcretés de l'estomac.

10. Accocottocotoraouah (*heliotropium indicum*, Linné). Le suc de cette plante se met dans les narines, dans les grands maux de tête. On en respire aussi la fumée.

11. Croouira (*acalypha ciliata*, Wild.). Se broie avec la graine du petit cardamome, pour s'en frotter la poitrine et le côté, quand on y éprouve quelques douleurs.

12. Enminim (espèce de vigne). Plante sarmenteuse. On fait entrer le suc des feuilles dans les yeux des personnes attaquées d'ophthalmie.

13. Secoco (peut-être le *leptanthus*). Petite plante des marais. On la broie, on y ajoute du jus de limon, et l'on en frotte le corps des personnes attaquées d'une espèce de gale très opiniâtre.

14. Ammo. Le suc de cette plante s'applique sur les coupures et les contusions.

15. Petey. Les feuilles broyées s'appliquent en guise d'emplâtre sur les clous et les furoncles enflammés.

16. Abromotomé. Sert au même usage que la précédente.

17. OEdouanta (*musanga cecropioides*. Voyez Tuckey's *Expedition*, p. 453). Arbre à grandes feuilles, semblables à celles du palmier; son spathe velu ressemble à une peau. On le fait bouillir; sa décoction passe pour un puissant emménagogue.

18. Yangkompro (genre des *cacalia*). Les feuilles

broyées s'appliquent sur les coupures et sur les contusions.

19. Semency (probablement une espèce d'*aneilema*). Les feuilles broyées s'appliquent en guise d'emplâtre, pour accélérer la maturité des clous et autres apostèmes.

20. Ououâh (peut-être un *sterculia*). On râpe en poussière très fine l'écorce intérieure de cet arbre, on la mêle avec la maniguette, dans la colique et les autres douleurs d'entrailles.

21. Kattacaiben (*leea sambucina*). Les femmes enceintes boivent tous les matins une décoction de ses feuilles, quand elles éprouvent des douleurs dans l'abdomen. On frotte les enflures chroniques avec l'écorce réduite en poudre.

22. Anafranakou. On en applique les feuilles broyées sur les furoncles et autres apostèmes enflammés.

23. Ascrumbdrou. On en mange les feuilles bouillies pour dissiper l'enflure du ventre.

24. Ocissirie. On se sert de l'écorce de cet arbre pour arrêter la dysenterie et la diarrhée.

25. Gingang (*paullinia africana* de Brown. Voyez Tuckey, p. 427). L'écorce de cet arbre, mêlée avec la maniguette, sert intérieurement et extérieurement contre les douleurs de côté.

26. Coudeyakou. Très petite plante dont les feuilles et la tige broyées s'appliquent sur les éruptions cutanées de la tête. En y mêlant du jus de limon, on s'en sert contre le pian.

27. Affiouch (inconnue) et nouinnouirefouh (espèce d'*hedysarum*). Les feuilles de ces deux plantes

broyées, mêlées ensemble et avec la maniguette, servent à frotter le corps et les membres en cas d'enflure ou de douleur. En y ajoutant le comfany, espèce d'*alternanthera*, on en fait une décoction qu'on boit dans les mêmes cas.

28. Ademmah (*paullinia afrioana*, le même que le n° 25). Une décoction de l'écorce de cet arbre, réduite en poudre avec la maniguette, prise une fois par jour, arrête le flux de sang, et guérit la dysenterie.

29. Tointinney (probablement un *menispermum*). En le mâchant avec la maniguette, il guérit la toux.

30. Apassey (plante légumineuse, probablement congénère des *robinia*). L'écorce de cet arbre, broyée avec la maniguette, s'applique contre la tête quand on y a mal.

31. Théquamah. L'écorce réduite en poudre, et bue dans du vin de palmier avec la maniguette, calme les douleurs de la colique.

32. Conkknoney, espèce de champignon d'un pourpre foncé, de la grosseur d'une noisette. Frotté de maniguette et de jus de citron, c'est un violent purgatif. Pour en arrêter l'effet, il faut manger du blé d'Inde bouilli avec du jus de limon.

33. Svetinney (*brillantaisia owariensis*. Palisot de Beauvois, II, p. 68, tab. 100, fig. 2). Une décoction de ses feuilles se prend contre la colique.

34. Souminna (plante de la tétrandrie monogynie). Broyée et prise avec du jus de limon, elle sert à calmer la toux.

35. Thattha (*scoparia dulcis*, Linné). Le suc de

cette plante se verse dans l'oreille pour en calmer la douleur.

36. Aquey (*melia azedarach*, Linné). Une décoction de ses feuilles est employée comme fortifiant.

Dans ses courses aux environs de Naango, Bowdich se fit une idée générale des productions végétales de l'Empoongoua (r)* : c'était pendant la saison des pluies ; la végétation n'est pas alors dans toute sa beauté. Les arbres à bois rouge sont nombreux ; il en vit plusieurs autres absolument nouveaux pour lui. Les mangliers couvrent les bords des criques et des rivières, et s'avancent même à quelques pieds dans l'eau ; leurs branches les plus basses sont souvent couvertes d'huîtres. Le palmier à vin est très commun. De même que dans beaucoup de parties de l'Afrique occidentale, les forêts sont tellement remplies d'arbrisseaux et de plantes, qu'elles paraissent impénétrables. Des arbustes grimpants, entortillés ensemble et couverts de plantes parasites, tombent du haut des branches, reprennent racine à terre, étendent leurs bras à d'autres arbres, et semblent réunir toute la forêt en une seule masse. De tous côtés pendent des festons de fleurs, des couleurs les plus brillantes. Celles du *convolvulus cairicus* se distinguaient surtout par leur étonnante variété ; elles offraient non seulement cette belle teinte lilas que l'on estime tant en Europe, mais aussi le blanc, l'écarlate, le jaune pâle, le brun foncé, le bleu brillant, avec toutes leurs nuances, que pré-

(r) Bowdich's *Mission*, p. 443.

sente le bouton de la fleur depuis qu'il commence à s'ouvrir, jusqu'à l'instant où la fleur épanouie est près de se dessécher (1). La saison des pluies, son peu de connaissance en botanique, et le défaut d'instruments nécessaires pour examiner les parties les plus délicates de certaines plantes, l'empêchent d'en parler comme il l'aurait désiré.

Le cosa-cosa croît sur un arbre d'environ dix pieds de hauteur. Les fleurs sont en grappes, mais il est rare d'en voir deux épanouies en même temps. La corolle est blanche, en forme de tube, mais fendue par le bas, et ayant vers le haut une teinte de jaune et de cramoisi. Un pétale glutineux et peu coloré était fixé dans la corolle, et y tenait fortement. En l'en séparant, Bowdich trouva que les deux anthères y étaient attachées sans filaments; entre elles était le style, dont le stigmate avait par derrière un petit crochet pour l'attacher entre les deux anthères : on emploie le sucre de cette plante pour guérir l'inflammation des yeux.

L'endaagou (*cyperus articulatus*) paraît être une plante herbacée; sa racine, qui est bulbeuse, passe pour être un remède contre les vers.

L'edjamba (espèce d'ortie) porte une multitude de petites fleurs vertes; sa feuille ressemble à celle de l'ortie, et fait naître des pustules sur la peau.

(1) « Les botanistes remarquent même très fréquemment ces accidents de couleur dans les plantes venues en lieux agrestes. Je n'en citerai qu'un exemple entre mille. Sur les rives sauvages du Volga et du Samara, Pallas a trouvé l'*anemone patens* chargé de périanthes tantôt bleus, tantôt blancs, tantôt jaunes. » Mirbel, première partie, p. 264.

L'eninda abokie (*leea sambucina*) est une plante ombellifère ; on en boit l'infusion pour dissiper les nausées.

L'ounkoulankolie (*aneilema bracteolata* de Brown) porte une fleur délicate couleur de lilas ; elle n'a que deux pétales qui se jettent en arrière pour découvrir les autres parties de la fleur. Le moindre souffle les détruit. Les nègres lavent leurs enfants avec une infusion de cette plante, quand ils sont tardifs à marcher.

L'icouda boumba (probablement une nouvelle espèce de *bidens*) est un antivénérien, pris en infusion. La fleur ressemble à la camomille.

Le scheouaouano porte une tige dont les feuilles ressemblent à celles du sainfoin. On en fait une décoction contre les douleurs rhumatismales.

Le tabac croît spontanément ; mais comme il peut avoir été importé dans l'Empoongoua par les Portugais, celui qui pousse dans l'Inta sert mieux à prouver que cette plante est indigène en Afrique.

Les natifs de Gabon regardent différentes plantes comme des fétiches. La plus remarquable est l'iouelly-ouelly, l'aserumbdrou d'Aschanti, qui est une sorte de *piper umbellatum*. On croit que l'homme qui est sous la protection spéciale du fétiche, devient invisible en se frottant le corps de la large feuille de cette plante.

L'eroga est un médicament fort en usage, mais très violent. C'est certainement une espèce de champignon, car on dit qu'il croît sur un arbre nommé ocambou, lorsque celui-ci meurt de vieillesse. On commence par le brûler, et l'on en prend ensuite ce qui pourrait tenir sur une pièce d'un franc.

Le médicament le plus estimé est le neoondou. Ce fut avec peine que Bowdich en obtint une petite quantité. Ce sont quatre amandes qui croissent dans une gousse, sur un grand arbre d'un bois très dur. Il ne se trouve que sur les frontières de l'Empoongoua; on l'achète fort cher, et l'on s'en sert contre la gravelle.

On emploie dans ce pays deux sortes de poisons pour tuer les éléphants. Tous deux proviennent du suc de la tige de deux plantes laiteuses; l'une, l'inquâ-indjou, qui semble appartenir au genre *arum*, porte une graine rouge et dure; l'autre, l'ygouan-agouan, porte aussi une graine rouge qui mûrit quand les autres fleurs sont en boutons. On frotte de leur suc les balles, les javelines, les flèches, et toutes les armes dont on se sert contre les éléphants. L'on dit que leur effet s'en fait sentir presque au même instant.

On fait de la glu avec un arbre nommé épououa.

Indépendamment des filaments de l'ananas qui servent de fil dans toute l'Afrique, on emploie encore au Rio-Gabon ceux de deux autres plantes, l'ezoonie (*triumfitta elliptica*) et le naango, espèce d'ortie. La première porte une fleur jaune, très petite; la tige de l'autre est terminée par cinq à six pédicelles fort délicats, portant de très petites fleurs d'un vert vif.

Le gouverneur de la ville apporta à Bowdich des feuilles coriaces, provenant d'une plante qu'il nomma egogou, espèce de figuier qui n'était pas alors en fleur; on s'en sert pour polir et nettoyer le bois et

les meubles. Il donna aussi une plante que les nègres aiment beaucoup à mâcher, et dont le goût tient de celui de la réglisse. C'est une petite légumineuse fort délicate (*abrus precatorius*, Linn.).

Une belle gousse rouge contient de petites graines noires qui ont exactement le goût du cardamome. Les habitants de l'Empoongoua, de même que ceux de l'intérieur, en sont très friands. La plante qui la produit porte, dans le Bouroum, le nom de bouroumma, et, sur les bords du Gabon, celui d'entoondo.

On y trouve aussi le caoutchouc ou la gomme élastique. Les nègres disent qu'il n'est produit que par un seul arbre, l'olambou (1). Leur manière de le recueillir est assez curieuse : après avoir fait une incision à l'arbre, il en découle un suc laiteux et glutineux, qu'ils étendent avec un couteau sur leurs bras et leur poitrine, dont ils ont eu soin de raser tout le poil, afin de pouvoir l'enlever plus facilement. Ils en font ensuite des balles pour jouer, ou bien ils l'étendent sur leurs tambours. C'est le seul usage auquel ils emploient cette substance.

Ils font des torches avec le bois de l'odjou, dont ils construisent aussi leurs pirogues. Ils fendent les

(1) « On a reconnu que le caoutchouc n'est pas exclusivement produit par l'*hevea caoutchouc ;* plusieurs autres plantes le fournissent également. On le tire en grande quantité du *jatropha elastica* de l'Amérique méridionale ; et M. Roxburgh a décrit une plante de l'Inde, *urceola elastica*, dont le suc épaissi a toutes les propriétés du caoutchouc. On sait aussi que les exsudations laiteuses de l'*artocarpus integrifolia*, du *ficus indica* et du *ficus religiosa* possèdent des qualités presque semblables ». Anslie, *Materia medica de l'Hindoustan*.

parties les plus résineuses, et en forment des faisceaux qu'ils attachent au haut d'un pieu enfoncé dans le plancher de la chambre qu'ils veulent éclairer. Ces torches donnent une belle clarté, et la résine répand, en brûlant, une odeur agréable.

L'odica, dont ils font une espèce de chocolat, est un très grand arbre dont la feuille est luisante et pointue. Il produit des amandes blanches contenues dans une gousse ronde de la grosseur du poing, verte en dehors, jaune en dedans, renflée à l'extrémité, deux fois aussi grosse que le poing. Le brou qui entoure les amandes est exprimé dans l'eau, qu'il rend sucrée comme de l'eau miellée. On enfile les noix, et on les fait sécher à la fumée, après quoi on les pulvérise et on les délaie dans de l'eau qui ressemble alors au chocolat, mais qui a le goût d'un mauvais bouillon. Cette boisson pourrait être meilleure si on la préparait différemment.

L'arbre qui donne le beurre végétal est bien connu en Aschanti, et appartient à l'ordre des sapotiliers. Il porte ici le nom d'onoôngou; il est très grand. Les amandes sont renfermées dans une cosse rouge de forme ronde, qui en contient de quatre à six. La fleur est également rouge, à ce qu'on a dit à Bowdich. Son domestique, né dans le Bouroum, appelait l'arbre kirrimkoun, et le beurre incoum. Les Aschantis appellent le beurre sarradie; et dans le Mallooua, l'arbre porte le nom de timkiéa. On fait d'abord bouillir les amandes, et l'on en exprime ensuite l'huile ou le beurre. Dans le Bouroum et le Mallooua, on l'écume quand il surnage sur l'eau.

Le goût en est aussi bon que celui du beurre frais avant qu'on y ait mis du sel; Bowdich en faisait des fritures excellentes. La saison des pluies l'empêcha de voir la fleur et la gousse de cet arbre, ainsi que celles de l'odica; mais il eut des amandes de chacun. Avant de savoir que ces arbres étaient différents, il croyait que le chocolat et le beurre étaient le produit du cacaotier; mais le beurre répond parfaitement à la description que Mungo-Park a faite du schea-tolou (chi-tolou), quoique l'arbre ne ressemble nullement au chêne d'Amérique.

La noix de kolla croît sur un de ces arbres qui passent pour se semer d'eux-mêmes; elle est de la grosseur d'une prune d'Orléans. La coque en est fort dure, l'amande blanche. Quand elle a été exposée au soleil quelques jours, elle devient aussi douce qu'une aveline. Les naturels font souvent tremper ces noix dans l'eau salée pendant quelques semaines, parce qu'ils aiment la saveur rance que lui donne cette préparation. C'est la principale nourriture des classes inférieures.

L'intchima est un fruit rond, couleur d'orange. Sa grosseur varie depuis celle du plus petit coco jusqu'à celle du plus gros. La peau en est très épaisse; et, quand on la coupe, il en sort un suc laiteux. L'intérieur contient un grand nombre de graines dures, d'un brun foncé, entourées d'une pulpe qui est la seule chose que l'on mange; elle a un goût délicieux qui, lorsque le fruit vient d'être cueilli, ressemble à celui de la prune de reine-claude; mais si le fruit tombe de lui-même, les meurtris-

sures lui donnent un mauvais goût, et le rendent malsain.

Les productions végétales que Monrad a remarquées aux environs d'Accra, sont : l'arbre à canots d'une grosseur énorme; l'arbre à pagodes qui, par ses branches qui se dirigent en bas et s'enfoncent en terre, forme un bosquet à lui seul; le poudrier (sandboxtree); le masanilier; l'arbre à cachou; le goyavier, le tamarinier, le citronnier, le pommier de Chine, l'arbre à pain ou le coursax, le papayer, le cerisier d'Amérique, diverses espèces de palmier, le risang et le baco, l'arbre à coton, la canne à sucre, le tabac, l'ananas, les ignames, le maïs, le millet, la féve d'Aschanti, l'espèce de pois qu'on nomme gobbes-gobbes, les melons d'eau, les choux et autres plantes potagères (1).

Selon Pommegorge, on ne cultive pas les ananas sur la côte de Guinée; mais lorsque les nègres les cueillent dans les bois, ils ont soin de jeter à terre la couronne de ces fruits. Un mois après, elle a repris racine d'elle-même, et produit un autre ananas. Sans cette facilité à se reproduire, l'espèce se détruirait sans doute, parce que les naturels sont trop paresseux pour les replanter (2).

Les naturels de la côte de Guinée font, selon Pommegorge, une assez grande consommation d'une espèce d'haricots rouges entièrement semblables à ceux d'Europe, à cette exception près, qu'au lieu de venir en gousses, ils se forment en terre, atta-

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 192; ibid., *Gemælde*, p. 198-216.
(2) Pruneau de Pommegorge, *Description de la Nigritie*, p. 237.

chés à la racine par une petite fibre au nombre de quarante ou cinquante. Les nègres possèdent aussi les petits pois ronds d'Angola, de la forme et du goût de ceux d'Europe. Ils viennent naturellement sur des arbres de sept à huit pieds de hauteur, et exactement semblables à ceux d'Amérique, dont on emploie les feuilles à fumer les terres (1).

Selon Pommegorge, le chou caraïbe et le chou palmiste sont naturels dans le royaume de Juida. Les bois sont remplis de ce dernier, qui est si commun, que chacun peut en couper sans permission. Ces deux productions passeraient pour d'excellents mets en Europe. Les patates, les ignames, les bananes et les figues y sont également bons et abondants. On trouve sur cette côte une espèce de poivre qui, sans être la malaguette, est d'une odeur et d'un goût très agréables. Mais l'objet le plus curieux des productions de Juida est une soie qui vient sur des arbres dans l'intérieur des terres. Cette soie est de trois couleurs naturelles; le cramoisi, le vert et le jaune. On la trouve dans de grosses coques semblables à celle du cacao, d'où elle sort d'elle-même comme le coton. Pommegorge n'a jamais vu un seul de ces arbres; mais il a rapporté de la soie des trois couleurs décrites, et des tapis dont elle compose le tissu. On vend encore dans les marchés une racine qui, pilée et macérée, donne la plus belle teinture rose possible. Pommegorge en a fait bouillir dans un vase avec un petit morceau de taffetas blanc qui a

(1) Pruneau de Pommegorge, *Description de la Nigritie*, p. 238.

pris la couleur rose, et a résisté à une épreuve de douze heures dans l'eau (1).

Pruneau de Pommegorge tailla un jour une treille qu'il avait à sa porte, et en replanta les tailles : en peu de temps elles prirent si bien racine, qu'au bout de trois mois un pied produisit une grappe. Généralement, la vigne produit deux fois par an sur la côte de Guinée, et pousse si vigoureusement, que les grains de raisin sont trop serrés, et mûrissent mal (2).

§ VIII.

Minéraux.

Monrad donne quelques détails sur le règne minéral en Guinée. Les montagnes d'Aquapim, qui ne sont éloignées que de cinquante milles danois de la côte, présentent, par les forêts qui les couvrent, un coup d'œil enchanteur. Sur leurs flancs, on trouve des roches de granit et de gneiss. Le roi du pays ou kommang réside tantôt à Aquapim, tantôt à Atropong, situé dans la montagne. La chaîne des montagnes se dirige de l'est à l'ouest; il faut plus de deux jours pour gravir sur ses sommets les plus élevés (3). La Roche-Sainte, ou, comme on l'appelle encore, la Roche de Fer, se trouve dans la terre d'Akuſim, nommée aussi Crépi (4), à vingt milles de l'embouchure du Rio Volta, près du village de Malfi. Il faut

(1) Pruneau de Pommegorge, p. 239.
(2) Ibid., p. 237.
(3) Monrad, *Bidrag*, p. 210; ibid., *Gemælde*, p. 218.
(4) Ibid., p. 211; ibid., p. 219.

une permission du prêtre fétiche pour visiter la montagne où se trouve cette espèce de roche. Notre voyageur s'y rendit, et y vit des troupes de grands singes, d'antilopes, et beaucoup de pintades. Sur la côte de Guinée on ne trouve pas d'autre métal que l'or, que les habitants d'Accra nomment sikka. Plusieurs indices prouvent que certaines parties du sol contiennent aussi des minerais de fer; mais les nègres ne savent pas l'en extraire (1).

(1) Monrad, *Bidrag*, p. 209 à 223; *Gemælde*, p. 216 à 220.

FIN DU TOME DOUZIÈME.

TABLE

ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

VOYAGES EN AFRIQUE.

SUITE DU LIVRE XIII.

NOUVEAUX VOYAGES EN GUINÉE, OU SUR TOUTE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE, DEPUIS SIERRA-LEONE JUSQU'AU CAP LOPEZ-GONZALVO.

CHAPITRE XIII.

§ I.

Histoire des Aschantis, de leurs guerres et de leurs relations avec les peuples, et les établissements européens de la côte.

DATES.		PAGES
	Première mention des Aschantis dans les voyageurs.	2
1704	Relation de Bosman. — Origine de la guerre entre Assienté ou Aschanti et Dinkira.	3
	Victoire des Aschantis.	4
1748	Relation de Pruneau de Pommegorge.	5
1807	Guerre contre Tchébou et Quacoe Apoutay.	Ibid.
	Cruauté des Fantis.	6
	Situation fâcheuse du fort d'Anamabou.	7

DATES.		PAGES.
	Insolence d'un chef aschanti	8
	Massacre des Fantis	9
	Siége du fort anglais	10
	Alliance formée entre les Anglais et les Aschantis.	11
	Victoire signalée de ces derniers	12
1811 à 1816.	Nouvelles invasions des Aschantis	13
1817	Première ambassade anglaise à Coumassie	14
	Conduite de Bowdich. — Traité de paix	15
1819	Nouvelles hostilités des Aschantis	16
1820	Ambassade de Dupuis	17
	Nouveau traité de paix	18
	Conduite haineuse de Dupuis à l'égard de Bowdich.	19
	Mauvais résultat de la mission de Dupuis	20
1821	Troisième invasion des Aschantis	21
1822	Administration de sir Charles Mac-Carthy	22
1823	Ligue des Anglais et des peuples de la côte contre les Aschantis	23
	Défaite des Anglais et mort de Mac-Carthy	24
1826	Dernières nouvelles des Aschantis	25
	Victoire signalée des Anglais	26

§ II.

Tableau chronologique des rois aschantis.

	Traditions historiques des Aschantis	28
	Opinions de Bowdich et de Dupuis sur la population de l'Aschanti	29
1640	Monarchie aschantie, suivant Dupuis	Ibid.
	Règne de Zay-Toutou	30
1720 ou 1731.	Règne de Zay-Apokou	Ibid.
1741 ou 1742.	Règne de Zay-Aquissi	31
1752 ou 1753.	Règne de Zay-Coudjo	Ibid.
1781 ou 1785.	Règne de Zay-Quamina	Ibid.
1797 ou 1798 à 1824.	Règnes de Zay-Apokou et de Zay-Toutou-Quamina	32

CHAPITRE XIV.

Voyage de Bowdich, en 1817.

§ I.

Renseignement sur ce voyageur.

Notice sur la vie et les ouvrages de Bowdich 33

DATES. PAGES.

§ II.

Voyage de Bowdich à Coumassie.

1817 Départ du Cap Corse.—Villages de Mouré, Quama, Bouka, Abra, Tachradi et Acroufroum..... 39
Dunnasi, Assoquah, Payntrie. — Aspect général de la contrée..... 40
Cottacoumacasa..... 41
Mansou. — Rivières d'Assounira et d'Oki..... 42
Rivière de Gaïa ou d'Aniabirim..... 43
Rivière de Quatoa. — Villages de Fousou et d'Abacomassa..... 44
Ruisseaux de Bettensin, Soubin et Owa. — Village d'Accomfodey. — Rivière de Berrakou..... 45
Description des bords de la Bousempra..... 46
Ville de Prasou. — Villages détruits par les Aschantis..... 47
Ville de Kickiwhery. — Rivières d'Ading et d'Abimiasou..... 48
Villages de Pagga, d'Atobiasie, de Becquama, d'Ascharaman, d'Ansa; ville d'Akrofroum. — Ruisseaux de Prensa, de Prapong et d'Ofim.... 49
Passage de la Parakounie. — Ville de Moisie. — Rivière de Bohmen..... 50
Croums de Quescha, de Fohmaunie et de Doumpassie..... 51
Croums de Tiabasou, de Santiaqua, de Datiasou et de Dadawasie..... 52
Village de Modjaoui, et autres. — Rivière de Soubirri..... 53
Village de Boposou. — Rivière et croum de Sarrasou..... 54
Rivière de Dah. — Villages d'Agogou et de Patiasou. 55
Entrée à Coumassie..... 56
Arrivée de l'ambassade au palais..... 58
Audience du roi..... 59
Description de la cour..... 60
Chefs maures de Coumassie..... 63
Officiers de la maison du roi..... 64
Portrait du roi Zay-Toutou-Quamina..... 65
Marche du cortége royal..... 66
Excursion de Bowdich à Birramang..... 69
Réception que lui fait le roi..... 70

DATES. PAGES.

Départ de l'ambassade pour la côte..... 72
Itinéraire du retour..... 74
Ouragan affreux..... 75
Réception à Payntrie..... 77

§ III.

Renseignements géographiques recueillis par Bowdich, sur le royaume des Aschantis et les contrées environnantes.

Recherches géographiques de Bowdich..... 79
Grandes routes qui conduisent à Coumassie..... 80
Lac Bousmaquie. — Ville de Becquoi..... 81
Bontoukou. — Royaumes de Bahourie et de Soko.. 82
Erreur de Dalgel relevée. — Ville de Bqupie..... 83
Montagne de Kondoungourie. — Royaume de Coranza. —Villes de Moronko, de Daboia, de Sallagha et de Guia..... 84
Yahndi. — Royaumes de Gamba, de Fobie, de Chououtcha, de Mossie. — Villes de Koukoupella et de Calanna..... 85
Explication du mot dunkos..... 86
Villes d'Affetou et de Mankasim..... 87
Position géographique du Cap Corse..... 88
Chama, Succondi, Boutrie, Dix-Cove..... 89
Accoda, fort Hollandia. — Rivière d'Ancobra. — Erreur de Meredith..... 90
Grandes routes qui partent de la ville d'Adouwa, Appollonia, Mouré..... 92
Cormantin, Tantumquerry; villes de Mancassin, d'Apam, de Winnebah, de Barracoe et d'Accra. 93
Quitta. — Agwouna. — Pays de Tettaytokou et de Badou..... 94
Situation géographique de Juida..... Ibid.
Détails recueillis par Bowdich sur la ville et les environs de Lagos..... 95
Rivière de Karhala..... 96
Éclaircissement sur les Djoos ou Djabous..... 97

DATES. PAGES.

CHAPITRE XV.

Résumé des observations de Bowdich sur le gouvernement, la religion, les habitudes et les mœurs des Aschantis.

§ I.

Forme du gouvernement et lois.

Étendue du pouvoir des chefs et du roi..... 98
Ordre de succession..... 99
Droit du roi sur la succession de ses sujets..... Ibid.
Or consacré au fétiche. — Esclaves réfugiés..... 100
Privilége des descendants directs des familles nobles qui contribuèrent à la fondation du royaume. — Promulgation des lois..... 101
Priviléges de quelques cabaschirs. — Délits contre le roi et sa famille..... 102
Crime de lâcheté. — Serment des interprètes. — Peine de la castration..... 103
Condition des débiteurs, des accusateurs. — Longueur des procès..... 104
Punition du meurtre..... 105
Peine des voleurs..... 106
Condition des femmes mariées..... 107
Punition des sorciers..... 108

§ II.

Superstitions.

Tradition fabuleuse du livre et de la calebasse.... Ibid.
Divinités des fleuves, des bois et des montagnes.. 109
Opinions des Aschantis sur la destinée des hommes après leur mort..... 110
Ordre des prêtres. — Vieux prêtres vivant dans la solitude..... 111
Prêtresses. — Offrandes faites au fétiche..... 112
Fétiches et autres objets du culte des Aschantis... 113
Jours de fêtes et de repos..... 114
Emploi des grains d'aigris..... 115
Libations au fétiche. — Confiance des nègres pour les amulettes des Maures..... 117
Prix excessif de ces fétiches..... 118

DATES. PAGES.

§ III.

Fêtes et autres coutumes.

Description de la fête de l'iguame 119
Affreuses orgies 121
Sacrifice humain 122
Suite de la fête de l'igname.—Cérémonie du bain. 123
Fête nationale de l'Adaï 124
Sacrifice humain décrit par M. Hutchison 127
Honneurs rendus aux morts 130
Description des funérailles de la mère de Quatchic-Quofie 131
Orgies qui suivent cette cérémonie 137
Massacres qui suivent la mort du roi 138
Sépultures des rois 139
Nombre légal des femmes du roi.—Leur condition. 140
Mariages des sœurs du roi 141
Condition et sort des Ocras.— Priviléges singuliers de certains enfants attachés au roi 142
Dépense de la maison du roi 143
Manière singulière dont le roi paie ses officiers 144
Présents faits au roi par les plaideurs 145
Enfants chargés de surveiller la conduite des ambassadeurs 146
Échange des enfants du roi avec ceux de ses principaux sujets. — Sommes prêtées aux jeunes capitaines 147
Places et faveurs mises à prix d'argent 148
Trésor royal 149
Procédure criminelle 150
Crieurs publics. — Serment du commandant de l'armée 151
Courage militaire des Aschantis 152
Cortége et musiciens des chefs 153
Fonctions des prêtres attachés à l'armée 154
Nourriture des troupes en temps de guerre 155
Tactique militaire. — Mariages 156
Punition des femmes infidèles 157
Jeux des Aschantis 158

DATES. PAGES.

§ IV.

Climat, maladies, population, revenus, ville, marchés, etc.

Saison et abondance des pluies. — Principales maladies 159
Fractures et blessures d'armes à feu 160
1817 Population (1817). — Polygamie 161
Constitution physique des Aschantis 162
Propreté. — Vêtements des femmes 163
Nourriture des classes supérieures et du peuple 164
Principales sources du revenu du roi 165
Tribus payés par les états conquis 166
Description de la ville de Coumassie 167
Population et marchés de cette capitale 169
Prix comparés des denrées prises à Coumassie et à Yahndi 170
Culture et instruments aratoires 171
Principaux végétaux 172
Animaux de l'Aschanti. — Le Sissah ou Sissirri. — Le gnou de l'Inta. — L'Otrum 173
Oiseaux, singes et reptiles 174

§ V.

Commerce.

Abondance et prix des esclaves. — Plante nommée boussie, et son usage 175
Vente et usage du sel ammoniac 176
Laine de la Guinée. — Beurre de Schî. — Soieries et lainages du Dagoumba 177

§ VI.

Arts et métiers. Langue Musique.

Architecture des Aschantis 178
Intérieur et extérieur des maisons. — Ameublement. 181
Projet d'un palais d'or et d'ivoire 182
Métiers et étoffes des tisserands aschantis 183
Bois de teinture ..... Ibid.
Potiers et orfévres 184
Outils des forgerons 185
Art de travailler le cuir chez les nègres. — Siéges d'honneur. — Ornements divers 186

DATES. PAGES.

Variété des langues 187
Caractère de ces langues 188
Musique et instruments de musique 189
Chant des Aschantis 192
Chanson recueillie par Bowdich..... 193

CHAPITRE XVI.

Voyage de Bowdich au Rio-Gabon.

Position géographique du Rio-Gabon 194
Iles de Parrot et de Konig 195
Ville de Naango ou George's Town. 196
Pays d'Empoongoua. — Iles de Soumbea, de Ningahinga, d'Ompoondji et de Tchindoué 197
Rivière de Danger ou de Moohnda. — Villes de Quaw-ben et de Samaschialie..... 198
Industrie des nègres de cette ville 199
Montagne habitée par des hommes qui voient mieux la nuit que le jour..... Ibid.
Pays d'Imbekie, et autres royaumes. — Rivière d'Ouola..... 200
Contrée d'Ouongavounga. — Rivière d'Ogouaouai. — Royaumes divers..... 201
Pays d'Okandic. — Royaume d'Adjoumba..... 202
Division de l'Ogouaouai en deux branches, et leur cours..... 203
Navigation d'un nègre sur ce fleuve..... Ibid.
Renseignements curieux sur le Zaïre..... 205
Rois des bords du Gabon..... Ibid.
Ordre de succession. — Lois singulières..... 206
Règle de politesse. — Culte des fétiches. — Crédulité des nègres..... 207
Honneurs rendus aux morts. — Description de Naango..... 208
Industrie des nègres de Naango. — Musique et instruments de l'Empoongoua..... 209
Commerce d'esclaves..... 210
Itinéraires recueillis par Bowdich..... 211
Observations météorologiques..... 216
Vocabulaires aschanti, fanti et bouroum 217
Noms de nombre en trente-trois langues différentes. 224

DATES. PAGES.

CHAPITRE XVII.

Voyage de W. Hutton, pendant les années 1816, 1818, 1819 et 1820.

1816 Traversée de Hutton en Afrique..... 226
Promenade dans l'île de Madère.—Arrivée à Gorée. — Violent tornado..... 227
Relations de Hutton avec le major Peddie..... 228
1817 Navigation du colonel Straenburg sur la rivière d'Ancober..... 229
1820 Voyage du Cap Corse à Coumassie..... 230
Village de Paintrey ou Dounqua..... 231
Yancomfodey, Cuttacoumakasa, Mansoue. — Rivières d'Oki, d'Asounirah et d'Aniabirem..... 232
Abandou, Fousou, Yancomassie, Acomfodie, Dansansou. — Rivière de Berrakou..... 233
Village de Mikering, rivière de Bousempra ou Praa; Croums de Prasou, Kikiwhiri. — Rivière d'Ading. — Noumisou, rivière de Prapong. — Village de Becquama et d'Ascharaman..... 234
Adagî, Ausah, Acrofroum, Moinsey, Quesa, Foman. — Rivières de Foum, de Parrakoumi et de Bohmen..... 235
Doumpassie, Taibosou, Sangouanta, Midouma, Datchason, Adaouassie, Madjawe, Samfou, Coroman. — Rivières de Dankaran, d'Yansi et de Dunsabow..... 236
Agouanassie, Amafou, Gouabin, Assiminia, Biposso, Agimum, Yoko, Aboyentum, Apotiaga Fiasi et Sirassou. — Rivières de Soubin ou Soubirri, et de Biaqua..... 237
Rivière de Dah.—Villages de Kilapata, d'Agoyou, de Sirrî ou Sidi. — Entrée à Coumassie..... 238
1821 Retour de Hutton au Cap Corse et en Europe..... 239
Itinéraire..... Ibid.

DATES. PAGES.

CHAPITRE XVIII.

Voyage de Joseph Dupuis chez les Aschantis, en 1820.

§ I.

Voyage de Dupuis à Coumassie.

Jugement sur l'ouvrage de Dupuis..... 240
1820 Voyage du Cap Corse à Mouré..... 241
Aspect du pays. — Villages abandonnés. — Croum de Yambrassa..... 242
Village de Coffi. — Ruines de Berim, d'Eydro et d'Empérou..... 243
Serpent monstrueux — Dounqua. — Plantes observées sur la route..... 244
Description et population de Dounqua..... 245
Ville de Mansoue..... 246
Rivière d'Okî, d'Ibani et d'Agoya. — Village d'Abandou. — Ruisseau de Katoa..... 247
Fouso, Yancomady, Acomfody..... 248
Ruisseaux de Schambany et de Baraco. — Dansansou, Mékasen. — Rivière de Praa..... 249
Ville de Prassou..... 250
Ville de Kikiwhary..... 251
Destruction de la ville de Miassa..... 252
Ruines de plusieurs grandes cités. — Ville d'Ansah. 253
Plantes observées. — Ruisseaux de Froum et de Parakom..... 254
Arrivée à Acrofroum..... 255
Animaux de la contrée. — Éléphants. — Village de Moisy..... 256
Rivière de Bohmen. — Montagne de Moisy..... 257
Village de Chousah..... 258
Fomanah. — Doumpassy..... 259
Plantes et animaux. — Girafe..... 260
Sacrifice au dieu tutélaire..... 261
Village de Carbouso. — Sanquanta, Baramken, Datchasou. — Ambassadeurs aschantis..... 262
Ankoasy, Adadouasy. — Ville de Madjoury..... 263
Aquamasy, Safou, Coraman, Amoafo..... 264
Fille du roi. — Singulières offres de ses nourrices... 265
Ville de Bequa. — Gabin, Benichas. — Rivière de

DATES. PAGES.

Soubirry. — Ville d'Assiminia. — Boposso, Agimum, Yoko et Abointem 266
Potaiga, Fouiasso, Sarasou. — Végétaux et aspect de la contrée 267
Description de la ville de Sarasou 268
Rivière de Dah. — Villages d'Agyokoh, d'Agogo, de Ciry 269
Arrivée de la caravane à Coumassie 270
Réception solennelle 271
Cortége du roi 274
Costumes singuliers 275
Sacrifice humain 276
Chant guerrier des Aschantis 277
Observations de Dupuis sur le climat du pays d'Aschanti 279

§ II.

Observations de Dupuis sur le Wangara.

Étendue du Wangara. — Observations sur le Wangara ou Ouangara de Dupuis 281
Accroissement et dépendances du royaume des Aschantis 282
Grandes routes qui le traversent 283
Chemins de l'intérieur ..... Ibid.
Autres communications ouvertes entre l'Aschanti et les pays voisins 284
Forêts de l'Aschanti. — Ville de Djouabin. — Lac d'Échouy 286
District d'Yomoho. — Ville d'Adoumpore. — Province de Quahou 287
Principaux cours d'eau de l'Aschanti 288
Province d'Akeyah, de Bouromy, d'Adjorah, d'Yobati et de Coransah. — Lieux fréquentés par les éléphants 289
Grand lac de Bouro 290
Route de Daboya et de Ghobagho ; villes et provinces qu'elle traverse 291
Route du Kong et du Mandingue 292
Progrès de l'islamisme dans ces contrées ..... Ibid.
Son influence sur la population. — Nègres d'Entâa, de Massi et de Gouaso. — Situation de Coumassie. — Possessions des Aschantis à l'est de l'Asouada ou

DATES. PAGES.

Volta. — Villes frontières..... 293
Position de la grande ville de Salgha. — Islamisme. 294
Route du Wangara central..... Ibid.
L'Aschanti, le Dahomey et le Benin, royaumes principaux du Wangara..... 295
Grandes provinces musulmanes. — Villes de Soke Aila et de Daboya..... 296
Ville de Yandy. — Royaumes du Wangara oriental. 297
Benin; richesses de son sol. — Royaume de Gaman. 298
Villes de Bontokou et de de Houraboh. — Riches mines d'or..... 299
Provinces musulmanes et indépendantes de Soko et de Takima..... Ibid.
Villes de Nomassa, de Waraki et de Kehrabi 300

CHAPITRE XIX.

Résumé sur l'état actuel des possessions anglaises sur la côte occidentale d'Afrique.

Introduction..... 301
1827 Ville de Bathurst. — Administration de la colonie de Sierra-Leone..... 302
Projet de code. — Cours de justice..... 303
Jugement par jury. — Mauvais effets de l'alien-bill. 304
1809 à 1820. Progrès de la colonie, depuis 1809 jusqu'en 1820..... 305
1787 à 1826. Tableau des Européens importés dans la colonie, depuis son origine jusqu'en 1826..... 307
Missionnaires. — Écoles publiques. — Aliments principaux..... 308
État de la culture dans les différents districts..... 309
Peuples qui fréquentent Sierra-Leone..... 310
1826 Européens non militaires établis dans la colonie. — Commerce de l'or..... 311
Autres branches du commerce de Sierra-Leone ... 312
Temps propice pour le commerce. — Revenu du gouvernement de Sierra-Leone..... 313
1816 État des établissements anglais sur la Gambie, en 1816..... 314
1823 Insalubrité de l'île de Banjole ou Sainte-Marie.... 315
Accroissement de la ville de Bathurst. — Population en 1823..... 316
Matériaux de construction. — Cours de la Gambie.

DATES. PAGES.

— Nouvel établissement de l'île Mac-Carthy.... 317
Nègres de l'île de Banjole. — Femmes mulâtres. — Excursion à la ville de Bakkow..... 318
Observations de madame Bowdich sur cet établissement..... 319
Environs de Bathurst. — Quakers établis dans cette ville..... 320
Position, sol et température de l'île de Sainte-Marie ou Banjole..... 321
Climat de Sierra-Leone et des îles adjacentes..... 323
Description de la Côte-d'Or..... 324
Comparaison du climat du Cap Corse et de celui d'Accra..... 325
Différences entre les saisons du Cap Corse et celles de Sierra-Leone..... 326
Rareté de l'eau fraîche sur la Côte-d'Or. — Observations thermométriques..... 327
1816 à 1826. Mortalité parmi les Européens sur la côte occidentale d'Afrique..... 328
1823 à 1826. Opinion du docteur Barry sur le climat des établissements européens en Afrique..... 329
Autre opinion du chirurgien Steward..... 330
Rapport du chirurgien Bell sur Accra..... 331
1825 Rapport médical de la Société des missions protestantes, en 1825..... 332
1812 à 1826. Observations de l'apothicaire Athy, résidant à Sierra-Leone, et du chirurgien Sweeny..... 333

CHAPITRE XX.

Résumé sur l'état actuel des possessions françaises sur les côtes occidentales d'Afrique.

Introduction..... 334

§ 1.

Premier établissement colonial, depuis le cap Blanc jusqu'à la baie d'Yof.

1827 Description de l'île de Saint-Louis..... 335
Population et description de la ville de Saint-Louis..... 336
Établissements militaires. — Hôpital nouvellement construit..... 337

DATES. PAGES.

Conseil de santé. — École gratuite de Saint-Louis et de Gorée. — Société d'agriculture..... 338
Port de Saint-Louis. — Iles de Babagué, de Safal et de Gheber..... 339
1818 à 1825. Établissement de Bakel fondé en 1818. — Village de Makana..... 340
Population de l'arrondissement de Saint-Louis. — Escales où l'on traite la gomme..... 341
Maures dowiches..... 342
Peuplades nègres voisines des colonies françaises du Sénégal..... 343
Pays de Wallo. — Établissement de culture. — Cantons de Dagana et de Richard-Tol..... 344
Canton de Faf ou Taf, et de La-M'sar..... 345
1825 Progrès de la culture. — Plantations de nopal, et d'autres végétaux précieux..... 346
Culture de l'indigofère, indigène et exotique..... 347
Sol et végétation du Sénégal..... 348
Rareté des forêts. — Bois de construction..... 349
Principaux végétaux de cette contrée..... 350
Plantes alimentaires. — Animaux domestiques. — Prix des chevaux..... 351
Rareté des pierres. — Banc de roches ferrugineuses du lac de N'gher et de Dagana..... 352
Rade et cours du Sénégal; sa source encore inconnue..... 353
Marées. — Débordements. — Pente du fleuve. — Difficultés de la navigation..... 354
Lac de N'gher ou Panié-Foul..... Ibid.
Étangs salins de Gandiole..... 355
Hautes marées. — Tornados. — Vents généraux... 356

§ II.

Second arrondissement colonial, depuis la baie d'Yof jusqu'à Albreda.

Description de l'île de Gorée. — Matières volcaniques qu'on y trouve..... 357
Ville de Gorée. — Fontaines de Khanu. — Composition géologique de l'île..... 358
Population. — Comptoir d'Albreda..... 359
Iles de la Madeleine..... 360

DATES. PAGES.

§ III.

Observations générales sur les deux arrondissements de la colonie du Sénégal.

Industrie..... 360
Arts et métiers..... 361
Vaisseaux appartenant aux négociants de la colonie. 362
Chantiers de l'île Saint-Louis. — Bois de construction. — Commerce de cabotage..... 363
1826 Accroissement du commerce français..... 364
1825 Instruments de pêche des naturels. — Tentative de pêche au banc d'Arguin, en 1825..... 365

CHAPITRE XXI.

Voyage de Monrad, de 1805 à 1809.

§ I.

Des voyageurs danois qui ont écrit sur la Guinée, et de l'ouvrage de Monrad en particulier.

Notice sur les Danois qui ont voyagé en Afrique.. 366
1673 Voyage de Müller..... 367
1697 Voyage de Erik Tillemann..... 368
1709 à 1744. Jean Rask et Roemer..... 369
1774 à 1788. Archives de statistique et de politique de Taarup..... 370
1805 à 1809. Relation de Monrad..... 371

§ II.

Sur le culte des fétiches, et sur les idées religieuses et morales des nègres.

Idée de l'Être suprême..... 372
Divinités inférieures. — Culte du démon inconnu aux nègres..... 373
Divertissement pendant le temps de la pleine lune. — Croyance à la vie future. — Funérailles..... 374
Cruauté des nègres à l'égard des étrangers. — Singulières idées qu'ils se font de la justice..... 375

DATES. PAGES.

Manière de calculer le temps. — Chansons et divertissements..... 376
Le suicide en honneur dans les montagnes de l'Aquapim. — Croyance aux revenants..... 377
Sorciers et génies malfaisants..... 378
Culte des fétiches. — Respect pour les vieillards... 379
Fétiche de la rivière de Clote. — Animaux sacrés. 380
Grandes fêtes publiques..... 381
Poissons appelés cinq-sous..... Ibid.
Possédés. — Leurs convulsions..... 382
Femmes consacrées aux divinités..... 383

§ III.

Du mariage des nègres, et de leurs habitudes domestiques.

Demande en mariage. — Condition des femmes mariées..... 384
Amendes imposées aux adultères. — Concubinage honoré..... 385
Cérémonies qui précèdent la prostitution des jeunes négresses. — Sérails des Européens et des nègres opulents..... 386
Respect pour les femmes enceintes, et mépris pour les femmes stériles..... 387
Noms donnés aux enfants. — Ressemblance des enfants nègres et des enfants européens dans le premier âge..... 388
Albinos..... Ibid.
Circoncision. — Fête de la puberté..... 389
Continence des nègres. — Usage de se raser les poils. — Prix attaché à la virginité chez les nègres d'Aquapim. — Allaitement des enfants..... 390
Ordre de succession à Augna..... 391

§ IV.

Du gouvernement, des lois et de l'état politique du pays.

Despotisme de l'intérieur. — Villages sous la protection des forts danois..... 392
Gouvernement local de chaque village..... 393
Palabres, ou contestations des nègres..... 394

DATES. PAGES.

Coutume appelée panjar. — Insouciance des nègres. — Caractère de leur éloquence..... 395
La vengeance honorée chez les nègres.—Traditions. 396
Maures mahométans marchands d'esclaves. — Ordre des successions entre les particuliers..... 397
Condition malheureuse des esclaves..... 398

§ V.

De la manière de faire la guerre, et des prisonniers de guerre.

Causes des guerres chez les nègres. — Obstacle que les forêts apportent aux expéditions militaires... 399
L'usage des armes à feu remplace l'arc et les flèches parmi les nègres de la côte. — Costume guerrier. 400
Combats navals. — Sort cruel des prisonniers de guerre..... 401

§ VI.

De la chasse et de la pêche.

Chasseurs aux gages des gens riches..... 402
Adresse de ces nègres..... 403
Chasse des Européens en Afrique..... 404
Chasse aux éléphants. — Piéges en usage chez les nègres..... 405
Nègres pêcheurs. — Jours où la pêche est interdite. — Filets et autres instruments de pêche..... 406

§ VII.

Agriculture et éducation des bestiaux.

Préparation de la terre..... 407
Incendie des forêts. — Apathie des nègres..... 408
Récolte des fruits. — Bétail. — Navigation chez les nègres..... 409
Prières adressées à la mer. — Canots..... 410

§ VIII.

Habillement, nourriture, divertissement et industrie des nègres.

Vêtements appelés taklé et toffo. — Tatouage. — Aliments ordinaires des nègres..... 411
Bains et repas..... 412

PAGES. PAGES.

Musique..... 413
Jeunes esclaves nommées occra..... 414
Passion des nègres pour le jeu. — Industrie..... 415
Fabrication des étoffes. — Lits des nègres. — Pêche et emploi du corail..... 416
Cauris employés comme monnaie. — Construction des maisons. — Ameublement..... 417

§ IX.

Du commerce de la Guinée en général, et de celui des esclaves en particulier.

Principaux articles du commerce de la Guinée.... 418
Somme annuelle fournie par le gouvernement danois pour l'entretien de ses forts. — Avidité et fourberies des marchands nègres..... 419
Impunité des fraudes. — Impudence de quelques marchands européens. — Monrad partisan de l'abolition de la traite des nègres..... 420

§ X.

De l'état de la culture en Afrique, et sur la civilisation des Africains. Voyage de Monrad dans la baie de Biaffra.

Cruauté et intempérance des Européens en Afrique. 422
Établissements de culture, formés par les Danois.. 423
Voyage de Monrad à Bambie dans la baie de Biaffra. — Tornados..... 424
Ile de Fernando-Po..... 425
Iles du Prince et de Saint-Thomas..... 427

§ XI.

Observations sur la manière de vivre des Européens établis en Afrique.

Heures des repas et du repos..... 428
Visites réciproques des Européens des différentes nations..... 429
Divertissement des résidents européens..... 430
Influence du climat sur la santé des blancs..... 431
Mariage prohibé entre les blancs et les noirs, les mulâtres et les mulâtresses..... 432

DATES. PAGES.

CHAPITRE XXII.

Résumé des observations des nouveaux voyageurs sur l'histoire naturelle de la Guinée.

§ I.

Du climat de la Guinée, et des maladies qu'on y éprouve. Du vent nommé harmatan.

Saison insalubre..... 432
Temps du vent harmatan. — Présage de ce phénomène..... 433
Effets du vent harmatan..... 434
Son influence sur les plantes..... 435
Souffrances qu'on éprouve pendant sa durée..... 436
Guérisons qu'il opère..... 437
Erreur du docteur Lind..... Ibid.
Brouillards pestilentiels de la Côte-d'Or..... 438

§ II.

Mammifères de la Guinée.

Orang-outang. — Ingena..... 439
Observations de Pommegorge..... 440
Description de l'agouti..... 441
Mœurs de l'agouti..... 442
Mœurs du chacal..... 443
Observations de Norris sur la constitution physique du chacal..... 444
Léopard. — Chat civette..... 445
Chacal. — Cheval et âne. — Quoguelo ou phatagin. 446
Sangliers. — Buffles et antilopes..... 447
Fable des nègres sur le petit antilope. — Changement du pelage des moutons apportés en Afrique. — Hippopotame..... 448
Autres quadrupèdes d'Accra..... 449

§ III.

Oiseaux de la Guinée.

Abondance des oiseaux en Afrique.—Caractère particulier de leurs cris..... 450
Grands oiseaux des bords de la Volta..... Ibid.

DATES. PAGES.

Grande espèce de gallinacée.—Oiseaux à couronne. 451
Variété des perroquets. — Pie blanche et noire.... 452
Poules d'eau. — Pigeons d'Accra..... 453
Tête-chèvre ou chevèche. — Oiseaux d'eau..... 454
Pelican, spatule, canards, héron, et autres oiseaux. — Corneilles à dos blanc. — Perdrix..... 455

§ IV.

Reptiles.

Crocodiles. — Mampam. — Tortues..... 456
Monitor observé par Bowdich. — Caméléons..... 457
Serpents observés par Monrad à Accra..... 458

§ V.

Poissons, mollusques, crustacés et zoophytes.

Abondance des poissons dans la mer équatoriale. — Phosphorescence de la mer..... 459
Poissons de la rivière de Volta 460
Poissons qui fréquentent la côte d'Accra ..... Ibid.
Crabes observés par Monrad. — Coquillages et coraux 461

§ VI.

Insectes.

Fourmis rouges et noires, observées par Dupuis... 462
Mœurs de ces insectes 463
Leur voracité..... 464
Fourmis et insectes observés par Monrad 465
Abeilles, mosquites. — Insectes rapportés par Bowdich..... 466

§ VII.

Plantes.

Plantes de l'Aschanti, recueillies par Tedlie, et décrites par Brown..... 467
Productions végétales de l'Empoongoua..... 472
Plantes médicinales des nègres..... Ibid.
Poisons végétaux..... 475
Caoutchouc 476

DATES. PAGES.

Arbre à beurre, shea de Mungo-Park..... 477
Noix de Colla et d'Intchima..... 478
Végétaux observés par Monrad à Accra. — Observations de Pommegorge..... 479
Plantes potagères. —Arbres à soies de couleurs variées, observés par Pommegorge..... 480

§ VIII.

Minéraux.

Observations de Monrad sur les minéraux de la Guinée..... 481

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME XII.

00086036

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016